LE DEVOIR

Vol. LXXX — No 115 ★ Généralement ensoleillé et chaud. Max.: 30. **Détail page 19.** Montréal, jeudi 18 mai 1989 Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents; Toronto: 80 cents **50 CENTS**

80 ans d'expérience à votre service
Déchiqueteuses,
Calculatrices,
Répondeurs Téléphoniques
CODE-A-PHONE
Pour renseignements, appelez
OE inc.
OE
341-OEOE

Le clan Chrétien affirme pouvoir se passer de Bourassa

Le sénateur Pietro Rizzuto ne voit rien ni personne qui puisse arrêter la marche triomphale de l'ex-ministre

Pierre O'Neill

PERSONNE NE PEUT arrêter l'irrésistible montée de Jean Chrétien vers la direction du Parti libéral du Canada. « Pas même Robert Bourassa », prévient le clan Chrétien. « Il est imbattable, aussi bien dans les provinces anglophones qu'au Québec, avec ou sans Robert Bourassa ».

Celui qui exprime cette profonde conviction n'est pas seulement un admirateur ou un disciple de Jean Chrétien. Il en est l'organisateur en chef au Québec, son bras droit, et il fait partie du comité national des stratèges qui s'affairent à la préparation de la campagne au leadership.

Dans l'esprit du sénateur Pietro Rizzuto, il n'y a plus aucun doute que Jean Chrétien remportera facilement la course au leadership qui s'amorce, et qu'il infligera une râclée à Brian Mulroney aux prochaines élections générales. À l'horizon, il ne voit rien qui puisse détourner Jean Chrétien de ce destin.

Assurance que M. Rizzuto fonde principalement sur l'immense popularité dont jouit Jean Chrétien, qu'il décrit comme un chef politique « charismatique, populiste, franc et courageux ». Et qu'il considère être aujourd'hui, « le seul québécois francophone à bénéficier de la pleine confiance du Canada anglais ».

Mais il y a bien plus que les qualités de Jean Chrétien qui font de Pietro Rizzuto le plus confiant des organisateurs de cette course au leadership. Il y a d'abord l'évaluation qu'il fait des aspirants candidats dont les noms circulent depuis que John Turner a annoncé son intention de démissionner. Des aspirants qui lui paraissent singulièrement faibles et qui ne font pas le poids avec l'ex-ministre de Pierre Trudeau. À titre d'exemple, M. Rizzuto souligne que Paul Martin compte moins d'appuis aujourd'hui qu'il y a un an. « Parce que depuis qu'il se fait connaître des militants, il perd des appuis ».

Et si l'adversaire était le premier ministre libéral David Peterson de l'Ontario? Tout en reconnaissant que la lutte serait plus « intéressante », le sénateur serait prêt à parier que les appuis de Jean Chrétien seraient plus nombreux que ceux David Peterson, « même en Ontario ». Pourquoi pas alors une femme à la tête du PLC ? Ce n'est pas que le sénateur y soit opposé et il croit même que l'idée recueille de plus en plus d'adhésion chez les libéraux. Mais la seule présumée candidate à ce jour, Sheila Coops, « n'en a pas la capacité ».

Toujours calme et imperturbable, Pietro Rizzuto monte quelque peu le ton quand on évoque la possibilité que Robert Bourassa puisse tenter de bloquer la voie à Jean Chrétien. Mais à la réflexion, le sénateur ne voit pas ce que cela changerait. Bien sûr, il accueillerait l'appui du chef du PLQ, tout au moins sa neutralité. « Ce serait préférable pour l'unité du parti ». Cela dit, cet appui de Bourassa, il ne le juge pas nécessaire pour gagner le congrès de leadership.

Il apparaît évident que l'hypothèse d'une intervention directe ou indirecte de Robert Bourassa dans cette course irrite et inquiète le clan Chré-

Voir page 10 : Chrétien

Parizeau aurait accru le déficit

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

UN GOUVERNEMENT péquiste n'aurait pas hésité une seconde. Alors que s'annonce une récession, il aurait présenté un « vrai budget » avec plus d'argent pour répondre aux besoins des contribuables et tout particulièrement il aurait donné priorité à la formation professionnelle.

C'est ce qu'a indiqué hier le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, avouant sans détour qu'il n'aurait pas craint à ce moment-ci d'augmenter le déficit budgétaire pour se donner la marge de manoeuvre nécessaire.

Dans la présente conjoncture économique, deux choix s'offraient au gouvernement québécois. Celui de l'immobilisme et celui de l'action, a-t-il souligné au cours d'une conférence de presse où il commentait le budget Levesque.

Les libéraux ont fait de toute évidence le choix de l'immobilisme, a soutenu M. Parizeau. Volontairement, on a décidé de présenter un budget neutre. Dépassé par les évènements, surtout par les « coupures » fédérales, on s'est dit: advienne que pourra, a-t-il noté, ajoutant: c'est un mauvais choix qui coûtera cher si le pire survenait. Lorsque la récession se présentera, il sera trop tard.

Le bon choix à faire pour un ministre des Finances aurait été, par prudence, de mettre en oeuvre un certain nombre de mesures qui, le cas échéant, pourraient être accélérées pour absorber les contrecoups d'un ralentissement économique.

Revêtant son vieil habit de minis-

Voir page 10 : Parizeau

L'agitation explose en Chine

PHOTO AP

La vague de contestation du régime a pris hier une ampleur sans précédent dans plusieurs villes de Chine. À Pékin, on estime à au moins un million le nombre de manifestants qui ont envahi la place Tian Nan Men.

La visite de Gorbatchev est bouleversée

PÉKIN (AFP) — Le régime communiste chinois a vécu hier ses pires heures en 40 années de pouvoir, avec une manifestation monstre de la population de Pékin qui a déferlé toute la journée dans les rues pour exiger la démocratie et la mise à la retraite de son leader Deng Xiaoping.

Un million? Deux millions ou plus? Les estimations n'étaient plus de mise hier soir face à l'ampleur du désaveu qui a gagné plusieurs villes de province dont Shanghai, Nankin, Tianjin, Wuhan, Harbin, Hangzhou, Canton, et Changsha où les manifestants ont recouvert de dazibao la statue de Mao Tse Toung.

L'agitation — attribuée à sa naissance il y a un mois à « une petite poignée d'étudiants ayant des desseins cachés » — a explosé en un déferlement continu auquel se sont joints à peu près toutes les couches de la société, des fonctionnaires aux ouvriers, en passant par les écoliers, tous faisant le « V » de la victoire. Elle a coïncidé avec la dernière journée à Pékin de Mikhaïl Gorbachev qui retourne aujourd'hui en URSS après une brève visite à Shanghai.

A défaut de joindre le mouvement, la police est restée invisible. Quant à l'armée, elle avait été cantonnée dans ses casernements selon des

Voir page 10 : Chine

Les Ontariens paieront plus d'impôts

TORONTO (PC) — À peine remis après le budget fédéral du mois dernier, les contribuables ontariens ont eu une autre surprise déplaisante, hier, avec le budget déposé par le Trésorier de la province, M. Robert Nixon, et qui annonce une hausse de l'impôt sur le revenu des particuliers et impose des taxes plus élevées sur les pneus, l'essence et les permis de conduire.

Une portion de la hausse de $ 1.3 milliard de l'impôt sera cependant équilibrée par l'élimination des primes d'assurance-santé, qui seront remplacées par une taxe sur les salaires payée par les employeurs.

De plus, les familles pauvres recevront une aide supplémentaire — dont des paiements plus élevés d'assistance sociale — dans le cadre de la mise en vigueur par le gouvernement de la réforme de l'aide sociale promise depuis longtemps.

Dans son cinquième budget en tant que ministre des Finances, M. Nixon a noté qu'à son avis, l'économie de l'Ontario demeurera vigoureuse pour une septième année consécutive, quoique la croissance elle-même ralentira de façon sensible. Le taux de chômage devrait se maintenir à environ 5.2 %, a-t-il noté.

Le déficit annuel devrait se replier jusqu'à son niveau le plus bas des 15 dernières années pour être de $ 577 millions, après une forte réduction de $ 911 millions au regard de son niveau de l'an dernier.

Il reste que la dette accumulée de la province — soit tout l'argent que le gouvernement ontarien doit — augmentera pour atteindre $ 39.9 milliards.

« Il s'agit fondamentalement d'un budget équilibré. La charge fiscale de ce budget est répartie dans toutes les directions », a souligné M. Nixon en présence des journalistes.

Le chef de l'opposition, le néo-démocrate Bob Rae, a dénoncé le budget comme injuste pour les simples travailleurs, alors que les riches s'en tirent sans ennui.

Quant au chef conservateur inté-

Voir page 10 : Ontariens

Les Canadiens hésiteront à voyager

Marilyn Ronald
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Un moins grand nombre de Canadiens voyageront pendant leurs vacances cet été en raison du peu de confiance qu'ils ont en l'économie, révèle une enquête du Conference Board du Canada.

L'Ontario et la Colombie-Britannique sont devenues les deux provinces les plus populaires auprès des voyageurs canadiens, selon l'enquête menée au mois de mars.

Cependant, moins de Canadiens projetaient de visiter le Québec, qui était la destination la plus populaire l'an dernier.

Cette année, le Québec a glissé au troisième rang. M. David Redekop, porte-parole du Conference Board, croit que la controverse autour de la langue et de l'Accord du lac Meech peuvent avoir incité les touristes canadiens à bouder le Québec cette année.

La perte de confiance en l'économie et la nette impression que les tarifs aériens vont grimper sont

Voir page 10 : Canadiens

PHOTO JACQUES GRENIER

Mme Françoise Braun, directrice générale de l'ACFAS et M. Guy Lusignan, président du présent congrès.

Les sciences humaines dominent de plus en plus à l'ACFAS

Jean-Pierre Proulx

À L'ASSOCIATION canadienne-française pour l'avancement des sciences (l'ACFAS), les sciences humaines dominent de plus en plus. Si le Québec a pris le virage technologique, l'ACFAS n'en est certainement pas le meilleur indicateur. Encore que ses membres représentant les secteurs en pointe y sont proportionnellement plus nombreux que dans les universités dont ils sont issus.

Les statistiques relatives aux communications scientifiques présentées depuis 1984 aux congrès annuels de l'ACFAS, que nous a communiquées hier sa directrice générale, Mme Françoise Braun, révèle que la proportion des communications en sciences physiques, mathématiques et génie, qui était de 43 % en 1984, a chuté à 30 % en 1985, remonté à 32 % en 1986, puis est redescendue à 29 % en 1987, et à 27 % en 1988.

Voir page 10 : ACFAS

AUJOURD'HUI

Québec profite des mesures d'Ottawa

Selon Michael Wilson, l'économie québécoise est prospère en raison des bonnes politiques économiques d'Ottawa. **Page 2**

Mission à Panama

L'OEA enverra une mission de médiation à Panama pour trouver un compromis entre le régime Noriega et l'opposition. **Page 5**

Armée loyale en Éthiopie

Les forces armées éthiopiennes se sont révélées loyales au président Mengistu Haile Mariam. **Page 5**

IAF-BioChem lorgne les vaccins

IAF-BioChem veut mettre sur pied une unité de production qui accueillerait la division des vaccins de l'Institut Armand-Frappier. **Page 15**

Chute du surplus commercial

La valeur des importations a progressé plus rapidement que celle des exportations. **Page 15**

Les spécialistes du Macintosh MC ...
Suivez la vague Macintosh.....
Mac SE 40 meg. SPÉCIAL $
Super spéciaux de mai super spéciaux de mai super spéciaux de mai sup
Super spéciaux de mai super spéciaux de mai super spéciaux de mai super
Mac Plus 20 et 40 meg. à partir de 2,395$ *
1,000$ REMISE DE APPLE
MICRO BOUTIQUE
La rapidité d'apprentissage du Macintosh permet des économies de temps et d'argent dès les premières heures d'utilisation.
Un savoir-faire au service de votre productivité!
Concessionnaire autorisé
Montréal BEAUBIEN
512 est, rue Beaubien , tél.: 270-4477
Sherbrooke
2433 ouest, rue King, tél.: 819 564-4644
* Prix après remise de Apple. Le programme de remise Apple vous permet d'obtenir jusqu'à 1000$ par système informatique jusqu'au 31 mai 1989
Macintosh est une marque de commerce de Apple Computer Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer Inc.

Le Sénat capitule

Michel C. Auger

OTTAWA — LA MAJORITÉ libérale au Sénat a capitulé et devait finalement adopter en fin de soirée, hier, le projet de loi C-14 permettant au gouvernement de dépenser les $ 33.1 milliards pour subvenir à ses diverses obligations pour la présente année.

Si le projet de loi n'avait pas été adopté par le Sénat dès hier, quelque 17,000 policiers et employés de la Gendarmerie Royale du Canada et du Service canadien du renseignement de sécurité n'auraient pu être payés - une dépense d'environ $ 30 millions - tel que prévu aujourd'hui, le gouvernement n'ayant pas l'autorisation de retirer quelque argent que soit du Trésor fédéral.

Depuis lundi soir, le gouvernement avait suspendu l'émission de tous ses chèques, ce qui ne devait toucher que quelques fournisseurs avant l'échéance des officiers de la GRC et du SCRS, aujourd'hui. La prochaine échéance pour le gouvernement aurait été, la semaine prochaine, pour les salaires des fonctionnaires fédéraux et les chèques de pension des anciens combattants.

La majorité libérale au Sénat s'opposait à ce que le gouvernement ait utilisé pendant trois mois des « mandats spéciaux du Gouverneur général » pour permettre des dépenses de $ 7.5 milliards au cours de l'hiver, alors que le Parlement était ajourné.

Les sénateurs libéraux soutiennent que l'usage de tels mandats pendant que le Parlement siège, mais est pendant une période d'ajournement, constitue un dangereux précédent. « S'ils ont pu faire ça pendant trois mois, il n'y a rien pour les empêcher de faire cela pendant onze mois et de faire siéger le Parlement pendant une seule journée par année », soutient le leader adjoint du Parti libéral au Sénat Royce Frith.

Mais, pour le sénateur conservateur Gérald Beaudoin, il demeure tout à fait raisonnable pour le gouvernement de procéder de cette façon, à la condition que cela demeure dans des limites raisonnables. « Si le gouvernement utilisait ses mandats pendant onze mois, les gens crieraient et moi aussi, mais trois mois, c'est raisonnable. Il y a plusieurs précédents pour des ajournements de la Chambre pour trois mois ».

La majorité libérale au Sénat avait donc adopté le projet de loi C-14, mais avec un amendement condamnant le recours aux mandats du Gouverneur général. Le projet de loi a été retourné aux Communes, qui ont refusé d'adopter l'amendement. Les Communes et le Sénat doivent tous deux adopter des versions identiques du projet de loi pour qu'il puisse recevoir la sanction royale et entrer en vigueur.

Hier matin, le président du Conseil du Trésor a soutenu que les avis juridiques et constitutionnels qu'il avait reçus confirmaient le droit du gouvernement d'utiliser les mandats du Gouverneur général comme il l'avait fait au cours de l'hiver.

En fin de journée, hier, le Sénat devait adopter le projet de loi sans y apporter d'amendements, mais les sénateurs libéraux devaient tout de même y adjoindre un message aux Commues condamnant l'attitude du gouvernement.

« Le rapport du comité des Finances indique, dans sa première partie, que le Sénat ne devrait pas insister sur son amendement et, dans sa deuxième partie, critique assez sévèrement le gouvernement », a affirmé le sénateur Frith.

« Nous n'insistons pas sur l'amendement lui-même, mais nous insistons sur l'amendement que le Président du Sénat devra transmettre aux Communes », ajoute le leader adjoint des libéraux.

Ce message indique que l'action du gouvernement était sans précédent, dangereuse et clarifie l'interprétration que donne la majorité des sénateurs de la loi permettant d'avoir recours aux mandats du Gouverneur général.

Mais la querelle a relancé le débat sur la réforme du Sénat,le premier ministre Brian Mulroney affirmant que cela ne faisait que « confirmer les changements qui s'imposent » à la Chambre haute.

Le Nouveau Parti démocratique, par la voix du député Nelson Riis, a condamné l'usage des mandats du Gouverneur général par le gouvernement, mais il a aussi répété la position de son parti qui veut l'abolition pure et simple du Sénat.

« Pendant que les chèques des membres de la GRC et des anciens combattants étaient mis en danger, les chèques des Sénateurs, eux, n'ont jamais été retardés », a conclu M. Riis.

LES RÉACTIONS AU BUDGET LEVESQUE

Wilson estime que le Québec profite des politiques économiques fédérales

Michel C. Auger
de notre bureau à Ottawa

C'EST À cause des bonnes politiques économiques du gouvernement fédéral que l'économie québécoise est prospère et permet au ministre des Finances Gérard-D. Levesque de bénéficier d'une hausse des revenus gouvernementaux.

C'est ce qu'a soutenu, hier aux Communes, le ministre fédéral des Finances Michael Wilson, qui était interrogé par le député libéral Jean-Claude Malépart.

Le député a rappelé que les coupures du gouvernement fédéral ont fait subir une perte de $ 1.3 milliard au Québec, ce qui se traduit par 2,400 places de garderie de moins et par des coupures dans les secteurs de la santé, d'enseignement post-secondaire et de rénovation des logements.

Mais, selon M. Wilson, ces coupures sont tout à fait justifiées par le fait que la situation financière du Québec est bien meilleure que celle du gouvernement fédéral. « La province (de Québec) paie 9.8 cents de chaque dollar de revenu pour les frais d'intérêt. Cette année, nous payons 35 cents de chaque dollar de revenu en intérêt. La situation financière de la province est bien différente de la nôtre, mais malgré cela nous continuerons à augmenter nos paiement de transfert au Québec », a soutenu M. Wilson.

Cette année, les transferts au Québec augmenteront de $ 412 millions, soit 4.5 % et de $ 517 millions, soit 5 % l'an prochain. « Malgré notre position financière difficile, nous continuerons de remplir nos engagements envers les provinces », soutient M. Wilson.

Mais, pour M. Malépart, il est clair que le Québec doit faire les frais des coupures imposées par le budget fédéral du mois dernier.

« On ferme des lits pour équilibrer les budgets, les listes d'attente allongent, pas étonnant que M. Bourassa soit obligé de chercher de l'argent pour payer ses infirmières. Si le gouvernement fédéral avait pleinement indexé ses transferts, le problème des infirmières aurait pu être réglé », a soutenu M. Malépart.

Ces coupures touchent toutes les provinces également, croit le député de Laurier-Sainte-Marie, mais certaines autres compressions budgétaires touchent le Québec de façon tout à fait particulière. Ainsi, le programme fédéral-provincial de rénovation des logements locatifs (PAREL) touche beaucoup plus des villes comme Montréal ou Québec où le nombre de locataires est beaucoup plus élevé que dans le reste du pays.

« Dans ce domaine là, le Québec est plus affecté que les autres », soutient M. Malépart.

Le budget laisse les universités sur leur faim

d'après la Presse Canadienne

LES $ 66 millions saupoudrés aux universités québécoises sont « nettement insuffisants pour les besoins » et déçoivent « tous les recteurs » et même la Chambre de commerce de Montréal.

D'ailleurs, cette somme de $ 66 millions annoncée mardi soir dans le budget du ministre des Finances Gérard D. Levesque camoufle des fonds déjà prévus. En vérité, il n'y a que $ 40 millions d' « argent neuf », soutient la directrice générale de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), Mme Claire McNicoll.

Mme McNicoll s'est montrée plutôt pessimiste pour l'avenir du réseau universitaire québécois, s'il continue d'être ainsi sous-financé, par rapport à son voisin ontarien par exemple.

La CREPUQ évalue à $ 200 millions chaque année l'argent qui manque aux universités québécoises. Lors d'une rencontre avec le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science Claude Ryan, la CREPUQ s'était limitée à demander $ 150 millions étalés sur deux ans, « à titre de plan de relance ». Dans cette perspective, les $ 40 millions annoncés mardi soir ne constituent qu'une bien maigre consolation.

Vu la « situation saine des finances publiques », la Conférence des recteurs s'attendait à plus d'argent, surtout que les universités sont épaulées dans leur requête par de gros canons du milieu des affaires.

Cette année, les universités enregistrent toutes ensemble une dette de $ 140 millions.

Mme McNicoll prévoit une situation « dramatique » d'ici quelques années si la situation n'est pas corrigée.

Les professeurs, notamment, vieillissent dangereusement. À peine 10 % du corps professoral a moins de 35 ans. Les deux tiers ont plus de 45 ans. « Si on n'intègre pas de nouveaux professeurs, dans quelques années, on va être au stade de la reconstruction des universités, comme dans les années 70 », appréhende Mme McNicoll.

En s'abstenant d'injecter les fonds nécessaires dans le réseau universitaire, le gouvernement du Québec « a raté l'occasion d'investir à long terme » pour l'avenir des Québécois. « Les sociétés qui ont le meilleur système universitaire sont celles qui sont capables d'être concurrentielles avec leurs voisins », souligne la directrice générale de la CREPUQ.

Du côté de la Chambre de commerce de Montréal, c'est aussi la grande déception. Le problème du sous-financement n'est pas réglé; il reste entier. Pourtant, selon le président de la Chambre Serge Godin, « c'est une priorité nationale qu'on devrait se fixer ».

M. Godin ne voit pas la logique du budget: d'un côté on encourage grandement les petites et moyennes entreprises dans le secteur de la recherche, du développement technologique mais, de l'autre côté, on rogne sur les fonds à verser aux universités qui, elles aussi, font de la recherche. « C'est grave si c'est un choix de société. »

À l'ère du libre-échange, du virage technologique, « tous les pays qui ont compris que l'éducation est à la base du système économique ont connu beaucoup de succès », souligne M. Godin. Québec, lui, est en train de rater le bateau. Il faut au contraire miser sur la formation des ingénieurs, des chercheurs, des scientifiques, des informaticiens et de tous les diplômés des secteurs de pointe pour suivre l'élan mondial.

Pour le ministre de l'Enseignement supérieur, Claude Ryan, il s'agit d'un geste dans la bonne direction.

Le sous-financeement des universités ne pouvait être réglé d'un seul coup, a-t-il dit. convenant que ce que donne M. Gérard-D. Levesque dans son budget est loin de ce à quoi s'attendaient les universités.

Des écologistes qualifient de « mirage vert » les $ 28 millions de plus accordés à l'environnement

Louis-Gilles Francoeur

L'UNION QUÉBÉCOISE pour la conservation de la nature (UQCN) ne voit que des « miettes » pour l'environnement dans le dernier budget Lévesque, une pitance sans commune mesure avec l'ampleur des défis à relever ou du consensus social sur la nécessité de passer à l'action dans ce domaine.

C'est ce qu'a soutenu hier le président de l'UQCN, M. Harvey Mead, qui relève une fois de plus que le service de l'assainissement municipal gobe 75 % du budget du ministère de l'Environnement. Cela laisse peu de ressources pour l'application de la loi de l'Environnement et la mise en place des autres politiques.

L'UQCN qualifie d'ailleurs de « mirage vert » les $ 28 millions ajoutés par Québec au budget de l'Environnement.

Son président note en effet que l'essentiel de cette hausse servira, pour $ 8 millions, à détruire les BPC de Saint-Basile, et qu'un autre $ 8 millions est réservé à la construction aux frais de l'État des fosses à fumier pour les agriculteurs non conformes aux normes... De la réparation de dégâts après coups, note M. Mead. À son avis, Québec doit investir pour prévenir les problèmes plutôt que de payer des factures de $ 54 millions comme dans le cas de Saint-Basile.

M. Mead reproche aussi à Qubec de vouloir « limiter de façon claire le fonctionnement et l'avenir du Bureau d'audiences publiques sur l'Environnement (BAPE) et du Conseil de la conservation » tout en coupant par ailleurs les montants alloués de façon discrétionnaire aux groupes environnementaux.

Un ministère aussi important que l'Environnement n'a même pas des ressources générales équivalent aux $ 100 millions dont dispose la vice-présidence *Environnement* d'Hydro-Québec, note M. Mead. Ce n'est pas plus acceptable, ajoute-t-il, de voir dépenser $ 10 milliards en alumineries et barrages au cours de la prochaine année, sans qu'un seul sous ne soit consacré par la province à évaluer les impacts de ces projets sur l'environnement.

BUDGET

Le NPD-Québec est déçu

(PC) LE BUDGET du ministre des Finances Gérard D. Levesque nous vient « d'une autre planète ». Il ne contient rien pour les travailleurs à recycler, rien pour les jeunes, rien pour les chômeurs, rien sur l'environnement, rien sur le rail, rien sur le transport en commun, rien contre l'étalement urbain, rien sur les urgences d'hôpitaux, rien sur Montréal.

Bref, le nouveau chef du NPD-Québec Gaétan Nadeau ne voit guère de positif dans le budget Levesque.

Bien sûr, il se réjouit du fait qu'il n'y ait ni hausse d'impôt ni hausse de taxes. Mais il rejette les commentaires de ceux qui ne voient rien dans ce budget. Lui y voit beaucoup « dans le non dit ».

Il y perçoit aussi une série de petites mesures tous azimuts qui traduisent bien « la pensée néo-libérale de ce gouvernement » et sa vision du « darwinisme économique » (lire: les gros mangent les petits).

Sa critique du budget porte surtout sur le nouveau « fantasme » du ministre Levesque: le développement technologique. Il reproche au ministre de vouloir encourager le développement technologique à tout prix, quel que soit son secteur, en ne tenant compte que des critères de la rentabilité, du progrès technologique, de l'impact économique de cette recherche. M. Levesque oublie les impacts sociaux et environnementaux de la recherche.

Le gouvernement libéral veut vendre quelque chose des produits à tout prix, les exporter et vite, pour faire de l'argent avec la recherche. Il ne pense pas à l'éthique de cette recherche.

Les non-alignés repoussent leur décision sur l'adhésion du Canada comme «invité»

HARARE (AFP) — Le mouvement des pays non-alignés a repoussé hier une décision sur les demandes d'adhésion du Canada - comme invité - et du Venezuela — comme membre.

La demande canadienne de rejoindre l'organisation comme invité, ce qui donnerait à Ottawa le droit d'assister à ses travaux sans y prendre part, devrait par contre être renvoyée au 9e sommet des non-alignés en septembre prochain en Yougoslavie, où ce pays prendra la succession du Zimbabwe à la présidence du mouvement.

Les discussions sur cette candidature canadienne, ajoute-t-on de même source, ont mis en relief l'une des préoccupations actuelles des non-alignés: leur rôle face au rapprochement des deux super-puissances et leur indépendance vis-à-vis des deux blocs.

La candidature du Venezuela a été bloquée par le Panama, qui a accusé ce pays d'avoir « comploté pour renverser » le gouvernement panaméen, indique-t-on dans les couloirs de la conférence ministérielle du mouvement, qui s'est ouverte hier dans la capitale zimbabwéenne.

Cependant, selon la même source, le débat sur l'entrée du Venezuela au sein du mouvement, qui compte actuellement 101 membres, pourrait reprendre plus tard lors de cette conférence, qui doit s'achever demain.

Certains membres du mouvement, essentiellement formé de pays du tiers-monde, souhaiteraient des contacts plus étroits avec d'autres blocs, tels que la Communauté Économique Européenne, ou d'autres pays.

D'autres, par contre, s'y opposent, craignant que le mouvement y perde de son indépendance.

Lors des débats à huis-clos, ces derniers se sont montrés pour cette raison hostiles à l'inclusion du Canada comme invité, toujours selon la même source.

Une quarantaine de ministres des Affaires Étrangères participent la réunion d'Harare.

Vite en Affaires à Halifax

Vous pouvez vous rendre très vite,
et en classe Affaires, à Halifax en empruntant simplement
l'un des vols sans escale que nous offrons chaque jour
vers cette destination.

Et avec Aéroplan, chacun de vos voyages
compte davantage.

Air Canada

EN BREF...

La CUQ aménage ses rives

LA COMMUNAUTÉ urbaine de Québec vient de rendre public un plan d'aménagement de ses rives, qui les rendrait accessibles à la population à bicyclette sur 55 kilomètres. La piste, qui s'étendrait du pont de l'Île d'Orléans à la municipalité de Neuville, suivrait sur une distance de 6 km une autre piste destinée, celle-là, aux piétons. Le projet, qui comprend 14 ensembles riverains polyvalents, prolongerait de 11 km les promenades piétonnières de la falaise. Le plan d'aménagement d'une valeur globale de $ 44 millions comprend la restauration ou l'aménagement de 50 sites riverains du fleuve d'une valeur touristique ou esthétique. Cela comprend notamment l'aménagement d'un parc aux chutes Montmorency et de divers autres parcs nautiques, belvédères, haltes, etc.

Les Métallos au secours des chauffeurs de taxis

LE SYNDICAT des Métallos de la FTQ, qui tente présentement d'obtenir l'accréditation des chauffeurs de taxis de la métropole, réclame une réglementation pour rendre obligatoire, au frais de la Commission de la santé et la sécurité du travail (CSST), la pose d'une vitre de protection dans les voitures. Une dizaine d'agressions se produisent chaque jour, selon le syndicat, dont les représentants réagissaient hier au meurtre de Jean-Marie Tremblay, un chauffeur de 64 ans abattu le week-end dernier. Une compagnie de Toronto, affirment les représentants des Métallos, offre une vitre amovible.

Les chauffeurs de la STRSM seront entendus

LE SYNDICAT des chauffeurs de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal, qui craint un lock-out de la part de l'employeur, a obtenu du Conseil des services essentiels qu'il tienne une audience à ce sujet le 23 mai prochain. Il y a quelques jours, la STRSM a soumis aux chauffeurs une liste d'assignation pour la période estivale qui prévoit la mise à pied de 110 chauffeurs si le 26 juin la grève des employés d'entretien n'a pas pris fin. Selon le syndicat, il s'agirait d'un lock-out, une mesure interdite par la Code du travail et contre laquelle le Conseil peut intervenir. L'audience du Conseil vise donc à déterminer s'il s'agit bien d'un lock-out « et si ce geste est susceptible de porter préjudice au service », explique la porte-parole du Conseil. Les chauffeurs ont déjà interrompu les négociations pour le renouvellement de leur convention collective en guise de représaille contre les intentions de la direction.

L'opération remorquage se déroule bien

DEPUIS le début de l'opération remorquage dans le centre-ville de Montréal, il y a un mois, 1,517 véhicules stationnés illégalement ont été remorqués, 1,089 contraventions données, et des avertissements ont été signifiés à 3,843 automobilistes. Mais les conducteurs qui ont pris l'habitude de se contenter d'effectuer un petit tour de quadrilatère lorsqu'avertis ne pourront plus avoir recours à ce stratagème à compter du 23 mai. La Ville de Montréal a annoncé hier que les automobilistes en attente dans les allées de circulation où l'arrêt est interdit aux heures de pointe du matin et du soir sur les artères visées du centre-ville recevront désormais une contravention.

Astaphan est de retour au pays

TORONTO (PC) Le médecin personnel de Ben Johnson, Jamie Astaphan, est de retour au Canada et il se dit prêt à témoigner devant la commission d'enquête fédérale sur le dopage dans le sport amateur. C'est du moins ce que prétend l'avocat du médecin, David Sookram. Astaphan et Sookram se sont réunis pendant plusieurs heures, hier, avec des des conseillers de la Commission Dubin. « J'ai gagné beaucoup d'argent », a badiné Sookram comme s'il s'agissait d'une partie de poker. L'enquête fait relâche et doit normalement reprendre mercredi prochain. Les avocats de la commission ont refusé de commenter les résultats de la rencontre d'hier.

La belle excuse

TEXAS CITY Un jeune Texan rentré en retard chez lui en pleine nuit avait une excuse tellement invraisemblable qu'il était sûr que son père ne le croierait pas: un alligator lui avait crevé un pneu. Johnny Collins, 18 ans, revenait d'une soirée au volant de sa voiture, dimanche dernier vers deux heures du matin, lorsqu'il dut s'arrêter net: au beau milieu de la chaussée trônait un alligator. Ses coups de klaxon répétés n'ont pas fait fuir le reptile. Au contraire, rendu furieux, l'animal s'est attaqué au véhicule. Il a mordu un pneu jusqu'à ce qu'il explose et a arraché un morceau du pare-chocs. Puis, sa rage apaisée, a fait demi-tour.

CONGRÈS DE L'ACFAS

Les étudiants ne savent pas écrire

(PC) — Les étudiants d'université inscrits au baccalauréat éprouvent toujours de la difficulté à accorder en genre et en nombre des noms et des adjectifs, à mettre le verbe au mode et au temps demandés et à employer le participe passé.

Ces informations proviennent d'une étude effectuée à l'Université du Québec à Hull, auprès de 1,400 étudiants ayant entrepris des études au niveau du baccalauréat dans diverses disciplines. Les résultats de cette recherche ont été dévoilés hier au Congrès de l'ACFAS par le professeur Georges Farid, qui a mené cette enquête au début de l'année.

L'objectif était d'identifier les types d'erreurs commises par les étudiants afin de trouver les moyens pour y remédier à court et à long terme. M. Farid a corrigé une centaine de copies d'examens choisies au hasard.

Dans une partie du test, les élèves étaient invités à répondre à 75 questions précises (choix multiples, espace à combler). Le taux de réussite a été de 30 % pour l'accord du participe passé, 30 % pour l'emploi de l'adverbe, 40 % pour l'emploi des pronoms relatifs, 60 % pour l'orthographe, 60 % pour l'accord en genre et en nombre des noms et des adjectifs, 60 %t pour l'accord du sujet avec le verbe selon le mode et le temps demandés et 60 % pour l'emploi des traits d'union.

Dans la seconde partie du test, où l'étudiant devait rédiger un texte de 300 mots en réponse à une question donnée, on note là aussi des erreurs répétées reliées aux accords incorrects du sujet avec le verbe et au mauvais emploi des pronoms relatifs et des prépositions.

On retrouve la préposition « a » écrite sans accent ou des bouts de phrases se lisant ainsi: « les anciennent étudiantes », indique M. Farid.

On découvre également que les élèves accordent beaucoup plus d'importance à l'idée qu'à la forme. Pourtant, l'organisation et la cohérence d'un texte sont essentielles à la bonne qualité du français écrit, ajoute M. Farid, professeur à l'Université du Québec à Hull et docteur en linguistique.

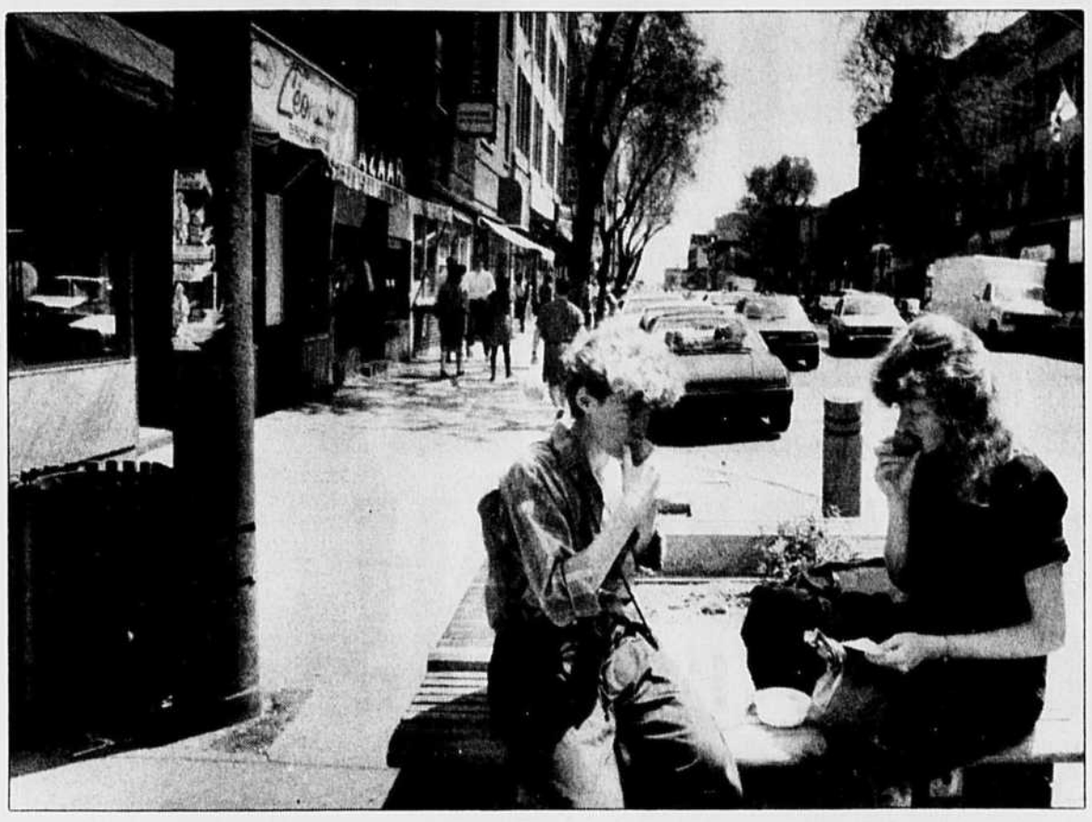

Une canicule précoce
PHOTO JACQUES GRENIER

Comme des milliers d'autres, ces deux jeunes filles ont pris le repas du midi au soleil, hier. Le Québec profitera encore aujourd'hui et demain du soleil et du temps chaud qui ont fait oublier cette semaine la grisaille du début du printemps.

Les conditions météorologiques changent très lentement et seules les régions côtières de la côte nord et de la Gaspésie auront du brouillard et des températures saisonnières. Le maximum prévu aujourd'hui dans la région de Montréal est de 30°. Vendredi, on s'attend à du temps ensoleillé et chaud. À Québec, le temps aujourd'hui sera généralement ensoleillé et chaud. Le maximum prévu est de 26.

Mulroney désapprouve deux députés

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a désapprouvé, mercredi, deux députés conservateurs ayant déclaré que les femmes n'avaient qu'elles-mêmes à blâmer si elles progressaient lentement vers l'égalité au travail.

Au milieu des reproches de l'opposition, M. Mulroney a affirmé aux Communes que selon les normes courantes, les déclarations de MM. Bill Casey et Doug Fee étaient offensantes et inacceptables.

Les deux députés d'arrière-ban avaient dit, mardi, devant le Comité du travail des Communes, qu'avant de devenir députés, ils avaient essayé d'offrir de l'avancement à des femmes et qu'elles avaient refusé.

Hier, M. Casey, député de Nouvelle-Ecosse, s'est excusé.

Sans présenter d'excuse, M. Fee, député de l'Alberta, a noté qu'il était en faveur du programme de l'égalité au travail.

Les députés avaient fait leurs remarques au cours d'une session de travail du comité sur la loi de l'égalité au travail visant à aider les femmes et les minorités à obtenir de meilleurs postes dans leur milieu de travail.

Les femmes doivent elles-mêmes accepter une partie du blâme pour le peu d'avancement qu'elles obtiennent, avait dit M. Casey, car elles pensent différemment des hommes et n'ont pas l'esprit compétitif.

LE MOT JUSTE

2e cycle du secondaire et niveau collégial

• Offre un vocabulaire courant approprié aux exigences de ceux et celles qui utilisent le français international.

• Permet à l'enseignant(e) et à l'élève d'avoir un instrument de recherche facile qui comporte de nombreux exemples des principaux termes employés dans le vocabulaire courant.

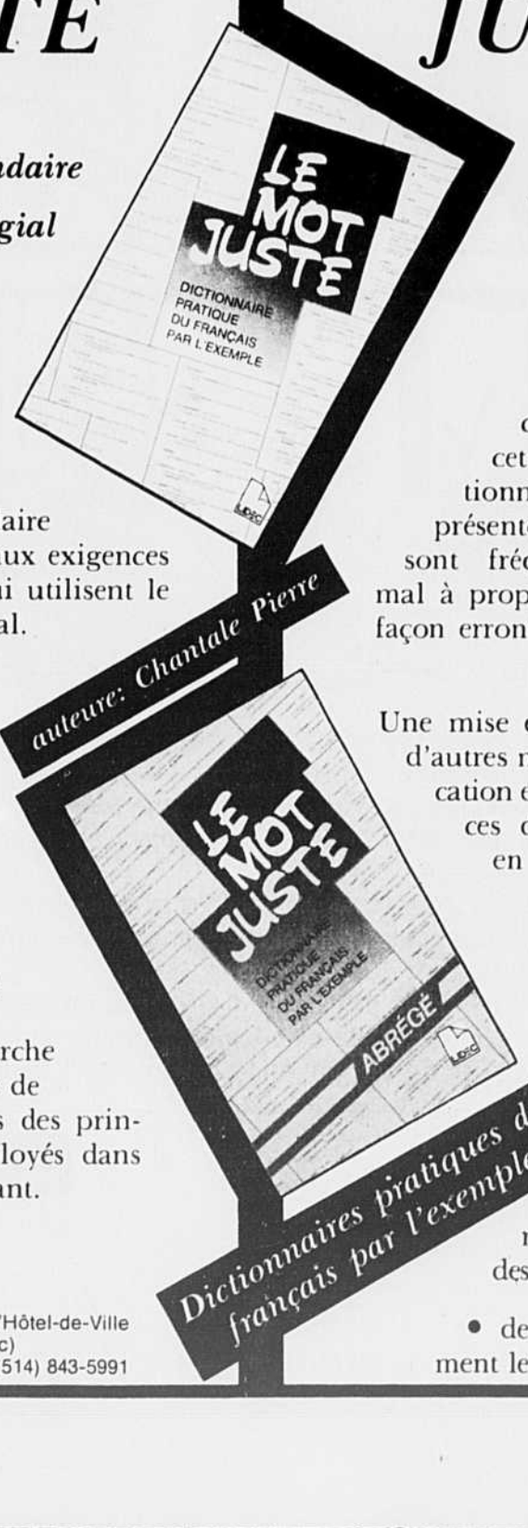

LE MOT JUSTE

abrégé

1er cycle du secondaire

Conçu pour le 1er cycle du secondaire, cette version du dictionnaire ***Le mot juste***, présente tous les mots qui sont fréquemment utilisés mal à propos ou employés de façon erronée.

Une mise en corrélation avec d'autres mots dont la signification est proche met toutes ces difficultés d'emploi en relief.

IL PERMET:

• de comprendre rapidement le sens des mots et leur emploi.

• de découvrir rapidement le sens exact des mots.

LIDEC inc.
4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Montréal (Québec)
H2W 2H5 — tél.: (514) 843-5991

Un incendie abîme la tour de la Bourse

D'après la Presse Canadienne

LES POMPIERS de Montréal ont rapidement maîtrisé un début d'incendie, hier après-midi, sur le toit de la tour de la Bourse, dans le centre-ville de Montréal.

L'incendie aurait pris naissance vers 13 h dans des filtres du système de ventilation, sur le toit de l'édifice.

Une épaisse fumée s'en dégageait et les bureaux situés aux étages supérieurs de l'immeuble ont été évacués par mesure de précaution.

Les pompiers ont mis une trentaine de minutes pour éteindre l'incendie, et personne n'a été blessé.

On estime au service de prévention des incendies que des flammèches provenant de torches utilisées par des ouvriers pour le découpage de tiges de métal pourraient avoir allumé l'incendie.

La Bourse n'a pas interrompu ses opérations, et des bureaux logés dans l'immeuble ont subi des dommages. Un surplus inexpliqué de pression d'eau aurait déclenché certains gicleurs.

Une rupture d'une canalisation d'eau au 37e étage a causé des dommages dans les bureaux de l'étude légale Martineau & Walker, forçant les employés à déplacer des dossiers.

L'ex-président des Caisses Desjardins Guy Bernier est mort

(PC) — L'ex-président de la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest de Montréal, M. Guy Bernier, est décédé hier à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, à l'âge de 67 ans.

M. Bernier laisse dans le deuil son épouse Rachell, ses fils Serge et Jean, ainsi que deux belles-filles.

M. Bernier, qui était natif de La Pocatière, a présidé les destinées de la Fédération de mai 1976 à février 1989.

Au moment de son décès, M. Bernier était président du conseil et chef de la direction de la Société d'investissement Desjardins, président du conseil d'administration de Culinar Inc. et président de Place Desjardins Inc.

Outre sa fonction de président de la Fédération pendant 12 ans, M. Bernier a été président du conseil d'administration de la Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et de diverses institutions et sociétés au Mouvement Desjardins.

Il a en outre siégé au sein de nombreux conseils d'aministration, notamment ceux des Investissements Disnat Inc. et de l'Orchestre symphonique de Montréal.

AVIS

Emploi et Immigration Canada, de concert avec la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, tiendra une séance d'information sur l'ARRIÉRÉ DES REVENDICATIONS DU STATUT DE RÉFUGIÉ les jeudi et vendredi 18 et 19 mai à 19h30 à l'Université McGill, Édifice Stuart de la Biologie, Pièce S14, 1205 rue Dr. Penfield.

Une invitation particulière s'adresse à ceux qui revendiquent le statut de réfugié. Un interprète des langues anglaise et espagnole sera disponible à la séance du jeudi 18 mai, et un interprète des langues anglaise et Tamil sera présent le vendredi 19 mai.

CANADA

Commission d'enquête sur l'écrasement d'un avion d'Air Ontario à Dryden (Ontario)

L'honorable Virgil P. Moshansky, juge de la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta, a été chargé, en vertu de la partie I de la Loi sur les enquêtes, de faire enquête et de présenter un rapport sur les circonstances et les causes de l'écrasement de l'avion au Fokker F-28 du vol 363 d'Air Ontario, à Dryden, en Ontario, le 10 mars 1989 et de formuler les recommandations qu'il jugera pertinentes à la sécurité aérienne.

AVIS D'AUDIENCE

LA COMMISSION TIENDRA SA PREMIÈRE AUDIENCE À 10 H, LE 26 MAI 1989, AU SALON DE CONCERT DE L'HÔTEL ROYAL YORK, À TORONTO, dans le but d'arrêter la marche à suivre et de recevoir les demandes des personnes et des organismes intéressés à se faire entendre. Quiconque souhaite participer aux audiences est invité à assister à celle-ci et à y présenter des mémoires. **AU COURS DE CETTE PREMIÈRE AUDIENCE, LA COMMISSION NE RECEVRA NI TÉMOIGNAGE, NI PREUVE.**

La Commission sollicite aussi les observations et les renseignements que peuvent lui fournir toutes les personnes et tous les organismes intéressés à l'égard de toute question qui relève de son mandat. Quiconque souhaite présenter un mémoire ou communiquer des renseignements pertinents à la Commission est prié de faire parvenir un exposé écrit succinct sur la nature des renseignements ou du mémoire qu'il destine à la Commission où à la personne suivante :

Karen D. Logan
Secrétaire de la Commission
Commission d'enquête sur l'écrasement
d'un avion d'air Ontario à Dryden (Ontario)

Case postale 687, succursale Adelaide
Toronto (Ontario)
M5C 2J8
Canada

Offensive mondiale de l'OMS contre le tabagisme

GENÈVE (AFP) — L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a adopté hier un plan d'action pour lutter contre les effets du tabac qui provoquent chaque année 2.5 millions de décès prématurés dans le monde.

Ce plan, adopté à l'unanimité par l'Assemblée mondiale de la santé, réunie actuellement à Genève pour sa 42e session annuelle, vise non seulement à réduire la consommation de tabac dans le monde, en augmentation constante notamment dans les pays du Tiers-Monde, mais également à montrer que le fait de ne pas fumer relève « d'un comportement social sain et normal ».

Ce plan d'action de lutte contre le tabac, engagé pour six ans, vise essentiellement à la promotion des efforts nationaux de chaque pays. L'OMS se fixe d'ailleurs des objectifs relativement modestes puisqu'elle souhaite que la conjugaison de ses efforts et ceux des états aboutisse, d'ici à 1995, à une diminution de plus de 10 % de la consommation de tabac par rapport à 1988 dans 20 % des 166 pays membres.

Elle va déployer ses efforts pour qu'au moins la moitié des pays membres ait élaboré d'ici à 1994 des programmes de prévention de l'usage du tabac axés sur l'information du public, l'éducation et la mise en place d'une législation anti-tabac. L'OMS souhaite que ces mesures législatives comportent notamment la règlementation de la publicité, des limitations de fumer dans les lieux publics et de travail et que la vente aux mineurs soit interdite.

Ce plan prévoit également le lancement de programmes éducatifs destinés aux écoliers expliquant les « aspects positifs d'un mode de vie sain sans tabac ». Ces différentes approches, souligne l'OMS, devront être « intégrées à d'autres programmes de promotion de modes de vie sains, tels que les programmes de prévention de l'abus d'alcool et des drogues ».

N'ÉVEILLEZ PAS LE MONSTRE QUI SOMMEILLE EN VOTRE VOISIN!

Être confortable dans votre maison toute l'année, parfaitement chauffée en hiver et agréablement climatisée en été, c'est bien beau...

Mais êtes-vous prêt à risquer la paix du voisinage pour profiter de tout ce confort?

C'est ce qui pourrait arriver si votre thermopompe n'est pas une thermopompe Carrier.

En effet, plusieurs thermopompes sont tellement bruyantes qu'elles ne sont pas conformes aux normes de bruit édictées par certaines municipalités!

Et prenez garde, car une seule plainte de votre voisin à votre municipalité pourrait vous forcer à entreprendre des modifications fort coûteuses!

C'est pour résoudre ce problème que Carrier a conçu la Weathermaster III, la thermopompe la plus silencieuse sur le marché.

Une thermopompe à faible niveau sonore, fiable, conçue pour vous assurer le maximum de confort dans le meilleur rapport qualité-prix.

Offerte à un prix défiant la concurrence, la thermopompe Carrier réduira considérablement votre coût de chauffage et de climatisation durant toute l'année.

THERMOPOMPES

Carrier®

UNITED TECHNOLOGIES CARRIER CANADA

CARRIER CANADA LIMITÉE, 391, BOUL. STE-CROIX, VILLE ST-LAURENT, P.Q., TÉL.: (514) 981-5888/1 800 361-1113

LE MONDE EN BREF

100,000 personnes aux funérailles du mufti Khaled

BEYROUTH (AFP) — Le Liban a retrouvé hier un semblant d'unité, le temps de réserver des funérailles imposantes au chef spirituel de la communauté sunnite, cheikh Hassan Khaled, défenseur de la coexistence islamo-chrétienne, assassiné la veille dans un attentat la voiture piégée. Près de 100.000 personnes ont pris part aux obsèques du mufti de la République.

Rudy l'incorruptible contre le maire Koch

NEW YORK (AFP) — Rudolph Giuliani, le magistrat qui a fait trembler la mafia, les initiés de Wall Street et les responsables municipaux véreux, a annoncé hier son intention de concourir pour la mairie de New York, à l'automne. L'ancien procureur, surnommé « Rudy l'incorruptible », un républicain de 44 ans, a annoncé d'emblée qu'il lutterait contre le crime et la corruption au sein du gouvernement. Il a même précisé qu'il ferait une campagne dans l'esprit de celle de Fiorello LaGuardia, un républicain qui avait remporté la mairie de New York en 1933, alors que la ville était dominée, comme elle l'est aujourd'hui, par les démocrates. M. Giuliani, s'il remporte les primaires de septembre, devrait, selon les observateurs, se retrouver, lors de l'élection municipale de novembre, face au démocrate Edward Koch, qui brigue un quatrième mandat la mairie de New York et reste très populaire, en dépit de sondages plutôt négatifs.

L'Égypte réintégré

LE CAIRE (AFP) — En recevant cette semaine une invitation officielle à participer au sommet arabe extraordinaire de Casablanca, l'Égypte a retrouvé de fait la place au sein de la Ligue des Etats arabes qu'elle avait perdue en 1979 pour avoir pactisé avec Israël, constatent les observateurs. Ainsi, se trouve définitivement achevée la réintégration de l'Egypte au sein des instances de la communauté arabe, aboutissement logique de la politique menée par le président Moubarak depuis qu'il a succédé, en octobre 1981, au président Anouar el-Sadate, assassiné par des militaires égyptiens, embrigadés par l'organisation extrémiste islamique Al-Jihad, opposée à la paix avec Israël.

Deux politiciens japonais seront inculpés

TOKYO (AFP) — Takao Fujinami et Katsuya Ikeda, deux hommes politiques japonais compromis dans le scandale Recruit et interrogés hier pendant douze heures par la justice, seront inculpés mais laissés en liberté, ont indiqué des sources proches des enquêteurs.

L'interrogatoire des deux hommes politiques devrait reprendre aujourd'hui et ils seront inculpés dans le courant de la semaine sous l'accusation de corruption passive sans être toutefois placés en état arrestation, ont précisé ces sources bien informées. Jusqu' la fin de l'actuelle session de la Diète, en principe le 28 mai, Fujinami et Ikeda sont protégés par l'immunité parlementaire.

É.-U.- Corée du Nord, diplomatie secrète

SÉOUL (AFP) — Pékin a été le théâtre de quatre rencontres secrètes entre diplomates des États-Unis et de Corée du Nord depuis décembre dernier, a-t-on appris hier à Séoul de sources dignes de foi. Ces contacts ont été noués après que le président sud-coréen Roh Tae-Woo ait lancé en juillet 1988 sa politique de rapprochement avec la Corée du Nord et annoncé son soutien à l'amélioration des relations entre Washington et Pyongyang, selon les mêmes sources. La dernière rencontre s'est déroulée au début de cette semaine au moment où le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev entamait sa visite Pékin pour normaliser les relations sino-soviétiques.

L'Unesco se prononcera le 19 juin

PARIS (AFP) — La demande d'admission de la Palestine comme État membre de plein droit de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (Unesco), sera examinée le 19 juin par le Conseil exécutif de l'Organisation. Le Conseil en a décidé ainsi à l'ouverture, hier matin à Paris, de sa session de printemps, qui doit durer jusqu'au 23 juin. Les 51 membres du Conseil ont suivi la recommandation de leur Bureau en modifiant quelque peu le libellé - mais non l'esprit - de la demande d'admission formulée par l'Algérie, l'Egypte, l'Indonésie, la Mauritanie, le Nigéria, le Sénégal et le Nord-Yémen. Ils ont inscrit à leur ordre du jour la « demande d'admission de la Palestine (et non de l'État de Palestine comme précédemment libellé) comme État membre de l'Unesco, conformément au paragraphe 2 de l'article 92 de la Constitution ».

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Une mission de médiation à Panama

L'OEA cherche un compromis entre l'opposition et Noriega

WASHINGTON (AFP) — Les pays membres de l'Organisation des états américains (OEA) sont parvenus à un accord encore informel sur l'envoi au Panama d'une mission de médiation de l'OEA, a-t-on appris hier soir de sources diplomatiques à Washington.

Dans la capitale américaine, les ministres ou vice-ministres des Affaires étrangères des 31 pays membres de l'OEA ont tenu hier une réunion extraordinaire consacrée à la crise au Panama à la suite de l'annulation des élections générales du 7 mai dernier.

L'accord doit être adopté sous forme de résolution lors de cette réunion à laquelle participaient le secrétaire d'État américain James Baker et le chef de la diplomatie panaméenne Jorge Ritte.

Selon les mêmes sources, cet accord prévoit l'envoi de trois ministres des Affaires étrangères au Panama où ils auront quinze jours pour trouver une formule de compromis entre l'opposition et le gouvernement contrôlé par le général Manuel Noriega, chef des forces armées.

La session officielle de l'OEA a été précédée d'une réunion informelle au cours de laquelle l'accord proposé par le Costa Rica a été retenue parmi d'autres projets, dans la mesure où il offre les « meilleures possibilités » de trouver une « solution honorable » la crise panaméenne, a-t-on précisé de mêmes sources.

D'autre part, le régime du général Noriega, qui paraissait au bord du gouffre après l'annulation des élections du 7 mai dernier, a repris l'offensive hier avec des mesures qui ont limité le succès de la grève générale lancée par l'opposition.

L'appel à la grève générale s'est traduit par une semi-paralysie de la capitale.

Mais les entreprises et magasins ont pour la plupart ouvert leurs portes, et les employés du secteur public se sont rendus à leur travail, menacés il est vrai, les uns et les autres, de sévères sanctions de la part du gouvernement qui a déclaré le mouvement « illégal ».

Les transports publics ont, eux aussi, fonctionné presque normalement, bien que peu de passagers les aient emprunté.

Moins de 24 heures avant le début du mouvement, le président Manuel Solis Palma avait purement et simplement interdit la participation à la grève, par décret, pour le secteur public et toute entreprise « de service ou d'utilité publique ».

Le candidat présidentiel de l'Alliance Démocratique d'Opposition Civique (ADOC), M. Guillermo Endara, a estimé pour sa part que le mouvement de grève générale avait été un succès, compte tenu des menaces lancées contre les grévistes par les autorités.

Il n'en a pas moins écarté la prolongation du mouvement, repoussant à « plus tard » l'annonce de nouvelles actions.

Les leaders de l'opposition, qui se sont remis des agressions subies de la part d'éléments paramilitaires lors de la dernière manifestation dans la capitale, ont placé leurs espoirs dans les réactions de la communauté internationale après les dénonciations de fraude électorale contre le régime puis l'annulation d'un scrutin qu'ils estiment avoir largement remporté.

L'attitude de l'OEA, qui est la plus grande organisation politique du continent, devait dans ce contexte donner une importante indication sur l'état d'esprit des gouvernements de la région. En 1979, l'organisation avait réclamé "le remplacement immédiat et définitif" du dictateur nicaraguayen Anastasio Somoza.

A Panama, les autorités se sont efforcées de présenter la situation du pays comme étant dominée par la menace d'une invasion « imminente » de la part des troupes nord-américaines stationnées dans la zone du canal et récemment renforcées par l'envoi de quelque 1,900 soldats supplémentaires.

La presse officielle — seule autorisée à paraître — affirme que le but central de la réunion de Washington est la condamnation par avance de « l'agression des États-Unis ».

La Knesset approuve le plan de paix

JÉRUSALEM (AFP) — Le parlement israélien a approuvé hier « l'initiative de paix » du premier ministre Yitzhak Shamir, prévoyant notamment des élections dans les territoires occupés, en repoussant une motion de censure de l'extrême-droite, a-t-on indiqué de sources parlementaires.

La motion, qui avait été déposée par le mouvement d'extrême-droite Tehyia (opposition, trois députés), a été repoussée par 43 voix contre 15 et 11 abstentions.

Près de la moitié des 40 députés du Likoud, dont M. Shamir est le chef de file, n'ont pas participé au vote pour exprimer leurs critiques contre cette initiative, a-t-on souligné de sources parlementaires.

Parmi les députés qui voté ainsi « avec leurs pieds », selon l'expression de la radio israélienne, figurent notamment MM. Ariel Sharon, ministre du Commerce et de l'Industrie, et Yitzhak Modai, ministre de l'Economie, deux des principaux dirigeants du Likoud qui avaient rejeté la proposition d'élections dans les territoires occupés.

MM. Sharon et Modai accusent M. Shamir de conduire la création d'un État palestinien et de mener une politique trop « laxiste » contre l'Intifada, le soulèvement dans les territoires occupés.

Le premier ministre avait pourtant tenté de convaincre, avant le débat, les députés de la droite de voter contre la motion de censure au cours d'une réunion du groupe parlementaire Likoud. A cette occasion, M. Shamir avait réaffirmé qu'il était hostile à la création d'un État palestinien, toutes négociations avec l'OLP et la « moindre concession territoriale » en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Grève générale au Venezuela pour le non paiement de la dette extérieure

CARACAS (AFP) — Le Venezuela vivra aujourd'hui sa première grève générale depuis plus de 50 ans à l'appel de tous les syndicats du pays qui entendent protester contre la politique « néolibérale » du gouvernement du président Carlos Andres Pérez et réclamer notamment le non paiement de la dette extérieure.

La grève, prévue pour durer 12 heures, sera suivie par 6 des 6,7 millions de travailleurs a indiqué la Confédération des travailleurs (CTV), majoritaire dans le pays, qui en prenant l'initiative du mouvement a rompu sa politique traditionnelle de collaboration avec le parti social-démocrate au pouvoir Action démocratique.

30,000 membres de la CTV organisés en « brigades de contrôe et de vigilance » veilleront ce que le mot d'ordre de grève soit respecté en « dissuadant » notamment les commerçants et les industriels qui seraient tentés d'ouvrir leurs établissements, a indiqué le président du syndicat, M. Juan Jose Delpino.

Les organisations patronales ont dénoncé ces « intimidations et menaces » en jugeant notamment que la formation de « brigades » constitue un précédent « très dangereux pour la démocratie » et demandé la « protection du gouvernement » pour les travailleurs qui voudraient se rendre leur travail.

La perspective de la grève générale, la première depuis 1936 caractère revendicatif (un arrêt de travail civique avait eu lieu en 1958 lors de la chute de la dictature de Marcos Perez Jimenez), a suscité la crainte diffuse parmi la population d'une émeute.

Les syndicats veulent obtenir par la grève la rectification du plan approuvé par le Fonds monétaire international (FMI) et - sous la consigne d'abord le peuple, après la dette - réclament le non paiement de la dette extérieure de $31 milliards.

Arrivé au pouvoir le 2 février dernier, très largement grâce l'appui des syndicalistes, le président Pérez a notamment décrété une dévaluation de 170 % et la libéralisation des prix dans le cadre d'une « désétatisation » générale de l'économie qui a provoqué une hausse du coût de certains produits de première nécessité de plus de 100, voire 200 %.

M. Perez a pris certains mesures compensatoires, dont une hausse générale des salaires de 2,000 bolivars ($50), mais a affirmé plusieurs reprises qu'il n'abandonnerait pas son programme, le seul possible selon lui.

Les caisses de l'État sont vides et le pays est obligé de recourir au financement externe, a-t-il expliqué. Le gouvernement espère obtenir près de 6 milliards d'argent frais du FMI, de la Banque mondiale et des banques commerciales en 1989.

PORTUGAL

Le chef de la « révolution des oeillets » libéré

LISBONNE (AFP) — Le tribunal suprême portugais a ordonné hier la libération immédiate du lieutenant-colonel Otelo Saraiva de Carvalho, le chef militaire de la « révolution des oeillets » de 1974, qui purgeait depuis cinq ans une peine de 15 ans de prison.

Le tribunal a également décidé la mise en liberté de 28 autres personnes condamnées en même temps qu'Otelo de Carvalho en mai 1987 pour appartenance au mouvement d'extrême-gauche « Forces populaires 25 avril » (FP-25).

Le tribunal estime que les détenus ont largement dépassé le maximum de trois ans de détention préventive prévu par la loi portugaise. Or ils étaient toujours considérés comme étant en détention préventive, en attendant que le tribunal constitutionnel se prononce sur l'appel qu'ils avaient interjeté.

Otelo de Carvalho, 52 ans, avait été reconnu coupable d'être l'un des fondateurs des FP-25. Ce mouvement avait commis au début des années 1980 plusieurs attentats à la bombe et assassinats.

Les FP-25 ont été rendues responsables depuis leur création en 1980 d'environ 80 attentats et hold-ups qui avaient fait 12 morts.

Arrêté en juin 1984, le lieutenant-colonel de Carvalho a toujours nié tout lien avec les FP-25, tout en reconnaissant durant son procès, qui s'est déroulé en 1987 et a duré près d'un an, être l'auteur d'un « projet global » visant la prise du pouvoir par les « travailleurs ».

PHOTO AP

Otelo de Carvahlo en 1975 au moment où le Portugal vivait sa démocratisation.

Huit des membres des FP-25 encore emprisonnés avaient entamé, voici 23 jours, une grève de la faim pour réclamer leur libération. Trois d'entre eux ont été hospitalisés mardi en raison de leur affaiblissement.

Seuls deux membres des FP-25 condamnés ne seront pas libérés, car ils n'ont pas encore effectué trois ans de détention préventive, a ajouté le porte-parole.

L'armée est restée loyale au président éthiopien

Trois généraux tués lors de la tentative de coup d'État

ADDIS ABEBA (AFP) — Les forces armées éthiopiennes sont restées loyales dans l'ensemble du pays, lors du coup d'État manqué de mardi, au président Mengistu Haile Mariam, qui a interrompu sa visite officielle en RDA pour rentrer en Ethiopie, a affirmé le gouvernement éthiopien hier à Addis Abeba.

Des messages de soutien se félicitant de l'échec de la tentative de coup d'État arrivaient des forces armées « dans diverses parties du pays », a ajouté le gouvernement à la radio nationale.

La tentative de coup d'État avait été lancée quelques heures après le départ pour Berlin-Est du président éthiopien, accompagné de son ministre des Affaires étrangères, M. Berhanu Bayih, et du vice-premier ministre, M. Tesfaye Dinka.

Le président Mengistu, qui s'est entretenu hier à Berlin-Est avec le chef de l'État est-allemand, M. Erich Honecker, devait à l'origine rester en RDA jusqu'à vendredi. Il a cependant pris l'avion hier après-midi à l'aéroport de Berlin-Schoenefeld.

De leur côté, les rescapés de la tentative de coup d'État ont affirmé à la radio qu'ils avaient pris le contrôle d'Asmara, capitale de l'Erythrée, une province où sévit la rébellion des séparatistes du Front populaire pour la Libération de l'Erythrée (FPLE).

(À Londres, des représentants du FPLE ont, pour leur part, affirmé que le coup d'État n'avait pas échoué et que les officiers rebelles étaient maîtres d'Asmara. Dans un communiqué, le FPLE affirme « soutenir totalement le mouvement armé » visant à renverser le président Mengistu. « Le gros de l'armée est derrière les forces favorables au changement et ceux qui résistent ces efforts sont une minorité qui soutient le régime de Mengistu », ajoute le FPLE).

De Londres également, la BBC avait signalé des affrontements dans la capitale mais le calme semblait régner dans les rues hier après-midi. Des chars et des véhicules blindés se sont déplacés juste en dehors du centre de la ville, pendant que des soldats tenaient les principaux carrefours.

Par ailleurs, selon des informations recueillies à Addis Abeba, le général Kumilatchew Dejene, commandant de la seconde armée basée en Erythrée, a été tué par les forcés gouvernementales hier à l'aube, portant trois le nombre des généraux tués lors de cette tentative de coup d'État.

Hier matin, le conseil d'État éthiopien avait annoncé que le général Amha Desta, commandant en chef de l'aviation, et le général Merid Negussie, ancien chef d'état major, avaient été tués alors qu'ils tentaient de résister à leur arrestation.

Ces hommes avaient servi dans les forces gouvernementales en Erythrée, alors que le général Merid commandait l'armée éthiopienne dans cette province.

Les autres responsables de la tentative de coup d'État émettaient régulièrement des messages radio depuis Asmara, qu'ils affirment contrôler.

Ces hommes semblaient s'être emparés de la station de radio gouvernementale et avoir pris le contrôle d'endroits stratégiques.

Il est probable, selon les observateurs, que le gouvernement continue à négocier avec les responsables du coup d'État pour qu'ils déposent leurs armes.

Le mécontentement régne au sein de l'armée hostile à la poursuite de la guerre civile en Erythrée et dans la province voisine du Tigré où les rebelles du Front populaire de libération du Tigré (FPLT) sont également en lutte contre les forces gouvernementales. Les généraux seraient notamment mécontents du coût élevé de la guerre en vies humaines et en matériel dans un pays fort pauvre.

Le conseil d'État a accusé les généraux de projeter d'instaurer une junte militaire dans le but de « renverser le processus constitutionnel difficilement établi au cours des années ».

Selon ce conseil, quelques généraux se sont rendus d'eux-mêmes aux forces armées qui ont écrasé la tentative de coup d'État.

La RFA condamne à perpétuité un terroriste libanais

FRANCFORT (AFP) — La justice ouest-allemande a condamné mercredi à la réclusion à perpétuité le ressortissant libanais Mohammed Hamadé, inculpé dans le détournement d'un avion de la TWA sur Beyrouth en 1985 et du meurtre d'un passager américain.

Le verdict a été annoncé par Heiner Mueckenberger, le président du tribunal pour mineurs, à l'issue de 11 mois de procès dans un tribunal de haute sécurité de Francfort.

M. Mueckenberger a déclaré que le jeune chiite libanais avait été reconnu coupable de « l'ensemble des accusations qui avaient été portées contre lui », à savoir sa participation au détournement d'un avion de ligne américain sur Beyrouth en juin 1985, au meurtre d'un militaire américain ainsi qu'à l'importation illégale d'explosifs en RFA.

Ce jugement est intervenu alors que deux Allemands de l'Ouest ont disparu mardi au Liban-Sud, apparemment enlevés dans le but de faire pression sur le tribunal.

Hamadé, arrêté le 13 janvier 1987 à Francfort, avait reconnu avoir participé au détournement sur Beyrouth d'un Boeing de la TWA parti d'Athènes le 14 juin 1985, mais avait nié avoir participé au meurtre pendant ce détournement du nageur de combat de l'US Navy, Robert Stethem.

Hamadé avait été arrêté à l'aéroport de Francfort, à son arrivée de Beyrouth, alors qu'il avait dans ses bagages neuf litres d'un puissant explosif liquide.

En le condamnant à la prison à vie, le tribunal a suivi les réquisitions du ministère public, alors que la défense avait plaidé les circonstances atténuantes pour le détournement et l'importation d'explosifs, en contestant la compétence du tribunal pour le meurtre.

La défense avait plaidé notamment la minorité pénale (moins de 21 ans) du prévenu au moment des faits, argument que le tribunal n'a pas retenu. Selon ses papiers officiels, Hamadé avait plus de 21 ans au moment des faits.

Hamadé est selon l'accusation un militant du groupe chiite libanais pro-iranien Hezbollah, ce qu'il a démenti.

Sport et confort: une nouvelle référence européenne

Jacques Rainville du *Journal de Québec* définit sans difficulté la Peugeot 405 : " Sa suspension bien calibrée, qui combine douceur de roulement et stabilité, même à haute vitesse, procure une tenue de route saine et prévisible."

Dans l'univers automobile, ce n'est pas l'image qui vaut mille mots, c'est l'essai. Une simple promenade au volant d'une Peugeot 405 apporte une satisfaction si intense qu'aucune autre berline sport européenne ne souffre plus la comparaison.

La bonne gestion du stress

L'adrénaline est absente de cette luxueuse grande routière. On y est vraiment isolé, tant dans le corps que dans l'esprit, de tout inconfort, de toute tension entraînant la fatigue mentale et physique.

L'empattement le plus long

La toute nouvelle Peugeot 405 possède ce qu'on pourrait appeler un empattement allongé – 266,9 cm (105,1 po) – le plus long de sa catégorie.

Il est à peine un dixième de pouce plus court que l'empattement de la Saab 9000, une voiture qui paraît pourtant beaucoup plus grande. Il est plus long que celui de la Mercedes 190E, voiture plus coûteuse.

À quoi cela rime-t-il pour le conducteur et les passagers de la Peugeot 405? Une stabilité à haute vitesse et, selon Denis Duquet du journal *La Presse* : " Beaucoup de potentiel, aussi bien au chapitre du confort que de l'agrément de conduite."

Des amortisseurs qui préviennent les coups

Conçus et brevetés par Peugeot, ils sont exclusifs à Peugeot. Ces amortisseurs à 8 soupapes excluent toute commande de la part du conducteur. Ils réagissent automatiquement à l'état de la route, à la vitesse, au chargement de la voiture et à votre façon de conduire.

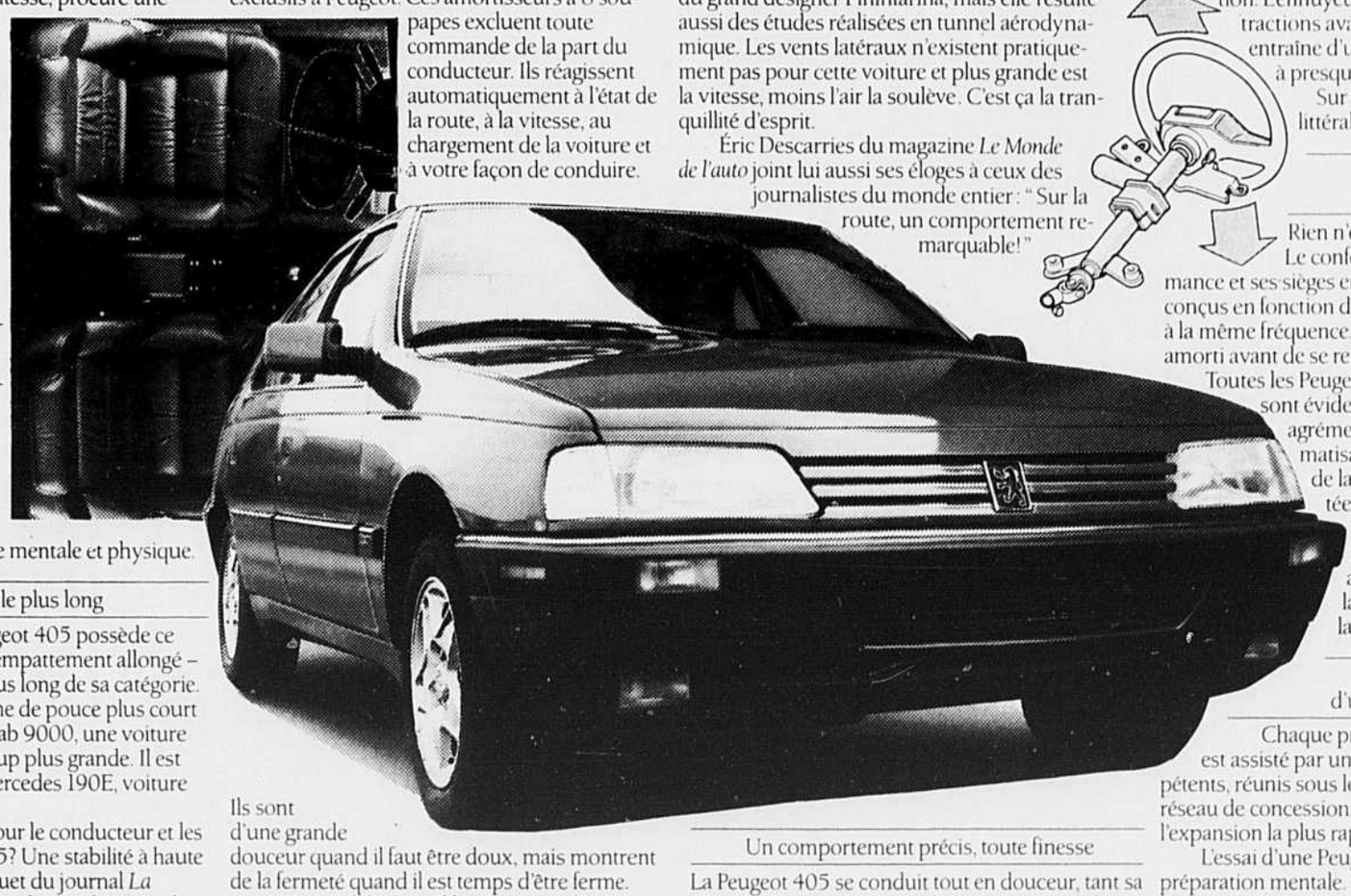

Ils sont d'une grande douceur quand il faut être doux, mais montrent de la fermeté quand il est temps d'être ferme.

" Un modèle d'équilibre," écrit également Denis Duquet de *La Presse*.

Aérodynamique égale confort

La forme de la Peugeot 405 est une création du grand designer Pininfarina, mais elle résulte aussi des études réalisées en tunnel aérodynamique. Les vents latéraux n'existent pratiquement pas pour cette voiture et plus grande est la vitesse, moins l'air la soulève. C'est ça la tranquillité d'esprit.

Éric Descarries du magazine *Le Monde de l'auto* joint lui aussi ses éloges à ceux des journalistes du monde entier : " Sur la route, un comportement remarquable! "

Un comportement précis, toute finesse

La Peugeot 405 se conduit tout en douceur, tant sa direction est précise. Au volant, jamais de correction intempestive. On a l'impression que la voiture prend instinctivement la direction de votre regard.

La voiture suit la trajectoire que vous avez choisie, en virage comme en pleine accélération. L'ennuyeux couple directionnel des tractions avant courantes, qui vous entraîne d'un côté ou de l'autre, est réduit à presque rien dans la Peugeot 405.

Sur la route, la Peugeot 405 obéit littéralement au doigt et à l'œil.

Des sièges remarquables entre autres agréments

Rien n'est plus français que la Peugeot. Le confort ne cède rien à la performance et ses sièges en sont la preuve. Ils ont été conçus en fonction de la suspension et y réagissent à la même fréquence. Si un choc leur parvient, il est amorti avant de se rendre à vous.

Toutes les Peugeot 405 importées au Canada sont évidemment dotées de tous les agréments appropriés à sa classe. Climatisation à régulation automatique de la température. Direction assistée. Volant inclinable. Verrouillage centralisé. Chaîne stéréo AM-FM avec lecteur de cassettes et antivol. Et tout cela même dans la moins coûteuse des Peugeot, la 405 DL à 22 590 $.

Le confort suprême d'un bon investissement

Chaque propriétaire d'une Peugeot 405 est assisté par une équipe de spécialistes compétents, réunis sous le signe de l'excellence. Ce réseau de concessionnaires est celui qui connaît l'expansion la plus rapide au Canada.

L'essai d'une Peugeot 405 exige une bonne préparation mentale. Mais gardez votre sang froid : voici, pour vous, la nouvelle référence européenne en fait de confort.

PEUGEOT 405

La nouvelle référence européenne

Trois versions de la Peugeot 405 sont offertes, à partir de 22 590 $. Le prix et les caractéristiques de toute voiture peuvent changer sans préavis jusqu'à la date de livraison. Le prix annoncé n'inclut pas celui des accessoires en option posés chez le concessionnaire, les frais de transport et le coût de la préparation à la livraison. Votre spécialiste Peugeot peut vendre toute voiture à un prix inférieur. Garanties: Groupe motopropulseur, 5 ans ou 80 000 km. Ensemble de la voiture, 3 ans ou 60 000 km. Perforations attribuables à la rouille, 5 ans, sans limite de kilométrage. Informez-vous de notre programme européen de livraison. La Peugeot 405 est importée, vendue et entretenue par Autoliv Distribution Inc., représentant de Peugeot au Canada, et les spécialistes affiliés Peugeot.

Peugeot Centre - Est
4747, rue Jean-Talon E.
St-Léonard
(514) 729-9494

Peugeot Centre - Ouest
4985, rue Buchan
Montréal
(514) 733-6151

Peugeot de Laval
Auto Grand Tourisme Inc.
1740, boul. Labelle
Chomedey, Laval (514) 681-3380/331-6554

Peugeot Rive-Sud
Auto Flash Stefan Inc.
5410, Grande-Allée
St-Hubert (514) 676-1883

Les Automobiles G. Bilodeau Inc.
2427, chemin Dunham
Cowansville
(514) 263-8693

Valois & Frères Auto Inc.
125, boul. Lemire Ouest
Drummondville
(819) 478-8148

Pour obtenir la liste des autres concessionnaires Peugeot à travers le Canada, composez le 676-8900 à Toronto ou le 1-800-668-8888

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, No.: 540-32-002002-887. NICOLE CHARBONNEAU, demanderesse, -vs- JEAN LOUIS BÉRUBÉ, défendeur. Le 30 mai 1989, à 11h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 25 Croissant D'Avaugourt, en la cité Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Chevrolet Corsica 1988 gris 4 portes, no licence JAV 628, no série 1G1LT51-WOJY245784. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANCOIS BERTRAND, huissier, DE L'ÉTUDE BOISVERT POULIOT & ASSOCIÉS. Tél.: 328-1122. Laval, le 16 mai 1989.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-030431-88-1. B.C.I.C., — VS — PIERRE HEBERT. Le 30 mai 1989 à 12h00. Au: 10826, Cobourg, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de PIERRE HEBERT saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mercury Lynx 1985, 4 cylindres couleur bleu no. de série: 1MEBP5449FW624799. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 15ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-003120-89-1. ECLAIRAGE CALAIS INC., — VS — 2437-5057 QUÉBEC INC. Le 30 mai 1989 à 11h00. Au: 6175 Taschereau, Greenfield Park, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de 2437-5057 QUÉBEC INC. saisis en cette cause, consistant en: lot d'abats-jours assortis, lot de lampe halogène, lot de lampes assortis, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 15ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-010963-88-0. EIDINGER & ASSOC., — VS — ALEXANDRE ST-VILMAR. Le 30 mai 1989 à 12h00. Au: 3421 Bélanger, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ALEXANDRE ST-VILMAR, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo IBM, 1 armoire en mélamine blanche, 1 divan trois pièces, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 15ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Joliette, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 705-02-000280-89-1. SOUS-MIN. DU REVENU DU QUÉBEC, — VS — CARROSSERIES GERVAIS DESROSIERS INC. Le 30 mai 1989 à 10h00. Au: 1423 Ch. Gascon, Mascouche, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de CARROSSERIES GERVAIS DESROSIERS INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile AMC Spirit 1980, 1 automobile Chevrolet Chevette 1982, 1 bateau Prince Craft, etc... Conditions: AR-GENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Mont-réal, ce 15ième jour de mai 1989. Vil-leneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 540-32-001001-88-0. LUCILLE B. LETOURNEAU ET AL. — VS — CONSTRUCTION CONCORDE INC. Le 30 mai 1989 à 11h00. Au: 327 St-Elzear Est, Vimont, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de CONSTRUCTION CONCORDE INC. saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux secrétaire mélamine pale et accs., 1 ordinateur 3 mcx et acc., 1 photocopieuse Canon et acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 16ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-004176-89-2. DENISE ARCHAMBAULT, — VS — JEAN QUEVILLON. Le 30 mai 1989 à 12h00. Au: 443, Ch. Des Patriotes, St-Mathias, district de Saint-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de JEAN QUEVILLON saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon comprenant divan, causeuse, 2 fauteuils cuir couleur noire. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 15ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-012580-89-5. GESTION DARBERT INC., — VS — EDITION L.D. INC. Le 29 mai 1989 à 10h00. Au: 1011 Richer, Prévost, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de EDITION L.D. INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Volks Jetta Turbo diesel. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 15ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-005270-86-1. URA GREENBAUM, — VS — ROBERT W. BLONDIN ET AL. Le 30 mai 1989 à 10h00. Au: 512, Prince Albert, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de URA GREENBAUM saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo, 1 TV couleur, 1 integrate de marque Cronon, 1 tuner, 1 lecteur de compact disque, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 15ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-040849-88-2. BANQUE CANADIENNE IMP. COMMERCE, — VS — ROBERT FORGET. Le 30 mai 1989 à 13h00. Au: 141, Barr, Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ROBERT FORGET saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Mazda 1988. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 15ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-036879-885. DOSSIER BR0151. COMITÉ PARITAIRE DE L'ENTRETIEN D'ÉDIFICES PUBL., partie demanderesse, — vs — SERVICE D'ENTRETIEN WALLMASTER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 mai 1989 à 10h00 au: 5082, Notre-Dame Ouest, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de SERVICE D'ENTRETIEN WALLMASTER LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 pupitre exécutif et une credence arborite, 1 fauteuil pivotant, 1 radio cassette, 1 voiture de marque Lincoln Continental Town car, immatriculé DFA523 de couleur gris et accs et autres biens. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: REJEAN CHAILLE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 15 mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, No: 500-27-013238-870. MARIE-PAULE LEVERT, partie demanderesse, — vs — KARADANAYAN TAHOUHI MANOUKIAN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 mai 1989 à 10h30 au: 4672, Anderson, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de TAKOUHI MANOUKIAN KARADANAYAN saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Oldsmobile Delta 88 de couleur bleu, immatriculé KYC327 et accs, 1 mobilier de salle à manger et accs et autres biens. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: RICHARD VILLENEUVE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 15 mai 1989.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC (Chambre Civile), No.: 500-02-028479-882. CAISSE POPULAIRE LAVAL-DES-RAPIDES, demanderesse, -vs- RENÉ DE MONTGAILLARD, défendeur. Le 31 mai 1989, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no. 77, boul. Samson, en la cité Ste-Dorothée, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Ameublement et appareils ménagers et système de son et accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier, 491-7575. PHILIPPE ET ASSOCIÉS HUISSIERS, 165, rue Du Moulin, St-Eustache, J7R 2P5. St-Eustache, le 12 mai 1989.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 2-2011-88. VILLE SAINT-LAURENT, — VS — ELI CHASON. Le 30 mai 1989 à 10h00. Au: 5777 Westluke, Cote St-Luc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ELI CHASON saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Magnasonic, 1 four micro-ondes Toshiba, 1 piano en bois rustique, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 15ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 2-2009-88. VILLE SAINT-LAURENT, — VS — ELI CHASON. Le 30 mai 1989 à 10h00. Au: 5777 Westluke, Cote St-Luc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ELI CHASON saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Magnasonic, 1 four micro-ondes Toshiba, 1 piano en bois rustique, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 15ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL-NORD, COUR PROVINCIALE, No: 510-32-000259-896. DOSSIER P5. 2547-3137 QUÉBEC INC., partie demanderesse, — vs — PAULINE BRIÈRE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 mai 1989 à 13h30 au: 381, Louis Fortier, Ville LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de PAULINE BRIÈRE saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble laveuse sécheuse Hotpoint et accs, 1 chaine stéréo Lloyd's et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: MICHEL DI FIORE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 15 mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, No: 500-27-013457-819. GREFFE DE LA PAIX, partie demanderesse, — vs — DARSHAN GHANKAS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1989 à 10h30 au: 13141, Sunburry, Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de GHANKAS DARSHAN saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo vhs, 1 chaine stéréophonique Fisher et acc., 1 télécouleur Électrohome et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: FRANÇOIS TAILLEFER, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 15 mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, No: 500-27-010663-880. DION MONIQUE, partie demanderesse, — vs — LEONNE EMILIO, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1989 à 10h00 au: 346, Berwick, Beaconsfield, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de LEONNE EMILIO saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20" Hitachi, 1 système de son Marantz et accs, 1 lecteur vidéo Hitachi, 1 machine à écrire Brother et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: DENIS ST-LOUIS, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 15 mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, No: 500-27-001008-887. MARC FILTEAU, partie demanderesse, — vs — NETTOYEUR SPLENDIDE 1984 LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1989 à 13h30 au: 4726, Alexandre, Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de NETTOYEUR SPLENDIDE (1984) LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Sweda, 1 laveuse et sécheuse, 1 mini-laveuse et mini-sécheuse et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: FRANÇOIS TAILLEFER, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 15 mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, No: 500-27-000476-878. MONIQUE DION, partie demanderesse, — vs — EDWARD GEORGES, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 mai 1989 à 11h30 au: 5614, l'Esplanade, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de EDWARD GEORGES saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo RCA, 1 Jerrold 400, 1 télécouleur 26" Zenith, 1 télécouleur 26" RCA, 1 divan fleuri et acc et autres biens. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: REJEAN CHAILLE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 15 mai 1989.

Province de Québec, District de TROIS-RIVIÈRES, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, No.: 400-02-000275-899. BANQUE ROYALE DU CANADA, demanderesse, -vs- SPORT DENIS CHAMPAGNE INC., défenderesse. Le 30 mai 1989, à 11h00 de l'avant-midi, au lieu d'entreposage du gardien, au 3445 Industriel, en la cité Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 fax de marque Rico modèle fax 20 série 70702281, 1 comptoir Dyna Pro, 1 table de travail, 1 machine MTP à transfert chauffante. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE CERTIFIÉ ou LES DEUX. JACQUES DAOUST, huissier, DE L'ÉTUDE BOISVERT POULIOT & ASSOCIÉS. Tél.: 328-1122. Laval, le 16 mai 1989.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-011894-88-3. DJALISBAR INVESTMENTS INC., — VS — FERNAND DUFOUR. Le 20 mai 1989 à 11h00. Au: 3555, Isabelle, suite 105, Brossard, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de HYDRO ENERGIE LTÉE saisis en cette cause, consis-tant en: 1 action de Hydro-Energie GD Ltée no de certificat no. 2 daté du 15 juin 1982, 1250 actions ordinaires de Hydro-Energie GD Ltée no. de certificat no 6 daté du 17 mars 1988 Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 15ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-031001-88-5. G. LEBEAU LTÉE, — VS — ANDRÉ CHAMPAGNE. Le 30 mai 1989 à 10h00. Au: 245 9e avenue Deux-Montagnes, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ANDRÉ CHAMPAGNE saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo vhs Mitsubishi, 1 système de son 6 morceaux, 1 télévision couleur Electrohome, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 15ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 3-2022-88. VILLE SAINT-LAURENT, — VS — ELI CHASON. Le 30 mai 1989 à 10h00. Au: 5777 Westluke, Cote St-Luc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ELI CHASON saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Magnasonic, 1 four micro-ondes Toshiba, 1 piano en bois rustique, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 15ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, No: 500-27-001562-89-6. BANQUE CANADIENNE IMPERIALE COMM, — VS — RICHARD MARQUIS. Le 31 mai 1989 à 10h00. Au: 1470, Beaumont, app. 1, Longueuil district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de RICHARD MARQUIS saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Pontiac Firebird 1987. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 15ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-033025-88-8. HERZING INSTITUTES OF MTL INC., — VS — SHERMAN CHRISTOPHER. Le 30 mai 1989 à 11h00. Au: 7775, Traham, app. 101A, Brossard, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de SHERMAN CHRISTOPHER saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur, 1 vidéo vhs Phillips, 1 table de boite noir, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 15ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-021695-88-2. BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMP., — VS — FRANÇOIS NADON. Le 31 mai 1989 à 10h00. Au: 4417 Boul. Ste-Rose, Fabreville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de FRANÇOIS NADON saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Hyundai Stellar 1986 gris charcoal. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 15ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-000952-87-4. 143373 CANADA INC., — VS — ASSURANCES LACELLE & ASSOCIÉS INC. Le 30 mai 1989 à 12h00. Au: 1982 Boul. Des Laurentides, Vimont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ASSURANCES LACELLE & ASSOCIÉS INC. saisis en cette cause, consistant en: équipement de bureau, 1 téléphone T.I.É. & acc., 1 paymaster et acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 15ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-001350-840. LIONEL'S FURS LTD, partie demanderesse, — vs — JENNY FUR MFG CO. LTD., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1989 à 10h00 au: 8655, Pascal Gagnon, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de JENNY FUR MFG. CO. LTD. saisis en cette cause, consistant en: plusieurs manteaux de fourrures et de cuir assortis et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: REJEAN CHAILLE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 15 mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, No: 500-27-003476-878. MONIQUE DION, partie demanderesse, — vs — EDWARD GEORGES, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 mai 1989 à 11h30 au: 5614, l'Esplanade, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de EDWARD GEORGES saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo RCA, 1 Jerrold 400, 1 télécouleur 26" Zenith, 1 télécouleur 26" RCA, 1 divan fleuri et acc et autres biens. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: REJEAN CHAILLE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 15 mai 1989.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-024476-88-4. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, — VS — BUONOCORE, ALDO. Le 30 mai 1989 à 11h00. Au: 9230, 16ième avenue, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de BUONOCORE ALDO saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Ford Van 1983, 6 cylindres couleur gris no. de série: 1FTDE14Y1-DHA57677. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 15ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-32-006905-88-1. LEPARI NANCY, — VS — LEBLANC YVON. Le 30 mai 1989 à 13h30. Au: 4614 Boyer, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de LEBLANC YVON saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil montage Jente, 1 coffre à outils, 1 compresseur de marque Intermatic, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 15ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-003147-89-4. DR. PENFIELD GENERAL PARTNERS, — VS — SANDRA WEINSTEIN. Le 30 mai 1989 à 13h00. Au: 2121 Tupper, app. 211, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de SANDRA WEINSTEIN saisis en cette cause, consistant en: système de son Pionner & acc., répondeur téléphonique & accs., 1 vidéo cassette, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 16ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 500-99-183024-531. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — DAVIS CECIL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 mai 1989 à 11h00 au: 1869, Albert Duquesne #6, Chomedey Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de CECIL DAVIS saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Chevrolet Citation de couleur bourgogne, immatriculé KXM859 et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: RICHARD VILLENEUVE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 15 mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MINICIPALE, No: 472-17-5524 - 480203161. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — IMPELLEZZERE ANGELO, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1989 à 11h00 au: 857, Radisson, Ville LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ANGELO IMPELLEZZERE saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes, 1 chaine stéréo Lloyd's et accs, 1 télécouleur Hitachi, 1 bicyclette à exercise, 1 dactylo et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: MICHEL DI FIORE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 15 mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, No: 500-27-004966-885 - 500-27-004949-881. MONIQUE DION, partie demanderesse, — vs — TONINO DI CORPO, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 mai 1989 à 11h00 au: 36, Provost, Longueuil, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de TONINO DI CORPO saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac 6000 LE, immatriculé NHV574 de couleur rouge vin et accs, 1 divan et causeuse bleu et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: ROCK BEAUDIN, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 15 mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, No: 500-27-032460-870. VUJADIN VUJACIC & AL., partie demanderesse, — vs — PETER EVANGELATOS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 mai 1989 à 11h00 au: 283, Laurier Ouest #8, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de PETER EVANGELATOS saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon beige 1 place et 3 places, 1 télécouleur 26", 1 vidéo vhs Fisher, 1 vidéo vhs Mitsubishi et accs et autres biens. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: REJEAN CHAILLE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 15 mai 1989.

QC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR PROVINCIALE, No: 200-27-004697-883. LEONARD POIRIER, partie demanderesse, — vs — VEGIARD ROBERT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 mai 1989 à 10h00 au: 2453, Cantin, Longueuil, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ROBERT VEGIARD saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Honda Accord Exi de couleur blanche, immatriculé JZP098 et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE-VISÉ. RENSEIGNEMENTS: ROCK BEAUDIN, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 15 mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, No: 500-27-016881-882. MONIQUE DION, partie demanderesse, — vs — McÉVOY JOHN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1989 à 10h45 au: 1305, Duff #2, Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de Mc EVOY JOHN saisis en cette cause, consistant en: 1 chaine stéréophonique Fisher et accs, 1 vidéo JVC vhs, 1 télécouleur Electrohome et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: FRANÇOIS TAILLEFER, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 15 mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MINICIPALE, No: 624-21-5. DOSSIER 68057250. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — DI GUINZIO MARIO, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1989 à 10h00 au: 7109, De Normanville, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de MARIO DIGUINZIO saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 26" Sears, 1 vidéo vhs Sears, 1 set de salle à dîner blanc avec 6 chaises et vaisselier, 1 dactylo et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: REJEAN CHAILLE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 15 mai 1989.

QC, DISTRICT DE BEDFORD, COUR MUNICIPALE, No: 460-99-26766. VILLE DE GRANBY, partie demanderesse, — vs — SANTACROCE NICOLA, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 mai 1989 à 10h00 au: 5180, Portal, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de NICOLA SANTACROCE saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Sony, 1 vidéo cassette Toshiba, 1 système de son Technics et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE-VISÉ. RENSEIGNEMENTS: MICHEL DUPRE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 15 mai 1989.

QC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR MUNICIPALE, No: 880-02-0133. VILLE DE BOISBRIAND, partie demanderesse, — vs — THOMAS, GERBERT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 mai 1989 à 11h30 au: 65, Grande Cote, Boisbriand, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de THOMAS GERBERT saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chevrolet Celebrity 1984 de couleur gris, immatriculé KYB606 et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: JACQUES PLANTE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 15 mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, No: 500-27-011064-872. LEVERT MARIE-PAULE, partie demanderesse, — vs — DILLON ANTON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1989 à 11h00 au: 12110 Pierrefonds #117, Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de DILLON ANTON saisis en cette cause, consistant en: 1 radio am-fm Fisher, 1 vidéo vhs RCA, 1 télécouleur super tube, 1 système de son marque JVC et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE-VISÉ. RENSEIGNEMENTS: FRANÇOIS TAILLEFER, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 15 mai 1989.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-020272-88-1. BANQUE NATIONALE DU CANADA, — VS — FABIEN GERMAIN J. Le 29 mai 1989 à 10h30. Au: 41, St-Jacques, suite 200, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de FABIEN GERMAIN J. saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de bijoux assortis, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 15ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 466-43-5642 - 470703575. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — GAUTHIER ODETTE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 mai 1989 à 10h30 au: 7621, 47ème Avenue, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ODETTE GAUTHIER saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 26" Zenith, 1 magnétoscope vhs, 1 enregistreuse Ampex, 1 chaine stéréo JVC et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE-VISÉ. RENSEIGNEMENTS: JACQUES PLANTE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 15 mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 873-37-2813. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — BELANGER RONALD, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1989 à 12h00 au: 55, Beaurepaire, Beaconsfield, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de RONALD BELANGER saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur console 26", 1 lecteur vidéo Sears, 2 vélos tout terrain et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: DENIS ST-LOUIS, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 15 mai 1989.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-001562-89-6. BANQUE CANADIENNE IMPERIALE COMM, — VS — RICHARD MARQUIS. Le 31 mai 1989 à 10h00. Au: 1470, Beaumont, app. 1, Longueuil district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de RICHARD MARQUIS saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Pontiac Firebird 1987. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 15ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-033025-88-8. HERZING INSTITUTES OF MTL INC., — VS — SHERMAN CHRISTOPHER. Le 30 mai 1989 à 11h00. Au: 7775, Traham, app. 101A, Brossard, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de SHERMAN CHRISTOPHER saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur, 1 vidéo vhs Phillips, 1 table de boite noir, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 15ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-021695-88-2. BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMP., — VS — FRANÇOIS NADON. Le 31 mai 1989 à 10h00. Au: 4417 Boul. Ste-Rose, Fabreville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de FRAN

Les infirmières de Sainte-Justine rentrent au travail

Renée Rowan

LES 950 infirmières de l'hôpital Sainte-Justine, en grève illégale de 24 heures, sont retournées au travail hier soir, à 23h30, tel que prévu. Elles sont toutefois plus décidées que jamais à poursuivre leur lutte pour obtenir que leur travail soit reconnu et qu'elles puissent assurer une meilleure qualité de soins.

Réunies en assemblée générale hier après-midi, les infirmières de Sainte-Justine, dont le syndicat est affilié à la Fédération des affaires sociales (FAS-CSN) ont donné le mandat à leur conseil d'intensifier les moyens de pression et de rechercher, à l'intérieur de l'hôpital (personnel syndiqué et non syndiqué) et auprès des parents des enfants hospitalisés, les appuis les plus larges possible.

Le syndicat n'a pas voulu, hier, dévoiler les moyens de pression envisagés, mais en conférence de presse, mardi, la présidente du syndicat, Mme Suzanne Perreault avait déclaré que le plan d'action « pourrait bien aller jusqu'à la grève générale ».

Pour l'instant, les infirmières maintiennent leur refus de faire du temps supplémentaires tout en n'écartant pas la possibilité de se joindre au mouvement de retrait des disponibilités qu'enclencheront les 40,000 membres de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) et qui débutera dimanche prochain, 21 mai, dans neuf centres hospitaliers du Québec.

« Cela fait partie des moyens de pression envisagés. On étudie pour l'instant lequel ou lesquels seront les plus appropriés », note la porte-parole du syndicat des infirmières de Sainte-Justine.

La journée de grève, hier, à l'hôpital s'est déroulée sans incident grave à déplorer. « Cela a été désagréable pour tout le monde, c'est évident, mais il n'y a eu aucun geste d'agressivité ou d'hostilité », note au cours d'un entretien téléphonique Mme Louise Nadeau, directrice générale adjointe.

Les services essentiels ont été assurés, y compris les urgences médicales et chirurgicales. Le personnel correspondait à celui en poste les fins de semaine. Toutefois, malgré ce qui avait été convenu avec le Conseil des services essentiels, les cadres des soins infirmiers ne sont entrés en poste qu'à 8h30 hier matin, ce qui a obligé le syndicat à faire appel à plus d'infirmières que prévu.

« À chaque fois que l'on a connu des difficultés, le syndicat a presque en tout temps acquiescé à nos demandes », note pour sa part Mme Nadeau.

Le syndicat des infirmières de Sainte-Justine faisait connaître à l'employeur, dès mardi, son intention de poursuivre la négociation par le biais de la médiation. Dans un communiqué émis hier, le syndicat notait que la direction n'avait pas encore donné suite à sa demande.

« L'employeur n'a reçu aucune demande officielle en ce sens », a précisé de son côté Mme Nadeau, ajoutant que « les négociations pourraient reprendre dès qu'il y aura eu contact avec le syndicat(...) nous sommes prêts n'importe quand ».

En fin d'après-midi, hier, il n'y avait eu aucune poursuite judiciaire intentée contre le syndicat, son conseil ou ses membres qui ont choisi de défier l'interdiction du Conseil des services essentiels et de faire la grève. Le Conseil a aussi interdit l'utilisation de tout autre moyen de pression.

Les infirmières de Sainte-Justine veulent que leur employeur règle dès maintnant, et non dans six ou huit mois, leur surcharge de travail. Elles ont avancé en médiation la semaine dernière des pistes de solutions concrètes que l'employeur a rejetées. Ces solutions auraient pour but de consolider l'équipe soignante en ajoutant dix postes de préposées aux bénéficiaires, six postes de réceptionnistes et de faire passer de 11 à 15 le nombre d'actes que la Loi permet de déléguer aux infirmières auxiliaires.

La levée de fonds du diocèse de Montréal dépasse de quelque $ 500,000 son objectif

Marie Laurier

POUR SA première collecte de fonds auprès du grand public, le diocèse de Montréal vient de remporter un franc succès en ayant dépassé de quelque $ 500,000 l'objectif fixé à $ 1,2 million. Les sommes recueillies s'élèvent plus précisément à $ 1,708,545.

Mgr Jean-Claude Turcotte, coordonnateur général de la pastorale et évêque auxiliaire, soulignait hier au DEVOIR sa satisfaction tout en louant la générosité des donateurs: « Pour une première collecte de ce genre, les résultats sont au-delà de nos espérances. Il faut croire que notre message a été bien accueilli et qu'il correspondait à un désir des Montréalais d'aider leur église. » Cette campagne s'adressait non pas seulement aux catholiques pratiquants mais à l'ensemble de la population: « Les uns et les autres y ont répondu de façon sympathique », de commenter l'évêque.

Cet argent servira particulièrement à aider les paroisses pauvres à joindre les deux bouts et à assurer de meilleurs services aux jeunes et aux familles, en plus d'initier d'autres projets dans ces domaines sociaux qui ont des besoins réels de soutien spirituel.

Cette collecte de fonds deviendra un événement annuel, a confirmé Mgr Turcotte.

Le cardinal-archevêque Paul Grégoire publiera ses réflexions sur cette première expérience dans la publication diocésaine hebdomadaire *L'Église de Montréal*.

Postes Canada veut instaurer un code postal à 10 caractères

OTTAWA (PC) — Postes Canada projette de créer un nouveau type de code postal, qui comprendrait 10 caractères au lieu de six. L'instauration de ce nouveau système se ferait au cours des prochaines années.

Selon des sources non officielles, le projet se réalisera plus ou moins rapidemment, selon la réaction du public et le développement de la technologie par les spécialistes de Postes Canada.

Le nouveau système qui, espère-t-on, améliorera le service de livraison du courrier, sera si perfectionné que chaque maison, appartement, place d'affaires et même chaque division à l'intérieur d'une entreprise, aura son propre code postal.

Le code postal actuel, créé en 1972, regroupe plusieurs adresses telles celles d'immeubles de la même rue, du même pâté de maisons, celles desservies par le même bureau rural ou les appartements d'un même immeuble.

Le projet, gardé secret pour l'instant, fait partie d'un programme futuriste de recherche appelé « Paradigm Project ». Ceux qui y travaillent sont installés dans un entrepôt anonyme dans le secteur-est d'Ottawa.

Quelques détails du programme, destiné à révolutionner la livraison du courrier grâce à un système informatisé très sophistiqué, ont été révélés par la Presse Canadienne le 14 mai.

Selon nos sources, le projet Paradigm a pour but d'éliminer de 10,000 à 15,000 emplois dans le secteur du tri et de la livraison du courrier de Postes Canada, qui comprend présentement 54,000 travailleurs à temps plein.

Le cancer frappera un Canadien sur trois

SASKATOON (PC) — Plus de huit millions de Canadiens, soit le tiers de la population, souffriront du cancer au cours de leur vie, selon le Dr David Klaassen, directeur de l'Agence de dépistage du cancer de la Colombie-Britannique.

« L'augmentation du nombre de cancers au Canada a été de 85 % depuis 1970 », a déclaré hier le Dr Klaassen lors de l'assemblée annuelle du Collège des médecins de famille.

« Au cours des prochains 15 ans, le nombre de cancers devrait continuer d'augmenter d'un autre 56 % », a-t-il ajouté.

Le Dr Klaassen, qui est ancien directeur de la Clinique du cancer de Saskatoon, a expliqué que cette accélération de l'incidence du cancer s'explique par une augmentation globale de la population et le vieillissement de celle-ci.

« Il est plus important que jamais pour les médecins de famille d'avoir des connaissances sur le cancer et son traitement », a-t-il dit.

Le président élu du Collège est le Dr Brian Hennen, président de la faculté de médecine familiale de l'université Western, à London, en Ontario.

Le Dr Hennen croit que les médecins sont préoccupés par des questions courantes telles la promotion d'un programme de résidence de deux ans dans les facultés de médecine familiale de 16 écoles de médecine accréditées par le collège.

Le Dr Hennen estime que la médecine doit refléter les changements sociaux au Canada et répondre aux besoins nouveaux suscités. L'augmentation du nombre de médecins de diverses origines ethniques va aider, croit-il.

De plus, le Dr Hennen estime que les omnipraticiens seront appelés à coordonner les soins hospitaliers avec les soins à domicile puiqu'il y a plus de lits d'hôpital disponibles et que les malades gravement atteints demeurent à domicile.

100 Gaspésiens en colère
PHOTO PC

Une centaine de manifestants du village de Cap-Chât, en Gaspésie, ont réclamé devant l'Assemblée nationale, hier, que le gouvernement leur donne accès à 2,000 mètres cubes de forêt pour alimenter deux projets de scieries dans leur région dévastée par le chômage.

Les légumes des jardins

LA CONSOMMATION de légumes cultivés à l'intérieur des jardins communautaires situés près d'une autoroute ne présente aucun risque pour la santé des utilisateurs, les taux de plomb ne présentant pas de problème.

C'est ce que révèle une étude déposée hier soir par le Département de santé communautaire (DSC) de l'hôpital du Sacré-Coeur auprès de la Commission de l'environnement de la CUM. Après étude de trois échantillons de sol et de carottes prélevées dans neuf jardins considérés à risque (près d'autoroutes), on a pu constaté que la distance qui sépare les voies de circulation routière des jardins, de même que les taux de circulation, n'ont aucune influence sur les taux de plomb mesurés dans le sol de ces jardins.

Fausse alerte à Gentilly-II

BECANCOUR (PC) — Quelque 600 employés ont été évacués hier après-midi à la centrale nucléaire Gentilly-II, à Bécancour, à la suite d'une fausse alerte à la bombe.

L'appel avait été reçue par l'Association nucléaire canadienne, à Toronto, vers 13 h 30.

Les employés d'Hydro-Québec ont quitté les installations de Gentilly-II, à l'exception des opérateurs de la salle de commande, qui ont été autorisés à rester en poste pour assurer l'arrêt du réacteur, au cas ou cette mesure aurait été nécessaire.

Les travailleurs ont pu réintégrer la centrale vers 15 heures après une fouille minutieuse de la centrale.

AVIS PUBLICS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-179370-899

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
MARIE-ROSE-LAURE JACQUES,
Partie demanderesse
c.
FORD BRUTUS,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à FORD BRUTUS de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est rue Notre-Dame à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en demande a été remise au greffe à l'intention de FORD BRUTUS.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 9 mai 1989
MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-010645-898

COUR PROVINCIALE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
LA CAPITALE COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE,
Partie demanderesse
-vs-
MARIO MALO,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MARIO MALO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Notre-Dame est, Montréal dit district, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de MARIO MALO.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 15 mai 1989
MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-012912-890

COUR PROVINCIALE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
GROUPE SCOTTISH & YORK,
Partie demanderesse
-vs-
GINETTE LEBLANC,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à GINETTE LEBLANC de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Notre-Dame est, Montréal dit district, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation, liste des pièces et une lettre de mise en demeure a été remise au greffe à l'intention de GINETTE LEBLANC.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 12 mai 1989
MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-178-947-895

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
Protonotaire-Adjoint
NORMA MAY MORGAN,
Partie demanderesse
c.
RONALD MORGAN,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à RONALD MORGAN de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame est à Montréal, Québec, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de RONALD MORGAN.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 11 mai 1989
MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-014061-894

COUR PROVINCIALE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
COMPACT RENT-A-CAR (QUÉBEC) LTD.,
Partie demanderesse
-vs-
WHAKA KELE,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à WHAKA KELE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Notre-Dame est, Montréal dit district, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de WHAKA KELE.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 12 mai 1989
MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-012241-894

COUR PROVINCIALE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
SERGE ATTAR,
Partie demanderesse
-vs-
SYDNEY COHEN,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à SYDNEY COHEN de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de SYDNEY COHEN.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 11 mai 1989
MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-012821-893

COUR PROVINCIALE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
HABITABEC INC.,
Partie demanderesse
-vs-
RICHARD ANDERSON ET AL,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à RICHARD ANDERSON de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de RICHARD ANDERSON.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 15 mai 1989
MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-004413-899

COUR DU QUÉBEC

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
JEAN-MARC ST-PIERRE,
Partie demanderesse
c.
NORMAND GUY,
et
LUCIEN D'AOUT,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à LUCIEN D'AOUT de comparaître au greffe de cette cour situé au PALAIS DE JUSTICE DE MONTRÉAL, 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation et déclaration a été remise au greffe à l'intention de LUCIEN D'AOUT.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 27 avril 1989
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.
MES PEARL & PRUD'HOMME
1170 Place du Frère André
Montréal, Qc
H3B 3C6.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-014194-893

COUR PROVINCIALE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
VILLE DE MONTRÉAL,
Partie demanderesse
-vs-
BACMONDENT LTÉE,
Partie défenderesse
-et-
DAME MARCELLE DURETTE,
Mise-en-cause
-et-
LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
Mis-en-cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à BACMONDENT LTÉE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Notre-Dame est, Montréal dit district, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de BACMONDENT LTÉE.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 12 mai 1989
MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-005811-896

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
COMPACT RENT-A-CAR (QUÉBEC) LTD.,
Partie demanderesse
-vs-
WHAKA KELE,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à WHAKA KELE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Notre-Dame est, Montréal dit district, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de WHAKA KELE.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 12 mai 1989
MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO: 505-05-000561-891

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA,
Partie demanderesse
c.
JOSEPH GEORGES SOUEID, (adresse inconnue)
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à JOSEPH GEORGES SOUEID de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111 Est Jacques-Cartier, LONGUEUIL, salle GREFFE CIVIL R.C. 31, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie DU BREF D'ASSIGNATION, DÉCLARATION ET AVIS 119 A cpc a été remise au greffe à l'intention de M. JOSEPH GEORGES SOUEID.
Lieu: LONGUEUIL
Date: 11 mai 1989
MAURICE JR TOURANGEAU, Protonotaire-adjoint.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-008630-894

COUR DU QUÉBEC

(CHAMBRE CIVILE)
GABRIELLE GUILBAULT,
Demanderesse
c.
HUGUETTE MOISAN,
et
LES HÉRITIERS DE FEU YVAN LECLERC,
Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

A/Les héritiers de Feu Yvan Leclerc, Défendeurs

Vous êtes par les présentes requis de comparaître devant le protonotaire de cette Cour dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de cet avis. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à leur intention au greffe de la Cour du Québec, chambre civile, au Palais de Justice de Montréal.
Montréal le 10 mai 1989
MICHEL MARTIN, Protonotaire-adjoint
Me Jean-Pierre Boucher
1816, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
H2K 1B3
Procureur de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-001932-894

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
HERTZ CANADA LTD,
Partie demanderesse
-vs-
MICHAEL (MIKE) DE SANTOS,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MICHAEL (MIKE) DE SANTOS de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Notre-Dame est, Montréal dit district, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref de saisie avant jugement et déclaration a été remise au greffe à l'intention de MICHAEL (MIKE) DE SANTOS.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 12 mai 1989
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE DRUMMOND
NO: 405-04-000054-893

COUR SUPÉRIEURE

JOHANNE GUILBEAULT,
Demanderesse
-vs-
DANIEL PILON,
Défendeur

ORDONNANCE

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le délai de trente jours à compter de la publication de la présente ordonnance dans le journal LE DEVOIR de Montréal.
Le défendeur est informé qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au Greffe de cette Cour à son intention.
Bureau du Protonotaire
Drummondville, P.Q.
District de Drummond
Le 8 mai 1989
Me JOSÉE TREMBLAY Protonotaire
Me GILLES RHÉAUME
Procureur de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
LOCALITÉ DE SAINT-JÉRÔME
NO: 700-43-000029-897
NO: 700-43-000039-895

COUR DU QUÉBEC

(Chambre de la jeunesse)
(Chambre de l'adoption)
LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE du Centre de services sociaux Laurentides-Lanaudière,
-vs-
X,
-et-
Monsieur Alain Izzard

AVIS
(Article 824.1 C.p.c.)

A: Monsieur Alain Izzard

PRENEZ AVIS que vous devez comparaître et défendre en cette Cour du Québec, Chambre de la jeunesse, 85 rue De Martigny ouest, à Saint-Jérôme, dans les trente (30) jours de la signification de la demande contenue dans la déclaration.
A défaut par vous de produire, dans ce délai, un acte de comparution et une défense signée par vous-même ou votre procureur, jugement poura être rendu par défaut.
Blainville, le 12 mai 1989.
JOLY, ROYAL, LAVALLÉE, LEMIRE & ARPIN, Procureurs du D.P.J. du C.S.S.L.L.

L'ARMÉE DU SALUT

Nous donnons par les présentes avis qu'il sera demandé au Parlement du Canada, au cours de la présente session ou de l'une des deux sessions qui suivront, d'adopter une loi d'intérêt privé autorisant le Conseil de direction de l'Armée du Salut, Canada-Est, et le Conseil de Direction de l'Armée du Salut, Canada-Ouest, à fusionner pour former une seule et même personne morale sous le nom de Conseil de direction de l'Armée du Salut du Canada.
Fait à Toronto, en Ontario, le 27e jour de mai 1989.
Les avocats des pétitionnaires
McCarthy et McCarthy
B.P. 48,
Toronto-Dominion Centre
Toronto (Ontario)
M5K 1E6.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO: 505-12-002719-899

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
AURORE THIVIERGE,
1360 BEAUREGARD #4
LONGUEUIL,
Partie demanderesse
c.
FRANÇOIS MORIN,
ADRESSE INCONNUE
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à FRANÇOIS MORIN de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111 JACQUES-CARTIER EST, LONGUEUIL, QC, salle SC 31, dans les TRENTE (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie DE LA DÉCLARATION EN DIVORCE, AFFIDAVIT, DÉCLARATION DE L'AVOCAT, CERTIFICAT DU PROTONOTAIRE a été remise au greffe à l'intention de FRANÇOIS MORIN.
Lieu: LONGUEUIL
Date: 11 mai 1989
MAURICE JR TOURANGEAU, Protonotaire-adjoint.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO: 505-05-000477-890

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.,
Partie demanderesse
c.
AHMET SETER,
-et-
SYLVIE HAMEL,
Partie défenderesse
-et-
LES ENTREPRISES BERNARD-MARIE INC.,
1er mis-en-cause
-et-
ANTONIO DOS SANTOS (Antonio Dario Dos Santos),
2e Mis-en-cause
-et-
LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE CHAMBLY,
3e mis-en-cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Antonio Dos Santos de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111 Jacques-Cartier est, à Longueuil, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de Antonio Dos Santos.
Lieu: LONGUEUIL
Date: 11 mai 1989
Y. GAUDETTE

Poumon qui respire
Cigarette qui expire

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

PUBLICITÉ
SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
Agents de brevets
Agents de marques de commerce
Fondé en 1936
Recherches en marques de commerce et en brevets
Conseils et services professionnels pour toutes questions impliquant la loi sur les brevets, les marques de commerce, les droits d'auteur et les dessins industriels.
Depuis plus de 50 ans
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Fac-simile (514) 288-8389

D'EXTRAORDINAIRES
PHOTOCOPIES COULEUR
AU LASER
DE VOS DESSINS, PHOTOS, DIAPOSITIVES, CATALOGUES, ALBUMS CHEZ
SCRIBEC
45, rue Jarry est, Montréal, 385-9400
Semaine 8h30 à 20h – Samedi 10h30 à 16h

Défense nationale — National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DE SAINT-BRUNO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit au champ de tir de Saint-Bruno.
La zone de danger est circonscrite par les limites du camp de Saint-Bruno près de Saint-Basile-le-Grand (Québec), et sise dans la paroisse Sainte-Julie (cinquième concession) et la paroisse Saint-Bruno. Il est possible d'obtenir une description du champ de tir de Saint-Bruno en s'adressant au chef des opérations de la BFC Montréal.
Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Michel Lefèvre

Directeur de l'information: Jacques Chabot

Directeur adjoint: Guy Deshaies

Directeur des services administratifs: Gabriel Hudon

Des intendants prudents

Sobre et habile, le gouvernement raffine ses armes électorales

CERTAINS s'étonnent de ce que, à la veille d'un scrutin général, le gouvernement québécois n'ait pas présenté un budget à saveur plus électoraliste, pour reprendre la formule consacrée et éculée. Il n'y a pourtant pas là de quoi se surprendre. Les petites douceurs ou faveurs électorales, qui ne durent que le temps de la saison de chasse, bernent heureusement peu d'électeurs. La plupart ont pris l'habitude d'évaluer partis et candidats à leur mérite, à la lumière des engagements et des bilans. Or sur ce plan — suprême habileté de Robert Bourassa — le budget de mardi soir est la meilleure arme électorale qui soit pour les libéraux.

La crise économique du début de la décennie a été terrible à bien des égards, mais elle a aussi eu des effets salutaires. Le trésor public n'est plus une cagnotte ou un bar ouvert aux plus voraces ou vociférants. Son maniement exige rigueur et prudence, un arbitrage raffiné entre plusieurs priorités toutes aussi urgentes, de la souplesse pour faire face à la conjoncture changeante et de la continuité dans les ojectifs généraux. Or, n'en déplaise à Jacques Parizeau, qui doit faire mine de jeter les hauts cris, le gouvernement poursuit la trajectoire qu'il a naguère imposée.

En effet, le redressement des finances publiques, qui passe par la réduction du déficit (moins d'emprunts pour l'épicerie) et le contrôle de dépenses mieux ciblées, c'est lui qui l'a initié. Avec en prime, peut-on ajouter, des bons coups comme le RÉA et des moins bons comme la taxe-ascenseur sur l'essence. Sachant que tel était le désir des Québécois croulant sous les taxes et impôts à gogo, fidèle à ses penchants sobres et ternes, M. Bourassa a poursuivi sur cette lancée péquiste. Théâtre en moins, avec des objectifs limités et modestes, il a promis une intendance besogneuse.

Ce n'est pas l'heure des bilans aux mille nuances. Force est cependant d'admettre que le chef libéral a tenu parole. De sorte que, grâce à sept ans de gestion plus rigoureuse, le Québec est en bien meilleure posture qu'il ne l'était en sortie de crise, mieux armé pour faire face au ralentissement automnal qui menace. Pendant qu'Ottawa perdait le contrôle de ses dépenses, Québec raffinait le sien. Ce qui est loin d'être négligeable, alors que les années de vaches grasses tirent à leur fin et qu'Ottawa tente de refiler une partie de son cauchemar dans le champ provincial.

Continuité, donc, d'un gouvernement à l'autre. À telle enseigne que le RÉA, follement décrié par les libéraux, est bonifié, rafistolé plutôt d'une année à l'autre. La taxe-ascenseur, si ignoble avant décembre 1985, a été gelée, mais au sommet. On pourrait multiplier les exemples qui, des incitatifs fiscaux à la recherche-développement aux subventions aux services de garde à l'enfance, indiquent qu'au Québec, on ne joue plus avec les finances publiques comme avec un yoyo.

Cela n'empêche pas des différences de ton et d'accent. Par exemple, la surtaxe aux entreprises. Gérard D. Lévesque l'a imposée aux entreprises en 1986, précisément pour protester contre la diminution du financement fédéral des programmes à frais partagés (santé et éducation post-secondaire). Trois ans plus tard, alors qu'Ottawa fera subir un manque à gagner de $ 1.3 milliard d'ici 1992, le ministre des Finances marque encore le coup en décrétant une surtaxe à sa surtaxe. M. Parizeau ne faisait pas mieux. D'autant plus habile que le gouvernement fédéral compensera malgré lui une partie de cette surtaxe, le reste étant largement suppléé par diverses mesures d'aide aux entreprises. Et si ces dernières veulent rouspéter, qu'elles le fassent auprès d'Ottawa !

Le véritable budget électoral, s'il en est un, ce fut celui de l'an dernier, avec ses mesures dites familiales et ses allégements d'impôts. Impossible de répéter un tel coup durant le même mandat. Le gouvernement en est alors réduit à saupoudrer sa manne peu généreuse, qui ne saurait pas plus contenter les universités affamées que permettre de refaire un réseau routier fort mal en point. Chacun a sa priorité et se fait fort de prétendre que la sienne est maltraitée. On peut chicaner à l'infini le gouvernement sur ses arbitrages, plus ou moins réussis.

Le gouvernement n'a pas rempli tous ses engagements. Le taux de chômage, au terme d'une longue période de croissance, reste anormalement élevé; ce qui est de mauvais augure à la veille d'un ralentissement et de l'impact du libre-échange. Mais, à sa manière sobre et terne, pour ne pas dire *drabe*, il a livré une bonne partie de la marchandise promise : l'essentiel redressement des finances publiques sans lequel, on le voit à Ottawa, tout devient mirage. Ce n'est pas spectaculaire ou éclatant, mais l'intendant ne cherche pas à l'être non plus.

— GILLES LESAGE

Grave secousse en Éthiopie

Le régime d'Addis Abeba est condamné à un compromis

AUX DERNIÈRES heures, les troupes loyales au président Mengistu Hailé Mariam avaient le contrôle de la capitale, mais on ne pouvait en dire autant dans la région (déjà rebelle) de l'Érythrée. Dans cette province où un Front de libération tient la campagne et encercle les villes, l'armée éthiopienne serait passée à la révolte contre le gouvernement central.

Après avoir minimisé les premières nouvelles en provenance d'Addis Abeba, le chef du gouvernement, en visite dans la République démocratique allemande, a dû finalement réviser son évaluation de la situation et quitter d'urgence Berlin-Est pour revenir au pays. Quelle que soit l'issue des combats qui ont eu lieu dans la capitale, une crise profonde est ouverte. Il faudra plus que le retour de l'homme fort pour la dénouer.

Après avoir tenté une ultime offensive contre les rebelles de l'Érythrée, offensive au cours de laquelle le Front de libération a gardé l'avantage, les soldats de la capitale et leurs officiers, démoralisés, allaient tôt ou tard devenir une menace pour le gouvernement. Que les défaites subies au nord en soient la cause ou le prétexte, la tentative de coup d'État qui vient secouer le régime surgit dans un contexte d'impasse politique grave.

Non pas qu'Addis Abeba néglige l'armée. Au contraire, les troupes et la guerre en sont venues à taxer la moitié du budget de l'État. Mais dans un pays pauvre et révolutionnaire où tout est à bâtir, cette ponction est catastrophique. À quoi servirait-il de gagner dans le nord, si le reste du pays n'a plus de quoi vivre ? Car si le spectre de la famine s'est estompé, celui de la pénurie demeure.

La dictature d'un homme pèserait aussi.

L'Union soviétique, autrefois proche des rebelles érythréens, et aujourd'hui allié et fournisseur d'une Éthiopie devenue officiellement marxiste, a suggéré il y a déjà plusieurs mois un compromis politique entre son ancien et son nouveau protégés. Les rebelles, certains de leur cause, ont accepté, mais la capitale a refusé jusqu'à maintenant de négocier un règlement du conflit.

Voilà une région de l'Afrique où la réconciliation des intérêts soviétiques et occidentaux est devenue non seulement possible, mais nécessaire. Après avoir boudé les États-Unis, le régime éthiopien paraissait moins dédaigner l'apport qu'il pourrait en obtenir. Mais aucune aide ne sera populaire à Washington ou ailleurs si Addis Abeba continue de gaspiller la moitié de son budget pour une guerre aussi injuste qu'inutile.

Même des militaires ne veulent plus de cette politique. Le régime ne devrait pas avoir besoin d'un coup d'État pour prendre une mesure plus réaliste de la situation.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Les biais sexistes en emploi

Un pas de géant vient d'être franchi, estime la FTQ

LA FTQ confirmait hier que les trois syndicats d'employés des secteurs public et parapublic qui lui sont affiliés avaient signé avec le gouvernement du Québec une entente quasi historique qui devrait permettre, dès cette année, un déblocage du dossier névralgique de l'équité salariale pour les femmes.

C'est « un énorme pas de fait », a déclaré M. Louis Laberge, confiant que la démarche entreprise aura une influence déterminante sur le cours de la présente négociation.

Le gouvernement, dit-il, ne peut plus reculer. Tout le monde (entendons les autres syndicats) devra s'aligner, car il n'y aura pas 36 rangements différents. Et la FTQ, « mieux outillée que jamais, dispose d'une couple de bonnes coudées d'avance ».

L'entente dont il est ici question porte sur un outil d'évaluation des tâches. Au delà de toute la rhétorique habituelle, elle représente une percée dont on aurait tort d'ignorer l'importance.

Non pas que l'évaluation des tâches, comme technique de rationalisation des échelles de salaire, constitue en soi une innovation. Elle est dans le paysage depuis près d'un demi-siècle.

L'évaluation des tâches consiste essentiellement à attribuer à chaque titre d'emploi *une valeur relative* à partir de facteurs et de sous-facteurs selon un système de pointage. C'est une invention patronale qui remonte aux années 40. De là, en milieu syndical, une méfiance qui a dominé jusqu'à ce que de gros syndicats industriels (les Métallos, par exemple) eurent accepté de jouer le jeu après avoir obtenu que l'opération fût confiée à des comités oeuvrant sur une base paritaire.

Le système repose sur quatre facteurs de base : les connaissances, les efforts, les responsabilités et les conditions de travail. Chacun de ces facteurs se décompose en plusieurs sous-facteurs. Effort, par exemple, comprend : autonomie, raisonnement, jugement, effort mental, effort physique. Et pour chaque sous-facteur, il existe plusieurs niveaux. Ainsi, l'effort physique peut aller, graduellement, depuis « travailler assis » jusqu'à « lever, pousser, tirer ou tenir des poids lourds ».

Il reste à pondérer le pointage — ce qui est souvent le plus difficile —, et l'on obtient une mesure applicable à toutes les tâches d'une entreprise.

Mais l'évaluation des tâches est aussi combattue par une école qui soutient que le système, contre toute prétention, n'est ni scientifique ni objectif, mais qu'il repose sur des jugements dont le caractère arbitraire est démontrable.

Qui plus est, le système a mauvaise presse dans les milieux féministes férus d'équité salariale. Les méthodes d'évaluation, fait-on valoir, comportent des biais sexistes qui faussent tous les calculs, si bien que la plupart des emplois à dominance féminine partent systématiquement perdants dans cette course au rangement.

Tel était le défi que les syndicats de la FTQ (qui représentent quelque 45,000 membres sur un effectif de près de 350,000) ont voulu relever en 1986 en signant une lettre d'entente avec le Conseil du trésor et ses partenaires où il était convenu de procéder à un examen des relativités salariales à partir d'un outil d'évaluation « non discriminatoire » qu'il fallait d'abord concevoir.

Mission accomplie, estiment-ils aujourd'hui.

Mais il ne s'agit que d'une première étape. L'instrument est là, il reste à s'en servir pour effectuer le rangement des titres d'emploi, ce qui devrait être complété d'ici la fin de juin, avant d'entamer la négociation proprement dite.

L'opération, croit M. Laberge, réserve quelques bonnes surprises à un gouvernement qui a toujours soutenu que ses échelles de salaire ne comportaient aucun biais défavorable aux femmes.

Suite à l'automne — pour le *crunch*.

— JEAN FRANCOEUR

LETTRES AU DEVOIR

Sur le champ

AYANT pris connaissance de la lettre de Camille Fleury (17 mars), il me fait plaisir de constater qu'encore des gens se rappellent avantageusement de Mgr Charbonneau. Cependant j'aimerais apporter une correction.

Mgr Charbonneau est décédé le 19 novembre 1959, au Mount St Mary's Hospital, à Victoria. Sa dépouille mortelle fut transportée à Montréal le 25 novembre et son service funèbre eut lieu le 27 novembre en la cathédrale Marie-Reine-du-Monde. Il fut inhumé tout de suite dans la petite chapelle où gisent ses prédécesseurs. Alors ce n'est pas après cinq ans qu'on le rapatria mais sur le champ.

Je suis un témoin occulaire étant la nièce de l'archevêque en question. J'étais à Dorval le 25 novembre et à l'archevêché jusqu'après les funérailles. J'ai même des photos qui prouvent cela.

Je m'unis à Camille Fleury pour dire que Mgr Charbonneau est en paix dans le Royaume.

— Jacqueline Charbonneau
Spain

La Tuque, le 10 mai.

Pas complices

LE JUGE Andrée Ruffo a reçu une directive lui interdisant de commenter sa situation comme magistrat ou de se prononcer publiquement sur toutes questions concernant la jeunesse. De plus, on lui reproche certaines de ses initiatives pour s'assurer du bien-être des enfants.

Depuis la parution de son livre *Parce que je crois aux enfants*, le juge Ruffo est invitée à travers le Québec pour témoigner de son expérience et encourager de meilleures relations entre le monde des adultes et celui des enfants.

Reconnue pour ses recommandations « alternatives », elle cherche à adapter les ressources aux besoins des enfants plutôt que d'expédier ceux-ci vers les ressources disponibles qui ne répondent pas toujours à leurs besoins.

La philosophie qu'elle véhicule jumelée à la parution de son livre ne pouvait que créer malaises et remous auprès des intervenants directement concernés par la question (la Direction de la protection de la jeunesse et le Centre des Services sociaux de Laurentides-Lanaudière).

Les situations relatées dans son livre sont réelles et pourraient très bien être comparées aux situations rencontrées quotidiennement dans toutes les cours du Tribunal de la Jeunesse. Dans toutes les régions du Québec, les ressources pour les jeunes sont peu nombreuses et celles offertes ne sont pas toujours adéquates.

Faire taire le juge Ruffo ne peut qu'augmenter nos questionnements face aux lacunes de notre système de protection des enfants. Le voile est à peine soulevé qu'on s'empresse de brandir l'éthique, la confidentialité, enfin tout pour maintenir le système tel qu'il est. Les changements, les remises en question c'est apeurant.

Pendant que se déroulent ces mésententes internes, il y a des parents qui ont besoin d'aide, des enfants qui crient leur désarroi par divers moyens (prostitution, délinquance, suicide, etc.).

Nous côtoyons jour après jour des femmes et des enfants violentés par des individus, des institutions et par la société en général. Nous nous allions à l'approche du juge Ruffo afin de dénoncer cette souffrance ... pour ne pas en être complices ...

— JOVETTE SAUCIER
Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

Val d'Or, le 11 mai.

Made in Taïwan

LE 4 avril dernier, un employé du CLSC Alfred-DesRochers recevait une lampe à installer dans son bureau.

Voici la traduction française qui accompagnait cette lampe :

« Ledu Super XL ». Model XL334X. Made in Taïwan.

L'instruction de l'installation : Avant boucher la lampe portative, placez laposte de bras dans l'appuque de pince en « C ». Après l'installation (sans l'utilisation de toul), il doit être comme la figure qui est sur le pacage.

Choqués et humiliés par le viol fait au français, les employés ont décidé spontanément de réagir.

Voici de quelle façon :

1- Demander aux responsables de l'établissement de retourner les lampes à leur point d'achat.

2- Demander aux responsables du CLSC de faire pression auprès du CRSSSE pour que ce dernier exige le respect de notre langue par les compagnies qui profitent de sa politique d'achat en groupes pour les établissements de santé et des services sociaux.

3- Signer une pétition à faire paraître dans les journaux pour dénoncer la compagnie fautive.

4- Demander aux médias électroniques de dénoncer la compagnie responsable de l'avilissement de notre langue.

— ALCIDE CLÉMENT
et 26 autres signataires

Magog, le 7 avril.

Coup de poignard

AUX yeux du public, la Commission Dubin est en train de discréditer le sport amateur, qui n'a pas besoin au Canada de ce coup de poignard. Cet argent pourrait servir justement aux adeptes du sport amateur qui en manquent douloureusement.

Classé quatrième à Toronto aux Jeux mondiaux en natation en 1985 (papillon et quatre nages) à 65 ans, je n'ai jamais rencontré quelqu'un qui prenait de la drogue ou se piquait aux stéroïdes; ceci ne se produit que chez les jeunes, au niveau mondial, et surtout olympique, où il y a de l'argent à faire.

En 1976 les journalistes abondaient sur le fait que les *Wundermädchen* est-allemandes avaient des voix d'hommes, des muscles d'haltérophiles, que leurs jours étaient comptés et qu'enfin c'était injuste pour les concurrentes.

Il y a deux ans, une de ces merveilleuses ondines, Brigit Tauber, venait recevoir de la Fédération son trophée au Galas Meritas, à la piscine olympique des Jeux de Montréal ... en meilleure santé que vous et moi, mariée avec enfant, belle de surcroît ... Deux ans après ...

Et il en va de même pour la fabuleuse Kornelia Ender, reine de la natation (dont deux médailles d'or et record du monde en moins d'une heure) ... mariée, des enfants ... Qu'en dites-vous, messieurs les journalistes ...

Il doit y avoir des sportifs parmi vos chroniqueurs. Je leur conseille d'essayer les stéroïdes et je viendrai les féliciter sur le podium en temps et lieu ... s'ils croient ce qu'ils disent et écrivent.

— RAYMOND EVELEIGH

Ottawa, le 6 mai.

Préjugés

POURQUOI l'animateur qui assure l'intérim de M. Le Bigot éprouve-t-il le besoin de distiller sa dose quotidienne de venin anti-français (de France, évidemment !) ? Ce monsieur « bouffe » du Français comme d'autres (dont parfois ce bon Joël) dévorent du curé ou de l'Anglais.

Ainsi, un jour il s'en prend aux interprètes hexagonaux qui colorent leurs chansons d'un soupçon d'anglais en insistant sur l'accent « à couper au couteau » (Je subodore l'anglicisme dans l'image : il y a du « thick » derrière, or un accent ne se qualifie pas d'« épais » dans notre langue) ; un autre jour, à propos de l'accueil des touristes à Montréal, il ne peut retenir une comparaison désobligeante avec Paris et ses indigènes ...

Ce ne sont que deux exemples !

Étrange, ce besoin de défendre une cause par des attaques personnelles ou des généralisations ! Sert-il à camoufler un complexe d'infériorité ou est-il l'expression (édulcorée, mais ni gratuite ni inefficace et plutôt perverse) d'une certaine xénophobie ? À moins qu'il ne s'agisse tout simplement que d'un manque de maturité, car n'est-ce point puérilité que de chercher à s'élever ou à se justifier en dépréciant les autres ?

Le rôle de Radio-Canada n'est-il pas de favoriser la compréhension plutôt que d'entretenir des préjugés répandus, sous prétexte de défendre notre langue commune ?

— SERGE MEYER

Montréal, le 13 mai.

■ *Avis de l'éditeur*

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prière de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements : (514) 844-5738

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Europe 1992: une voie pour le Québec

Les gouvernements cherchent à protéger les industries stratégiques

FRANÇOIS SÉNÉCAL-TREMBLAY

Extraits du discours prononcé le 4 mai par le président de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan devant la Chambre de commerce de Montréal

EN ABORDANT l'Europe 1992, j'estime utile de préciser que j'ai passé la moitié de mes trente ans au service de la compagnie à l'étranger et mon affectation la plus récente a été en Irlande, comme responsable d'une usine de fabrication d'alumine précédé d'un séjour en France d'où j'ai observé l'Europe de très près. Je trouve que les hommes d'affaires canadiens ont souvent tendance à ignorer l'Europe. Je dois avouer que c'est un peu compréhensible, puisque seulement 10 % de nos échanges se font avec les vieux pays.

Le plus grand marché du monde

Dans ces circonstances, on ne s'étonnera pas du fait que nos collègues européens chez Alcan se soient montrés très heureux de l'avènement d'un marché européen unique. C'est avec empressement qu'ils ont accepté de participer à une évaluation approfondie des incidences d'Europe 1992 sur les activités du groupe Alcan.

Dans un premier temps, il m'apparaît que notre pénétration du grand marché constitue un potentiel et un avantage réels. Il existe que peu d'entraves à la libre circulation de l'aluminium entre les pays européens actuellement, de sorte que l'abolition de celles qui restent ne constituera pas un choc important comme ça sera sans doute le cas pour les secteurs plus protégés.

Quand au deuxième élément, il est clair que l'Europe reprend vie. Sa croissance économique en 1988 et 1989 soutient bien la comparaison avec l'Amérique du Nord. On ne parle plus, comme il y a quelques années, de la sclérose européenne. Il ne fait aucun doute que cet état de choses est attribuable en bonne part, à la création du plus grand marché du monde qui amène les entrepreneurs européens à « montrer les dents ». Des entreprises importantes ont déjà conclu de nouvelles ententes et il est à prévoir que beaucoup d'intérêts vont changer de mains à moyen terme.

Un exemple : après de longs efforts, l'étranger suisse Nestlé s'est

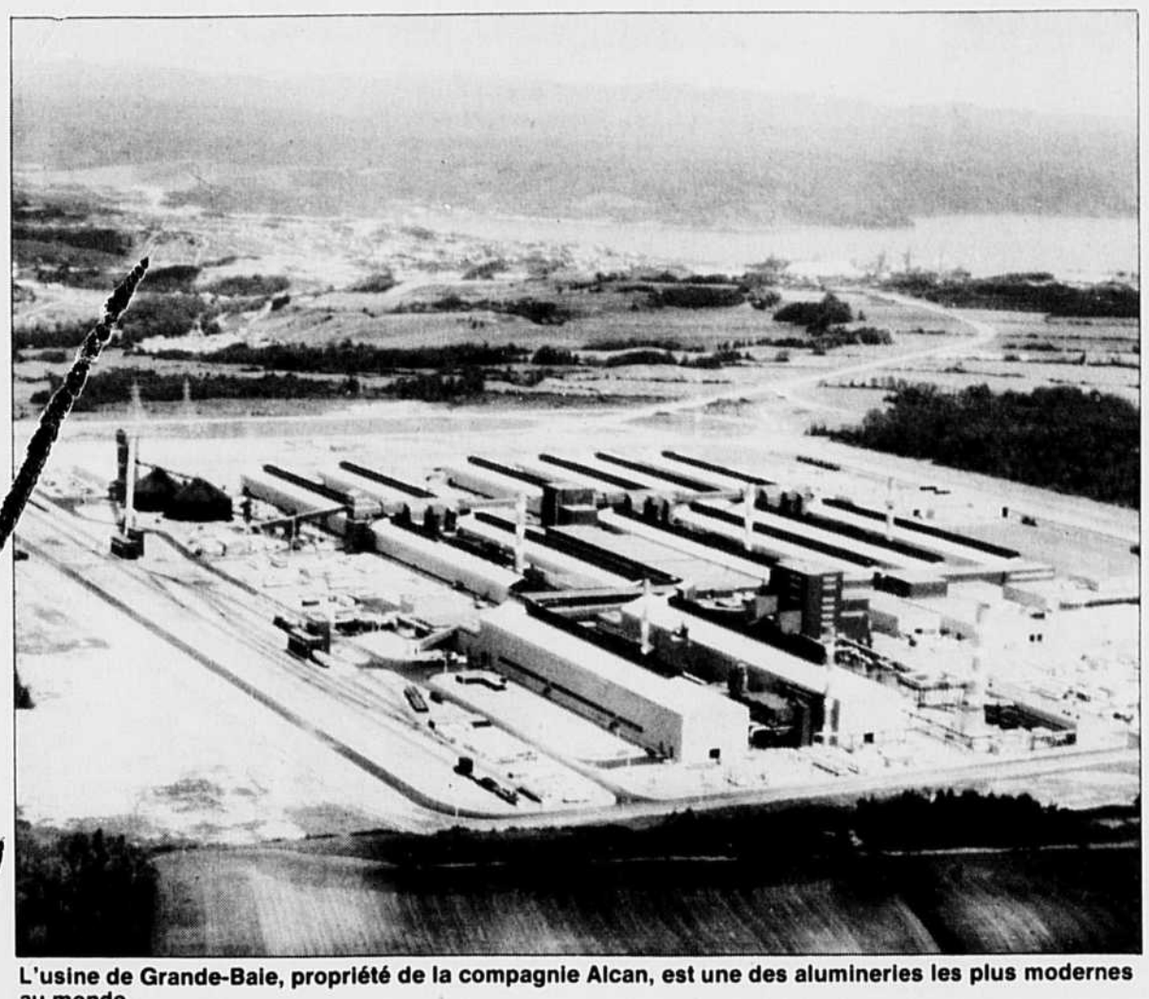

L'usine de Grande-Baie, propriété de la compagnie Alcan, est une des alumineries les plus modernes au monde.

porté acquéreur de l'anglais Rowntree et l'italien M. de Benedetti a causé tout un émoi par ses diverses tentatives d'acquisitions. Ceci nous indique que la situation qui prévaut dans des secteurs complets de l'industrie peut changer très rapidement. Compte tenu de l'évolution de la situation, il nous faut, nous aussi, être prêts à profiter de toute opportunité qui pourrait s'avérer intéressante.

Enfin, pour ce qui est de la forteresse européenne, nous entendons toutes sortes de rumeurs à l'heure actuelle. L'une d'entre elles est à l'effet qu'on envisage d'accorder des bénéfices d'accès sur une base de réciprocité. Voilà une chose que nos politiciens canadiens et le monde des affaires feraient bien de garder à l'esprit.

Pour compléter ce portrait et mieux apprécier tous les impacts d'Europe 1992, nous devons regarder au-delà du phénomène et tenter d'en dégager les implications à plus long terme. Une des questions qu'il faut se poser concerne la capacité des entreprises européennes de compétitionner sur les marchés mondiaux. Europe 1992 n'est pas encore un fait accompli et, même lorsque toutes les pièces du puzzle seront réunies, il faudra encore quelque temps pour qu'elle puisse agir comme une unité efficace et opérationnelle. Toutefois, si les Européens réussissent, le nouveau marché de 320 millions de personnes permettra de formidables économies d'échelle et, sans aucun doute, un des plus grands défis du siècle.

Le nouveau dynamisme européen prend quelquefois une tournure inattendue. Ainsi, dans le monde de l'aluminium, nous avons été très surpris d'apprendre récemment que le producteur français Pechiney construisait une nouvelle usine d'électrolyse en France. Pechiney a obtenu un approvisionnement énergétique à des conditions favorables de l'électricité de France, une autre compagnie d'état, pour des raisons de stratégique nationale. Et nous qui pensions que jamais une nouvelle usine d'électrolyse de l'aluminium ne serait construite en Europe, à cause du coût élevé de l'énergie!.

La même chose pourrait se produire dans l'industrie de l'acier, celle des produits forestiers ou pour d'autres métaux. Il est même possible que des usines fermées depuis longtemps soient ressuscitées pour des raisons stratégiques. On a vu dans le passé des gouvernements prendre des décisions surprenantes pour protéger leurs intérêts soi-disant stratégiques. Les sociétés canadiennes oeuvrant sur le marché européen doivent donc rester vigilantes.

D'autre part, celles qui exportent en Europe ne peuvent plus se fier uniquement à leur avantage naturel; elles doivent devenir plus efficaces et réduire leurs coûts. Heureusement, l'accord de libre-échange canado-américain nous donne une excellente occasion de réaliser ces objectifs !

Nous serions malvenus, dans le contexte nord-américain du libre-échange, de critiquer les Européens parce qu'ils tentent de poursuivre leur intégration économique. Essentiellement, l'avènement du marché unique sera salutaire pour l'Europe et pour l'économie mondiale à condition que l'on résiste à la tentation du protectionnisme. Alcan est, quant à elle, fort bien placée pour pénétrer ce marché. Lorsque le tarif de 6 % disparaîtra, nous serons encore en meilleure position.

Un rendez-vous historique

Nous sortons à peine de l'exercice de restructuration corporative le plus important de notre histoire. Nous avons diminué les niveaux d'autorité, resserré la gestion et amélioré encore sa qualité. Nous sommes prêts; nous accueillons Europe 1992 et, ici au Québec, nos nouveaux confrères avec un esprit ouvert. Après tout, Alcan aussi croit à l'utilisation des avantages naturels à des fins de développement.

Avec ces nouveaux investissements, le Québec crée un deuxième pilier à son industrie d'exportation qui vient supporter l'industrie des pâtes et papiers et diversifier un peu plus sa base industrielle. En fait, l'aluminium dépassera sans doute les pâtes et papier comme premier produit d'exportation quand les usines en cours de construction et annoncées auront commencé à produire. Pour l'instant, nous offrons à nos collègues de partager notre connaissance du Québec et, le cas échéant, de leur vendre certaines fournitures à des prix très compétitifs.

Notre monde se rapetisse, l'interpénétration des cultures et des économies se poursuit, le socialisme se capitalise et le capitalisme devient quelquefois trop socialisant, on parle de plus en plus de protéger le globe par des actions concertées; ne manquons pas ce rendez-vous historique par timidité ou par crainte de la concurrence. Le monde s'ouvre à nous, à nous d'en profiter.

Solidarité ? Mon oeil !

André HAINS

▲ Au fait

LA MARMITE commence à bouillir pas mal fort à la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ). Les moyens de pression s'accentuent, au détriment des usagers dont certains appartiennent aux groupes les plus faibles de la société.

Le gouvernement reconnaît certaines anomalies et se dit prêt à faire des ajustements, sans toutefois casser la tirelire fragile des finances publiques. Notre personnel infirmier est le moins bien payé au Canada, c'est un fait; après cinq et 10 ans, l'écart devient insoutenable entre un infirmier et un policier de la Sûreté du Québec, sans parler de la caisse de retraite dorée de ce dernier.

Mais là où le malaise profond prend sa source chez le personnel infirmier, c'est dans la distribution des tâches, un malaise qu'on tente d'atténuer à coups de millions de dollars, alors qu'il ne s'agit pas d'argent mais de conditions de vie et de travail.

La convention provinciale du personnel infirmier prévoit en effet que c'est l'ancienneté qui détermine le choix des horaires de travail, les affectations, le choix des congés, vacances et autres avantages sociaux. L'ancienneté, ce dinosaure syndical, oppose les anciennes infirmières aux nouvelles, mais on cache pudiquement ce malaise profond du côté syndical, où on tente d'utiliser la situation intenable pour obtenir plus d'argent, et du côté patronal où l'on n'ose pas dénoncer ouvertement cette vache sacrée syndicale en période de négociation et à la veille d'une élection.

Il existe un autre endroit où cette aberrante règle syndicale entraîne autant de malaises pour la population prise en otage : chez les chauffeurs d'autobus de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, où les chauffeurs les plus anciens écrèment le gâteau (choix des trajets, du matériel, des horaires et des congés), laissant le gâteau sec à leurs jeunes confrères comptant moins d'années de service.

Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Pourtant, il existe des solutions à ce malaise syndical, qu'on tente d'atténuer avec des dollars de la partie patronale. À Toronto, par exemple, on a divisé les chauffeurs d'autobus en deux équipes, comprenant chacune des anciens et des nouveaux; deux fois par année, chaque équipe choisit, à tour de rôle, ses trajets, ses équipements, ses horaires.

Cela, c'est de la vraie solidarité syndicale : on partage tout, les avantages et les inconvénients de l'emploi. En entrant dans ces carrières d'infirmier ou de chauffeur, on sait qu'il y aura des avantages, mais aussi des inconvénients, dont celui de servir la population durant de longues heures et sept jours par semaine.

Au Québec, on entre dans ces carrières en se disant qu'on subira des inconvénients durant un certain temps, 10 ans, 15 ans peut-être, et qu'ensuite on entrera dans le sénat des anciens, et alors à nous les avantages et aux jeunes collègues les inconvénients. Bel exemple de solidarité syndicale : un pour tous, tous pour moi.

Les dirigeants syndicaux chauffent tant qu'ils peuvent cette bouilloire explosive. Jadis, ils se voyaient comme les locomotives du progrès social, aujourd'hui plus personne n'accepte cette thèse farfelue. Alors, on trouve cette autre locomotive : les anciens, pour qui les droits deviennent des privilèges, en récompense de leur ancienneté et non pas de leur compétence, mot honni du vocabulaire syndical.

Il ne manque pourtant pas de champs de bataille où les syndicats pourraient concentrer leurs énergies : égalité des chances et des salaires pour les femmes, santé et sécurité au travail, besoin de formation permanente pour les travailleurs afin d'accroître leur compétence et leur productivité, autre mot banni chez les grands sauriens.

Il est plus facile de défendre l'archaïque principe de l'ancienneté plutôt que les nouveaux droits à établir et à défendre. La nouveauté et l'innovation apporteraient pourtant beaucoup d'air frais dans les syndicats aussi bien que dans la partie patronale.

Mais les syndicats n'ont pas tous les torts dans cette situation qui devient explosive. En centralisant à outrance les négociations, le gouvernement leur a donné par le fait même un immense monopole. Il appartient certes à l'État payeur de déterminer les échelles de salaires, les ratios infirmier/lits d'hôpital et autres grands paramètres du genre. Mais le gouvernement serait bien avisé de retourner au plus tôt aux administrations locales, les pouvoirs d'intendance, comme la répartition des tâches et l'organisation du travail. Autrement, nos infirmières vont continuer de préférer la Suisse au Québec.

Quant aux jeunes syndiqués, s'ils ne veulent pas végéter des années à la porte du Sénat, ils n'ont qu'à s'occuper de leurs affaires syndicales; personne ne le fera à leur place, surtout pas leurs dirigeants actuels.

Jacques Parizeau n'a pas assez d'appétit

JEAN-PAUL LEFEBVRE

Collaboration spéciale

J'EN suis encore à ruminer les suites du budget fédéral. Le menu de Michael Wilson, servi froid la veille du « banquet », aura réussi deux tours de force. Il a fait l'unanimité en dehors de la Chambre contre la diététique gouvernementale. Et il a contribué à relancer un certain débat d'idées sur autre chose que Meech et les affiches. Rendons à Michael cette justice. Il aura fait causer plus que son homologue du Québec.

Or donc, le président du P.Q., qui fait flèche de tout bois, comme le prévoient les règles de son art, a vu dans le récent massacre de l'assurance-chômage une occasion de nous présenter son menu à la carte. Faisons, dit Jacques Parizeau, une salade appétissante et rapatrions sur la table québécoise : l'assurance-chômage, l'assistance-sociale et la formation de la main-d'oeuvre. LE DEVOIR (le 8 mai), sous la plume de Jean Francoeur, rappelle avec raison qu'il ne faut pas confondre un programme d'assurance avec des mesures d'assistance publique. C'est malheureusement ce qu'ont fait les gouvernements fédéraux successifs. En cela, le cabinet Mulroney mérite la palme de la confusion. Surtout si l'on note aussi qu'après avoir promis de ne pas toucher au principe de l'universalité des programmes de sécurité sociale, il a fait le contraire. Avant que notre Ève fédérale ait grignoté en cachette une trop grosse portion de la pomme défendue, autant nous demander en toute franchise quelles voies nouvelles nous pourrions emprunter pour atteindre, dans les années 90, les objectifs de solidarité et de partage qui ont présidé à la naissance de l'État-Providence.

Le butin des provinces

Le premier ministre du Québec a déjà amorcé des dévotions électorales non annoncées. L'occasion est bonne de lui rappeler, ainsi qu'aux autres pélerins qui saisiront bientôt leur bâton, que le menu politique des Québécois y gagnerait en variété si l'on sortait quelques vieilles recettes. Ainsi, je rappellerai qu'en octobre 1967, le ci-devant député de Mercier, aujourd'hui premier ministre, avait donné son aval à une proposition d'amendement à la constitution du Canada qui se lisait en partie comme suit : « Modification pour définir la sécurité sociale comme matière de juridiction exclusivement provinciale. Entente pour que les transferts fiscaux et administratifs nécessaires soient complétés dans un délai déterminé . . . »

Il s'agisait ici de bien autre chose que la proposition de 1971 sur la priorité législative en matière de sécurité sociale dont le Québec, disait-on, était seul à avoir un besoin vital. Ce qui était loin d'être évident ! Dans la proposition de 1967, par ailleurs, il s'agissait de faire évoluer la fédération canadienne vers un partage plus fonctionnel des juridictions. Il s'agissait d'un fédéralisme plus décentralisé, sans être plus asymétrique. Ce qui, pensaient alors un certain nombre de députés québécois, aurait constitué un menu plus appétissant que les multiples versions du statut particulier que le Canada anglais a toujours trouvé indigeste et que beaucoup de Québécois considèrent encore comme une béquille !

Le Canada sortirait renforcé d'un exercice de clarification des rôles et d'un retour aux provinces de programmes qui leur appartenaient à l'origine ou pourraient maintenant leur être dévolus. D'ailleurs, cette idée est implicite dans l'accord du Lac Meech. Pourquoi ne pas la rendre explicite ? Pour ma part, j'échangerais le texte de Meech contre cette alternative. À la condition, bien sûr, que la nouvelle entente prévoie des mesures de péréquation pour partager les coûts du programme global de sécurité sociale selon la richesse relative des provinces. À condition aussi que les provinces s'engagent à maintenir au même niveau per capita leur investissement global dans les diverses mesures de sécurité du revenu.

Mais rien ne devrait empêcher un État membre de la fédération d'investir plutôt dans l'assistance-chômage que dans les allocations familiales, ou plus dans les pensions de vieillesse que dans l'aide sociale. Ces ajustements devraient être guidés par les facteurs locaux : pyramide des âges, taux de chômage, taux de natalité . . . etc.. Car il ne faut pas oublier que toutes les mesures de sécurité sociale ont un objectif commun : aider ceux qui en ont le plus besoin à profiter du bien-être général.

Un tel arrangement n'est pas très nouveau, en ce sens qu'il figure dans les livres de recettes politiques depuis plusieurs lunes. Aucun grand chef cuisinier n'a encore choisi de le mettre à son menu. Mais dans le contexte de 1989 : M. Nadeau (le nouveau chef du tout Nouveau parti) n'a pas encore de programme, M. Parizeau cherche un menu moins indigeste que l'indépendance, M. Bourassa, qui avait participé à l'élaboration de la recette proposée ici, connaît des problèmes avec la vinaigrette à la mode du lac . . . Ces trois messieurs pourraient peut-être nous dire ce qu'ils pensent de cette table d'hôte de la décentralisation ?

Le changement pour le changement ne vaut rien

Et qui sait si les nouveaux pélerins fédéraux que libéraux et néo-démocrates vont bientôt désigner, ne chercheront pas eux aussi, un refrain plus substantiel que « le Québec fort dans un Canada uni » ? Il faut leur rappeler le passage suivant du mémoire que le comité Exécutif du Parti libéral du Canada (Q) présentait au comité mixte sur la constitution du Canada le premier juin 1971. Proposant un nouveau partage des responsabilités entre le fédéral et les provinces, ce texte comportait le paragraphe suivant : « La norme fondamentale pour décider d'une nouvelle distribution des responsabilités et tâches gouvernementales serait constituée de la réponse à une double question portant sur la nature des besoins socio-économiques ou culturels et sur l'identification de l'autorité publique la plus apte à remplir ces besoins. »

Les pays sont en constante transformation, comme tout ce qui vit. Mais le changement pour le changement ne leur vaut rien, pas plus qu'aux citoyens individuels. Les gestionnaires des grandes mutations sociétales sont les leaders politiques. Ils doivent nous dire où ils nous entraînent. Et pourquoi ?

CHAGALL RIOPELLE

OUVERTURE AUJOURD'HUI

LA GALERIE DU VIEUX-MONTRÉAL

vous invite du 18 au 22 mai inclusivement
au Centre International de Design de Montréal
85, rue Saint-Paul ouest, Montréal

Venez faire votre choix parmi plus de 40 lithographies originales de Chagall (période 1981) et de Riopelle (périodes 1966, 1968, 1970, 1976) que vous pouvez acquérir à prix abordable, entre 500 $ et 1 800 $.
Ces lithographies originales ont été produites par MAEGHT ÉDITEUR PARIS sélectionnées, numérotées et encadrées par LA GALERIE DU VIEUX MONTRÉAL. Un certificat d'authenticité vous sera remis à l'achat de chacune des oeuvres.

Heures de visite: 10 h à 22 h
POUR PLUS D'INFORMATIONS téléphoner au:
(514) 842-9208 M. Bernard

Exposition permanente, sur rendez-vous seulement au:
19, Cour Le Royer, suite 301, Montréal, Québec H2Y 1W4

DIAGNOSTIC

L'Université
Questions et défis

Laurent Laplante

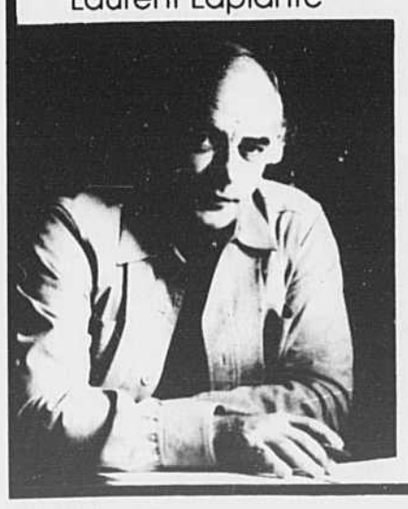

Le journaliste Laurent Laplante prend le risque de soumettre l'université à un examen sérieux. Les universités peuvent-elles encore garantir qu'une véritable formation correspond au diplôme décerné? Que la recherche est aussi valable qu'on le dit? La charge de travail des professeurs devrait-elle être augmentée? Comment expliquer que le consensus soit une cause de paralysie à l'université? Les frais de scolarité sont-ils une entrave à la fréquentation de l'université? Et si le sous-financement des universités n'était pas aussi patent et généralisé qu'on le dit?
D'une manière franche et directe,
Laurent Laplante offre ses réponses,
en forme de défis.

9,95 $ 140 pages

INSTITUT QUEBECOIS
DE RECHERCHE SUR LA CULTURE
14, rue Haldimand, Québec, G1R 4N4
Tel. (418) 643-4695

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Parizeau

tre des Finances, M. Parizeau a soumis qu'un gouvernement qui le veut ne se laisse pas arrêter par le manque de ressources financières. Des ressources suffisantes, le gouvernement en aurait eu s'il avait planifié le moindrement. Il s'agissait de payer plus de dépenses par anticipation en 88-89 qu'il ne l'a fait pour dégager plus d'argent en 89-90.

Un tel geste aurait augmenté bien sûr le déficit. Compte-tenu de la conjoncture économique, cela s'explique fort bien aux contribuables, a-t-il dit, provoquant par cela une réaction d'incrédulité du premier ministre Bourassa. « Quand allez-vous comprendre qu'il y a des limites à l'égoïsme de notre génération à transporter aux jeunes d'aujourd'hui des dépenses courantes ?», a-t-il rétorqué à l'Assemblée nationale.

Dans le contexte actuel où Ottawa vient d'augmenter massivement les impôts des particuliers, il ne pouvait être question d'augmenter les impôts des particuliers et les taxes. Toutefois, les entreprises auraient pu être mises à contribution davantage, croit M. Parizeau.

Tout le monde reconnaît que la priorité est la formation professionnelle. Même le ministre des Finances l'évoque dans son budget, note le chef péquiste qui se demande pourquoi M. Levesque a hésité à mettre en place les incitatifs fiscaux pour la formation professionnelle en entreprise qu'il promet pour on ne sait quand.

Le gouvernement n'avait pas à se creuser la tête. Comme le recommande le comité de Grandpré constitué par Ottawa sur les mesures d'adaptation au libre-échange, il n'avait qu'à prélever auprès des entreprises une taxe de 1 % sur la masse salariale à des fins de formation.

Une telle taxe ne serait pas vraiment un impôt mais un incitatif fiscal puisque les entreprises y échapperaient dans la mesure où elles feraient elles-même de la formation professionnelle.

Il y a là une urgence qui aurait dû s'imposer au gouvernement, a fait valoir M. Parizeau qui rappelle à cet égard qu'il y a certes un danger de récession mais qu'il y a un contexte particulier créé par l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange.

Une telle taxe pourrait rapporter jusquà $ 700 millions dont une partie aurait pu servir à des fins autres que la formation professionnelle. La première année, c'est toujours difficile d'utiliser tout le produit d'une taxe spécifique à la fin prévue. Cela aurait pu permettre au gouvernement de mettre plus pour les universités, plus pour la politique familiale, plus pour la santé, plus pour le développement régional, a noté le chef péquiste.

La santé est un secteur où un gouvernement péquiste aurait sûrement fait plus à ce moment-ci. S'il avait voulu, le gouvernement libéral aurait pu s'attaquer sans grever son budget à tout le problème de l'engorgement des hôpitaux de courte durée.

La solution, le gouvernement la connaît, a dit M. Parizeau. Il s'agit de construire des centres d'accueil pour sortir les malades dit de longue durée des hôpitaux de courte durée. Il aurait fallu relancer le programme de construction de centres d'accueil, financé à même le service de la dette. Ce serait tout à fait raisonnable comme façon de procéder car, a-t-il, il s'agit d'immobilisations.

Un gouvernement responsable aurait dû agir en ce sens, croit M. Paroizeau qui a noté que les « enjeux aigus » de la société québécoise sont trop bien identifiés pour que l'on reste immobile au moment où le gouvernement fédéral réduit les dépenses et augmente les impôts.

Le ministre Levesque est resté « mesmérisé (hynoptisé) devant cela comme on l'est devant un cobra en disant: je ne sais pas quoi faire », a lancé en guise d'explication l'ancien ministre péquiste des Finances. Devant Ottawa qui saccage tout, on prend la chance de laisser passer l'orage, quitte à dire plus tard si la récession survient, que c'est la faute au fédéral, a-t-il ajouté.

Dans cette conférence, le chef péquiste devait s'en prendre par ailleurs à certains points précis du budget de Gérard-D. Levesque à qui il reproche d'enrober de trop de mots des mesures misérables. C'est le cas de la Recherche-Développement qui est devenu le maître-mot au Québec. En deux ans, c'est $ 61 millions qu'on investit dans ce secteur, cela au moment où Ottawa déplace les fonds de la R-D vers d'autres provinces.

Il en est de même de la politique familiale où on réduit l'élaboration d'une politique à une augmentation des primes aux bébés et à une indexation des allocations familiales qui était de toute façon inévitable.

En quatre ans, les libéraux n'ont augmenté que de $ 70 millions ce qui est accordé aux familles, affirme M. Parizeau. C'est plus d'argent mais ce n'est pas une politique familiale, a-t-il ajouté en demandant où étaient les congés parentaux.

À l'Assemblée nationale, les députés péquistes devaient tenter hier de pousser plus loin ces critiques de M. Parizeau en posant des questions au premier ministre et à divers ministres.

Ce fut en vain. Guy Chevrette devait par exemple être incapable d'amener le premier ministre Bourassa à reconnaître que ce budget ignorait totalement le problème de l'envahissement du champ québécois de taxation par la taxe fédérale de vente. Ce fut pour M. Bourassa une occasion de souligner l'accueil positif réservé au budget et de mettre en valeur le fait que le Québec réussissait à contrôler beaucoup mieux que l'Ontario l'évolution de ses dépenses.

De la même façon, le député de Lévis, Jean Garon, n'a réussi à tirer aucune explication du ministre des Finances au sujet du petit $ 30 millions accordé à l'entretien du réseau routier, alors que les besoins seraient de $ 100 millions par année pendant cinq ans. Pour M. Levesque, c'est au moins un début de réponse. Le gouvernement ne pouvait tout faire et il a fallu arbitrer entre tous les besoins, a-t-il expliqué.

◆ Ontariens

rimaire, M. Andy Brandy, il a souligné qu'être automobiliste semblait être devenu un péché fiscal en Ontario.

Voici quelques autres points importants du budget:

■ l'impôt sur le revenu des particuliers augmentera d'un point de pourcentage et équivaudra à 53 % du taux fédéral;

■ le coût de l'essence augmente d'un cent le litre immédiatement et augmentera d'un autre cent, le 1er janvier prochain. Il en coûtera plus cher pour obtenir un permis de conduire, un certificat d'immatriculation, des pneus et les grosses autos;

■ les acheteurs de maisons paieront $ 30 millions de plus en taxes sur le transfert des terrains;

■ on injectera $ 415 millions de plus dans l'assistance sociale et les paiements augmenteront de six pour cent;

■ les municipalités et les commissions scolaires auront le droit de hausser leurs taxes sur les nouvelles maisons.

◆ Canadiens

parmi les facteurs le plus souvent mentionnés par les 1,000 personnes interrogées, a déclaré mercredi M. Redekop.

M. Rhys Eyton, président de la compagnie aérienne PWA, avait prédit plus tôt ce mois-ci que la hausse du prix de l'essence et le coût élevé des nouveaux équipements allaient entraîner une hausse du prix des billets d'avions.

La semaine dernière, le ministre des Consommateurs et des Sociétés, M. Bernard Valcourt, a déclaré que les Canadiens auraient à accepter des tarifs aériens plus élevés, notamment en raison de la prise de contrôle de Wardair par la PWA.

Moins de Canadiens projettent de prendre des vacances cette année, soit 72.9 % contre 74.5 % l'an dernier.

Et parmi ceux qui comptent consacrer quelque argent à leurs vacances, beaucoup plus nombreux (13.5 % contre 8 % l'an dernier) sont ceux qui ignorent toujours où ils voyageront, a ajouté M. Redekop.

Le Conference Board pointe du doigt le ralentissement général de l'économie et un « budget fédéral qui n'a pas été particulièrement tendre à l'égard des consommateurs », pour expliquer le phénomène.

Environ les deux tiers des Canadiens qui prendront des vacances ont affirmé qu'ils voyageront au Canada, mais de plus en plus de gens dépensent leur argent de vacances à l'étranger.

L'année dernière, on a assisté à une hausse de 10 % des voyages de loisirs à l'extérieur du pays, selon M. Redekop.

Il a déclaré que le Board s'attendait à ce que cette tendance s'accroisse, particulièrement après 1991, où entrera en vigueur la nouvelle taxe fédérale de neuf pour cent sur les biens et services.

« Les Canadiens paieront cette taxe sur leurs vacances s'ils restent à l'intérieur du pays, mais pas s'il vont en Europe, par exemple. Ca ne va qu'encourager les gens à voyager à l'étranger ».

Le Board prévoit que moins d'Américains voyageront au nord de la frontière, puisque l'économie montre, là aussi, des signes d'essoufflement.

Un sondage effectué en février aux États-Unis par le Conference Board constate une baisse de 7 % du nombre de citoyens affirmant qu'ils projettaient de prendre des vacances cet été.

« Les agences de location de voitures et les centres touristiques des États-Unis parlent déjà d'une année désastreuse ».

◆ Chine

sources sûres, laissant libre cours à l'expression de la révolution tranquille.

Abasourdi, le régime n'avait pas réagi bien après la tombée de la nuit, alors que des centaines de milliers de manifestants continuaient d'envahir la place Tian An Men, jusqu'en haut des marches du Palais du Peuple, le Parlement.

Le deuxième Printemps de Pékin (le premier avait été réprimé en 1979) a par ailleurs complètement bouleversé la troisième et avant-dernière journée de la visite en Chine de M. Mikhaïl Gorbatchev.

Le numéro un soviétique a dû annuler sa visite à la Cité Interdite, et retarder de près de deux heures sa conférence de presse consécutive à la normalisation historique, la veille, des relations sino-soviétiques, après 30 ans de brouille.

Le président soviétique n'a pas exclu l'éventualité de manifestations étudiantes en URSS analogues à celles en cours en Chine. « Si tel était le cas, a-t-il déclaré au cours de sa conférence de presse, la direction soviétique tenterait de résoudre la question par le biais de négociations ».

M. Gorbatchev a également fait état d'une rencontre avec des étudiants chinois. « J'apprécie leurs (ceux des étudiants) points de vue, a-t-il déclaré. Je sais qu'un dialogue est en cours. C'est un dialogue difficile, mais il a lieu entre la direction chinoise et les jeunes gens ».

M. Gorbatchev a dit par ailleurs que les étudiants approuvaient le rapprochement entre la Chine et l'URSS et que de nombreux manifestants à Pékin avaient exprimé leur admiration pour la politique de perestroïka (restructuration) et de glasnost.

Plus tôt dans la journée, le président soviétique avait proposé des discussions entre la Chine et l'URSS sur une démilitarisation de la frontière sino-soviétique, dans un discours adressé à 550 personnalités chinoises réunies au Palais du Peuple (parlement). Seuls des garde-frontières seraient maintenus pour « les tâches de routine » à la frontière commune, longue de 7,500 km, après le retrait proposé, avait précisé le dirigeant soviétique.

La radicalisation du mouvement s'exprimait librement hier dans les slogans et les banderoles des manifestants proclamant: « Deng il est temps d'aller te reposer », ou plus abruptement encore: « Xiaoping, vas-t-en! ».

Désavoué par la rue comme un obstacle aux réformes, le « petit homme » de 84 ans — hier respecté pour avoir procédé à la démaoïsation de la Chine et à l'ouverture du pays sur le monde — a de facto déjà cédé la place à son dauphin, le secrétaire général du PCC, Zhao Ziyang, estimaient hier la plupart des diplomates.

Mais la situation de M. Zhao apparassait particulièrement précaire. En descendant dans la rue hier les Pékinois ont fait la sourde oreille à un appel à la modération et au dialogue qu'il avait lancé au nom du bureau politique du PCC dans la nuit de mardi à mercredi.

« Nous allons mettre en oeuvre des mesures concrètes pour renforcer la démocratie et la loi, faire barrage à la corruption, mettre sur pied un gouvernement propre et honnête et augmenter la transparence », avait plaidé M. Zhao.

A 23h, la place Tian An Men était encore noire de monde après avoir été toute la journée le théâtre des scènes les plus folles. Un groupe de 200 intellectuels forçant leur passage dans la Cité Interdite en scandant « Deng Xiaoping, démissionne », une véritable marée humaine de manifestants déferlant à pied, à vélo, juchés sur des cyclo-pousses, ou massés dans les bennes de camions hérissés de banderoles et de drapeaux.

Des ambulances toutes sirènes hurlantes se sont difficilement frayées un passage dans l'embouteillage indescriptible, transportant dans les hôpitaux de la capitale ceux des 3,000 grévistes de la faim nécessitant des soins après cinq jours de jeûne pour certains.

Mais l'immense place ayant accueilli jusqu'à un million de gardes rouges pendant la Révolution Culturelle (1966-76) n'était pas assez vaste pour contenir la foule innombrable.

Elle a débordé dans l'avenue de la Paix Céleste et dans les grandes artères adjacentes, s'est massée sur les ponts, aux fenêtres des immeubles, et a gagné tous les quartiers de la capitale de 12 millions d'habitants.

◆ Chrétien

tien. L'analyse de Pietro Rizzuto c'est que le chef du PLQ n'osera jamais s'en mêler, sachant fort bien que cela pourrait se retourner contre lui. Le sénateur est convaincu que les militants libéraux, à l'instar des Québécois, n'aiment pas qu'un chef provincial se mette le nez dans les affaires internes du parti fédéral. « Les gens vont peut-être dire à Bourassa, nous t'avons élu au provincial, mais ne te mèles pas de ce qui ne te regarde pas de l'autre bord. Ils savent faire la part des choses. Si on peut avoir son appui, Jean Chrétien en sera heureux, mais il pourra compter sur énormément d'appuis sans l'aide de Bourassa ».

Un nouveau sujet de discussions et d'inquiétude vient faire surface dans l'entourage de Jean Chrétien. L'on se demande si les pro-Turner qui siègent encore à l'exécutif national ne sont pas en train de préparer un coup de force. Le scénario que le sénateur Rizzuto voit se dessiner se présente ainsi: le 3 mai dernier, John Turner n'a pas démissionné, il a seulement annoncé l'intention de quitter son poste « au moment approprié »; les militants libéraux, convaincus qu'il a formellement démissionné, arriveront au congrès de Calgary avec la conviction qu'il n'est pas utile d'exiger un vote sur la remise en question du leadership; après le congrès, l'exécutif national annoncera qu'il a demandé à M. Turner de rester en poste pour une période indéterminée.

Pour le sénateur Rizzuto, ce « stratagème » vise principalement à repousser le plus tard possible la tenue du congrès au leadership, question d'augmenter les chances des Peterson, Martin et autres. « Mais il n'y a rien à faire, prévient M. Rizzuto, ce sera Jean Chrétien, que le congrès de leadership ait lieu en 1989, 1990 ou 1991 ».

Car, ce qui assure à Jean Chrétien des longueurs d'avance sur les autres aspirants à la succession, c'est pour beaucoup la force de l'organisation mise en place par Pietro Rizzuto. L'appui de la majorité des députés lui est acquis. Dans l'optique du processus qui permettra de choisir les délégués du Québec en vue du congrès de leadership, l'important c'est toutefois de prendre le contrôle des associations de comté. Dans toutes les régions et dans les 75 circonscriptions, l'organisation Chrétien est structurée et compte des centaines de partisans et d'organisateurs aguerris.

◆ ACFAS

En sciences humaines, par contre, la tendance paraît à la hausse: 41 % des communications ont été données dans ce grand secteur en 1984, puis 44 % l'année suivante. Il y a eu chute à 34 % en 1986, puis remontée à 41 % en 1987, pour atteindre le record de 48 % l'an dernier.

Enfin, la part des communications en sciences biologiques et de la santé a d'abord connu une ascension, soit 16 % en 1984, 26 % en 1985, puis 35 % en 1986. Elle a décru ensuite à 29 % en 1987 puis à 25 % en 1988.

Malheureusement, les données du congrès qui se déroule cette semaine à l'UQAM ne sont pas encore disponibles, mais de l'avis de Mme Braun, la part du lion va encore aux communications en sciences humaines. À son avis, « cela ne fait aucun doute, leur place a augmenté cette année ».

« Il n'y a jamais eu tant de colloques en éducation que cette année », observe aussi, le président du congrès, M. Serge Lusignan, professeur dans cette discipline à l'UQAM.

Pour Mme Braun comme pour ce dernier, la fluctuation de la place qu'occupent au congrès les trois grands secteurs disciplinaires tiendrait aux forces dominantes de l'université qui accueille les congressistes. Ainsi, la place de l'éducation dans le congrès de cette année s'expliquerait par l'importance du rôle de l'UQAM dans ce domaine.

On observe aussi qu'en 1984, seule année où les sciences physiques, mathématiques et génie ont occupé la première place (43 %), le congrès s'est tenu à l'Université Laval. En 1986, les sciences biologiques et de la santé sont arrivés en tête, avec 35 %, et le congrès a eu lieu à l'Université de Montréal.

Le type de communications obéit par ailleurs aux lois de l'offre et de la demande. Chaque automne, explique Mme Braun, des formulaires d'inscription sont expédiés dans chaque université. Les responsables de section sont invités ensuite à stimuler la participation. On lance aussi un appel à l'organisation de colloques sur les thèmes particuliers. La formule occupe d'ailleurs une place plus grande encore cette année avec pas moins de 100 colloques différents. Les organisateurs sont ensuite chargés de recruter les participants.

Le membership de l'ACFAS, formé de tous ceux qui s'inscrivent annuellement au congrès, confirme encore la prépondérance des universitaires et chercheurs en sciences humaines: 37 % viennent de ce secteur, 27 % des sciences physiques, mathématiques et du génie, 24 % des sciences biologiques et de la santé, et 12 % d'autres secteurs.

Le DEVOIR a comparé ces statistiques avec la répartition des professeurs (sans compter les chargés de cours) des universités québécoises. En 1985, 57 % oeuvraient dans les sciences humaines et sociales, 30 % dans les sciences pures, 11 % dans les sciences de la santé et de la vie, et 2 % dans divers milieux.

Le membership de l'ACFAS paraît donc assez représentatif du milieu des sciences physiques, mathématiques et du génie. Par contre, les membres de l'ACFAS issus du milieu des sciences biologiques et de la santé sont proportionnellement deux fois et demie plus nombreux que les professeurs oeuvrant dans le même domaine dans les universités. Pourtant, note M. Lusignan, les médecins, les pharmaciens, les dentistes sont totalement absents de l'ACFAS. Enfin, les professeurs en sciences sociales et humaines constituent toujours la majorité à l'université alors qu'ils ne forment pas plus de 40 % à l'ACFAS.

Cette comparaison permet tout de même de constater que l'ACFAS forme un forum où, tout compte fait, la place des sciences de la santé et des sciences physiques et mathématiques est plus grande que dans le milieu où elle tire sa clientèle.

C'est encore plus vrai quand on compare les membres de l'ACFAS avec les étudiants inscrits l'automne dernier à un premier cycle universitaire: 65 % sont entrés en sciences humaines, 23 % en sciences physiques, mathématiques ou en génie, 6 % en sciences de la santé, et 6 % dans les secteurs divers.

Pietro Rizzuto, homme d'affaires et . . . de politique

Pierre O'Neill

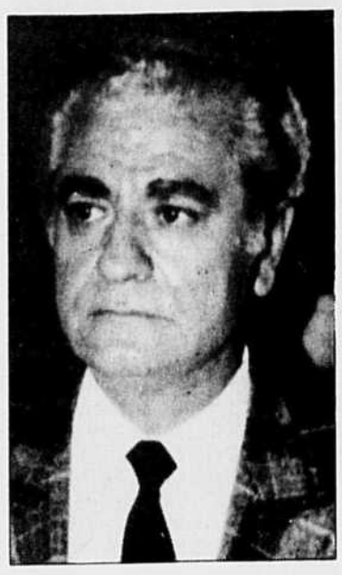

PIETRO RIZZUTO n'est pas un sénateur comme les autres. Débarqué en 1955 au Québec, sans le sou ni métier, il a trimé dur. D'abord transporteur de briques, puis poseur d'asphalte, il a été promu contremaître.

Début des années '60, il décide de fonder sa propre entreprise, « L'interstate », et se met à la recherche de contrats de pose de bitumineux et de voirie. Un jour, la ville de Montréal et l'Université de Montréal ont eu recours à ses services. Il était lancé. Avec les années, il a diversifié ses activités dans d'autres secteurs, comme l'immobilier et la gestion de centres commerciaux. Aujourd'hui, c'est un riche hommme d'affaires de la région métropolitaine.

Pietro Rizzuto n'est pas seulement l'incarnation de la réussite de l'immigrant, c'est aussi le charme à l'italienne. Grand, frisé, svelte, il a une tête à la Mastroiani, avec ses costumes aux couleurs claires, ses cravates fleuries sur chemises blanches et ses bijoux en or.

Pietro Rizzuto, c'est enfin l'homme d'une pensée politique et le plus influent leader de la communauté italo-québécoise. En 1972, il est devenu président de la Fédération des associations italiennes du Québec. Déjà à l'époque, il était préoccupé par la question linguistique et ne refusait jamais une occasion de défendre le point de vue des Italo-Québécois. Au début de la campagne électorale de 1976, il a reçu la visite de René Lévesque, venu lui offrir de se porter candidat sous la bannière du PQ. Mais Pierre Trudeau avait aussi l'oeil sur Pietro Rizzuto et c'est lui qui l'a finalement recruté, en le nommant au Sénat. Ce qu'il a d'ailleurs commencé à regretter en 1980, quand son nouveau sénateur s'est lancé dans une croisade linguistique pour obtenir un amendement à l'article 23 de la Charte des droits, déterminé à y faire introduire le principe de la clause Canada. Et il a finalement obtenu gain de cause.

Aujourd'hui, Pietro Rizzuto endosse pleinement la pensée constitutionnelle de Jean Chrétien, réfractaire à l'entente du lac Meech mais favorable au maintien de la clause nonobstant. « L'important, c'est la clause nonobstant, beaucoup plus que le lac Meech ».

18 mai

par la PC et l'AP

1987: affrontements entre Hindous et Musulmans, en Inde: 50 morts.
1985: Namur accueille le pape Jean-Paul II, qui, après la Hollande et le Luxembourg, poursuit par la Belgique sa visite au Bénélux.
1981: les électeurs italiens repoussent, à une large majorité, un projet d'abrogation de la législation libéralisant l'avortement.
1978: des parachutistes français sautent sur Kolwezi (Zaire) afin de libérer des Européens retenus en otages par des rebelles.
1972: quatre artificiers sont parachutés, en plein Atlantique, sur le paquebot Queen Elizabeth II, à la suite d'une alerte à la bombe avec demande de rançon.
1967: l'ONU accepte de retirer les casques bleus du couloir du Gaza, à la demande de l'Egypte.
1954: entrée en vigueur de la Convention europrenne des droits de l'homme.
1878: la Colombie accorde une concession à la France pour le percement du canal de Panama.
Ils sont nés un 18 mai: le philosophe britannique Bertrand Russel (1872-1970); le cardinal François Marty, ancien archevêque de Paris (1904-); l'acteur français Jean Gabin (1904-1976); le chanteur français Charles Trenet (1913-); le couturier français Pierre Balmain (1914-1982); la ballerine britanique Dame Margot Fonteyn (1919-); le pape Jean Paul II (Karol Wojtyla) (1920-); le tennisman français Yannick Noah (1960-).

POUR RECEVOIR
LE DEVOIR
À DOMICILE

Vous pouvez recevoir LE DEVOIR à domicile, tôt le matin. Plus de 5,000 camelots sont à votre service à cet effet.

Vous pouvez également souscrire à un abonnement livré par le service des postes, mais l'éditeur ne peut se porter garant du service.

Le Devoir est édité six jours par semaine, le dimanche et les jours fériés exclus. Vous pouvez souscrire à un abonnement de 6 jours/semaine, de 5 jours/semaine ou d'une journée/semaine (le samedi).

PAR CAMELOT
Abonnement payé aux semaines au camelot:
Abonnement 6 jours/semaine: $3.25
Abonnement 5 jours/semaine: $2.50
Le samedi seulement: $1.00
MONTREAL: (514) 332-3891
QUÉBEC: (418) 845-2080

PAR CAMELOT
Abonnement payé d'avance à l'éditeur:
Un an, 6 jours/semaine: $160
Un an, 5 jours/semaine: $121
Un an, samedi seulement: $ 44
26 semaines, 6 jours/sem.: $ 87
26 semaines, 5 jours/sem.: $ 64
26 semaines, samedi seul.: $ 24
13 semaines, 6 jours/sem.: $ 45
13 semaines, 5 jours/sem.: $ 32
13 semaines, samedi seul.: $ 13

NOUVEAU!
PAIEMENTS MENSUELS PRÉ-AUTORISÉS
Fini les factures!
Fini les visites du camelot, le soir pour se faire payer!
Votre abonnement est débité automatiquement dans votre compte de banque ou votre carte de crédit!
Téléphonez au numéro ci-dessous et vous recevrez un formulaire à remplir autorisant Le Devoir a débiter votre compte de banque ou votre carte de crédit, une fois par mois, d'une somme équivalant au prix de l'abonnement que vous aurez choisi.
PRIX:
6 jours/semaine: $12.95/mois
5 jours/semaine: $ 9.95/mois
Le samedi seul.: $ 3.95/mois
POUR RECEVOIR LE FORMULAIRE
(514) 844-5738
OU ÉCRIVEZ À L'ADRESSE CI-BAS

INFORMATION:
(514) 844-5738
ou écrivez à:
Service du tirage
LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal (Québec)
H2Y 1X1

Suspension pour vacances, plaintes, changements d'adresses, etc.:
(514) 844-5738

Nos lecteurs sont priés de prendre note que les augmentations successives du coût du papier et celui de la main-d'oeuvre ont conduit à une légère augmentation des prix des abonnements, effective à compter du premier janvier. Les abonnés qui recevront leur avis de renouvellement avec les anciens tarifs ne seront pas tenus de payer leur abonnement selon la nouvelle grille de prix.

INCLUS DANS NOTRE ÉDITION DE DEMAIN

UN CAHIER SPÉCIAL CONSACRÉ À
L'ENVIRONNEMENT

À VENIR:
VACANCES D'ÉTÉ: 27 MAI
BICENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE:
3 JUIN

LE DEVOIR

LA SOCIÉTÉ D'ARTHRITE
DONNEZ... une lueur d'espoir

Piano et voix au Festival de musique

Marie Laurier

CET AMBITIEUX projet de tenir jusqu'à l'an 2,000 un festival annuel international de musique à Montréal avec le piano comme instrument de base jumelé avec d'autres instruments et des artistes canadiens et étrangers, répond sans doute à une attente du public.

Quelque 16,000 personnes ont participé l'année dernière à cet événement qui a ainsi remporté un franc succès et qui durera toute une décennie pour se terminer par un symposium international sur le piano.

Cette année le festival se déroulera du 8 au 17 septembre en conservant sinon en intensifiant sa double vocation artistique et pédagogique. Il y aura des concerts à la Chapelle historique du Bon Pasteur, au Théâtre Maisonneuve et à la salle Claude-Champagne, des mini-récitals le midi à la Place Ville-Marie et à la salle Tudor du magasin Ogilvy, mais également des classes de maître et des tables rondes. Le pianiste Aldo Ciccolini, par exemple, se produira en concert et comme professeur.

« Nous présenterons une cinquantaine d'événements en dix jours sous le thème *Un monde en harmonie*, avec la participation de 160 artistes et spécialistes du monde musical », disait hier en conférence de presse le nouveau directeur artistique du festival, M. Richard Turp, cousin du fondateur directeur général du festival, l'avocat Philippe Turp.

PHOTO M. L. SASIA

Aldo Ciccolini

PHOTO WREDE & NOELLE

Bernd Glemser

PHOTO CHRISTIAN STEINER

Michèle Boucher

Un concert gala lancera le festival le vendredi 8 septembre avec l'interprétation de la *Petite messe solennelle* de Rossini interprétée par des chanteurs dirigés par Iwan Edwards avec accompagnement au piano. Ensuite tous les jours on proposera des concerts et des classes de maîtres à l'intention des musiciens, des mélomanes, des professeurs désireux d'approfondir leurs connaissances

Voir page 12 : Festival

Les audimètres Nielsen menacent la coopérative BBM

Serge Truffaut

LE REFUS qu'a signifié le réseau anglais de Radio-Canada au projet d'évaluation des habitudes télévisuelles par électronique, élaboré par Sondages BBM, aura non seulement des conséquences néfastes sur cette dernière mais favorisera de plus un transfert des revenus publicitaires.

En effet, selon les prédictions formulées par M. Gérard Malo, vice-président de BBM, le fait que CBC, ainsi que le réseau CTV, aient décidé d'adhérer au système d'audimétrie mis de l'avant par la compagnie américaine Nielsen, devraient encourager les annonceurs à acheter davantage de temps d'antenne à l'intérieur des émissions diffusées d'Halifax à Vancouver.

En contrepartie, et parce que la tarte des recettes publicitaires n'est pas extensible à l'infini, les émissions diffusées sur une base régionale seraient moins l'objet des convoitises des annonceurs et des publicitaires. Bref, le chiffre d'affaires des stations dites régionales encaisserait une baisse plus ou moins intense.

Cette prédiction, M. Malo l'appuie sur la différence méthodologique qui singularise le système actuel du système d'audimétrie. Le premier consiste à faire remplir par des téléspectateurs un questionnaire écrit. Le second, que la compagnie Nielsen est d'ores et déjà en mesure d'appliquer, consiste à enregistrer électroniquement ces habitudes mais seulement en ce qui concerne les émissions présentées à la grandeur du pays. En effet, Nielsen ne prévoit pas confectionner des sondages régionaux.

À cause des facteurs technologiques qui le caractérisent, le système d'audimètrie est considéré par les publicitaires, aussi bien que par les annonceurs, comme étant scientifiquement beaucoup plus fiable que la formule actuellement employée. C'est parce qu'il reflète avec plus de fidélité les habitudes des spectateurs, que ce procédé, ou plutôt le résultat qui en découle, sera priviligié par les annonceurs.

À ce propos, il faut préciser que la compagnie Nielsen estime à 1,500 le nombre d'audimètres qui seront installés dès janvier 1990 à travers le pays. De son côté, Sondages BBM prévoit utiliser un échantillon de 7,400 audimètres en janvier 1992. Dans ce cas il est important de souligner que si l'inventaire prévu par BBM est sensiblement plus élevé que celui de Nielsen, c'est parce qu'il permettra de faire des sondages sur une base à la fois nationale et régionale.

Outre son refus de participer aux recherches expérimentales que BBM s'apprête à effectuer à compter de septembre, le réseau anglais de Radio-Canada aurait fait des pressions auprès du réseau français afin que celui-ci ne participe pas au projet que BBM souhaite toujours mettre en branle en septembre prochain. Selon les informations fournies par M. Malo, « traditionnellement le budget de recherche alloué à l'opération de sondage est décidé au siège social de cette société, soit à Ottawa. Or, pour l'instant, aucun budget n'a encore était accordé au réseau français », de confier M. Malo.

De cette attitude « radio-canadienne », M. Malo craint qu'elle influence d'autres télédifusseurs. Si tel est le cas, et qu'en conséquence le projet de BBM tombe à l'eau ou soit réduit à sa plus simple expression, il ne serait pas étonnant qu'à long terme la coopérative BBM ferme ses portes, a laissé tomber M. Malo.

Création magistrale de la partition de Hétu

Les Grand concerts

L'Orchestre Symphonique de Montréal (OSM), dir. Charles Dutoit: Wagner, *Ouverture Faust*; Chopin, *Concerto* no.1 op.11, avec Jorge Bolet (piano); Hétu, *Images de la Révolution*; Debussy, *La Mer*. Le 16 mai, salle Wilfid-Pelletier.

Carol Bergeron

WAGNER, Chopin, Hétu et Debussy, le lien entre ces compositeurs aussi bien qu'entre les oeuvres que nous avons entendues n'est certes pas facile à établir. Mais peut-être Charles Dutoit a-t-il imaginé un programme composite, à l'image de l'*Ouverture Faust* dans laquelle Wagner se souviens de ses propres oeuvres (*Rienzi*, *Tannhäuser*, *Lohengrin*, la *Walkyrie*), de Beethoven, voire même de Berlioz.

S'il n'était pas à l'unité, le prétexte de la soirée n'en demeurait pas moins valable puisqu'il permettait à l'OSM de créer une nouvelle oeuvre symphonique de Jacques Hétu et de polir son interprétation de *La Mer* et des deux *Concertos* de piano de Chopin qui doivent bientôt faire l'objet d'un enregistrement chez Decca.

Faut-il rappeler que Jorge Bolet a déjà signé le premier *Concerto* de piano de Tchaïkovsky et le second de Rachmaninov avec l'équipe montréalaise (Decca 421 181-2). Cette fois-ci, le pianiste américain d'origine cubaine reprend le chemin de Saint-Eustache pour graver les opus 11 et 21 de Frédéric Chopin.

À 74 ans, Bolet ne cherche plus à épater et son Chopin est devenu une sereine réflexion poétique. Nous sommes loin des jubilatoires prouesses dont cette partition de jeunesse (le compositeur avait à peine 20 ans) est habituellement le prétexte. Mardi, le discours du soliste portait même les traces un peu inquiétante d'une certaine fragilité dont le disque ne se souviendra sûrement plus.

Après Ravel, Dutoit se dirige vers Debussy. Les *Images* et les *Nocturnes* figureront sur le premier compact. Le second comprendra le *Prélude à l'après-midi d'un faune*, *Le Martyre de Saint Sébastien*, *Jeux* et *La Mer*. Un troisième sera entièrement consacré à *Pelléas et Mélisande*.

En supposant que ce que nous avons entendu en concert se rapproche de ce qui sortira sur disque, on peut d'ores et déjà s'attendre à une version de *La Mer* finement tracée et magnifiquement équilibrée, loin du pathos post-romantique auquel s'abandonnent certains chefs d'orchestre.

Venons en aux *Images de la Révolution* — française, il va sans dire — d'abord pour citer le compositeur qui écrit que « traiter musicalement un sujet politique comme la Révolution française tient un peu de la gageure, d'autant plus que l'époque vit naître énormément de musiques révolutionnaires de toutes sortes. J'ai abordé le sujet par le biais des arts plastiques en choisissant d'illustrer cinq images, tableaux ou gravures de l'époque, allant de l'évocation des événements à la contemplation esthétique en passant par l'imaginaire. »

Dès sa premiere audition, l'oeuvre de Hétu séduit l'auditeur par la qualité exceptionnelle de sa pâte orchestrale. Complexe sans jamais être aride, son écriture harmonique ravit l'oreille. La forme qui tient à la fois de la *Symphonie* (par sa coupe) et du *Poème symphonique* (par son prétexte) garde donc un lien avec la grande tradition symphonique.

Cet hommage à la France est probablement la partition pour orchestre la mieux réussie du compositeur québécois. On y sent la maturité d'un musicien en pleine possession de toutes les ressources d'un riche métier. Éloquent et précis, son discours n'est jamais trop long — peut-être même aurait-il pu prendre un peu plus d'espace. Et, ce qui ne gâte rien, Dutoit et l'OSM ont réservé à cette création une magistrale interprétation.

La France honore Charles Dutoit

CHARLES DUTOIT a reçu mardi les insignes de Chevalier des arts et des lettres à l'issue du concert donné par l'Orchestre symphonique de Montréal qu'il dirige depuis 1977. Il y avait en primeur au programme une oeuvre du compositeur québécois Jacques Hétu intitulée *Images de la révolution*.

Cette distinction veut ainsi rendre hommage au talent personnel de M. Dutoit, également à sa contribution au rayonnement de la musiaue française. Elle lui a été remise par M. Beauchataud, consul général de France à Montréal.

ROCK ET BLUES/chronique

C'est le retour des « anars » !

Serge Truffaut

LE HASARD fait parfois fort bien les choses. En ce mois de mai, en cette période souvent fertile en soubresauts politiques, voilà que la frange révoltée ou anarchiste de la musique dite rock se manifeste à sa manière coup de poing. À condition bien entendu de ne pas en être la cible, cela fait du bien d'entendre des « jeunes » qui, enfin, ruent dans les brancards des régimes bien-pensants.

Simultanément voilà que paraissent en effet les nouvelles productions de PIL, de Concrete Blonde et, surtout, de Love and Rockets. À cette liste, il faut ajouter le premier album de Maurice François Côté intitulé *Bruire : Le barman a tort de sourire* paru sur l'étiquette montréalaise *Ambiances magnétiques*. Commençons avec *Love and Rockets*.

Underground inquiétant

LES MEMBRES de cette formation sont britanniques. Ils sont trois. Ils produisent une musique inquiétante. Une musique aux allures aussi inquiétantes que celle que les Stranglers faisaient aux débuts de la présente décennie. La nouvelle production, sans nom particulier, de *Love and Rockets* arrive à point.

À une époque où le « *rock-new-wave-punk-machin-truc-électro-pop* » s'enlise dans la musique industrielle et ses produits immédiatement jetables, cette formation redonne un peu de lustre à ce qu'on appelle parfois la musique « *underground* ». Chez eux, les climats ne sont jamais bêtements béats même si le tempo, le rythme, est parfois lent.

Musicalement, le cri, parfois domine. C'est le cas par exemple de *No Big Deal*. Parfois, le blues domine. C'est le cas de *Bound For Hell*. Parfois, c'est l'ironie. C'est le cas de *Rock and Roll Babylon*. Et puis, il y a une chanson, une petite

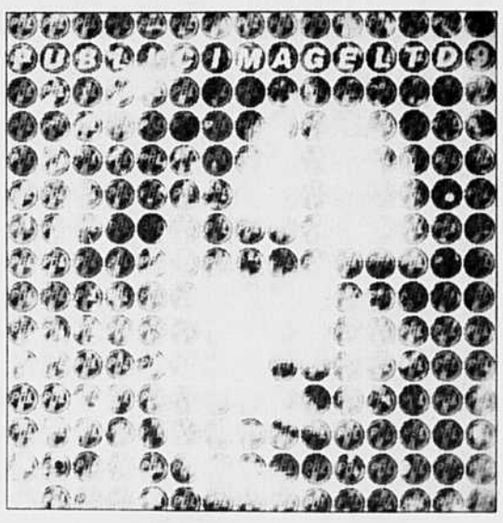

chose de 3 min et quelques, qui s'accroche à vous comme rarement de nos jours cela se produit. C'est le cas de *So Alive* au « *beat* » hypnotique. Ce genre de morceau qu'une fois terminé, et même si vous en êtes à la première écoute seulement, vous remettez. Ce *So Alive*, à moins d'être zombie, se goûte sans cesse.

Dans tous ces morceaux, dont les titres sont autant de révélateurs du désabusement des jeunes britanniques à l'égard de la société dans laquelle ils vivent, se trouve un dénominateur commun. Le chanteur Daniel Ash, le bassiste et saxophoniste Daniel J et le batteur Kevin Haskins traitent leur musique de façon très percussive.

Au fond, cet album est l'exemple musicalement parfait de ce divorce qui s'est effectué, au cours des années Thatcher, entre la société civile et les gouvernants. Cet album est une autre manifestation de ce slogan, ou plutôt de ce constat, qu'avaient fait en leur temps les Sex Pistols, à savoir : « *No Future* ». À se procurer.

Paroles iconoclastes

PARLANT justement des Sex Pistols, celui qui en fût le leader, le chanteur John Lydon, nous propose depuis peu une nouvelle production. À la tête de cette formation qu'il dirige depuis maintenant plusieurs années, soit Public Image Limited, John Lydon et ses nouveaux camarades ont concocté cet album baptisé « *9* » pour l'étiquette *Virgin*.

Si les sons révoltés qui avaient fait la marque de commerce des Sex Pistols et des débuts de PIL ne sont plus tellement de mise dans ce nouvel album, les paroles, elles, demeurent iconoclastes. Là-dessus, on peut vous assurer que le précurseur du mouvement punk que fût Lydon n'a pas tellement perdu de sa lucidité. Même s'il y a eu, après toutes ces années, un certain émoussement de son côté anarchiste.

Maintenant, pour ce qui est strictement de la musique, il faut souligner que celle-ci se signale par une maîtrise beaucoup plus professionnelle qu'auparavant. Au point où, parfois, on sombre même dans le funk le plus commercial qui soit.

Même mouture

INTITULÉE *Free*, la dernière production du groupe californien Concrete Blonde a été fabriquée dans la même mouture que celles de Love And Rockets et PIL. Même que c'est plus intéressant que PIL. La musique est à la fois inquiétante et percutante. Les paroles ne sont pas niaises. Et la voix de Johnette Napolitano ponctue à point des morceaux fréquemment enlevants. Intéressant.

Le barman a beau dormir

L'ÉTIQUETTE montréalaise *Ambiances magnétiques* se singularise avant tout en laissant la part belle à la musique improvisé. Avec l'album de Maurice-François Côté, *Bruire: Le barman a tort de sourire* on quitte en effet le vaste domaine du rock and roll pour rentrer, plus précisément, dans le collage sonore.

Percusionniste, mais aussi homme à tout faire, M.F Côté utilise tout ce qu'il lui tombe sous la main sans que le résultat musical ne sombre pour autant dans le raccolage ou la gratuité. Si la mélodie, au sens où on l'entend traditionnellement, est presque toujours absente, la surprise, elle, est de mise.

Répétons-le, il s'agit plus d'une musique faite à partir de collages sonores pour lesquels sont utilisés aussi bien des enregistrements de radio ondes courtes que de rires, des synthétiseurs, des flûtes, des percussions de toutes sortes, des voix et autres, qu'une musique fabriquée selon les schémas habituels. Si cet album est d'une écoute qui aiguise l'intéret lors d'une première écoute, la deuxième lasse rapidement. Quel est le hic ? Il n'y a pas d'âme. C'est « *frette* ».

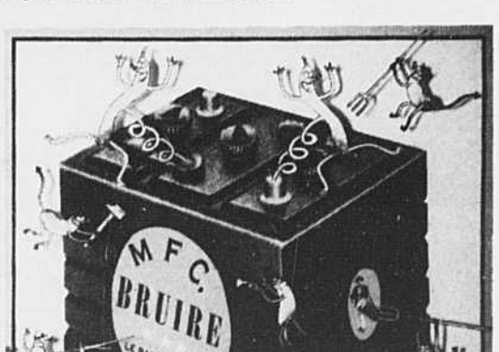

Janer Campion fait encore des siennes

Nathalie Petrowski
envoyée spéciale du DEVOIR

CANNES — À chaque festival, c'est toujours la même chose. À la mi-temps, les festivaliers, épuisés par leurs débuts fulgurants, s'essoufflent, perdent leur ardeur et leur entrain, s'impatientent dans les salles quand ils ne cognent pas des clous aux projections. C'est un syndrome semblable à celui dont souffent les touristes dans les grands musées quand ils « *overdosent* » sur les oeuvres d'art avec la nuance que « l'*overdose* » ici est cinématographique.

Depuis deux jours donc, c'est le calme plat. Les salles sont toujours aussi bondées mais rarement enthousiastes. Hier, à la projection de *Sweetie*, le premier long métrage de Jane Campion, une jeune cinéaste australienne de 34 ans, l'apathie a cédé le pas à l'exaspération. Les sièges rembourés de la salle Lumière ont émis le grognement sourd du spectateur qui file à l'anglaise et lorsque le générique est apparu à l'écran, les faibles applaudissements ont immédiatement été couverts par les huées, les sifflements et les rires moqueurs.

Sweetie était pourtant fort attendu et un des rares premiers films de la compétition officielle. De plus, Jane Campion avait déjà fait l'événement à Cannes en 86 où elle remporta la Palme d'Or du court métrage avec *Peel*. Trois ans plus tard, sa troublante histoire de deux soeurs, aussi dépareillées que le jour et la nuit, est loin de faire une belle unanimité. C'est à se demander pourquoi ?

Avec des acteurs pratiquement inconnus et qui en sont souvent à leur première expérience à l'écran, Jane Campion met en scène la rivalité de deux soeurs des années 80. La première est sage, rangée et elle a peur de tout : du présent, de l'avenir, de l'amour, de la mort et des arbres. La deuxième, Sweetie, est impulsive, débraillée, délinquante, sensuelle et parfaitement insupportable.

Elle débarque un beau jour chez sa soeur sage, s'installe, fout le bordel, même la terreur à coups de crises de nerfs et de colères avant de se réfugier nue dans une cabane au haut d'un arbre. La famille au complet a beau la supplier, elle refuse de descendre et refuse de s'habiller. Le siège ne durera pas longtemps, le plancher de la cabane cédera comme la croix de *Jésus de Montréal*, et Sweetie connaîtra la mort pour cause de manque d'amour.

Évidemment, l'histoire racontée ainsi semble banale et pourrait l'être si ce n'était des personnages loufoques et hallucinés — dont l'impayable Sweetie — qui hantent le film. Si ce n'était également du style visuel de la cinéaste, de ses curieuses contre-plongées, de ses angles biscornus et de ses tableaux qui rappellent les photos de Diane Arbus. Comme Arbus, Campion est plus attirée par la laideur et l'irrégularité que la perfection. C'est probablement ce qui dérange tant dans ses films.

En conférence de presse, la cinéaste blonde, dont le visage rappelle vaguement celui de Meryl Streep, ne s'est pas dite surprise par les réactions hostiles de la presse internationale. En tournant son film, elle savait déjà qu'il ne plairait pas à tout le monde, mais c'était plus fort qu'elle.

« Pour les gens de ma génération, je crois qu'il est plus important de faire des films vrais que des films de Hollywood. Moi, je fais des films pour dire la vérité et parce que j'ai besoin d'exprimer les choses que je ressens au plus profond de moi. »

Ces paroles trouvent écho chez deux autres jeunes cinéastes de la compétition. Comme Campion, Jim Jarmusch et Steven Soderbergh revendiquent aussi la vérité plutôt que le mensonge, la vérité comme parti pris de ne pas embellir les choses ni de faire de compromis pour rassurer le spectateur.

Et à la mi-festival, alors que les festivaliers ont de moins en moins envie d'être dérangés, on comprend qu'un film comme celui de Jane Campion passe difficilement la rampe et génère autant d'hostilité. À mesure que leurs films passent et

Voir page 12 : Cannes

LA TÉLÉ CE SOIR

★ ***L'amour en douce.*** Relations amoureuses agitées. Dans ce film d'Édouard Molinaro (1984), deux acteurs jouent ensemble pour la première fois, Emmanuelle Béart et Daniel Auteuil. R.-C. 19 h 30.

★ ***Points de vue.*** Un portrait de l'armée chinoise et de ses 4 millions de soldats. Hier, dans les rues de Pékin, il y en avait autant, sans uniformes. La Chine change. R.-Q. 21 h.

★ ***The Electronic Time Machine.*** Ça change plus vite qu'on croit. Des experts font des prédictions sur ce que sera la vie en 2039. ABC 22 h.

★ ***The Honey Pot.*** Il y a quand même des choses qui ne changent pas. Dans ce film de Joseph Mankiewicz (1966), un millionnaire fait croire à ses maîtresses qu'il est à l'article de la mort, histoire de vérifier les sincérités. PBS 23 h.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Gagnants de *Juste pour rire*
PHOTO

Michel Labrecque (à gauche) et Anthony Kavanagh (à droite) de Montréal ont remporté la finale provinciale des auditions *Juste pour rire*. Ils ont reçu chacun une bourse de $ 2,000 offerte par Bell Canada (dont le représentant, Marcel St-Germain apparaît au centre de la photo) et participeront au prochain festival Juste pour rire qui se tiendra du 13 au 23 juillet. Le jury était formé des metteurs-en-scène René-Richard Cyr et Mouffe, de la scripteure Marie Perreault et de l'assistante de Gilbert Rozon — président du festival Juste pour rire — Hélène Vallée. Un troisième candidat de Montréal, Chris Ryan, dont le numéro a été particulièrement apprécié du jury agira à titre d'animateur de foule aux cinq galas francophones du théâtre Saint-Denis.

PROGRAMMATION D'ÉTÉ DE RADIO-QUÉBEC

Beau et chaud revient avec Brathwaite

Pierre Roberge
de la Presse canadienne

PRÉSERVANT ses « acquis » d'entrain et bonne humeur, munie d'un budget quelque peu « remanié », la pièce maîtresse de l'été à Radio-Québec, *Beau et chaud*, revient à compter du lundi 29 mai.

Avec sa tête d'affiche Normand Brathwaite, alias la décontraction sur deux pattes, l'émission que produit Pierre Duceppe reprendra sa case de 21 h, pour 13 semaines jusqu'au 25 août.

En juillet, l'acteur Rémy Girard devrait se joindre à l'équipe de chroniqueurs formée d'Edgar Fruitier (rock), Daniel Turcotte (histoire), Marie-France Bazzo (modes) et Marc Labrèche qui aura remonté son moulin à paroles.

Girard brodera à sa façon sur l'actualité et la politique, a signalé, hier, le producteur Duceppe. La journaliste Joanne Prince aura trois blocs (nouvelles, affaires publiques, culturel) par émission. Et Jean-François Doré viendra à l'occasion parler des spectacles.

Environ un jour sur deux, deux nouveaux musiciens, Denis Lagacé (trompette) et Richard Beaudet (saxophone), s'ajouteront à l'orchestre que dirige le pianiste Daniel Mercure.

Évoquant le « mandat culturel » de *Beau et chaud*, Normand Brathwaite a promis de « *watcher* » son français et d'éviter des mots douteux comme « *stepette* ». Ce qui ne devrait pas l'empêcher d'en montrer à longueur d'émission.

Côté vêtements, Brathwaite dit qu'il en prendra une brassée chaque matin et se fiera ensuite au jugement de sa femme, Johanne Blouin, tout ça sans jamais renoncer au bermuda.

« En tout cas je ne veux pas de commanditaires pour mon linge », ironisant sur « l'affaire Michèle Richard » à Télévision Quatre Saisons.

En publicité, il vient de tourner des réclames pour Chrysler. Brathwaite croit bien être le premier — avec sa tête de minorité visible — à s'afficher ainsi pour un constructeur automobile et glisse en passant « ils ne le savent pas encore à Détroit ».

Comme fantaisiste, il prépare avec Yvon Deschamps la nouvelle émission qui tiendra la case de 19 h, du lundi au jeudi, cet automne à Radio-Canada, et aimerait animer en décembre le gala des trophées Gémeaux.

L'artiste bondissant reste en forte demande, un autre diffuseur aurait beaucoup aimé l'avoir cet été : « On m'a offert le double », dit-il.

Beau et chaud organise aussi un concours de danse, débutant par des auditions pour choisir des concurrents. Chaque mardi à compter du 20 juin, ils seront deux à s'essayer devant les caméras. L'auditoire pourra voter avec des bulletins fournis par une marque de jus de fruit et à retourner par la poste. La finale aura lieu le 22 août, devant jury.

PHOTO RADIO-QUÉBEC

Normand Brathwaite : la décontraction sur deux pattes. Ou enfin, presque . . .

"Humoristique, souvent profond, et toujours bien réalisé." – L.A. WEEKLY

"Un divertissement surprenant et joyeux. Les plaisirs du film s'accumulent, "FÉLIX" est finalement si agréable..." – NEW YORK TIMES

"Comme "MEN", "FÉLIX" jette un regard amusé et amusant sur l'homme-animal..." – L.A. TIMES

DÈS DEMAIN! EN VERSION FRANÇAISE

BERRI (ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115) | LONGUEUIL (PLACE LONGUEUIL 679-7451) | CARREFOUR LAVAL (2330 AUT. DES LAURENTIDES 688-3684)

V.O. AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS — CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ (COIN DE MAISONNEUVE 849-4518)

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

◆ Festival

musicales. La série Yamaha offrira des cours donnés par Lina et Louis Quilico, Aldo Ciccolini, Anton Kuerti, Edith Mathis, Tom Krause, Louis-Philippe Pelletier, Ian Hobson et Janine Lachance.

Une brochette d'artistes québécois et étrangers seront présents dans la série internationale et chacun d'eux interprétera une oeuvre de son pays d'origine : Marc-André Hamelin jouera une oeuvre canadienne, Aldo Ciccolini (France) du Liszt. On entendra Menotti interprété par l'Américain Frédéric Chiu, Clementi par Ian Hobson (Grande-Bretagne).

Édith Mathis, de Suisse, incluera des mélodies suisses dans son programme tandis que Bernd Glemser (République fédérale d'Allemange) interprétera Indemith et Bach.

En clôture de la grande série internationale le dimanche 17 septembre, Agnès Grossmann dirigera l'Orchestre de chambre du Métropolitain dans un concert tout Mozart. Les solistes invités seront Michèle Boucher, Kevin McMillen et Anton Kuerti.

Des conférences et des tables rondes auront lieu alternativement chaque jour de 9 h 30 à 11 h 30 sous les thèmes suivants avec des spécialistes renommés, à commencer par *L'Éducation et l'apprentissage musical*, le 8 septembre avec Jean-Paul Despins, *L'Évolution du piano* avec Irène Brisson, le lendemain, et la participation les jours suivants de Jacques Hétu, Gilles Tremblay, John Réa, Gottfried Wagner, petit-fils de Richard Wagner, Bernard Uzan, Will Crutchfield, des États-Unis dans les classes portant sur les *Grands chanteurs*. Cette série se terminera le dimanche 17 septembre par une table ronde portant sur *Les femmes et la musique* animée par Colette Boky et Isabelle Panneton.

Les jeunes pianistes et chanteurs auront la chance de se produire au cours de mini-récitals gratuits le midi à la Place Ville-Marie et à la salle Tudor. On retrouve les noms de Sonia Racine, de Christiane Ruel, de Jean-François Lapointe, de Duncan Campbell, de Francine Kay et les gagnants du concours de musique du Canada inaugureront cette série le 8 septembre.

Une période de vente d'abonnements à prix réduit a lieu jusqu'au 9 août et on peut le faire dès maintenant aux comptoirs Admission, au kiosque Billet Plus du Complexe Desjardins à compter du 31 juillet, de même qu'aux guichets de la Place des arts.

On peut se procurer des laissez-passer gratuits pour les récitals midi à la Chapelle du Bon-Pasteur. Les mini-récitals des jeunes virtuoses sont gratuits. Pour obtenir le programme complet du festival et plus de renseignements, composer (514) 288-1888.

◆ Cannes

que les heures filent, deux écoles quasi-contradictoires émergent de la compétition officielle, deux courants séparés par le fossé des générations et que le jury aura la difficile tâche de réconcilier.

À mesure que le temps fuit aussi, les chances de *Jésus de Montréal* semblent augmenter peut-être parce que le film de Denys Arcand fait figure de pont entre les deux pôles du cinéma contemporain.

La rumeur publique veut que Wim Wenders, le président du jury, soit allé voir le film à deux reprises. Et hier matin, Michel Braudeau du *Monde* vantait à pleines pages les qualités d'un film magnifique et puissant doublé d'une verve satirique et d'une révolte pure. Il terminait l'hommage en déclarant que Arcand méritait toutes les palmes et tous les publics.

ALCAN présente le FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL

en collaboration avec Labatt Bleue

SANDRA REAVES-PHILLIPS dans THE LATE GREAT LADIES OF BLUES & JAZZ
Club Soda, 5240, avenue du Parc, inf. 270-7848
30 juin, 1, 2, 3, 5, et 6 juillet 20,00 $
7, 8, 9 juillet 22,50 $
à 20h

LA SOIRÉE ANNIVERSAIRE
chom fm
PRÉSENTE UN CONCERT GALA HISTORIQUE AVEC
GEORGE BENSON ET SON GROUPE
ET
BB KING ET SES MUSICIENS
AU FORUM
JEUDI 29 JUIN 20h30
BILLETS EN VENTE AUX GUICHETS DU FORUM, DU SPECTRUM ET À TOUS LES COMPTOIRS TICKETRON

DIXIÈME ÉDITION
DU 30 JUIN AU 9 JUILLET 1989

TOUS LES SPECTACLES EN SALLE		VENDREDI 30 JUIN	SAMEDI 1 JUILLET	DIMANCHE 2 JUILLET	LUNDI 3 JUILLET	MERCREDI 5 JUILLET	JEUDI 6 JUILLET	VENDREDI 7 JUILLET	SAMEDI 8 JUILLET
16h-18h 20h-22h	CINÉ-JAZZ Cinémathèque québécoise	-90e ANNIVERSAIRE DE DUKE ELLINGTON-	A BROTHER WITH PERFECT TIMING (Abdullah Ibrahim)	BIRD NOW (Charlie Parker)	HOMMAGE A ROY ELDRIDGE	BIX AIN'T NONE OF THEM PLAY LIKE HIM YET	ART BLAKEY THE JAZZ MESSENGER	ORNETTE COLEMAN TRIO SONNY ROLLINS MUSICIAN SOUND (Roland Kirk)	JIVIN' IN BE-BOP (Dizzy Gillespie et ses amis en 1947) BUSCANDO A CHANO POZO
16h30	CBC Stereo et CBF-FM 100.7 présentent CONCOURS DE JAZZ ALCAN Spectrum			Région Est SYLVAIN GAGNON QUARTET	Région Centre THE WALSH/ UNDERHILL DUO	Région Atlantique XFX	Région Ouest THE JIM HEAD TRIO	Région Pacifique FIFTH AVENUE	
18h00	CBC Stereo présente LES GRANDS CONCERTS Desjardins Théâtre St-Denis	CHICK COREA AKOUSTIC BAND avec John Patitucci et Dave Weckl	Programme double JOHN SCOFIELD TRIO/ BILL FRISELL QUARTET	JOHN McLAUGHLIN TRIO avec Trilok Gurtu et Kai Eckhardt		MICHEL PETRUCCIANI TRIO	SONNY ROLLINS avec BOB CRANSHAW JEROME HARRIS MARK SUSKIN et CLIFTON ANDERSON	BRANFORD MARSALIS QUARTET avec KENNY KIRKLAND	ILLINOIS JACQUET BIG BAND
18h00	CBC Stereo présente PIANO PLUS Théâtre Port-Royal	MONTY ALEXANDER, piano OTHELLO MOLINEAUX, steel drum	FRANK MORGAN, saxophone GEORGE CABLES, piano	BOBBY ENRIQUEZ, piano RICHIE COLE, saxophone	JAY McSHANN, piano JIMMY WITHERSPOON, voix	TOSHIKO AKIYOSHI, piano LEW TABACKIN, sax et flûte	KENNY DREW, piano NIELS-HENNING ORSTED PEDERSEN (NHOP), contrebasse	VIC VOGEL, piano DAVE TURNER, sax YANNICK RIEU, sax	DAVID LIEBMAN, saxophone RICHARD BEIRACH, piano
18h00	CBF-FM 100.7 présente JAZZ SUR LE VIF Bibliothèque Nationale	RON DI LAURO QUINTET	JAMES GELFAND QUINTET	THE EDMONTON JAZZ ENSEMBLE	A FEW COLORS	L'ORCHESTRE DE JAZZ D'ANDREW HOMZY	TRIO D'IMPROVISATION DE MONTRÉAL	BERNARD PRIMEAU SEXTET	NORMAND GUILBAULT QUARTET
20h30	ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX ALCAN En collaboration avec CKAC 73 Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts	RAY CHARLES avec les RAELETTS et le RAY CHARLES ORCHESTRA	ROBERTA FLACK	ASTOR PIAZZOLLA et le NUEVO TANGO SEXTETO	CLEO LAINE/ JOHN DANKWORTH et le DANKWORTH QUARTET	Une soirée avec UZEB Michel Cusson Alain Caron Paul Brochu	Programme double WYNTON MARSALIS QUARTET ELLIS MARSALIS PIANO SOLO	OLIVER JONES CHARLES DUTOIT ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL	Laureat du Concours de Jazz Alcan 1989 et OSCAR PETERSON
20h30	YOGOURT LIBERTÉ présente JAZZ BEAT Diffusé par CBC Stereo Spectrum de Montreal	AL DI MEOLA/ LARRY CORYELL/ BIRELI LAGRENE -Super Guitar Trio-	PETER ERSKINE BAND John Abercrombie, Randy Brecker, Joe Lovano, Marc Johnson, Bob Mintzer	CHARLES LLOYD QUARTET avec Bobo Stenson, Palle Danielsson, Jon Christensen	RALPH TOWNER/ GARY BURTON	TONY WILLIAMS QUINTET avec Mulgrew Miller, Bill Pierce, Wallace Roney, Bob Hurst	STEPS AHEAD Michael Mainieri, Steve Smith, Victor Bailey, Bendik, Rachel Nicolazzo, Adam Salked	BUD SHANK et le BUD SHANK QUARTET avec Allen Youngblood, Billy Drummond, James King	ARTURO SANDOVAL Y SU GRUPO
20h30	CBF-FM 100.7 présente LES SESSIONS CHARLIE HADEN: UN HOMMAGE UQAM/Salle Marie-Gérin-Lajoie	CHARLIE HADEN avec JOE HENDERSON et AL FOSTER	CHARLIE HADEN avec DON CHERRY et ED BLACKWELL	CHARLIE HADEN avec GERI ALLEN et PAUL MOTIAN	CHARLIE HADEN et GONZALO RUBALCABA	CHARLIE HADEN avec PAT METHENY et BILLY HIGGINS	CHARLIE HADEN et EGBERTO GISMONTI	CHARLIE HADEN avec PAUL BLEY et PAUL MOTIAN	CHARLIE HADEN LIBERATION MUSIC ORCHESTRA
20h30	CBF-FM 100.7 présente AD LIB Bibliothèque Nationale	RANEE LEE TRIO	DENIS HEBERT	DUO BELANGER/ MENARD	GERALD DANOVITCH SAXOPHONE QUARTET	JACEK KOCHAN TRIO	JEAN BEAUDET	DUO BIDDLE/ SYMONDS	ENSEMBLE PIERRE CARTIER
23h00	CBF-690/CBF-FM 100.7 présentent CONTRASTES Théâtre St-Denis	MELISSA ETHERIDGE	Programme double MICHAEL HEDGES PIERRE BENSUSAN	BRÉSIL I TANIA MARIA et ses musiciens NANA VASCONCELOS and the Bush Dancers	BRÉSIL II GILBERTO GIL	BERNARD LAVILLIERS et ses musiciens	WILLIE COLON SALSA ORCHESTRA	La nuit africaine II RAY LEMA (Zaire) MANU DIBANGO (Cameroun)	PIERRE FLYNN D'Octobre et d'aujourd'hui
23h00	CBF-FM 100.7 présente JAZZ DANS LA NUIT UQAM/Salle Marie-Gérin-Lajoie	BOB MOVER QUARTET avec WALTER DAVIS JR. RICHARD DAVIS FREDDIE WAITS	BASS DESIRES Marc Johnson, John Scofield, Bill Frisell, Peter Erskine	NAT ADDERLEY QUINTET avec Larry Willis, Walter Booker, Jimmy Cobb, Vincent Herring	JACKIE McLEAN QUARTET	CRAIG HARRIS and TAILGATERS TALES	DAVID TORN SOLO	ANTHONY BRAXTON/ MARILYN CRISPELL	LA RÉUNION DU JAZZ LIBRE DU QUÉBEC/ GUY THOUIN et le Heart Ensemble

COMMENT SE PROCURER DES BILLETS

Les billets seront en vente dès 10h à compter du **20 mai** au Spectrum de Montréal, 318 ouest, rue Ste-Catherine, métro Place des Arts (inf. 861-5851), ainsi qu'à tous les comptoirs Ticketron (plus frais). On peut aussi acheter les billets pour les spectacles de la Place des Arts et du Théâtre St-Denis aux guichets respectifs de ces salles. **Commandes téléphoniques avec carte de crédit par Télétron ☎ (514) 288-2525 (plus frais).**

BILLETS EN VENTE SAMEDI 20 MAI À 10h00

Transporteur officiel Canadien — YOGOURT LIBERTÉ — Les caisses populaires Desjardins — Le MÉRIDIEN — Société Radio-Canada Canadian Broadcasting Corporation — QUÉBEC Canada — VIVRE MONTRÉAL — INFO-JAZZ de L'interurbain Bell 1 800 361-7233 (sans frais)

LE PLEIN AIR

La sécurité sur l'eau

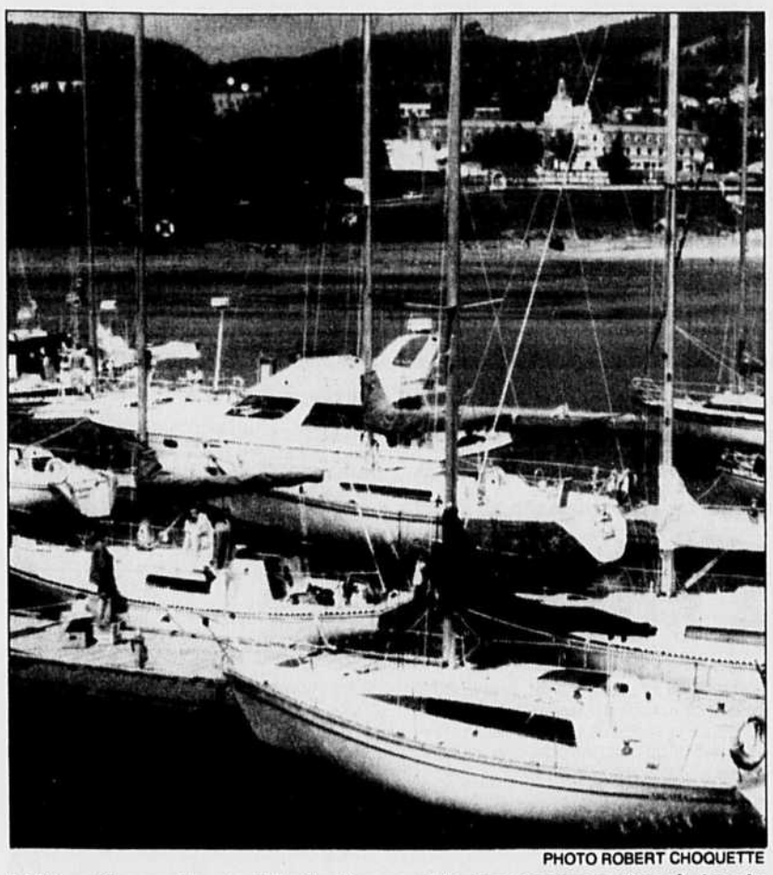

PHOTO ROBERT CHOQUETTE

L'étiquette navale, c'est-à-dire l'ensemble des usages et des règles de courtoisie traditionnellement respectés en plaisance, s'applique à quai comme au large.

PHOTO ROBERT CHOQUETTE

Selon les spécialistes, à peine 4 % des plaisanciers québécois ont suivi des cours de sécurité en embarcation.

Robert Choquette

VOILÀ, c'est fait ! Les ports de plaisance retrouvent leur joyeuse animation estivale.

La Garde côtière s'affaire à compléter le balisage des voies navigables. D'ici quelques jours, des centaines d'embarcations de toutes tailles vont reprendre leurs folles équipées.

Partout sur les cours d'eau québécois on risque, encore cette année, d'assister à quelques scènes disgracieuses : excès de vitesse, conduite en état d'ébriété, interactions dans les écluses, abordages dans les ports de plaisance.

Dire qu'on se promène sur l'eau pour son plaisir ! Bien sûr, on ne doit pas généraliser. On rencontre des équipages fort compétents. Mais il ne faut pas se surprendre devant tant d'improvisation : seulement 4 % des plaisanciers ont suivi des cours, estime-t-on.

Il faut maîtriser un certain nombre d'éléments pour circuler sur l'eau à bord d'une embarcation de plaisance. Les écoles de navigation proposent différents programmes qui s'adressent aussi bien aux débutants qu'aux plaisanciers expérimentés.

D'abord il y a tout le volet technique : mouiller une ancre, accoster, amarrer, faire des noeuds, voir à l'entretien du bateau. Il faut aussi connaître la navigation : planifier la route, faire le point, calculer la marée.

Plusieurs autres aspects s'ajoutent au curiculum du plaisancier : sécurité, premiers soins, mécanique, météorologie, radio-communications. Le gros bon sens a aussi sa place sur l'eau. Les bonnes manières également.

L'intolérence gronde sur nos cours d'eau. L'étiquette navale, c'est-à-dire l'ensemble des usages et des règles de courtoisie traditionnellement respectés en plaisance, a été mise au rancart en même temps que tout l'héritage des *yachtmen* privilégiés du début du siècle.

Sur des cours d'eau de plus en plus encombrés, on se retrouve des milliers de plaisanciers qui prétendent tous au plaisir, à la détente et à la sérénité. En matière de comportement, il est parfois difficile de partager ce qui est acceptable de ce qui ne l'est pas. Plus souvent qu'autrement on est amené à porter des jugements de valeurs.

La courtoisie sur l'eau passe par le respect des règles de route qui régissent la circulation des navires et des bateaux de plaisance. Ce règlement est résumé dans le *Guide de sécurité nautique*, publié par la Garde côtière canadienne.

Actuellement bon nombre de plaisanciers semblent plus inspirés par *Miami Vice* : lorsque la route de deux bateaux vient à se croiser, c'est le plus gros et le plus rapide qui gagne à coup sûr, même s'il n'est pas en position prioritaire !

On devrait aussi s'abstenir de faire du tapage en fin de soirée, dans les ports de plaisance et dans les mouillages. Il en est de même quant à l'utilisation tardive des génératrices.

Les plaisanciers doivent observer scrupuleusement plusieurs autres consignes : éviter d'aborder un terrain privé; ne pas abandonner ses ordures sur la rive, ni les jeter par dessus bord; éviter de circuler à plusieurs bateaux de front; ralentir à proximité des berges ou en croisant de petites embarcations; éviter de mouiller à proximité d'une autre embarcation à l'ancre. À ce chapitre on reconnaît le droit à un plaisancier déjà au mouillage d'exiger du nouvel arrivant de s'ancrer à distance raisonnable.

Les conditions météorologiques jouent un rôle déterminant dans les activités nautiques. Les bulletins émis par Environnement Canada nous permettent, avant le départ, de dresser un portrait de la situation.

Durant la journée, on surveille l'évolution du temps. Il faut considérer comme suspecte toute modification marquée de la direction ou de l'intensité du vent; un changement dans l'ennuagement ou dans la visibilité; une diminution subite de la température.

Les orages figurent parmi les pires menaces pour les plaisanciers. Il faut savoir déceler la forme caractéristique du nuage qui annonce l'imminence d'un orage, le cumulo-nimbus.

Il s'agit d'un nuage massif qui présente un fort développement vertical. Sa base est très sombre, alors que son sommet est illuminé et bourgeonnant.

Le passage d'un orage s'accompage de vents violents, de fortes précipitations, parfois de grêle et de foudre. Les conditions de navigation sur le plan d'eau peuvent alors se détériorer rapidement et mettre en péril la sécurité de l'équipage d'une petite embarcation.

La prudence exige qu'on quitte le plan d'eau ou qu'on gagne un abri dès qu'on aperçoit en orage en formation.

Trop souvent on ramène la sécurité en embarcation à une simple question d'équipement. Ce n'est pas tout de posséder à bord le matériel exigé par la loi, encore faut-il savoir s'en servir.

Combien de gens ont appris le maniement d'un extincteur ou de fusées de détresse alors qu'il étaient en situation d'urgence ? Comme à la maison ou sur la route, la sécurité doit reposer sur l'entretien de l'équipement et sur un comportement préventif.

Il faut aussi garder les navires à distance et connaître sa position en tout temps afin d'éviter de se retrouver au sec. L'an dernier, la Garde côtière canadienne a enregistré une hausse de plus de 26 % du nombre d'incidents chez les plaisanciers. Saurons-nous déjouer la tendance cet été ?

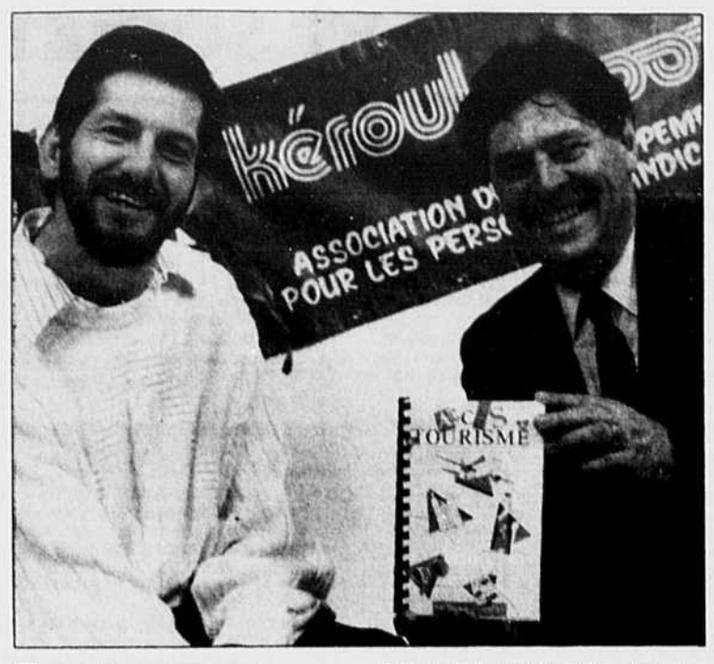

Tourisme pour personnes handicapées

PHOTO DANIEL MARCHAND

Sous la présidence d'honneur de M. Gaston L'Heureux, le directeur général de Kéroul, M. André Leclerc (à gauche), a procédé hier au Centre Infotouriste de Montréal au lancement de la deuxième édition du guide *Accès Tourisme*. Publié par l'Association de développement touristique pour les personnes handicapées du Québec (Kéroul), le guide bilingue de 212 pages demeure le seul guide spécialisé pour les personnes à capacité physique restreinte. On y trouve la liste complète des formules d'hébergement au Québec ainsi que des explications détaillées sur l'accessibilité à ces établissements. Le guide contient en outre une foule d'adresses utiles au Québec, de ressources à l'étranger et de conseils judicieux pour le voyage. Le guide est en vente au coût de $ 10.00 au bureau de Kéroul, au 4545, avenue Pierre-de-Coubertin, B.P. 1000, Succursale M, Montréal, H1V 3R2. Tél.: (514) 252-3104.

À Magog, une bonne adresse

l'Auberge de l'étoile

BRUNCH DES GASTRONOMES LE DIMANCHE

Le seul sur la baie du beau lac international Memphrémagog.

Toutes les chambres avec terrasse ou balcon privé, air climatisé, vue sur le lac.

À quelques pas du centre ville, forfaits divers.

Pour réservation sans frais: 1-800-567-2727 (819) 843-6521

1133 Principale O. Magog, Qc J1X 2B8

À LA DÉCOUVERTE DU QUÉBEC

Les Auberges Romantik du Québec

auberge la maison Otis — 30 chambres toutes catégories. Salle à manger réputée. 4 fleurs de lys et 4 fourchettes. Piscine intérieure, saunas, bains tourbillons. Boîte à chansons. Centre de santé-beauté. Boutique d'art. Au coeur de Baie Saint-Paul, situé à proximité du centre d'Art et de nombreuses galeries. **23, rue Saint-Jean-Baptiste, Baie Saint-Paul, (418) 435-2255.**

l'auberge Pointe aux Canons — Une auberge de calme et de détente, située à Pointe-au-Pic, au coeur de Charlevoix. Vue imprenable sur le fleuve. Cuisine évolutive et raffinée du chef Régis Hervé, classifiée 4 Fourchettes. Tout nouveau: 30 chambres de luxe, toutes avec bain tourbillon, salon, foyer, T.V. couleur, grand balcon. Forfaits $77.50 et plus p.pers., par jour P.A.M.
418-665-3731, 1-800-463-1568

AUBERGE ST-BERNARD Nouveau complexe hôtellier à Magog-Orford, chambres et suites de luxe, apparte ments tout confort avec salon foyer et cuisine toute équipée. Salle à diner Le GRILLARDIN, Bistro-café avec terrasse, piscine, jardin, décor champêtre, Accueil et service chaleureux. À 2 pas du centre-ville et ses boutiques et du magnifique Lac Memphrémagog, à proximité des golfs, des théâtres d'été, des Jeunesses Musicales, des galeries d'art et des centres équestres - (819) 843-6657. Sortie 115 Nord de l'Autoroute des Cantons de l'Est. (Aussi disponible condominiums de style Nouvelle-Angleterre à vendre ou à louer)

ESTRIE

Auberge Loft Acres Country Inn — Offrez-vous un séjour luxueux au coeur de lá région Sutton/Lac Brôme. Hôtel de type condo-appartements, salle à manger, bistro rénové, chevaux, piscine, sur une ferme de 200 acres. L'endroit idéal pour se reposer ou profiter des sorties de fin de semaine. Réunions d'affaires, tournois de golf, réceptions de mariage. Tarifs spéciaux **DEMI-PRIX** la semaine, et spéciaux du printemps (avril-mai). Forfait de fin de semaine: 116 $ p.p. occ. dbl., incluant les repas. Réservations: 514-263-3294. Brôme-Ouest, Québec J0E 2P0.

AUBERGE MEMPHRÉ dans les Cantons de l'Est, quelle bonne idée pour briser la routine et venir voir la nature s'éveiller, visiter la région, assister à un spectacle, pêcher etc. Chambres avec vue panoramique sur le lac Memphrémagog et sur le Mont Orford. Quelques unes avec bain tourbillon et balcon privé. Salle à manger, bar. Piscine intérieure chauffée. Occ. double à partir de 27,50 $ par pers. P.A.M. à partir de 46,70 $ par pers. occ. double. Enfants de moins de 14 ans, accompagnés de leurs parents, chambre gratuite.
1007, NORD, RUE MERRY, MAGOG, J1X 2G9 **1-819-847-2222**

CENTRE DE VILLÉGIATURE CHÉRIBOURG:
Endroit idéal pour la détente. Ce centre vous offre une gamme d'activités sur place: baignade, tennis, vélos de montagne, complexe sportif incluant: piscine intérieure, gymnase, sauna, tourbillon et salle de conditionnement. À moins de 2 km: golf, équitation, randonnée pédestre. Côté hébergement, vous pourrez choisir entre 54 nouvelles chambres et suites (97 au total), des chalets ou des villas de luxe. Les chalets logent 6 personnes maximum et sont entièrement équipés (T.V., foyer, vaisselle, cuisine et lingerie). Prix en saison à partir de 450$/sem. Nos villas de luxe bénéficient d'équipements plus modernes et la décoration est de bon goût. Le prix de celles-ci est de 25% supérieur aux prix standards. Vous pouvez également profiter de différents forfaits: GOLF: 6 jrs/5 nuits à partir de 420$; MUSIQUE avec le Centre d'Arts Orford: 4 jrs/3 nuits à partir de 239$; VACANCES-SANTÉ: 4 jrs/3 nuits à partir de 399$, (prix p.p. occ. dbl.). SOUPER-THÉÂTRE disponible. Réservez tôt: 1-800-567-6132 ou local 819-843-3308. Chéribourg, C.P. 337 MAGOG (Québec) J1X 3W9.

Auberge RIPPLECOVE — Une des plus prestigieuses auberges du Québec, directement sur les berges du lac Massawippi. 21 chambres de rêve, quelques-unes avec vue sur le lac, balcon et bain tourbillon. Suites et chalets aussi disponibles. La planche à voile, la voile, le ski nautique, le canoe, plage privée, piscine extérieure chauffée et croisière, tout sur les lieux. Le golf, l'équitation, le tennis, théâtres d'été et le Centre d'Art Orford à proximité. Cuisine française classifiée 4 fourchettes. Forfait week-end à partir de $160 PP occ. double incluant 2 petits déjeuners et 2 soupers.
(819) 838-4296. C.P. 246 Ayer's Cliff, Qc. J0B 1C0

Pour informations publicitaires contactez:
JOHANNE GUIBEAU
1-800-363-0305 — (514) 842-9645

QUÉBEC

AUBERGE LOUIS-HÉBERT:
Auberge avec salle à manger, 10 chambres, 50$ à 60$ pour 2 personnes, petit-déjeuner compris. Centre-ville, stationnement. Spécialités: Restaurant français, nouvelle cuisine, fruits de mer. 668 Grande Allée, Québec G1R 2K5.
418-525-7812

MANOIR DU LAC DELAGE: Situé à 20 minutes au nord de Québec, au pied des Laurentides. Chambres spacieuses et suites. **THÉÂTRE D'ÉTÉ**. Piscine intérieure et centre de conditionnement physique incluant sauna et bains tourbillons. **FORFAIT HOMARD** (les samedis 20, 27 mai et 2 juin 1989) incluant chambre, festival du homard, accès à la piscine intérieure et au centre de conditionnement physique, taxe et service: $70 p.p. occ. double. **FORFAIT ÉTÉ** incluant chambre, repas du soir et petit déjeuner, accès aux activités sportives saisonnières (dont la piscine extérieure chauffée), taxe et service: à partir de $87 par personne, par jour, occ. double. Aussi disponible **FORFAIT GOLF.** Réservation: 1-800-463-2841 ou 1 (418) 848-2551

AUBERGE LES QUATRE TEMPS-LAC BEAUPORT:
À quinze minutes de Québec, sur la rive du lac Beauport: **Piscine intérieure, sauna.** Chambres avec bain tourbillon ou foyer.
— Forfait **santé** à partir de 107 $ p.p./jr occ. dble.
— Forfait **affaire** à partir de 72 $ p.p./jr occ. dble.
Acceptons frais d'appel: 1-418-849-4486

CHARLEVOIX

AUBERGE LES SOURCES
Venez vous détendre et bien manger dans une ambiance chaleureuse et des prix abordables toute l'année. Un choix de qualité! Voisin du Manoir Richelieu. ♣♣♣♣
Forfaits: 60$ à 70$ par jour, par pers. occ. double (déjeuner-souper inclus).
8 rue des Pins, C.P. 458, Pointe-au Pic, Qc, G0T 1M0 (418) 665-6952

AUBERGE LA PIGNORONDE: Auberge à flanc de montagne avec une vue magnifique sur le majestueux St-Laurent, 27 chambres tout confort, fine cuisine, piscine intérieure s'ouvrant sur la terrasse extéireure, salle de ocnférence et de jeux, située à 10 min. du Massif. Demandez nos forfaits «Coeur à Coeur», «Évasion vers l'art», «Douces Vacances», ou «Réunions d'Affaires». Tél.: (416) 435-5505. De Mtl (514) 861-2821. Sans frais: 1-800-463-5250. Fax: 418-435-2779.

LAURENTIDES

AUBERGE DES NEIGES
Romantique auberge centenaire avec 8 chambres d'époque. Table gourmande. Rabais de 10 à 20% sur le tarif des chambres pour 4 soirs et plus à partir de 42.50 p.p. occ. dbl. 173 Tour du Lac, Ste-Agathe, J8C 2Z7 Tél.: (819) 326-1276

ILE-AUX-COUDRES

HÔTEL CAP-AUX-PIERRES: Sur l'enchanteresse Isle aux Coudres, 98 unités tout confort, une cuisine exceptionnelle, et une gamme de divertissements, piscine intérieure, ambiance familiale, etc. Demandez nos forfaits: «Coeur à Coeur», «Évasion dans l'Isle», «Vacances Plein-Air», «Détente» ou «Réunion d'affaires». Tél.: (418) 438-2711. De Mtl (514) 861-2821. Sans frais 1-800-463-5250. Fax: 418-438-2127.

ILE D'ORLÉANS

Auberge Chaumonot Ile d'Orléans — Au bord du majestueux fleuve. Une magnifique Auberge ou vous trouverez une salle à manger pour fins gourmets, des chambres confortables et une piscine. Un site unique situé à St-François de l'Île d'Orléans.
Pour information ou réservation: **(418) 829-2735**

MONT STE-ANNE

HÔTEL VAL DES NEIGES: Centre de villégiature et de congrès, situé au pied du mont Sainte-Anne, 86 chambres de luxe dont mezzanine, tourbillon et foyer, cuisine réputée, piscine intérieure, sauna tourbillon, salle d'exercices, facilité de réunions et congrès. Demandez nos forfaits: «Évasion à la montagne», «Douces Vacances», «Coeur à Coeur», «Golf», «Réunions d'Affaires». Tél.: (418) 827-5711. De Mtl (514) 861-2821. Sans frais: 1-800-463-5250. Fax: 418-827-5997.

RELAIS & CHATEAUX

"SUR LA ROUTE DU BONHEUR"

CHARLEVOIX / CAP À L'AIGLE

LA PINSONNIÈRE: TRÈS GRAND CONFORT, GASTRONOMIE ET RAFFINEMENT. Sous un même toit: Chambres spacieuses, certaines avec grandes baignoires tourbillons, foyer, lit à baldaquin, piscine intérieure, sauna et appareils d'exercices. Tennis, sentier écologique et plage sauvage privée. Demandez notre nouvelle brochure et nos forfaits pour la saison estivale. Certificats-cadeaux. 124 St-Raphael, Cap-à-L'Aigle, G0T 1B0, 418-665-4431.

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais pour les gourmets-gourmets, classé 4 fourchetes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi, 24 chambres dont certaines avec foyer. Forfaits de week-end à partir de 195 $ p.p. occ. double. (819) 842-2451.

PAYS DE L'ÉRABLE / MONTMAGNY

MANOIR DES ÉRABLES: Vivez une expérience tout simplement hors de l'ordinaire... Vivez le faste d'un séjour au Manoir des Érables... table de renom, suites et chambres luxueuses, cachet unique d'un site historique. Le Manoir vous offre à proximité plusieurs activités de loisirs et détente, forfaits disponibles. Le Manoir des Érables, 220, du Manoir Montmagny, Qué. G5V 1G5. Tél.: (418) 248-0100.

LAURENTIDES

HÔTEL LA SAPINIÈRE: Découvrez le calme et la tranquilité à 1 h. de Mtl. Situé au bord d'un lac - 70 ch. - Table d'hôte - Classifié 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Activités organisées - Canots, pédalos, tennis - Pisc. ext. chauffée - FORFAITS: spéc. sem. 5 jrs 499$ - 2 jrs 215$ p.p. occ. dbl - 3 repas p.j. et serv. - Mtl: 866-8262 - Ext. Mtl: 1-800-567-6635 - Val-David: (819) 322-2020 - FAX: (819) 322-6510

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle (Promotion '89). Un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Face aux pentes de ski, golf et tennis intérieur. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. 4 Fourchettes® et l'hôtel 5 fleurs de lys. Demandez pour nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 1-800-363-2582, 229-4151 ou 229-2991.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-sur-Richelieu. Une hostellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

SAGUENAY

HÔTEL TADOUSSAC: Grand manoir traditionnel entièrement rénové, caressé par la magnifique Baie de Tadoussac, avec sa vue imprenable sur le St-Laurent et le Saguenay. 149 chambres tout confort, cuisine réputée, piscine extérieure, tennis, marelle, golf, mini-put, excursions, etc. Demandez nos forfaits: «Coeur à Coeur», «Golf», «Découverte du Fjord du Saguenay», «Safari Visuel aux Baleines», «Évasion», «Douces Vacances», ou «La Classique de Golf». Date d'ouverture prévue: 12 mai 1989. Tél.: (418) 235-4421, de Mtl (514) 861-2821. Sans frais: 1-800-463-5250. Fax: 418-235-4607.

Pour informations publicitaires contactez:
JOHANNE GUIBEAU
1-800-363-0305 — (514) 842-9645

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***K-9*** sem. 7 h, 9 h
ASTRE II: — ***See no Evil, Hear no Evil*** sem. 7 h 15, 9 h 15
ASTRE III: — ***Listen to Me*** sem. 7 h 10, 9 h 15
ASTRE IV: — ***Criminal Law*** sem. 7 h 15, 9 h 20

BERRI I: (288-2115) — ***Les aventures du baron Munchausen*** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
BERRI II: — ***3 pommes à côté du sommeil*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI III: ***Dans le ventre du dragon*** 2 h 15, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 45
BERRI IV: — ***Voyageur malgré lui*** 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30
BERRI V: — ***Invasion Los Angeles*** 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40

BONAVENTURE I: (861-2725) — ***Red Scorpion*** lun. au jeu. 7 h, 9 h 15
BONAVENTURE II: — ***Working Girl*** lun. au jeu. 7 h 10, 9 h 30

BROSSARD I: (465-5906) — ***K-9*** sem. 7 h 05, 9 h 25
BROSSARD II: ***Liaisons dangereuses*** sem. 7 h, 9 h 20
BROSSARD III: ***Police Academy 6*** sem. 7 h 20, 9 h 15

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— ***Voyageur malgré lui*** sem. 7 h 10, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 2: ***Field of Dream*** sem. 7 h, 9 h 05
CARREFOUR LAVAL 3: ***K-9*** sem. 7 h 35, 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 4: ***Listen to Me*** sem. 7 h 05, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 5: ***Criminal Law*** sem. 7 h 15, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 6: ***Earth Girls are Easy*** sem. 7 h 20, 9 h 30

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— ***K-9*** 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 40
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mtl— ***Say Anything*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mtl— ***The Adventures of Baron Munchausen*** 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30

CINÉMA OMÉGA 1: — ***Rainman*** tous les soirs 7 h, 9 h 30
CINÉMA OMÉGA 2: — ***Lui, moi, elle et l'autre*** sem. 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (866-3636) — ***Sweet Lorraine*** tous les soirs 19 h 15, 21 h 15

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001)— ***Duras filme Spécial Godard: cinéma. cinéma*** 19 h 30 (18-19 mai)

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada— ***Red Scorpion*** sem. 9 h 30— ***Lost Angels*** sem. 7 h 15
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: ***Field of Dreams*** sem. 7 h 20, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: ***Dream Team*** sem. 7 h, 9 h 25
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: ***Earth Girls are Easy*** sem. 7 h, 9 h.
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: ***K-9*** sem. 7 h 30, 9 h 40
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: ***Listen to Me*** sem. 7 h, 9 h 20

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— ***La mort en de jardin*** 18 h 35— ***L'emploi du temps Le dimanche de la vie*** 20 h 35

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — ***See no Evil, Hear no Evil*** sem. 7 h 20, 9 h 35
CINÉMA V - 2: ***Pet Sematary*** sem. 7 h, 9 h 20

CINÉPLEX I: (849-3456) — ***Mississipi Burning*** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX II: — ***Something About Love*** 3 h 15, 7 h 15— ***Les liens du coeur*** 1 h 15, 5 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX III: — ***Shame*** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX IV: — ***Dream Team*** 1 h 10, 3 h 45, 7 h 10, 9 h 35
CINÉPLEX V: — ***Bagdad Café*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX VI: — ***Pelle le conquérant*** 1 h 30, 4 h 30, 7 h 45
CINÉPLEX VII: — ***Camille Claudel*** 1 h 20, 4 h 45, 8 h 15

CINÉPLEX VIII: — ***Navigator*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX IX: — ***Liaisons dangeureuses*** 1 h, 3 h 35, 7 h, 9 h 25

COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— ***La petite voleuse*** 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 40
COMPLEXE DESJARDINS II: — ***Camille Claudel*** 1 h 30, 5 h, 8 h 30
COMPLEXE DESJARDINS III: — ***Navigateur*** 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 15
COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***Liaisons dangeureuses*** 1 h 25, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 45
COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— ***Carnets du Maroc: Au sujet du roi La volonté et la foi*** 20 h. (18 mai)

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***Liaisons dangeureuses*** sem. 7 h, 9 h 20

DAUPHIN I: (721-6060) — ***Jésus de Montréal*** lun. au jeu. 2 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
DAUPHIN II: ***Camille Claudel*** lun. au jeu. 1 h 30, 4 h 45, 8 h.

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — ***Criminal Law*** sem. 7 h, 9 h 15
CINÉMA DÉCARIE 2: ***K-9*** sem. 7 h 15, 9 h 25

DORVAL I: (631-8586) — ***See no Evil, Hear no Evil*** sem. 7 h 30, 9 h 40
DORVAL II: ***Pet Sematary*** sem. 7 h 10, 9 h 30
DORVAL III: ***Palais Royal*** sem. 7 h 15, 9 h 25
DORVAL IV: — ***Dead Calm*** sem. 7 h 05, 9 h 20

DU PARC 1: (844-9470)— ***See no Evil, Hear no Evil*** tous les soirs 7 h, 9 h 15
DU PARC 2: — ***Rainman*** sem. 7 h, 9 h 35
DU PARC 3: — ***The Year my Voice Broke*** sem. 7 h, 9 h 20

DU PLATEAU 1: (521-7870)— ***Rainman*** 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
DU PLATEAU 2: — ***Qui veut la peau de Roger Rabbit*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***Major League*** sem. 7 h 15, 9 h 35
FAIRVIEW II: — ***Rainman*** lun. au jeu. 8 h.

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— ***Field of Dreams*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45

FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***Criminal Law*** 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 20
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***Lost Angels*** 2 h, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 35, mer. 2 h, 4 h 30, 9 h 35
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***Dangerous Liaisons*** 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159)— ***At The Bottom of the Heap*** 18 mai à 20h.

GREENFIELD I: (671-6129) — ***Rainman*** sem. 7 h, 9 h 40
GREENFIELD 2: — ***Major League*** sem. 7 h 10, 9 h 30
GREENFIELD 3: — ***Pet Sematary*** 7 h 15, 9 h 25

IMAX: Vieux-Port de Montréal— ***A Dream is Alive*** mar. au dim. 14 h, 21 h.— ***En direct de l'espace*** mar. au jeu. 12 h, 13 h, 15 h, 19 h. ven. 12 h, 13 h, 15 h, 19 h, 23 h., sam. 11 h, 12 h, 13 h, 15 h, 16 h, 17 h, 19 h, 23 h., dim. 11 h, 12 h, 13 h, 15 h, 16 h, 17 h, 19 h.

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***Gone With the Wind*** 3 h, 7 h 30

LAVAL I:(688-7776) — ***Pet Sematary*** sem. 7 h, 9 h 20
LAVAL II:— ***See no Evil, Hear no Evil*** sem. 7 h 40, 9 h 40
LAVAL III: — ***Lui, moi, elle et l'autre*** tous les soirs 7 h 05, 9 h 20
LAVAL IV:— ***Major League*** tous les soirs 7 h 15, 9 h 40
LAVAL V:— ***Rainman*** sem. 6 h 45, 9 h 30

LAVAL 2000 1: (687-5207)— ***La mouche 2*** sem. 7 h, 9 h 05.
LAVAL 2000 2: ***Police Academy 6*** sem. 7 h 30, 9 h 30

LOEW'S I:(861-7437) — ***See no Evil, Hear no Evil*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 35
LOEW'S II:— ***The Dressmaker*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
LOEW'S III:— ***Major League*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 40
LOEW'S IV:— ***Beaches*** 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 05
LOEW'S V:— ***Accidental Tourist*** 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 15

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — Salle 1: ***Les tisserands du pouvoir*** 19 h — ***Outrageous Animation*** 21 h 05— salle 2: ***Un amour en Allemagne*** 19 h 15— ***Les saisons du coeur*** 21 h 20— Salle 3: ***Club des cinéphiles: Oto E Mezzo***

PALACE I:(866-6991) — ***Pet Sematary*** 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h 15, 9 h 40
PALACE II:— ***Lover Boy*** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
PALACE III:— ***Chances Are*** 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30 jeu. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 9 h 40
PALACE IV:— ***Rainman*** 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 20
PALACE V:— ***Dead Calm*** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15 — lun. 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 9 h 15
PALACE VI:— ***Palais Royal*** 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45

PARADIS I: (354-3110)— ***Invasion Los Angeles*** sem. 7 h 10, 9 h 10
PARADIS II:— ***Police Academy 6*** sem. 7 h 15, 9 h.
PARADIS III:— ***La mouche 2*** sem. 7 h 15, 9 h 15

PARISIEN I: (866-3856)— ***Rainman*** 1 h, 3 h 45, 6 h 40, 9 h 30
PARISIEN II:— ***Baxter*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25
PARISIEN III:— ***Les rues de mon enfance*** 12 h 45, 2 h 55, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
PARISIEN IV:— ***Poignée de cendres*** 1 h 20, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 25
PARISIEN V:— ***La citadelle*** 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — ***Earth Girls are Easy*** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON II:— ***Listen to Me*** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20
PLACE ALEXIS NIHON III:— ***She's Out of Control*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40, mer. 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 9 h 40

PLACE DU CANADA: — ***Lawrence of Arabia*** sem. 7 h 30

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — ***Invasion Los Angeles*** sem. 7 h 05, 9 h 10
PLACE LONGUEUIL 2: — ***Voyageur malgré lui*** sem. 7 h, 9 h 25

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550)— ***Tampopo*** 7 h 15— ***Eat the Rich*** 9 h 30

UNIVERSITÉ: Mtl (849-0041)— ***Histoires de fantômes chinois*** tous les soirs 7 h 15, 9 h 30

VERSAILLES I:(353-7880) — ***See no Evil, Hear no Evil*** tous les soirs 7 h 20, 9 h 30
VERSAILLES II:— ***Rainman*** tous les soirs 6 h 45, 9 h 30
VERSAILLES III:— ***Lover Boy*** sem. 7 h 20, 9 h 30
VERSAILLES IV:— ***Lui, moi, elle et l'autre*** sem. 7 h 10, 9 h 15
VERSAILLES V:— ***Histoires de fantômes chinois*** sem. 7 h 35, 9 h 45
VERSAILLES VI:— ***Pet Sematary*** tous les soirs 7 h, 9 h 10.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h.15 à 02h.30; du 17 au 21 mai Yannick Rieu.

BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007)— Art Janis Steprans, saxophone, le 18 mai à 21h.30

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808)— Bi Clan, le 23 mai à 22h.

BAR LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis, Montréal (849-9275)— Spectacles de Blues et de Rock du dim. au mar. à 22h.30

LES BEAUX ESPRITS BAR: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— Jimmy James, les 18-19-20 mai

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h.

LE BIJOU: Complexe Pointe-Claire— Spectacle Comedy Nest Road Show, les mercredis à 20h.30, invité le 24 mai, Ian Williams

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (345-7932)— Rig Sand Jazz Quartet, les 19-20 mai à 21h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915)— Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art gratuits pour les enfants les jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403)— Ateliers d'art gratuits pour enfants, jeu. ven. dim. de 17h.30 à 20h.30, sam. 12h. à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322)— Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244)— Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30

CARBONE 14 (Cité de l'Image): 1806 Notre-Dame est (521-4188)— « Opium » jusqu'au 20 mai à 21h.

CHAPELLE DU GRAND SÉMINAIRE DE MONTRÉAL: 2065 ouest Sherbrooke, Montréal— « L'annonce faite à Marie » production de l'Espace Go en co-production avec le Festival de théâtre des Amériques, m. en s. Alice Ronfard, du 11 mai au 11 juin, du mar. au dim. à 20h.

CHAPELLE LOYOLA: 7141 ouest Sherbrooke, Montréal— Récital de piano, Nathalie Steinberg, oeuvres de Schumann, Albeniz, Liszt et Ravel, le 18 mai à 20h.

CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143)— Live Jazz du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy hours de 17h. à 21h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30

LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (731-7771)— Théâtre Candlelight: « Eubie » comédie musicale avec Michelle Sweeney, Phillip Cole, Geraldine Hunt, Don Jordan, du mar. au dim., dîner 18h.30, spectacle 20h.30

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 87 est Ste-Catherine, Montréal (845-5484)— Microcosme/Multi Media avec Gala, Jack V, le 18 mai à 21h.

GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Montréal (849-6955)— Session Blues Session, 4e édition du 17 au 28 mai à 20h. Ce soir, Vic Vogel et son Big Band.

LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370)— Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.— Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h. à 02h.

HÔTEL LA CITADELLE: 410 ouest Sherbrooke, Montréal— Le chanteur-pianiste John Gilbert, mar. au sam. de 20h. à 01h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— François Comeau, du mar. au sam. de 20h. à 24h.

HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h. à 01h.

HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511)— Café Baroque Arthur: « Sexy Follies » à compter du 23 nov. mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

LA CROISETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Mike Mirizio, pianiste, du dim. au ven. 17h. à 20h.

L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454)— Restaurant français dancing romantique, du mar. au dim. de 19h. à 01h., musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans

L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— Disk Jockey, du mer. au sam.

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam.

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.

MAISON OGILVY: Salle Tudor, Montréal— Concert de Jazz, avec le Trio Art Roberts, le 18 mai à 17h.30

MAISON PERRAULT: 67 St-Antoine est (861-4918)— Heure joyeuse de 17h. à 21h. musique continuelle, les 18, 19 et 20 mai avec Jules Fontelle, Murielle Robert, accordéon musette, chansons parisiennes.

MAISON-THÉÂTRE: 255 est rue Ontario, Montréal (288-7211)— Les Marionnettes du Grand Théâtre de Québec présente Le Violoniste Amoureux, du 3 au 19 mai, les 18-19 mai 10h. et 13h.30

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600)— Film Costakis, the Collector, auditorium Maxwell-Cummings, le 18 mai à 13h.30

RESTAURANT CLAUDIO'S: 124 est St-Paul, Vieux-Montréal (866-0845)— Spectacles de jazz du mer. au sam. à 22h., le dim. à 13h.

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508)— Cuisine française, du lun. au ven. midi et soir, le sam. le soir seulement — 2 musiciens ambulants en soirée (violoniste et accordéoniste) du mer. au sam. en soirée

RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux Montréal (284-0333)— Restaurant-dancing romantique, mar. au sam. de 18h. à 3h.— Le Groupe Bekar, 2 musiciens et une chanteuse, du mar. au sam. de 20h. à 23h.30

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657)— Mango 4, le 18 mai à 22h.

SALLE ANDRÉ-MATHIEU: 475 boul. de l'Avenir, Laval (667-2040)— Broue en spectacle, les 18-19-20 mai à 20h.30

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA, Montréal (842-2112)— Ginette Reno en spectacle, du 18 au 21 mai à 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal— Concert de l'Ensemble vocal Tudor de Montréal, avec Jean Stilwell, mezzo-soprano, oeuvres de Ligeti, Palestrina, Gesualdo, Harvey, Mather et Freedman, le 18 mai à 20h.

STADE OLYMPIQUE: Montréal— L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par funiculaire tous les jours, lun. 12h. à 18h., mar. au dim. 10h. à 18h.— pour renseignements: 252-8687

STUDIO-THÉÂTRE ALFRED-LALIBERTÉ: 405 est Ste-Catherine, Montréal (282-3456)— Salle J-M400: « Marianne, intérieur nuit » spectacle-événement à caractère multidisciplinaire, écrit et m. en s. par Serge Ouaknine, dans le cadre des festivités internationales du Bicentenaire de la Révolution Française à Mtl, du 17 mai au 2 juin, du mar. au dim. à 20h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, Montréal (523-1211)— « Les guerriers » de Michel Garneau, m. en s. Guy Beausoleil, du 25 avril au 20 mai, mar. au sam. à 20h.30

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA, Montréal (842-2112)— Margie Gillis en spectacle, du 17 au 20 mai à 20h.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « Bonjour Broadway » de Neil Simon, m. en s. Gilbert Lepage, du 12 avril au 20 mai, mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « Les dernières fougères » de Michel D'astous, m. en s. André Brassard, les 18-19-20 mai, mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.

CEGEP DE VICTORIAVILLE: 475 est Notre-Dame, Victoriaville (819-758-8378)— Petit Auditorium: La troupe de l'Escabeau présente « Une brosse » de Jean Barbeau, m. en s. Francine Cloutier, du 5 mai au 10 juin, les ven. et sam. à 20h.30

OBSCURE: 729 Côte d'Abraham, Québec (418-529-3775)— Les Productions Recto/Verso et Obscure présentent « 26 bis, impasse du Colonel Foisy » texte de René-Daniel Dubois, m. en s. Jacinthe Harvey, du 12 au 21 mai à 20h.

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (819-595-7455)— « Le gars de Québec » de Michel Tremblay, m. en s. Sylvie Dufour, du 10 mai au 17 juin, mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

À SURVEILLER

Le samedi 20 mai à 13 h 30, Journée des aînés aux Expos de Montréal, dont les profits de la vente des billets seront versés à la Fondation de l'Âge d'or du Québec. Billets en vente au 252-3017.

■

L'Association des gens d'affaires d'Ahuntsic organise, de concert avec la Fondation du Centre hospitalier Fleury, son tournoi de golf, le lundi 19 juin, au Club de golf Piedmont. Inscr. : 383-5083.

■

Ce soir à 20 h 30, *Les dépenses militaires au Canada : luxe ou nécessité ?*, avec Pierre Fournier et Yves Bélanger, au Caf'tiers (4837, av. du Parc). 270-5336.

■

Ce soir à 19 h 30, à l'École de la foi « la Qéhilla », 4760 Hochelaga (métro Viau), André LeBlanc, prêtre, animera une causerie sur la théologie de la libération. 255-7708.

■

La Société canadienne de la Croix-Rouge invite les enfants à la Bibliothèque municipale de Terrebonne (855 Île des Moulins), le samedi 20 mai à 14 h, afin de les sensibiliser à la sécurité aquatique. Inscr. : 471-4042.

■

Le Collège Marie-Victorin vous propose un cours intitulé : *Le gestionnaire et les relations de travail*, les 5, 6, 7 et 8 juin de 9 h à 16 h 30, à l'hôtel La Citadelle de Montréal. Inscription avant le 23 mai au 325-0150, poste 2246.

■

Soirée d'information sur le chamanisme avec Ma Premo, ce soir à 19 h 30, au Jardin du Soleil (201 St-Viateur ouest).

■

La Fondation culturelle Jean-de-Brébeuf (5625 Decelles) vous propose une conférence de Monique Brunet-Weinmann, intitulée : *L'Abstraction et l'École de Paris*, aujourd'hui à 13 h 30. 342-1624.

■

Aujourd'hui de 12 h à 14 h et de 17 h à 19 h, dans le cadre de l'Exposition « Cinq ans de Mouvement », conférences sur le thème *Vie sociale et Sports* sur le multiculturalisme et l'histoire des femmes ainsi que sur la spéléologie et la natation, au 800, boul. de Maisonneuve est, Place Dupuis, 15e étage à Montréal. 873-4355.

■

« Jeu d'eau » offre des cours de natation pour apprivoiser sa peur de l'eau à compter du 27 mai jusqu'au 24 juin (lundi soir ou samedi matin). Cette activité physique propose aussi une démarche de connaissance de soi. Rens. : 737-4981 (Lucie Trudeau).

■

L'Entraide missionnaire organise un Symposium sur le thème : *L'identité du laïque missionnaire*, le samedi 10 juin de 9 h 30 à 20 h, au Collège du Mont Sainte-Anne, 2100 Chemin Ste-Catherine, Rock Forest. Inscr. : (819) 562-4676.

■

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent (3131 Sherbrooke est), de 9 h à 20 h; à l'Église St-Esprit (2851 Masson), de 10 h à 20 h 30, et à l'Église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (5959, boul. Monk), de 14 h à 20 h 30. 937-7761.

■

Le Centre communautaire Christophe-Colomb (6865 Christophe-Colomb) a un bureau à louer disponible à compter du 1er juillet 1989, pour un organisme à but non lucratif. 270-2404, entre 9 h et 17 h.

■

Les jeunes artistes de la relève désireux de s'inscrire au concours du Festival international de la chanson de Granby ont jusqu'au début juin pour envoyer leur formulaire d'inscription. 375-7555.

■

Stage de formation : *Expression orale et affirmation de soi*, les samedi et dimanche 27 et 28 mai, au C.R.H.C. Formation (1633 St-Denis). 848-0553.

■

Le mardi 20 juin, tournoi de golf « La Cage aux sports », au profit de l'Hôpital Ste-Justine pour enfants, au Club de golf de St-Basile-le-Grand. Billets en vente au 382-2203 (Robert Serraglio).

■

Le Centre d'assistance et de référence à la cohabitation (CARCM) vous invite à ses soirées de rencontres et d'informations générales au 545 Fleury est (adresse temporaire) le mercredi de 18 h 15 à 20 h 30 sans rendez-vous. Rens. : 383-1493.

■

Le Centre d'information horticole du Collège Macdonald (21111, chemin Lakeshore, Ste-Anne-de-Bellevue) offrira ses services d'information gratuite à la population de l'Île de Montréal et ses environs, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, et ce jusqu'au 25 août. 398-7764.

■

Labo Jeu (4266 Saint-André, Mtl) vous offre l'occasion de participer à différents stages de formation en théâtre et en communication. 527-5248.

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 Première édition
12.15 Les démons du midi
13.15 Châteauvallon
14.15 Cinéma « L'armoire volante » fr. 48 avec Fernandel, Berthe Bovy et Germaine Kerjean
16.00 Félix et Ciboulette
16.25 En transit
16.30 Traboulidon
16.55 En transit
17.00 Le clan Campbell
17.30 À première vue
18.00 Montréal ce soir

6 CBMT
12.00 Midday
13.00 All my Children
14.00 Eastenders
14.30 Talkabout
15.00 Guiding Light
16.00 Generations
16.30 What's New
17.00 Video Hits
17.30 Kate and Allie
18.00 Newswatch & Sports

10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.12 Devine qui vient dîner?
13.30 Hôpital Général
14.00 Coeur a tout
14.30 Magnum
15.30 C'est déjà demain
16.00 Les mini-stars de Nathalie
16.30 De bonne humeur
17.30 Fais-moi un dessin

12 CFCF
12.00 The Mary Tyler Moore Show
12.30 Pulse
13.00 Lifetime
14.00 Another World
15.00 General Hospital
16.00 Time of your life
16.30 Win, lose or draw
17.00 Family Ties
17.30 The Cosby show

15 TV5
14.50 Bonne journée
15.00 L'Info-5
15.30 L'art dans le métro
16.00 Livres-propos: la révolution française
16.30 Ushuaia
17.00 Papier glacé
17.40 La cuisine des mousquetaires
17.55 Récréation

17 RADIO-QUÉBEC
12.00 Le club des 100 watts
12.30 Sinbad le marin
13.00 Les jeux de la vie
14.00 C'est la vie
15.00 Origines, une histoire du Canada
15.30 L'indice plus
16.00 Les jeux de la vie
17.00 5 pour 1
17.30 Le club des 100 watts
18.00 Passe-Partout

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
12.00 Les Pierrafeu
12.30 Le grand journal
13.00 Cheers
13.30 Les p'tites vues « Les complices de la dernière chance » amér. 71 avec George C. Scott et Tony Musante
15.30 La vallée des peupliers
16.00 La fourchette d'or
16.30 Docteur Albert
17.00 100 limite
17.30 Le grand journal

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Renseignements ..... (514) 844-3361
Administration ..... (514) 844-3361
Rédaction ..... (514) 842-9628
Annonces classées ..... (514) 286-1200
Publicité ..... (514) 842-9645
numéro sans frais 1-800-363-0305

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal ..... (514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec ..... (418) 845-2080
Extérieur — Indicatif 514 1-800-361-6059
Indicatif 418 1-800-463-4747
Indicatif 819 1-800-361-5699
Indicatif 613 1-800-361-5699

ALCOOL... TROP, TROP SOUVENT, C'EST RISQUÉ!

Santé et Services sociaux Québec

La télévision du jeudi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir (information)		La belle Anglaise		Cinéma : *L'amour en douce* —Fr. 1984 Avec Daniel Auteuil et Emmanuelle Béart				Le Téléjournal/ Le Point/Météo/Sport		23h20 / À première vue	23h50/Cinéma : *Ève* —É.-U. 50 Avec Bette Davis	
3 WCAX (CBS) Burlington	News (1 h.)		CBS News	Hollywood Squares	48 Hours		Knots Landing				News	The Pat Sajak Show	
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News (1 h.)		Jeopardy	USA Today	The Cosby Show		Cheers	Dear John	L.A. Law		News	The Tonight Show	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch (1 h.)		On the Road Again	The Facts of Life	Movie : *Striker's Mountain* —Can. 1985 Avec August Schellenberg et Leslie Nielsen				The National 22h 20: The Journal		News	Newhart	Mov: *Dulcima* —G.-B. 1971
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Charivari	Semi-détaché	La vie des gens riches...	Au fil des jours		Les héritiers du rêve		Ad Lib		Les Nouvelles TVA / Franc parler/météo/sport		Ciné: *Le diable en boîte*
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse (1 h.)		Entertainment tonight	My Secret Identity	The Cosby Show		L.A. Law		Night Heat		News	Pulse	Movie: *Love Me Tender*
15 TV5 (Télévisions Francophones)	Récréation	Des chiffres et des lettres	Journal télévisé de TF 1	L'Info - 5	100 bougies pour la tour Eiffel Anim.: Jean-Claude Brialy		Demandez la lune		Dossier carabine		Histoires naturelles	Journal télévisé de TF 1	Radio-France internationale
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	Autrement dit		L'indice plus	Retraite-action	Questions d'argent	Points de vue		5 pour 1	La période de questions		Autrement dit	
20 Musique Plus	Musique vidéo VJ: Claude Rajotte		Solidrok VJ: Paul Sarrasin		Musique vidéo VJ: Francis Bay		Rock en bulle	Musique vidéo / VJ: Francis Bay					
22 WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News	Wheel of Fortune	A Current Affair	Movie : *The Parent Trap* —É.-U. 1961 Avec Hayley Mills et Maureen O'Hara				ABC News Special *The Electronic Time Machine*		News	Nightline	Twin Star
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	Today's special	Durrell in Russia	Doctor Who	Living with your...	The Science of ...	Speaking Out			For All Practical Purposes : Introduction to Contemporary...		Question-Period Provincial	
25 Much Music	19 h : Rockflash Wrap			Muchwest	Pepsi Power Hour		Vidéoclips	Rockflash News (21h40)	Fleetwood Mac Spotlight	Test Pattern			
33 VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour		The Nightly Business	Hotline		P

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, jeudi 18 mai 1989

Coup d'oeil boursier

Indice de la Bourse de Montréal	Indice TSE-300	Indice Dow-Jones
1889.95 + 5.48	3669.46 + 10.70	2462.43 + 8.98

Dollar canadien (Cents US)	Or (Toronto, US$)	Taux d'escompte	Inflation
83.85 - .25	371 - 2	12.61%	4.6%

IAF BioChem pourrait acquérir la division des vaccins de l'Institut Armand-Frappier

Robert Dutrisac

GRÂCE À un placement privé de $ 12 millions, IAF BioChem International entend élargir son capital-actions afin de mettre sur pied notamment une unité de production qui accueillerait en son sein la division de vaccins de l'Institut Armand-Frappier.

Au lieu d'être absorbée par une nouvelle société, mise sur pied par le Fonds de solidarité et Cascades comme le prévoyait la première proposition de ce tandem, IAF BioChem se porterait acquéreur de la division commerciale de l'Institut. Bref, l'avalé deviendrait l'avaleur.

Cette hypothèse n'a pas été confirmée, ni infirmée, hier, par les principaux acteurs dans ce dossier, le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ), le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, dont relève l'Institut, et IAF BioChem. Les détails de la deuxième proposition du Fonds de solidarité, à laquelle s'est jointe la Caisse de dépôt et de placement du Québec, demeurent confidentiels, affirmait-on hier en choeur. On s'attend toutefois à ce que le ministre Claude Ryan soumette, dans les jours qui viennent, l'offre révisée à l'approbation du conseil des ministres.

« La proposition a beaucoup évoluée », a reconnu M. Luc Rhéaume, l'attaché de presse de M. Ryan. Selon lui, l'Université du Québec n'a pas encore donné son aval à l'offre finale que le négociateur nommé par le gouvernement, M. Gérald Tremblay, a présentée au ministre Ryan la semaine dernière. Après que l'Université du Québec ait apposé son sceau, ce sera au tour du conseil d'administration de l'Institut Armand-Frappier, qui se réunit le 7 juin prochain, de ratifier la proposition.

La direction d'IAF BioChem demandera à ses actionnaires, lors de leur assemblée annuelle, le 7 juin également, d'approuver ce placement privé de $ 12 millions. Déjà, environ $ 6 millions ont été promis, a indiqué hier le président et chef de la direction d'IAF BioChem, le Dr Francesco Bellini.

Pour l'heure, IAF BioChem possède quelque $ 15 millions dans ses coffres et ne manque aucunement d'argent pour ses besoins actuels. En revanche, la compagnie de recherche pharmaceutique caresse d'importants projets, outre la création d'une division de fabrication de vaccins.

M. Bellini a indiqué que la compagnie contruira, au coût de $ 4 millions, un centre de recherche dans le parc de haute technologie de Laval, à proximité des locaux qu'elle occupe actuellement sur le campus de l'Institut Armand-Frappier. Ses locaux de la rue Hamon à Montréal abriteront sa division diagnostique qui fabrique des trousses de dépistage du sida, trousses dont la commercialisation, après avoir été approuvée en Europe, a récemment reçu le feu vert au Canada.

IAF BioChem consacrera également d'importantes sommes au développement de son vaccin contre la méningite qui en est aux essais cliniques ainsi qu'à la recherche portant sur un médicament inhibiteur du sida.

Le placement de $ 12 millions aura d'autres retombées : il permettra d'élargir le nombre d'actionnaires importants, d'augmenter la liquidité « *float* » du titre et de faciliter les financements ultérieurs. M. Bellini a révélé qu'un investisseur institutionnel canadien s'était engagé à acquérir $ 1.2 millions du placement. Le Crédit Lyonnais a également fait part de son intention d'acheter un bloc d'actions. Quant à la société pharmaceutique italienne IFCI qui détient 10 % de la compagnie, elle maintiendra ou augmentera légèrement sa participation, selon M. Bellini. Par effet de dilution, l'Institut Armand-Frappier, qui détient 39 % d'IAF BioChem, verra son bloc réduit à moins de 33 %.

IAF BioChem ajoutera 1.2 millions d'actions aux 6.2 millions d'actions déjà en circulation, soit une hausse de près de 20 % du nombre de ses titres. Le prix des actions sera déterminé par leur valeur boursière au moment du placement qui comprendra également l'émission de bons de souscription permettant d'acheter 600,000 autres actions au cours des prochains trois ans. Le cours récent des titres d'IAF BioChem est d'environ $ 9.50.

Ottawa se départira bientôt du reste de ses actions d'Air Canada

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral vendra la plus grande partie des actions qu'il détient dans Air Canada, mais n'a toujours pas décidé combien et à quel prix il les vendra, a annoncé, hier, le ministre d'Etat à la privatisation, M. John McDermid.

M. McDermid a déclaré qu'il voulait de nouveau nommer les firmes RBC Dominion Securities et Wood Gundy à titre de souscripteurs pour la vente de ses actions, en plus de leur demander conseil sur l'établissement du prix et le moment le plus opportun pour effectuer la vente.

Le ministre veut de plus consulter le conseil d'administration de la compagnie Canada Development Investment.

Les firmes RBC Dominion et Wood Gundy étaient les souscripteurs d'Ottawa l'an dernier lorsque le gouvernement a vendu 43 % des actions de la compagnie aérienne au prix de $ 8 chacune. Ces mêmes actions valent aujourd'hui $ 12.

Air Canada a dévoilé plus tôt cette semaine qu'elle avait perdu $ 11.5 millions au cours du premier trimestre de 1989, soit environ un tiers de ce qu'elle avait perdu dans les trois premiers mois de 1988.

En vertu de la loi autorisant la privatisation d'Air Canada, les individus ne peuvent acquérir plus de 10 % des actions, et pas plus de 25 % des actions ne peuvent appartenir à des étrangers.

M. McDermid a déclaré qu'il rechercherait des acheteurs canadiens et étrangers pour la vente de ce prochain bloc d'actions.

Le gouvernement possède présentement 41.1 millions d'actions d'Air Canada. Des rumeurs veulent qu'il se départisse de la moitié de ses parts au cours de cette vente.

Le surplus commercial canadien a chuté de près de $ 450 millions en mars dernier

OTTAWA (PC) — Le commerce international de marchandises du Canada s'est soldé par un excédent réduit à $ 356 millions, en mars, alors que la valeur des importations a progressé plus rapidement que celle des exportations, a annoncé Statistique Canada, hier matin.

Le surplus est en baisse par rapport à celui de $ 804 millions enregistré en février en raison d'une importante augmentation des achats des biens industriels et des machines et équipements étrangers, signe d'un optimisme certain des milieux d'affaires.

Les importations canadiennes ont augmenté en mars pour se situer à $ 11.4 milliards. Il s'agit du troisième mois consécutif durant lesquels la valeur des importations s'élève à plus de $ 11 milliards.

Selon l'agence gouvernementale, cela est un signe que la situation économique canadienne se porte bien, même si certains économistes prétendent qu'une récession est à nos portes.

Les exportations de marchandises, ajustées sur la base de la balance des paiements et désaisonnalisées, se sont stabilisées à $ 11.8 milliards en mars. Il s'agit pratiquement du même niveau qu'en février.

Statistique Canada précise que ces données au sujet des exportations montrent que la croissance économique américaine continue à évoluer, un marché qui représente environ 75 % des exportations canadiennes.

« Les États-Unis ont continué à favoriser une croissance du marché pour les produits canadiens », ajoute le rapport.

Les exportations canadiennes vers les États-Unis sont en croissance constante depuis l'Accord du libre-échange canado-américain en vigueur entré en vigueur le 1er janvier.

Au cours du premier trimestre de 1989, les exportations vers nos voisins du Sud se sont élevées $ 26.8 milliards, en hausse de $ 1.6 milliard par rapport à la même période en 1988.

Toutefois, les États-Unis semblent avoir été plus favorisés par l'entente. Les importations canadiennes venant de ce pays ont progressé à $ 23.7 milliards, en hausse de $ 2.4 milliards sur les trois premiers mois de 1988.

Il en est résulté que le surplus Canadien enregistré dans ses transactions avec les États-Unis s'est établi à $ 3.1 milliards dans le premier trimestre, soit le plus faible premier trimestre à ce chapitre depuis 1985.

Des analystes notent cependant que la force de la devise américaine ne peut que favoriser les exportations canadiennes aux États-Unis. de plus, le niveau élevé des importations canadiennes d'équipement ne devrait pas se maintenir longtemps à son rythme actuel.

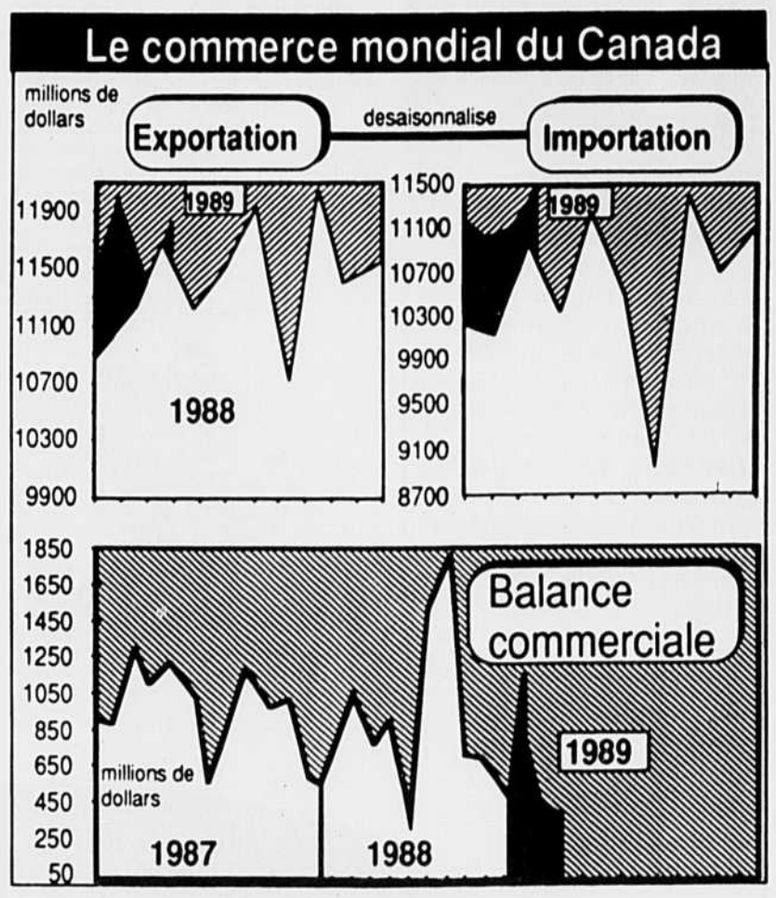

VIE DES ENTREPRISES

Sidbec quintuple son bénéfice

SIDBEC-DOSCO a connu une excellente année en 1988 et a réalisé un bénéfice net de $ 42.6 millions, c'est-à-dire cinq fois celui de $ 8.9 millions enregistré en 1987. Les ventes de l'entreprise ont augmenté de 13.8 % et ont atteint $ 46 millions comparativement à $ 568 millions l'année précédente. Les livraisons de produits finis et de demi-produits sont passées de 1,250,000 tonnes en 1987 à 1,340,000 tonnes en 1988, une augmentation de 7,2 %. Cette amélioration par rapport à 1987 est attribuable à trois raisons, explique le rapport: un effort collectif de tous les employés au niveau de la qualité, du service à la clientèle et de la productivité, un niveau de ventes élevé tout au long de l'année, la continuation du raffermissement des prix de vente commencé au deuxième semestre de 1987.

Le profit de Sico fond

LES VENTES consolidées de Sico pour le trimestre terminé le 31 mars dernier ont atteint $ 45.7 millions, comparativement à $ 46.8 millions l'an dernier. Le bénéfice net, affecté par une augmentation des coûts d'intérêts de plus de $ 460,000, est passé de $ 793,000 en 88 à $ 350,000.

Hypocrat et Lavalin s'associent

LE GROUPE Lavalin et Les Ordinateurs Hypocrat s'associe pour créer la plus importante firme québécoise de services informatiques destinés au secteur de la santé. L'intégration des activités d'Idéonic Lavalin et de Cosigna Lavalin à celles d'Hypocrat permettra à celle-ci d'ajouter à sa clientèle existante (165 centres d'accueil et CLSC et 800 pharmacies), celle d'Idéonic Lavalin formée notamment de 17 établissements de santé, dont l'Hôtel-Dieu de Montréal, l'Hôpital Louis H. Lafontaine et l'Hôpital Charles Lemoyne.

VS Services : profit en hausse

VS SERVICES a réalisé au cours des six premiers mois de son exercice terminés le 29 mars dernier un chiffre d'affaires de $ 174.7 millions, comparativement à $ 164.9 millions l'an dernier. Le bénéfice net a augmenté de 9.6 %, passant de $ 2.7 millions à $ 2.9 millions. Le conseil d'administration de la société a déclaré un dividende trimestriel de 10 cents par action ordinaire, lequel sera payable le 14 juin. La compagnie attribue cette excellente performance aux résultats de ses divisions restaurants, loisirs et autodistribution. VS Services est la plus importante société de gestion de services au Canada. Elle offre ses services aux entreprises, à l'industrie, aux établissements hospitaliers, correctionnels, scolaires et de loisir.

Datamark : baisse des ventes

AU COURS de son premier trimestre terminé le 31 mars dernier, Datamark a enregistré des ventes de $ 10 millions, une baisse de 5 % par rapport à l'an dernier. Le profit net est passé de $ 384,694 à $ 363,267. Datamark se spécialise dans la conception, la fabrication et la distribution de formules d'affaires et d'articles de promotion spécialisés.

Chûte des profits pour Fourgons Transit

LE CHIFFRE D'AFFAIRES de la compagnie Les Fourgons Transit a atteint $ 1.6 millions au cours du dernier trimestre terminé le 31 mars, comparativement à $ 2.1 millions pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice net s'est élevé à $ 212,000, ou 5 cents par action, contre $ 449,000, ou 12 cents par action, l'an dernier. Pour les neufs premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires est de $ 5.2 millions, contre $ 7 millions l'an dernier.

Lessard, Beaucage, Lemieux heureux

LESSARD, BEAUCAGE, LEMIEUX, firme spécialisée dans la fabrication et l'installation de fenêtres, de verrières, d'atriums, de murs-rideaux et d'entrées de batisses commerciales et industrielles, a enregistré, au cours de son exercice 88-89, un revenu de $ 30.6 millions, un hausse de 54 % sur l'an dernier. Le bénéfice net s'est accru de 87 %, atteignant $ 2.8 millions. Le bénéfice par action est passé de 23 cents à 39 cents. Le fonds de roulement s'élève à $ 8.9 millions, tandis que le carnet de commande atteint $ 15 millions.

MONDE DE LA FINANCE

BCE achètera d'autres actions Encor

BCE A EFFECTUÉ hier les dépôts nécessaires auprès des Bourses de Montréal et de Toronto pour l'achat des actions émises et en circulation de la société Encor. BCE détient 49 % des actions ordinaires de Encor. En vertu de l'avis qui entrera en vigueur demain pour prendre fin le 27 octobre, BCE pourra acheter un maximum de 5 % des actions ordinaires actuellement en circulation de la société Encor, soit environ 7,575,700 actions.

Trustco Royal pressée d'en finir

LE PRÉSIDENT de Trustco Royal, M. Michael Cornelissen, a déclaré hier que la société conclurait rapidement l'acquisition de Pacific First Financial. « Nous avons assuré Pacific First que nous faisons de notre mieux pour résoudre les questions de réglementation et que toutes les mesures nécessaires sont prises pour conclure cette transaction rapidement », a-t-il précisé. Rappelons que le 6 février dernier, Trustco Royal signait une entente de fusion définitive afin d'acquérir la société Pacific First Financial Corporation, de Tacoma.

Sodarcan redéploie ses activités et veut pénétrer le marché américain

Jean Chartier

LA FIRME Sodarcan annonce un redéploiement de ses activités en cette période de concurrence effrénée pour les assureurs. Elle vient de conclure la vente de sa participation dans la société de souscription d'assurance The Insurance Group of Canada West aux Assurances Générales de France et vendra en septembre sa filiale de Terre-Neuve à ses employés-cadres.

Le placement dans la filiale consolidée de l'Ouest s'établissait à $ 7 millions environ et la vente de celui-ci permettra la réalisation d'un bénéfice net au présent trimestre. Si elle avait été réalisée au premier trimestre, ceci aurait en fait annulé la perte d'opération de $ 395,000.

Le vice-président de Sodarcan, M. Gilles Grenier, précise que le premier trimestre est généralement mauvais pour les compagnies d'assurance. Ce sont les deuxième et quatrième trimestres qui sont les meilleurs. La perte au premier trimestre de 1988 fut plus importante pour Sodarcan, elle atteignit $ 748,000. En dépit de cela, Sodarcan a réalisé un bénéfice net de $ 855,000 pour tout 1988, en regard de $ 515,000 pour 1987.

En décembre 1988, Sodarcan s'était déjà départie de ses activités de souscription d'assurance maritime, d'évaluation et d'expertise maritime aux mains du Groupe La Laurentienne, mais il s'agissait là d'une transaction moins importante. Le placement atteignait alors $ 2 millions. En septembre prochain, les cadres de la filiale de Terre-Neuve rachèteront celle-ci à Sodarcan et assureront de nouvelles rentrées de fonds au groupe détenue à 40 % par des institutions.

Il y a donc net redéploiement des activités de Sodarcan, avec resserrement de l'expansion au Québec, en Ontario et volonté d'implantation de manière importante aux États-Unis. Le président de la société de gestion, M. Robert Parizeau, a déclaré, lors d'une conférence de presse qui a précédé l'assemblée annuelle, que 1989 sera à nouveau une année de transition, mais moins mauvaise que 1988. Il n'y a pas vente d'actif pour assurer un bénéfice à strictement parler, précise-t-il, mais il y a redéploiement pour atteindre la position voulue dans trois ans.

Le bénéfice net a remonté de 3 cents à 8 cents par action de 1987 à 1988. M. Parizeau espère qu'il se situera au niveau de 1985 dès 1989, soit à 33 cents par action. Le niveau plus élevé de 45 cents par action atteint en 1986 ne saurait être atteint tout de suite. Car, la guerre des tarifs d'assurance doit d'abord se terminer pour ce, et les primnes se réajuster en conséquence. Par la suite, M. Parizeau espère que Sodarcan atteindra un bénéfice de 60 cents par action.

La société de gestion a ainsi conclu lundi une transaction dans le courtage de réassurance avec BEP International. En effet, Sodarcan a signé une lettre d'intention prévoyant l'acquisition de Nelson Hurst & Bailey, courtiers de réassurance de New York. M. Parizeau souligne que le marché américain représente 50 % du marché mondial de l'assurance. Et avec l'élargissement du marché potentiel au cours des prochaines années, il y aura de nouvelles perspectives pour les institutions financières, ce qui amènera de nouveaux intervenants sur les divers marchés de l'assurance.

La Nationale, Compagnie de réassurance du Canada, filiale à 100 % de Sodarcan, entend aussi trouver un partenaire international et lui céder une participation de 35 % en échange d'une part de marché qu'apportera celle-ci aux États-Unis, en Europe ou en Asie. L'offensive américaine viendra donc sur deux fronts, de La Nationale pour le courtage d'assurance et de BEP International pour la réassurance; l'objectif est de doubler le chiffre d'affaires de ces deux filiales d'ici la fin 1992.

C'est là que la concurrence est particulièrement vive au Canada depuis 1987. Ce phénomène se poursuivra jusqu'au troisième ou au quatrième trimestre, ce qui représentera le creux du cycle de l'avis de M. Parizeau. Les prix se stabiliseront ensuite pour une durée de six mois, prévoit le président de la firme qui est le numéro 1 du courtage d'assurance au Canada et le numéro 3 de la réassurance. Les résultats financiers de 1989 ne sauraient donc pas être mirobolants bien qu'ils seront meilleurs que les résultats de 1988 pour Sodarcan.

La troisième branche d'activité, l'actuariat conseil a doublé ses activités depuis deux ans, via MLH + A. Ce domaine est en plein essor au Canada, en raison des nouvelles lois sur les fonds de pension qui demandent des réserves actuarielles vérifiées par un actuaire. Des bureaux de MLH ont ainsi été ouverts à Montréal, Toronto, Hamilton et Vancouver et des acquisitions sont prévus en cours d'année. Cette société est le numéro 10 au canada à cet égard.

Finalement, la société de courtage d'assurance Dale-Parizeau fournit 49 % du chiffre d'affaires de Sodar-

Voir page 16 : Sodarcan

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le déficit commercial US s'améliore de 10 %

Pascal Reynard
de l'agence France Presse

WASHINGTON — Le déficit commercial américain s'est réduit de 10 % en mars pour tomber en dessous de $ 9 milliards US, mais les États-Unis devraient avoir du mal à renouveler une telle performance dans les prochains mois en raison de la vive remontée du dollar, estiment les analystes.

Le déficit a chuté à $ 8.8 milliards US en mars contre $ 9.8 milliards US le mois précédent, a annoncé hier le département du Commerce qui a en outre révisé en nette baisse sa précédente estimation pour février ($ 10.5 milliards US).

Le bon chiffre de mars, largement inférieur aux prévisions des experts ($ 10 à $ 10.5 milliards US), a immédiatement donné un nouveau coup de fouet au billet vert qui avait déjà fortement progressé ces dernières semaines.

Le dollar gagnait ainsi près de 2 % face à la plupart des grandes monnaies hier matin à New York où il a grimpé à 139.15 yen contre 136.83 mardi soir et à 1.9680 deutschemark contre 1.9360.

La réduction du déficit en mars s'explique par une progression beaucoup plus forte des exportations que des importations. Les ventes américaines à l'étranger ont augmenté de 7.4 % pour atteindre le montant record de $ 30.8 milliards US, alors que les importations ont crû de 3 % seulement à $ 39.6 milliards US.

Pour le premier trimestre, le déficit a diminué de près de près de 10 % en tombant à $ 109.4 milliards US en rythme annuel contre $ 119.8 milliards US au cours de l'ensemble de 1988.

« Ces chiffres soutiennent notre affirmation selon laquelle un mouvement favorable dans nos exportations et nos importations est en cours », a souligné le secrétaire au Commerce, M. Robert Mosbacher.

Les États-Unis ont notamment réussi en mars à dégager un rare excédent de $ 400 millions — meilleure performance depuis mars 1983 — face à l'Europe de l'Ouest contre un déficit de $ 6 millions US en février. Le déficit avec le Japon s'est également réduit, même s'il reste énorme: $ 4.2 milliards US contre $ 4.7 milliards US précédemment.

Malgré ces résultats, les experts demeurent plutôt pessimistes et écartent l'éventualité d'une nouvelle amélioration du commerce extérieur américain. De nombreux analystes prévoient une stabilisation du déficit ou même, pour certains, une légère aggravation.

« Le déficit cette année sera environ le même que celui de l'an dernier », estime ainsi M. Michael Evans, qui dirige une firme de prévisions à Washington.

Principal facteur de cette stagnation selon M. Evans: la forte remontée du dollar qui a pour effet de rendre plus chères les exportations américaines. Depuis le début de l'année, le billet vert s'est apprécié d'environ 12 % face au yen et au mark.

La chute du dollar à partir de 1985 avait joué un rôle essentiel dans la très forte réduction du déficit américain l'an dernier (-21 % par rapport à 1987).

Outre la vive reprise du billet vert, le commerce extérieur américain devrait souffrir de la récente montée des prix du pétrole couplée avec la poursuite d'une augmentation des importations pétrolières, explique M. John Hein, économiste du Conference Board, principal organisme de recherche du patronat. Cet expert prévoit « une légère augmentation du déficit » en 1989.

Certains analystes sont toutefois un peu plus optimistes, même s'ils pensent que le processus de réduction du déséquilibre commercial va se ralentir considérablement.

« De modestes progrès » devraient être « encore » possibles cette année, a ainsi estimé vendredi le Business Council, groupe de réflexion réunissant les dirigeants des plus grosses entreprises américaines.

Desjardins est satisfait des mesures du budget sur la capitalisation des caisses

Michel Van de Walle
de la Presse Canadienne

LE PRÉSIDENT du Mouvement Desjardins, Claude Béland, se dit satisfait des mesures annoncées dans le budget Levesque relativement à la capitalisation des caisses populaires.

Le ministre des Finances, Gérard D. Levesque, a indiqué que les « parts permanentes » que prévoient émettre les caisses seront déductibles à 100 % de leur coût d'acquisition.

« Compte tenu des contraintes budgétaires résultant des compressions d'Ottawa, le gouvernement du Québec a fait un bel effort pour nous », a déclaré M. Béland en entrevue téléphonique. Même s'il avait déjà indiqué sa préférence pour un crédit d'impôt plutôt qu'une déduction fiscale, M. Béland se montre néanmoins satisfait de ce que la déduction soit de 100 %. On sait que les actions des banques dont le siège social est à Montréal ne peuvent être déduites qu'à 50 %. Dans les deux cas, le gouvernement plafonne à $ 1,000 la déduction annuelle admissible.

Quant à la « durée temporaire » de trois ans du régime d'épargne pour les caisses, M. Béland n'y voit pas de difficulté puisqu'il l'interprète comme une garantie de fonctionnement pour au moins trois années, contrairement au Régime d'épargne-actions qui peut être remis en question d'importe quand. « Après trois ans, nous nous reparlerons », dit M. Béland en faisant référence au ministère des Finances.

Le Mouvement Desjardins souhaite lever une somme globale de $ 400 millions mais le gouvernement limite pour le moment le régime à $ 250 millions. M. Béland indique que, pour combler la différence, le Mouvement Desjardins pourrait procéder par d'autres moyens, comme l'émission de parts privilégiées.

Il s'étonne toutefois que le ministre Levesque ait choisi de limiter à $ 75 millions cette année la somme maximale que Desjardins pourra lever. « Je m'attendais à $ 100 millions la première année », dit M. Béland qui ajoute toutefois que l'institution financière pourra vivre avec la proposition. Le ministre Levesque accorde $ 75 millions en 89, une somme identique en $ 90 et $ 100 millions pour la troisième année. M. Béland espérait l'inverse.

Le Mouvement Desjardins prévoit toujours procéder à la première émission de parts permanentes à l'automne. Ces parts rapporteront à leurs détenteurs un dividende qui sera subordonné aux résultats généraux des caisses émettrices. Un fonds général sera créé pour éviter que les membres d'une caisse ayant des résultats moindres que prévu puissent bénéficier quand même d'un retour sur leur investissement. « Nous allons faire en sorte que le produit soit assez intéressant pour attirer les gens », assure le président Béland.

Noranda investit $ 16 millions à Rouyn

ROUYN (PC) — Rouyn-Noranda-Minéraux Noranda Inc. investira $ 16 millions dans un projet d'injection de concentrés à son usine d'affinerie de Rouyn-Noranda. Si la compagnie obtient dès ce printemps le certificat d'autorisation du ministère québécois de l'Environnement, les nouveaux équipements pourraient entrer en opération au début du printemps 1991.Il n'existe aucune autre usine de cuivre au monde qui utilise à l'heure actuelle cette technologie, a assuré le directeur-général de la division Horne de la compagnie Noranda, Derek Pannell, en conférence de presse hier à Rouyn-Noranda.

La nouvelle technologie, qui permet de diminuer à la source les émanations polluantes (anhydride sulfureux, poussières, boues résiduelles acides, etc.), plutôt que de les récupérer pendant les opérations ou leur évacuation, nécessitera aussi neuf fois moins d'énergies fossiles que l'actuel four à réverbère pour traiter une même quantité de minérai. Le four à réverbère, la plus ancienne des installation de la compagnie pourrait donc être définitivement fermé, et la plus haute des trois cheminées de la compagnie cesserait complètement d'émettre ses fumées. Plus de la moitié des 100 travailleurs actuellement employés au four à réverbère garderont leur emploi, les autres bénéficieront d'une mise à la retraite anticipée, a prédit M. Pannell.

Autre avantage du nouveau procédé, selon lui,il permettra l'arrêt quasi instantanné de toute production en cas de conditions climatiques défavorables risquant de rabattre les panaches de fumée sur la ville. Le four à réverbère nécessitait un délai de plusieurs jours avant qu'on puisse diminuer les opérations de 95 pour cent.

Cette innovation devrait permettre de diminuer de 70 % les émanations de SO2 avant même 1995, selon le directeur-général de la division Horne. Ce qui représente une diminution de 20 % supérieure à ce que prévoit le MENVIQ pour cette époque.

◆ Sodarcan

can. La société avait déclaré une perte de $ 1,142,000 en 1987 et celle-ci a été réduite à $ 500,000 en 1988. Les dépenses ont été comprimées de $ 3 millions, soit de 5 % et le personnel s'est amenuisé de 1025 à 900 personnes par attrition. Le président et chef de la direction de Dale-Parizeau, M. Mario Myre, précise que cette société également cotée en bourse est devenue le plus important courtier d'assurance au Canada et qu'elle vise aussi de doubler sa taille d'ici 1992.

Les placements de Sodarcan n'ont pas fourni un bon rendement en 1988 en raison du krach. L'actif de la société se chiffre à $ 320 millions au 31 décembre 1988, sa dette à long terme se chiffre à $ 25 millions et l'avoir des actionnaires est de $ 36 millions. La valeur comptable des actions de catégorie A et B s'établit à $ 3.44. Le titre se négociait $ 3.15 la semaine dernière.

La folle envolée se poursuit

Le dollar américain touche son niveau de l'automne 1986

(AFP) — Sur sa lancée, le dollar américain a encore fait un bond spectaculaire hier, pour atteindre des niveaux de l'automne 1986, alors que les banques centrales semblaient jeter l'éponge.

À New York, il a ainsi franchi en fin de journée les 1.97 deutschemark et frisait les 140 yen. Il cotait à 139.15 yen contre 136.83 mardi soir et à 1.9710 deutschemark contre 1.9360.

Le dollar canadien a pour sa part perdu 25 centièmes à 83.85 cents US.

La Réserve Fédérale américaine n'est apparemment pas intervenue hier, appelant seulement des banques vers midi pour prendre la température du marché, a noté un cambiste de la Citibank.

L'annonce d'une réduction du déficit commercial américain en mars a largement contribué à amplifier le mouvement actuel de flux des capitaux vers le dollar qui profite d'une véritable demande de fonds d'investissements.

« Et ce n'est pas fini », assuraient hier les professionnels, car les grands établissements financiers et commerciaux sont actuellement en train de réviser radicalement leur stratégie et procèdent à des ajustements massifs de portefeuille, rapportent les cambistes.

« Les actifs libellés en dollars sont devenus beaucoup plus attrayants que les placements en yen ou en mark, et les fameux seuils, considérés comme résistants, ont été enfoncés », commentait l'économiste d'une banque d'affaires.

Pour de nombreux professionnels, cette situation remet en question la validité des accords du Louvre signés en février 1987 entre les grands pays industrialisés et prônant la stabilisation de la monnaie américaine à des niveaux secrets, mais qui, de toute évidence, sont maintenant dépassés.

« Nous traversons actuellement une période majeure sur les marchés financiers internationaux », estimait un expert.

La question est maintenant de savoir s'il faut défendre la stabilisation du dollar, s'interrogent les économistes. Dans l'affirmative, la RFA et le Japon vont être inévitablement contraints de resserrer vigoureusement leur politique monétaire au risque de casser leur dynamique économique, notamment ouest-allemande, indiquait un économiste.

La réponse pourrait venir dès aujourd'hui avec la réunion du conseil central de la Bundesbank. De nombreux opérateurs tablent sur un nouveau relèvement des taux directeurs de la banque centrale allemande, qui pour être efficace selon eux, devra être au moins équivalente à un point de pourcentage.

Quelques économistes estiment que dans le contexte actuel, une telle mesure ne parviendra pas à inverser la tendance et parient sur le maintien à leur niveau actuel des taux allemands.

L'absence remarquée des banques centrales hier étaient à cet égard significative, selon les cambistes. Certains évoquaient même l'existence de tiraillements décelables entre les différents instituts d'émissions, peu enclins à « griller leur réserves de changes ».

Selon les milieux financiers, seule une détermination politique au plus haut niveau (Groupe des Sept par exemple) est susceptible de ramener un peu d'ordre sur les marchés des changes et du crédit. Nombreux sont maintenant les experts à prédire un dollar US à 2 marks.

Le marché attend désormais la publication jeudi matin de l'indice des prix de détail pour avril et l'éventuel relèvement d'un demi-point des taux d'intérêt en RFA qui, selon ce cambiste, paraît moins probable.

Devant un raz de marée aussi puissant alimenté par le bon chiffre sur le commerce, une hausse d'un demi-point aurait probablement peu d'impact et « les autorités monétaires du groupe des sept ne veulent pas gaspiller leurs munitions ».

Barreau de Montréal

Lors de l'assemblée générale annuelle des membres du Barreau de Montréal, le 2 mai 1989, le bâtonnier Rolland Boudreau, c.r., a remis à l'honorable Jean Beetz la médaille du Barreau de Montréal qui lui été attribuée pour souligner sa contribution exceptionnelle à la cause de la justice.

Investissement à Repentigny
PHOTO ARCHIVES

Quatre tours de 12 étages comprenant un total de 412 condominiums seront érigées à Repentigny, sur la rue des Peupliers, a annoncé plus tôt cette semaine le promoteur du projet, M. Yvon Plourde, président du Domaine des Rives. Il s'agit d'un investissement de $ 70 millions qui sera réalisé en quatre phases. La première comprendra une tour de 120 logements et sera complétée en juin 90. La deuxième comprendra aussi 120 logements, alors que les autres 96 chacune. Les prix des condo varient présentement entre $ 97,000 et $ 240,000. Le promoteur indique que cet investissement permettra la création d'une centaine d'emploi. Déjà, 50 des 120 condo de la première phase du projet ont été vendus. De gauche à droite, sur la photo : MM. Louis Savoie, ingénieur électrique, Georges Marois, architecte, Yvon Plourde, promoteur du projet, Jacques Dupuis, maire de Repentigny, M. Jean-Guy Gervais, député de l'Assomption, et M. Jean-Pierre Caza, ingénieur.

CFTM
syntonise
Publicité
Martin

Au terme d'un processus de sélection, CFTM a choisi de nous confier sa prochaine campagne publicitaire. Nous sommes fiers de pouvoir nous intégrer à sa merveilleuse équipe de communicateurs pour faire de la saison 89-90 un véritable succès. Dorénavant, Publicité Martin syntonisera quotidiennement la station la plus écoutée au Québec.

MARTIN
L'EFFICACITÉ CRÉATIVE
Publicité Martin inc., 2160, rue de la Montagne, Montréal (Québec) H3G 2T3 (514) 845-2160

La Commission Scolaire Catholique de Port au Port est à la recherche de

CANDIDAT(E)S POUR LES POSTES SUIVANTS
commençant au mois de septembre 1989

1) Professeur(e) de français langue première
École Secondaire Notre-Dame-du-Cap
Cap St. Georges, Terre-Neuve

2) Professeur(e)s de français langue première
École Primaire Notre-Dame-du-Cap
Cap St. Georges, Terre-Neuve

QUALIFICATIONS: Les candidat(e)s pour ces postes doivent être couramment bilingues.

3) Directeur/Directrice
École Notre-Dame-du-Cap
Cap St. Georges, Terre-Neuve

Ceci est un programme éducationnel unique à Terre-Neuve et il est de rigueur que les candidat(e)s soient couramment bilingues (français-anglais).

Cette école offre un programme d'éducation francophone à 125 élèves (M-12).

En plus, le directeur/la directrice sera responsable des programmes d'école secondaire pour tous les élèves à cette école (200 environ).

Les candidat(e)s intéressé(e)s et qualifié(e)s sont prié(e)s de soumettre des demandes d'emploi détaillées avec des références à:

M. Andrew D. Butt, Surintendent
Port au Port R.C. School Board
P.O. Box 5200
Stephenville, Nf A2N 3M5

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

MONTRÉAL

Tendance irrégulière

MONTREAL (PC) — La tendance était irrégulière, hier, à la Bourse de Montréal et l'indice général a clôturé la séance en hausse de 5.48 à 1889.95.

En tout 5,030,890 actions ont été échangées.

Les forestières ont cédé 22.34 à 3051.28, les services publics 2.14 à 1519.58 et les industrielles 0.88 à 1623.28. Les pétrolières ont gagné 12.19 à 1630.15, les bancaires 6.70 à 1909.38 et les minières 0.66 à 1918.14.

L'industrielle Canadian Pacific, en hausse de 1-8 à $21 7-8 s'est traitée à 139,639 exemplaires. La minière Encor a monté de 2 cents à $2.51 et 243,050 actions ont changé de main.

Par ailleurs, CAE a perdu 1-4 à $13 1-8, BCE 1-8 à $37 3-4 et Northern Telecom 1-8 à $20 3-8.

Bombardier B a gagné 1-8 à 12 et Banque de Montréal 1-8 à $30 7-8.

Sur 509 titres mis en jeu 167 étaient en hausse, 153 en baisse et 189 stables.

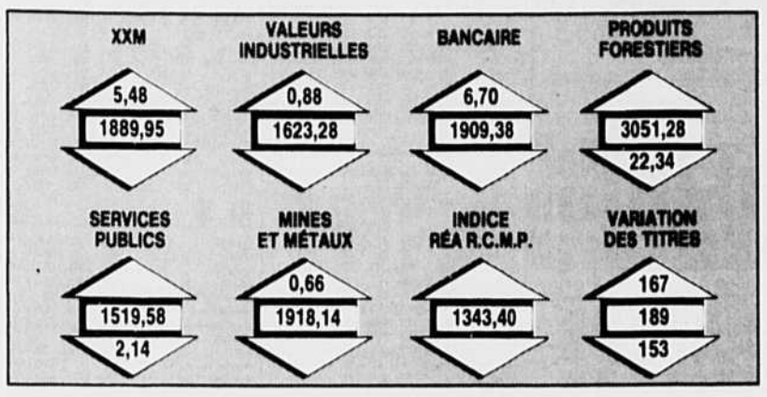

TORONTO

Le marché se redresse

TORONTO (PC) — Le marché s'est redressé, hier, à la Bourse de Toronto et l'indice composé a fermé sur un gain de 10.70 points, à 3669.46.

Le volume des échanges totalisait 27.7 millions d'actions au lieu de 22.9 millions mardi.

Dans les industrielles, Pagurian A a gagné 1-2 à $9 1-4, Bank of Nova Scotia 3-8 à $17 1-2, Laidlaw B 3-8 à $16 1-8, Canadian Pacific 1-4 à $21 7-8 et Royal Bank 1-8 à $43 7-8. Toronto Dominion Bank a perdu 1-8 à $41 7-8, Photo Engravers deux à $22, Cybermedix B un à $20 3-8, Arbor Capital A 3-4 à $7 1-4 et Financial Trustco trois cents à 32 cents.

Dans les mines, Dumagami Mines a gagné 1-2 à $12 3-4, Gordex Minerals cinq cents à 20 cents et Manridge Explorations deux cents à 14 cents. Corona A a cédé 1-8 à $7 3-4, Echo Bay Mines 1-8 à $16 et LAC Minerals 1-8 à $11 1-4.

Dans les pétroles, Ranger Oil gagne 1-8 à $6 5-8, Saskatchewan Oil 3-8 à $10 3-8 et North Canadain Oils 3-8 à $19. PanCanadian Petroleum abandonne 1-4 à $25 1-4, Numac Oil and Gas 3-8 à $9 1-4 et Morrison Petroleum 1-4 à $9 1-4.

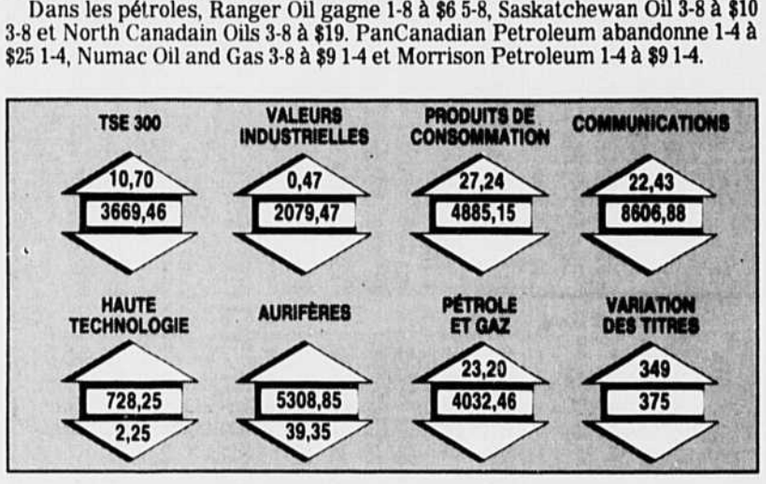

NEW YORK

Séance en dents de scie

NEW YORK (AFP) — L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 2,462.43 en hausse de 8.98 points, hier, à Wall Street, à l'issue d'une séance en dents de scie.

Quelque 192 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des baisses: 956 contre 506; 511 titres ont été inchangés.

Les analystes ont attribué la nervosité du marché à la compression à 8.86 milliards de dollars du déficit de la balance commerciale américaine en mars, contre un chiffre révisé à 9.82 milliards en février et des prévisions de plus de 10 milliards.

Cette annonce a entraîné une forte hausse du dollar et a stimulé les achats en bourse en début de séance. La réaction du marché obligataire, où le taux des bons du Trésor à 30 ans est remonté à 8.83 pc contre 8.81 la veille, a rapidement renversé la tendance à Wall Street. Ces derniers s'étaient toutefois repliés à 8.81 pc une heure avant la clôture, ce qui a relancé la reprise boursière permettant à l'indice de gagner plus de 16 points. Les prises de bénéfice, à la veille de la publication des prix de détail pour avril, ont ensuite contenu les gains.

Hilton Hotel a gagné 5 à 76 7-8; Holiday Inns 3 3-8 à 45 1-8 et Loews 2 1-2 à 105 1-2.

McGraw Hill a perdu 5 7-8 à 68 7-8; Prime Computer 2 à 15 3-4 et Boeing 1 1-2 à 80 7-8.

Du côté des canadiennes, General Reassurance a gagné 1-2 à $64 3-4, Genesco 1-8 à $6 3-8, Ranger Oil 1-8 à $5 1-2 et Seagram 1-8 à $74 7-8. BCE a cédé 1-8 à $31 3-4 et Becton Dickinson 1-8 à $55 1-8.

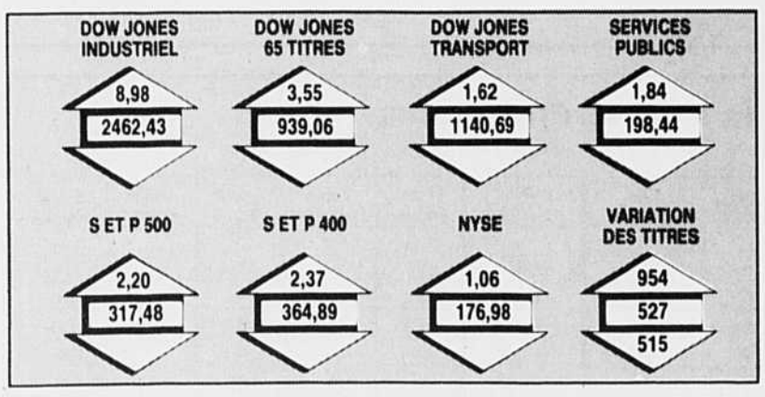

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.4462	Hong Kong	Dollar	0.1533
Afrique franco	Franc CFA	0.003642	Inde	Roupie	0.0746
Allemagne-Ouest	Mark	0.6154	Israël	Sheqels	0.6597
Antilles Angl.	Dollar	0.4420	Italie	Lire	0.000848
Australie	Dollar	0.9111	Jamaïque	Dollar	0.2207
1 Autriche	Schilling	0.08752	Japon	Yen	0.008701
Bahamas	Dollar	1.1910	Liban	Livre	0.00236
Belgique	Franc	0.02942	Mexique	Peso	0.000507
Danemark	Couronne	0.1583	Norvège	Couronne	0.1703
Espagne	Peseta	0.009877	Nouv.-Zélande	Dollar	0.7265
États-Unis	Dollar	1.1910	Portugal	Escudo	0.007459
Finlande	Mark	0.2763	Royaume-Uni	Sterling	1.9592
France	Franc	0.1821	Suède	Couronne	0.1821
Grèce	Drachme	0.007252	Suisse	Franc	0.6878
Hollande	Florin	0.5462	Vénézuela	Bolivar	0.03158

MONTRÉAL

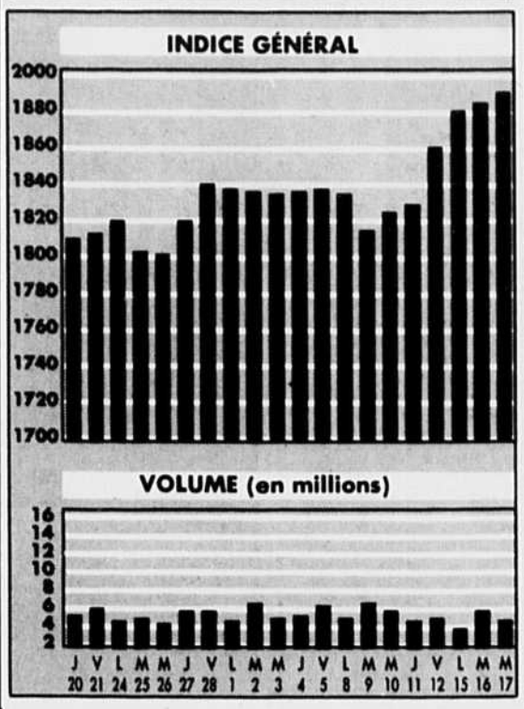

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACDS	1700	28	28	28	
ACSI—Bio	20000	17	15	15	— 3
ADS	z100	76	76	76	— 1
AMCA Int	10947	485	475	485	+ 5
AMCA8.84	222	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
AMCA9.25	5100	$24¾	24¾	24¾	+ ⅛
AMCA9.5	500	$23½	23½	23½	+ ⅛
Abitibi.Wt	1000	20	20	20	— 3
Actidev	200	120	120	120	— 5
Agnico E	5000	$9⅞	9¾	9¾	— ¼
fAgromx	1000	33	33	33	
Air Canda	85131	$12⅛	11¾	11⅞	
Alta.energ	325	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Alta N Gs	1300	$16¼	16½	16½	— ⅛
Alcan Alu	43083	$26¾	26⅝	26¾	+ ⅛
Algo Sr.1	z76	236	236	236	+ 3
Algo.A	11470	400	385	395	+ 5
Alim.CT	200	165	165	165	
Am.Barric	8060	$24¼	24½	24½	— ⅜
A.Barr.wt	1000	$7½	7½	7½	
fAmr.rs.A	500	85	85	85	
Amisco	700	100	100	100	— 2
Artopex	1850	450	440	440	— 5
Asa Min	200	445	445	445	— 5
Asbestos	z46	$8¾	8¾	8¾	— ¼
fAstral A	250	$13½	13½	13½	— ⅜
fAtco I	700	$10½	10⅜	10⅜	+ ⅛
Atco II	200	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
fAtlant.A	1750	72	72	72	— 3
Auberges	36718	450	440	450	+ 5
Avcorp	5100	139	130	139	+ 4
B Corp.A	600	$29½	29¼	29¼	— ⅛
BC Tel	1500	$15¾	15⅝	15⅝	
BCE Inc.	107985	$38	37⅝	37¾	— ⅛
BCE 1.96p	100	$45¼	45¼	45¼	+ ½
BCE Mbl	3650	$35	34½	34¾	— ⅜
BCE.Capl	800	$23½	23⅜	23⅜	
BCED	45900	294	289	290	— 2
BCED.Wt	9000	37	36	36	— 1
BCED Srl	3500	$23⅞	23⅞	23⅞	
BeLau2.62	1000	$26¼	26¼	26¼	— ⅛
Ba.Laur	15144	$14½	14⅜	14⅜	
Baue Nat	140486	$14⅛	13¾	13⅞	
Ba.Nat.sr7	900	$22¼	22¼	22¼	+ ½
Ba Royale	113368	$44¼	43¾	43⅞	
BaRy 1.45	700	$17	17	17	— ⅛
BaRy 1.88	200	$22½	22½	22½	
Ba. T—D	32376	$42⅛	41⅝	42	
Ba.C.Imp	28785	$30⅛	29⅞	30	
Baue Mtl	75117	$31	30⅝	30⅞	+ ⅛
Ba.N.Ecos	67670	$17¾	17¼	17⅜	+ ⅛
Bastien	z300	50	50	50	
Beaugrte	3000	50	50	50	+ 4
Bell.p.7.5	2600	$23⅞	23⅞	23⅞	— ⅛
Belmoral	7000	100	95	100	+ 5
Biochem	3000	$9½	9¼	9½	
Bocenor	1750	220	210	215	+ 5
BF Royal	2200	135	130	130	
Bomb A	10568	$12⅛	11¾	12⅛	+ ¼
fBomb B	109795	$12⅛	11¾	12	+ ⅛
Bomb.Sr1	600	$22½	22⅛	22½	+ ⅛
Bomb.w.B	4780	$24	23½	24	+ ⅛
Bow Val	864	$15½	15½	15½	— ⅛
BowVl2.05	100	$20¼	20¼	20¼	— ⅛
Bralorne	76500	29	29	29	— 6
Brascan.A	7563	$28	27¾	28	+ ⅛
Bruncor	3060	$16⅜	16¾	16¾	— ⅛
Brunswick	400	$10½	10½	10½	

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE Ind	97050	$13⅜	12⅞	13⅛	— ¼
CB Pak	22200	$19¼	18½	19	+ ⅜
fCCL.In.B	1800	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
fCFCF.Inc	4000	$17	17	17	— ⅛
CGC Inc.	2200	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
fCGI Gr.A	1850	190	180	190	+ 5
Cabano	2300	85	85	85	— 5
Cambior	63600	$12⅛	11⅞	12⅛	
Cambrio.w	43450	190	178	180	— 14
Cambridg	1761	$31½	31⅜	31⅜	
Camp Res	15000	87	85	87	+ 2
Cmpbel.Sp	1217	$21½	21¼	21½	+ ⅛
Camp.p.D	1200	$19	18⅞	19	+ ¼
Campeau	2820	$17⅛	16¾	17⅛	+ ¼
Can Malt	600	$28⅞	28⅝	28⅝	— ⅜
Cda Pack	1140	$14¼	14⅛	14¼	
CP Ltd	139639	$21⅞	21½	21⅞	+ ⅛
fC Tire A	30670	$22	21¾	22	

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBRES

ABC Group
vnFully-Mgd 5.38
vnFund-Value 5.06
AGF Group
Amer Grth 8.84
Cdn Gs Enr 7.45
Cdn SecGth 9.52
Cdn Trustd 4.67
Conv Inc 9.83
Corp Inv 12.59
Crp Inv Stk 5.84
gExcel Am E 5.27
gExcel Cd Bd 5.27
gExcel Cd Eq 5.00
gExcel GloBo 4.78
gExcel Japan 4.78
gExcel 10.57-5.00
gExcel Specia 5.51
Global 8.74
Grth Eqty 9.66
HiTech 12.52
Japan 5.78
nMMF 11.57-10.00
Optn Eqty 4.07
Pfd Inc 9.65
Special 5.49
AIC Advantage
Advntage 10.76
All-Canadian
Compound 14.96
Dividend 10.83
Natural Res 4.61
Revenue Gth 3.39
Univest 5.71
Allied Capti Mgmt
nCanadian 4.40
nDividend 4.57
nIncome 5.60
nInterntl Cdn 4.98
nuInterntl U. 4.18
nMMF 9.92-5.00
Altamira
nCapital Gwt 8.79
nCdn. Bal 11.60
nCdn. Bond 10.88
nCdn. Equ 13.31
nCdn. Income 6.47
nDiversifd 10.73
nRab Bud Ca 7.27
nRab Bud Inc 5.88
A.M.D.
Am Bl Chip 10.08
Cd Bl Chip 11.17
Dividend 9.02
Fix Inc 9.51
MMF 10.79-10.00
vMMF 8.15-10.00
T-Bill 10.88-10.00
Associate Inv
nAssoc Inv 7.69
Bolton Tremblay
Bond Mtg 5.05
Cda Cum 15.99
Cdn Bal 5.16
Discovery 5.23
Income 10.13
Intern'tl 7.29
Mny F 11.75-10.00
Optiml Cdn 7.34
Pld. Rsces 10.82
Taurus 4.99
BPI Capital
Cdn. Bond 9.82
Cdn. Equity 9.80
yEAFE Fd 7.53
Emerg. Gwt 8.29
Global Eq. 11.11
yGlobal Inc. 9.37
High Yield 9.73
nMMF 10.60-10.00
Option Eq. 9.94
Burns Fry
vnBF Bond 9.94
vnBF Cdn 11.51
vnBF Fund 11.82
Calvin Bullock
American 8.54
Balanced 10.34
Bond 7.53
CIF 7.08
Dividend 10.13
Growth 2.31
MMF 11.66-10.00
Canada Trust
vnCTNAF 28.01
vnEquity 56.91
vnIncome 9.48
Central Guaranty
vnFut Cd. Gt 11.24
vnFut Gov. 10.45
vnFut Incom 10.66
nFut M 11.17-10.00
vnFut Mortg 10.00
vnFut Select 10.59
Central Guaranty
yBalanced 10.46
yvInv Equity 6.38
yvInv. Incom 4.59
vnMortgage 10.19
yProp Fund 104.34
Century
DJ 9.18
uDJ-U.S. 7.71
CGF Group
vFund 4000 4.44
vInternatn'l 7.01
vVenture Fnd 3.28
Chou Assoc Mgt
vAssociates 23.61
vRRSP 11.83
Church Street
vnBalanced 10.89
vnEquity 11.41
vnIncome 10.12
vnMMF 11.08-10.00
CIBC Funds
nBalanced 10.86
nCdn. Equity 10.59
nFix Inc 10.07
nGlobal 10.40
nMMF 11.62-10.00
vnMortgage 10.68
Confed Group
Growth 8.42
yMortage 4.95
Cooperants Group
vuAmer. Eqt 10.06
vBalanced 9.98
vCdn. Equ. 10.09
vIncome 9.95
vReal Estat. 50.07
CT Inv Counsel
nE-S Te 11.46-9.97
Ev Bal 10.92
vEv Int'l 13.77
Ev Spec Eq 11.41
Ev. Gth. 10.26
Everest Bn 10.24
Cundill Group
Security 14.99
Value 12.83
Dean Witter
vuHi Yield 9.60
vnuMMF 9.38-1.00
Elliott Page
E-P Bal. 26.51
E-P Bond 26.27
E-P Eq. 27.62
nE-P Mo 11.86-1.00
Ethical Gwth
vEthical Gwt 6.29
Extra Group
yInterntl 4.61
Fidelity Int'l
yCap Bal 11.23
yCap Buildr 12.01
yCap Conser 10.64
yIntP'folio 10.68
First Cdn Funds
nBalanced 10.28
nBond 10.08
nEqty. Ind. 10.79
nMMF 11.30-1.00
nMortgage 11.11
First City Funds
Growth 5.02
Income 4.76
ygReal 6.36
Fonds Desjardins
vnActions 18.43
vnEquilibre 10.12
vnHypo 4.33
vnIntern'tl 15.02
vnObligs 4.54
Fonds MFQ
yActions 9.49
yEquilibre 9.22
yObligations 9.65
Fonds SNF
yEquilibree 9.39
yQuebecoise 7.56
yRevenu 10.10
Future Fund Shar
nFood Fund 6.29
nGolden Fund 6.57
nSilver Fund 3.65
nValue Fund 5.57
Global Strategy
Amercas Fd 9.96
nC$Mny 11.49-1.00
Europe Fd 8.42
Far East F 12.28
yGlobal S Cp 17.06
Global S Fd 15.15
RRSP 10.06
gRRSP Acc 11.07
nuUS MF 8.16-1.00
World Bd 9.45
World Mny 9.29
Guardian Group
American E 20.51
yBalanced 11.31
CIPF86 9.68
CIPF87 10.09
Canadian Eq 5.43
Enterprise 10.02
Global Eq. 4.24
Ill. Income 8.31
North Amer 5.25
Pac. Rim. 17.32
xPfd.Div 8.10-9.05
nS Mny 11.76-10.00
Strat Inc 9.59
uUS MM 9.28-9.72
gVantage Bal 5.12
gVantage Bon 5.14
gVantage Eq 5.77
gVantage Int' 5.14
gVantage U.S 5.12
Gdn Mort Shsl
G Mort Shsl 8.80
Heartland Group
Bond 10.75
Equity 10.46
Growth 8.87
Integra Cap
Balanced 10.90
InvesNat
nAct-Eqty 5.26
nEquil-Bal 5.16
nRev-Inc 5.08
Investors Group
yBond 4.26
yCdn Equity 6.23
yDividend 9.44
yGlobal 5.25
yGro P'folio 5.02
yGroPlus P'fo 5.02
yGrowth 9.26
yInc P'folio 5.01
yIncPlus P'fo 5.06
yJapan 14.28
ynMMF 11.64-1.00
yMtge 4.86
yMutual 8.65
yReal Prop 5.36
yRetGro P'fol 5.03
yRetPlus P'fo 5.02
yRetiremnt 27.98
ySpecial 11.30
ySumma 5.10
yU.S. Growt 10.85
J. Heward Group
JH Amer Cd 8.34
uJH Amer Us 7.00
JH FdLtd 8.92
Laurentian
gEndur Bal 5.48
gEndur Bond 5.19
nV MM 11.13-10.00
Viking Cdn 15.50
Viking Com 15.11
Viking Div 7.79
Viking Gth 17.82
Viking Inc 4.08
Viking Int'l 18.37
Lotus Fund
ynLotus Fun 11.16
MMF Funds
Dividend 5.23
Growth 12.61
Income 11.31
Resc Can 11.23
Resource 7.74
Worldwide 13.89
MYW InvFds-Scot
nCdn Balanc 9.46
nDIF 9.87
Medallion
yRealty Gwt 11.42
MER Group
Equity 14.70
yGrowth 2.03
ynMMF 10.08-10.00
Metropolitan Gr.
yBond 2.79
yCdn Mutl 5.97
yCollective 15.35
yGrowth 6.29
yProtection 10.31
ySpeci. 6.65
yVenture 8.82
MOF Group
yDOF-II 1.51
yDOF-III 1.98
yMult. Opp. F 1.57
ySpec. Opp. F 1.40
Montreal Trust Gr
ynDividend 9.11
ynEquity 25.27
ynIncome 8.28
ynInternati 24.02
ynMMF 11.30-10.00
ynMtge 9.84
vnRSP Eq. 21.32
vnRSP Inc 17.61
vnRSP 11.10-10.00
ynRSP Mtge 9.86
Mutual Group
Amerifund 12.51
CIF 9.35
Diversifd 25 12.35
Diversifd 40 13.49
Diversifd 55 13.82
Dividend 9.66
Equifund 15.76
nMMF 11.34-1.00
N.N. Funds
MONY Gold 7.54
Noram
yCanadian 9.53
yInternatl 11.23
Northern Group
yCdn Equ 5.73
yInt MM 4.90
yPrvtz 9.68
yUS Equ 5.83
One Decisntd
One Decisn 10.65
Ont. Teachers Gr.
ynAggressiv 12.15
ynBalanced 11.56
ynDiversifd 11.45
ynFixV 10.04-10.00
ynMtge 11.49
PHN Group
ynBalanced 10.81
ynBond 8.60
ynCanadian 20.56
ynDiv Inc 14.41
ynMMF 11.67-10.00
ynPooled 38.93
ynRRSP 57.62
ynU.S. Fund 25.64
yVintage Fd 12.79
Prudential Group
Diversifd 5.44
Dividend 4.95
Growth 7.58
Income 5.27
nMMF 11.23-10.00
Natural Res. 5.80
Prec. Metals 4.70
Realgrowth Fds
yuA.Trend (U 5.83
yActive Inc. 9.51
yCdn Equity 14.11
yMMF 12.32-10.05
Royal Trust Gr.
ynAdv. Bal. 10.19
ynAdv. Gwth 10.32
ynAdv. Inc. 9.72
ynAmerican 22.67
ynBond 8.97
ynCanadian 35.29
ynEnergy 7.31
ynGlobal Inv. 8.36
yGovt Bond I 8.95
ynJapanese 16.47
ynMMF 11.15-10.00
ynMortgage 10.25
ynPrec Metal 9.98
ynPreferred 9.40
Roycom Group
ySummit RF 10.11
ySummit TD 10.32
RoyFund Group
nBal 5.46
nBond Fnd 5.08
nEquity 21.50
nMMF 11.22-10.00
Saxon Group
nBalanced 8.61
nSmall Cap 10.10
nStock 7.73
nWorld Gwth 12.31
Sceptre Funds
ynBalanced 12.19
ynBond 10.82
ynEquity 12.66
ynInt'l 12.98
ynMMF 10.90-10.00
Scotia Funds
nAm Eq Gth 7.46
nCdn Eq Gth 9.71
nIncome 9.77
nStock Bond 10.08
Soficorp
yCroissance 7.11
yEquilibre 9.19
Spectrum
gCash 11.16-1.00
gCdn Equity 10.18
gDiversified 10.24
gDividend 10.16
gInterest 9.77
gIntl Equity 8.44
nSaving 11.35-1.00
Sterling Mtge
ynSterling Mt 4.93
Strata Funds
yGrowth 10.98
yIncome 10.29
ynMMF 11.28-1.00
yStrata-40 10.73
yStrata-60 10.79
TD Green Line
nCDN Balan 10.97
nCDN Bond 10.22
nCDN Equit 11.65
nCDN Index 6.23
nCDN 11.68-10.00
ynTD Mortg 10.25
nuUS Index 6.10
nuUS M 8.55-10.00
Talvest Funds
American 5.48
Bond 10.27
Diversifd 6.11
Global 5.60
Growth 9.82
Income 10.37
MMF 11.69-10.00
Templeton Grp
yDev Growth 5.24
yGlobal Inc. 9.89
ygHeritage 5.14
ygHeritage R 5.00
ynT-Bill 11.37-1.00
yTemp Cdn 5.91
yTemp Gr C 19.96
yuTemp Gr 16.80
Top 50 Gr.
yTop 50 10.72
Tradex
ynTradex 7.77
Trimark Group
Income Gth 5.54
Interes 10.24-10.00
gSelect Can 5.46
gSelect Grth 5.01
Trimark 11.85
Trimark Cd 11.96
Trust General
ynAction Am 16.28
ynAction Co 25.84
ynCroissance 11.56
ynEquilibre 9.69
ynHypo 10.32
ynInternatl 9.84
ynMar Mon 10.03
ynOblig 9.59
Trust La Laur.
ynAction 10.38
ynOblig. 9.85
20-20 Group Fin
ynSunrise .44
Sunset 12.86
gSunset Ame 10.24
Sunset Deb. 8.65
Sunset Pfd. 9.71
Sunset Worl 10.30
United Group
Accum 11.86
Accum R. 12.14
American 6.65
MMF 12.27-10.00
uMMF U 8.99-5.00
Mortgage 5.10
gP'folio Fds 10.54
gP'folio RSP 10.37
Security 4.09
Venture 8.80
Venture Ret 13.07
UnivAve Gth
vnUnivAve 11.43
Waltaine Funds
vnBalanced 10.55
nDiv. Growth 9.22
nIncome 9.15
ninstan 11.65-10.06

NON-MEMBRES

C-Anaes
vnC-Anaes 10.33
Can Nat Res
yCan Nat Res 4.87
Canwst RSP
vnCanwest r 92.00
Capstone Group
nCS Mg 11.83-10.00
nInterntl CS 4.77
nuInterntl U 4.00
ninvestment 5.98
Co-op Trust Group
vnGrowth 14.13
vnIncome 9.20
Counsel Trust
vnReal Estat 19.24
CSA Mgmt Gr.
Goldfund 4.21
Goldfrust 4.66
Dixon, Krog Gr.
nDK All Seas 3.40
nDK Ame 16.99
nDK Ent. 11.30
Domequity
vnDomequity 5.09
Dunedin
vInterntl 100.47
Dynamic Group
vAll Dyn IX 4.43
vAll Dyn VI 3.54
vAll Dyn VII 3.38
vAll Dyn VIII 5.08
D Income 5.39
D.Div 5.16
vDy Global 5.17
uDyAm US 6.94
DynAmCn 8.28
DynCdn Fd 13.68
vDynGBF 4.76
nDynPartners 5.27
DynPrecMet 1.05
MMF 8.76-10.00
Mgd P'folio 6.06
F.I. Exar
vImmobilier 10.14
Friedberg Com.
vDouble Gold 4.99
GBC Funds
vnGBC Canad 5.48
vGBC Hall B 10.44
vnGBC 10.52-10.00
vnGBC Nor A 3.15
Gyro Equity
vnGyro Equi 12.30
Harvard
Harvard 3.43
Industrial Gr.
CS Mg 11.52-10.00
Indust Am 8.21
gIndust Bon 10.25
Indust Div 11.68
Indust Eq 19.81
Indust Futur 5.81
Indust Global 6.25
Indust Gwth 16.22
gIndust Hor 6.04
Indust Inc 10.19
Indust Pens 6.62
Mack Eq 2.74
Mack Mtge 1.24
MRF Group
vMRF Mutual 9.90
Mar Equity
vnMar Equity 5.63
Marlboro
vMarlboro 8.46
Md Mgmt Fd
vnCMAIF 32.93
vnCMASTDF 39.07
vnMD Bond 10.20
vnMD Grth 18.64
vnMDR A 147.16
vnMDR B 141.38
vPerp G. I 1.84
vPerp G. II 3.48
vPerp G. III 4.01
vPerp G. IV 6.38
vPerp G. V 8.07
MTC Group
Growth 9.96
National Trust
vnEquity 19.88
vnFeb Pro 100.88
vnGlobal 203.24
vnIncome 75.86
nNatrusco 7.60
NW Group
vCanadian 8.45
vEquity 11.18
NW Trust Eq
vnNW Trust 20.93
Pacific Group
Growth 6.58
Ret Bal. 4.59
US Growth 4.54
PMF Mgt. Ltd.
Pension 3.33
Xanadu Fd 2.24
Pret et Revenu G
vnAmerican 27.10
vnCanadian 9.61
vnFonds H 5.07
vnOblig. 9.92
vnRetraite 22.07
Princor Funds Inc
uGrowth 18.90
uWorld Inc 4.54
Sagit Group
Cam Balance 6.48
Cam Divers 74.63
Cam Growth 7.24
Cam Resourc 2.81
Tns. Can. Eq 7.85
Trans Inco 13.30
Sentinel
Am Eq Cdn 10.31
uAm Eq US 8.65
Cda Bond 9.49
Cda Equity 9.65
Global 8.74
nMMF 9.21-10.00
Synchrovest
Synchrovest 6.41
Universal Group
American 9.99
Equity 12.28
Global 5.48
Income 5.36
Pacific 8.89
Resource 6.14
Sect Ame 6.14
Sect Cdn 6.37
Sect Cur 5.33
Sect Glo 5.56
Sect Pac 5.81
Sect Res 5.08
Westrn Grth
yWestrn Grth 4.38

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
East Bak	1000	$8	8	8	
Echo Bay	26900	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
Encor Inc	243050	251	249	251	+ 2
EnerplusA	200	$8	8	8	
EnerplusC	900	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
EqDenis.A	3400	195	190	195	+ 5
fEqDen.B	3500	188	185	188	+ 3
Eq Pres	1983	105	102	105	+ 4
Etac Sale	216	$8	8	8	— ⅛
Expand.a	200	160	160	160	— 5
FCA Inter	2300	$8⅞	8⅝	8⅞	+ ⅛
FPI Ltd	3650	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Falcon.W	2000	$8½	8½	8½	— ⅛
Falcnbrdg	16025	$32¾	32⅛	32¼	— ⅛
Finan E.C	4118	160	160	160	
Flet.Inv2b	800	$21¼	21¼	21¼	
Flet.Inv	1000	$21¾	21¾	21¾	
Fletcher	580	360	360	360	+ 10
fFdCr.Que	2150	$5	490	490	+ 5
Foratek	z600	70	70	70	
ForesbecA	z100	85	85	85	
Forex	1500	140	130	130	
Fortis Inc	500	$21¼	21¼	21¼	
fFourSeas	2200	$32½	32¼	32¼	+ ¾
Frew Im	7000	185	175	185	+ 10

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GTC.tra.B	1327	475	470	475	+ 5
GW Util	534	$23½	23½	23½	— ⅛
Galactic	6300	360	350	360	— 5
fGaz SrD	300	$21⅜	21⅜	21⅜	— ⅛
Gldcrp.Wt	3300	15	14	14	— 3
fGldcrp.A	20150	420	405	405	— 20
GGC Group	1000	$20⅜	20⅛	20⅜	
Gr.Ws17.70	300	$25¼	25¼	25¼	+ ⅛
G.W.lifeco	200	$14½	14½	14½	— ¼
Grilli	6025	$7⅜	7¼	7¼	+ ¼
fGr.laur.b	3490	$7½	7¼	6½	
G.Plas.Md	300	110	110	110	
Guardcor	200	$6½	6½	6½	
Guard.p.B	300	$7¼	7¼	7¼	
GulfvA	1849	$7	6¾	6¾	— ⅜
Gulf Res	3950	$15⅛	14⅜	15⅛	+ ½
Gulf.R.p.a	400	480	480	480	+ 5
Harric.A	700	300	300	300	
Hartco	8140	$7¼	7	7	— ¼
Hees.Int	23150	$30½	29⅞	29⅞	— ½
Hees 91wt	32750	$10⅛	9½	9¾	— ¼
Hemlo	3987	$13	13	13	— ⅛
Henlys.Gr	500	$12	12	12	
Heroux	6900	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ⅛
Hollin Inc	2400	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
Honco	3400	40	40	40	
H.Brook	100	310	310	310	— 15
fHorsham	2600	$9½	9⅜	9⅜	— ⅛
Hubbard	2225	195	195	195	
fHbay1.875	1600	$23	23	23	
H Bay Co	1069	$27	27	27	
Hypocrat	2500	62	60	62	

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IPL Inc	1800	390	390	390	
Ideal Mtl	2534	290	280	290	+ 10
Imasco.Ltd	16642	$31⅞	31¼	31⅜	+ ¼
Imp Oil A	45584	$55¾	54⅞	55⅜	+ ½
Inco Ltd	50187	$37¾	37⅛	37⅜

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

TORONTO

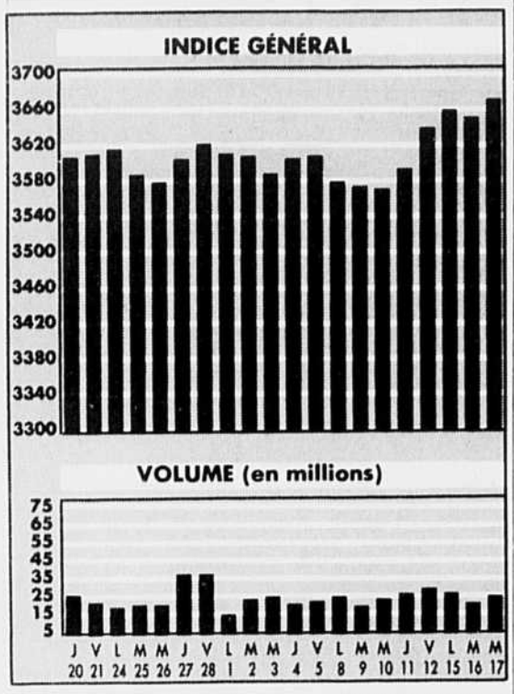

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AGFM B f	1460	$6	6	6	
AMCA Int	111595	485	475	480	+ 5
AMCA 2 p	3950	$23¾	23⅜	23¾	+ ⅜
AMCA 3 p	1800	$24¾	24½	24¾	+ ⅛
ARC Int	10000	400	400	400	
Abbey E o	1000	6½	6½	6½	+ ½
Abermin o	12000	10	10	10	
Abti Prce	3225	$20¼	20	20⅛	— ⅛
Abitibi w	4100	23	20	20	— 4
Acadia M o	2200	41	40	40	— 5
Acugrph A o	2500	70	65	65	
Agnico E	13200	$9⅛	9¼	9¼	— ¼
Agra B f	5950	$9¼	9⅛	9⅛	
Air Canada	303062	$12	11¾	12	+ ⅛
Albany C	7000	25	24	24	— 1
Alt Energy	46782	$16½	16¼	16⅜	
Al Enr 775	3040	$25¾	25½	25⅝	+ ⅛
Alta Nat	3178	$16⅜	16⅛	16¼	
Alcan	384404	$26⅛	26⅜	26⅞	+ ⅛
Alcan C p	2700	$22⅞	22⅞	22⅞	+ ⅛
Alcan E p	500	$22⅜	22⅜	22⅜	
Alga Gr A f	117700	405	390	400	+ 10
Algma St A	200	$24⅛	24⅛	24⅛	
Algma St C	330	$24¾	24¾	24¾	+ ⅛
Algon Merc	15200	$9	8¾	8¾	— ⅛
Allied Lyns	32605	$8⅞	8¾	8¾	
Alterio o	7500	31	31	31	— 1
Altex	21600	242	240	240	— 5
A Barick	9495	$24⅛	24⅛	24⅛	— ⅜
A Barik w	5700	$7½	7½	7½	— ⅛
Am Eagle o	1100	75	75	75	
Anderson	5945	$11⅜	11⅛	11⅛	+ ⅛
Andrs WA f	100	$11	11	11	— ⅜
Ang CT	4½	z75	526	26	
Arbor A	900	$7½	7¼	7¼	— ¼
Arbor B f	48350	$7	6⅞	7	+ ⅛
Argyll A f	2100	11	11	11	
Asmra Mnl	1000	435	435	435	—10
Ascot Inv o	2138	20	20	20	
Astral A f	1000	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
Astral B f	1000	$13⅛	13⅛	13⅛	+ ⅛
Atco I f	2958	$10½	10⅜	10⅜	
Atlanta G o	8100	280	270	270	—10
Atl Shop A f	2500	$8⅜	8½	8½	
Atlantis	5000	70	70	70	+ 5
Audrey R o	500	330	330	330	—10
Aur Res o	11550	280	275	280	
Aurizon o	4000	24	24	24	
Autrex A	400	240	220	220	—20
Autrex B	200	200	200	200	
Avinda o	15000	15	15	15	
BAA plc	450	$6¾	6⅝	6⅝	⅛
BCE Inc	194974	$38	37⅝	37¾	
BCE 1.96 p	300	$45⅛	45⅛	45⅛	+ ½
BCE 2.05 p	200	$37¾	37¾	37¾	— ⅛
BCED	37730	294	288	289	— 4
BCED 9¾	500	$10	10	10	
BCED 1 p	3900	$23⅜	23¾	23¾	
BCED w	20700	38	37	37	
BCE Mobl	45625	$35¼	34½	34¾	— ½
BCED C l	7300	$23⅜	23¼	23⅜	+ ⅛
B C Bancar	16715	114	113	113	— 1
BC Banc A	300	$28¼	28¼	28¼	— ¼
BC Banc B	300	$28⅛	28⅛	28⅛	— ¼
BC Rail p	87710	$25¾	25¼	25¼	
BC Sugar A	5500	$16⅞	16¾	16¾	— ⅛
B Corp p	350	$29½	29¼	29½	+ ¼
BGR A	8555	$9¼	9⅛	9⅛	
BGR 2 w	40700	2	2	2	— 1
BII Ent	73300	475	460	475	+ 25
BMB Comp	2300	75	75	75	
BMO nt fin	1850	$9⅝	9⅜	9⅝	+ ⅛
BMO II p	500	$21⅜	21⅜	21⅜	— ¼
BNT Ltd	1500	$11⅛	11	11	— ⅛
BNT Eqty	1600	$28⅛	28	28	— ⅛
BP Canada	2500	$16¾	16¾	16¾	
Bancshr p	200	$21⅞	21⅞	21⅞	+ ⅛
Banister C	1300	$12½	12⅜	12⅜	— ⅛
Bank Mtl	148458	$31	30⅝	30¾	
Bk Mtl 250	900	$25½	25½	25½	— ⅛
Bk Mtl 3p	4300	$25½	25⅜	25½	
Bank N S	769247	$17⅜	17⅛	17½	+ ⅜
Bk N S 1p	1000	$22⅜	22⅜	22⅜	
Barincor f	300	230	230	230	—25
Baton	500	$11½	11½	11½	— ⅛
Battle M	700	$15¾	15¾	15¾	— ⅛
Beau CA o	5500	27	26	26	— 2
Beaver R o	9200	34	32	32	+ 2
Bedford o	50200	230	220	220	—20
Bell 1.94 p	1500	$24⅛	24⅛	24⅛	+ ⅛
Bell 9 p	800	$23⅞	23⅞	23⅞	
Belmoral	48800	100	95	100	+ 5
Bimorl G w	2000	50	50	50	—20
Bema Gl o	17038	115	108	108	— 9
Bethlem R	4000	81	80	80	—10
Biantira o	2000	380	380	380	
Blackdom o	500	350	345	345	
Bombdr A	3905	$12	11¾	12	+
Bombdr B	145500	$12⅛	11¾	12⅛	+ ⅛
Bombdr B w	800	$24	23½	24	+ ½
Bow Valy	45993	$15¾	15½	15¾	+ ¼
B V 2025	17400	$31¼	31⅛	31¼	
Bow Vly 205	300	$20¼	20¼	20¼	— ¼
Bow Vly R	78250	16	15	16	
Bow VR p	700	315	305	305	— 5
Bralorne	49800	30	29	30	— 2
Bramalea	734	$29⅞	29⅞	29⅞	— ⅛
Brmlea B p	400	$25½	25¼	25¼	— ¼
Brmptn A f	500	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Brandvr o	6929	176	175	176	+ 1
Brascad B	700	$39¼	39¼	39¼	
Brascan A	64446	$28	27⅝	28	+ ¼
Brscn 8½	100	$24½	24½	24½	
Brkwater o	23052	305	295	300	
Brik Brw o	1000	144	144	144	9
BC Phone	61359	$15¾	15⅜	15⅜	
BCPh 4½ p	300	54⅞	48¾	49	
BCPh 4¾ p	100	$53	53	53	+ 2½
BCPh 4.84	2200	$14	13¾	14	+ ¼
BCPh 5.15	100	$62	62	62	
BCPh 6.80	500	$19¾	19¾	19¾	
BCP 7.04 p	550	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
BCP 11.24 p	5000	$27¼	27¼	27¼	
Broulan	4000	130	125	125	— 5
Bruncor	5554	$16⅞	16¾	16⅞	
Bruncor A	300	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ⅛
Brunswk	150	$10¾	10¾	10¾	+ ⅛
Budd Can	11700	$38½	38½	38½	— ½

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	285830	$13½	12⅞	13¼	— ⅛
CB Pak	16300	$19	18¾	19	+ ⅜
CCL A	400	$10	10	10	
CCL B f	1045	$10¼	10⅛	10⅛	
CFCF f	200	$16⅞	16⅞	16⅞	— ⅛
CFS Grp	600	125	125	125	— 5
CGC Inc	2700	$10⅞	10¾	10¾	— ⅛
CHC Hlcpt	3000	425	420	420	— 5
CM NT Equ	9300	$17¼	17	17⅛	+ ⅜
CM Pref p	2700	$14⅛	14⅛	14⅛	
CML Ind o	2250	70	70	70	
CSA A f	900	55	5	5	
CT Financl	7040	$22⅜	21¾	22⅜	+ ¾
Cableshr A	12000	51	50	50	— 3
Cabre	2100	355	355	355	+ 5
Cambior	3700	$12⅛	12	12⅛	
Cambior w	31300	192	180	180	—10
ambridg	8704	$31⅜	31¼	31⅜	
Camco Inc	12800	$8½	8⅜	8½	
Campbl R r	426026	½	½	½	
Camp Res	680848	87	83	87	+ 1
Camp Soup	3209	$21½	21¼	21½	
Campeau	36850	$17⅛	16⅞	17	+ ⅛
Campeau B	1000	22	21½	21½	— ½
Campeau C	2000	$21	20¾	21	+ ¼
Campeau D	2000	$19	18⅞	19	+ ¼
Canacord o	4000	25	25	25	— 3
Can Malt	3000	$29⅛	28¾	29⅛	+ ¼
C Nor West	5400	$8¼	7⅞	7⅞	— ⅛
CNor Wst B	3750	$23¾	23¼	23½	
CNor Wst C	700	$16	16	16	
CNor Wst w	3000	3	3	3	— 2
Packrs	8600	$14¼	14⅛	14⅛	— ⅛
C Trsco C	700	$18½	18½	18½	+ ⅛
C Trsco G	100	$21¾	21¾	21¾	
C Tung w	1700	50	40	40	—10
Canadex o	2000	75	75	75	+ 4
C Energy	8800	430	430	430	
C Exprss f	649266	110	100	108	+ 8
CForms A f	600	310	310	310	+ 5
C Found pr	100	$11	11	11	
CG Invest	600	$44¼	44¼	44¼	— ¾
C Home o	500	$6½	6⅜	6⅜	
CI Bk Com	327140	$30⅛	29¾	30	
CIBC 4 p	25000	$91	91	91	
C Manair	600	285	275	285	+ 10
C Manair f	1700	220	215	220	— 5
C Marconi	7400	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
Cdn Nat Res	13000	78	73	78	+ 8
C Occdental	18527	$19⅛	19	19⅛	
CP Forest	300	$44	43½	43½	— ½
CP Ltd	477565	$21⅛	21⅜	21⅛	+ ¼
Cdn Roxy	2733	$7	7	7	
Concom o	1950	$14⅛	14	14	— ⅛
Cdn Tire	100	$32	32	32	— ¼

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — La tendance était à la baisse et une forte activité régnait, hier, dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a perdu un quart de point. Le moyen terme, les titres des provinces et des sociétés ont cédé un huitième. Le long terme était inchangé.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 12.5 pour cent.

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CTire A f	54230	$22	21¾	22	
CUtil A f	12592	$20⅜	20⅛	20⅜	+ ⅛
C Util B	3300	$20¼	20⅛	20¼	+ ⅛
C Util 5 pr	200	$54¼	54¼	54¼	— 4
CUtil 6 pr	200	66	66	66	+ ½
CUtil 2nd K	800	$24⅞	24⅞	24⅞	— ⅛
CUtil 2nd N	650	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ⅛
Cdn Wn Bk	2199	475	450	475	+ 25
anamax	12931	320	300	300	—20
Canam A f	1600	56½	6½	6½	
CanCaptl	250	460	460	460	
Candel D o	27145	13	11	11	— 2
Cantor	3400	$24⅜	24⅜	24⅜	— ¼
Cantor pr	400	$24¼	24¼	24¼	+ ¼
Canhorn o	227	55	55	55	
Canron A	136	$10⅞	10⅞	10⅞	— ⅛
Canuc o	400000	20½	20	20	+ 1
Capsule T	39200	110	100	110	+ 10
Cara	15900	$17½	17½	17½	+ ¼
Cara A f	49032	17	17	17	+ ⅛
Carena	17900	$24	23¾	24	+ ⅛
Carl A p	750	$38	38	38	
Carolian o	7200	105	100	100	— 5
Carpita C	9200	$5	5	5	— ⅛
Cartier o	27000	5	4½	5	
Cassiar	33000	$5¼	490	4	—35
Celanese	1291	$32	31½	31½	— ½
Celanes 1 p	200	$28¼	28¼	28¼	— ¼
Cntrl Cap	1291	$11⅞	11⅝	11⅞	+ ⅛
Cnt Cap Al	21125	$10	9¾	9¾	— ⅛
Cnt Cap Ap	400	$23¼	23¼	23¼	
Cnt Crude o	10000	490	465	465	—30
CFund A f	2200	$5½	5½	5½	— ⅛
Cnt GtTr 2	1600	$20¾	20¼	20¾	
Cnt GtTr 3	100	$24½	24½	24½	
Cntl G Trc	1863	$22	21⅞	21⅞	— ⅛
CG Tr p	800	$32½	32½	32½	
Charan	24600	135	130	133	+ 3
Chauvco A o	1100	$6¼	6¼	6¼	
Cheni Gld o	3700	285	280	285	+ 5
Cheni Gld w	1250	41	41	41	—14
Chesbar o	5000	43	43	43	+ 1
Chrysler	1439	$29¼	29	29	+ ⅛
CHUM	150	$21½	21½	21½	
CHUM B f	27300	$21	20½	21	+ ½
Cimaron o	13700	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Cineplex	28890	$15¾	15⅜	15½	
Cinram	5400	$6¾	6¼	6⅜	— ⅛
Circo Crft	4500	$5½	5½	5½	+ ⅛
Citadel G o	1500	125	125	125	
City Res o	800	120	115	115	— 5
Clarpine I	22	95	95	95	
Claude R o	2500	380	365	365	—15
Claude p	200	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Co Steel f	31050	$18⅝	18½	18⅝	+ ⅛
Cobi Food	11000	61	61	61	
Coca o	300	250	250	250	—30
Cogeco f	600	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Cognos	27800	$7½	7¼	7½	+ ⅛
Coho A	8350	56	6	6	
Coin Lake o	15700	165	163	165	
Colin Enr o	600	100	100	100	
Colonial o	5000	63	63	63	+ 5
Colony P o	4600	69	69	69	
Cirtech A af	5500	300	300	300	—10
Colray R o	1240	7	7	7	
Cominco L	26665	$25½	25¼	25¼	
Comnco B p	3000	$24½	24¼	24¼	
Comnco H p	4000	$13½	13½	13½	
Comnco R	111200	287	275	287	+ 12
Comnco R w	24500	27	26	26	+ 1
Compu H o	67100	83	65	75	+ 5
Computlog	4900	455	435	455	+ 10
oniagas o	25500	125	125	125	
Connaught	6750	$27½	26⅞	26⅞	— ⅛
C Brinco Ao	6000	395	380	395	+ 15
C Carma A	4184	225	220	220	
C Carma w	2515	39	39	39	
C HCI Af	2217	$9½	9½	9½	
C HCI B	285	$10½	10½	10½	
C Mercntl o	175	109	109	109	— 6
C Mercntl p	2175	27	27	27	
C Norex	9000	495	485	490	+ 5
Con Prot o	800	55	55	55	— 1
C TVX o	13933	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
C Talcorp	800	230	230	230	
Cons Gas	3260	$26⅞	26⅜	26⅞	+ ⅛
C Gas 13½	225	$26⅜	26⅜	26⅜	
Con Pkg	700	$24	24	24	
Contour B o	3500	35	35	35	
ontrns A f	2900	200	200	200	
Conwest A	300	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Conwst B f	14125	$12	11⅝	11⅝	
Co enerco A	500	365	365	365	
Coral Gld o	7100	475	470	475	— 5
Corbv B f	151	526	26	26	— 1
Cor Mark	286243	$5½	5⅜	5⅜	
Cor Mrk A	8300	$21¼	21⅛	21⅛	— ¼
Corncopa o	11100	120	111	120	+ 10
Coronac A f	244338	$7⅞	7⅜	7¾	— ⅛
Corona B	2800	$8⅛	8⅛	8⅛	
Corona A p	700	$9	9	9	+ ⅛
Corona w	13674	67	66	66	— 1
Corna 96 w	2500	$41½	40½	41⅛	— ⅜
Coronet C	11000	355	350	350	— 5
Corp Food	3100	$9½	9	9	½
Coseka	12350	28	28	28	
Counsel	5900	$8⅜	8⅜	8½	+ ⅛
Courvan o	3900	17½	17½	17½	+ ½
Coxheth o	3750	30	25	25	— 5
Craftech o	2500	86	86	86	
Crain RL f	1100	$8⅛	8⅛	8⅞	— ⅛
Crestbrk	3300	$18½	18⅛	18¼	+ ⅛
CLife I A	200	$24⅜	24⅜	24⅜	
Crownx	1000	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛
Crownx A	10693	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
Crownx 1 p	2900	$19½	19⅜	19½	+ ⅛
Crownx 2 p	3540	$18½	18⅜	18⅜	— ⅛
Crownx 3 p	1000	$17½	17½	17½	+ ¼
Crownx B	112275	$13¼	13	13⅛	
Cumulus o	1000	20	20	20	+ 2
Cyberm B	179650	$21½	20¼	20¾	— 1
Czar Res	2000	115	115	115	+ 5
Davidson o	9000	26	25	26	— 4
Deak Res o	720	105	105	105	— 5
Deiour o	2000	25	25	25	
Denison A p	3404	495	480	495	+ 20
Denison B	115526	480	470	480	+ 10
Denison p	325	$24⅞	24⅞	24⅞	
Denison B p	8250	$23⅞	23½	23¾	+ ¼
Denisn B w	27000	90	90	90	+ 5
Deprenvl o	900	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Derlan	4700	$13⅜	13½	13½	
Devio Ind o	631	93	93	93	+ 3
Devtek f	1300	$9½	9⅜	9½	+ ¼
Dexleigh	11800	237	228	235	+ 7
Dabrasve o	17447	145	133	145	+ 15
Dicknsn A	132945	480	470	470	10
Dicon Sys	500	150	150	150	+ 10
Discov W	10400	142	135	140	— 7
Discrete o	25500	20	19	20	
Dofasco	67485	$28	27⅝	27⅞	— ⅛
Dofasco 260	2860	$34	33⅞	34	+ ⅛
Dolphin o	6950	55	54	55	+ 1
Doman A	12500	$7	6⅞	7	+ ⅛
Doman B f	46975	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
Doman 2 p	2300	$22½	22½	22½	
D Expl fa	1000	17	17	17	
D Textile	14655	$14½	14⅜	14½	— ⅛
Domtar	39542	$15¾	15½	15⅝	— ⅛
Domtar 225	300	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅛
Domtar B	350	$22	21¾	22	
Domtar pr	300	$18¼	18¼	18¼	
Donohue	500	$13¼	13	13¼	— ⅛
Dore Nbsk	80171	$11½	11½	11½	— ½
Dover Ind	200	$17⅞	17⅞	17⅞	
Dumagmi o	75400	$12¼	12¼	12¾	+ ½
Dmi w	5550	230	225	230	
Dunde Pal o	9101	53	53	53	
Dunraine o	3000	54	54	54	— 1
Du Pont A	1300	$23½	23½	23½	
Duration o	3992	9	9	9	— 1
Durkin H o	5000	45	45	45	
Dylex A f	15163	$11⅞	11⅝	11¾	+ ⅛
Dynmic A f	2000	$5½	5½	5½	— ⅛

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eagle P	2200	260	260	260	
Est Bakrie	600	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Eastmag o	30000	285	280	280	—10
Echo Bay	176000	$16	15¾	16	— ⅛
Eco Corp	2400	$8⅜	8⅛	8⅛	
Ego Res o	20000	38	37	38	
katon A o	3400	110	106	106	— 4
Elders A	1900	$24¼	24¼	24¼	— ⅛
Elcthom X	500	$9	9	9	
Elcthm Y f	1800	$9	8¾	8¾	— ¼
Emco	400	$11½	11½	11½	— ⅛
Empire A f	5400	$15	14¾	14¾	
Empire J p	400	$24⅛	24⅛	24⅛	
Encor Inc	308558	251	249	250	+ 1
Energx o	12900	24	24	24	
Enrgls C A	800	$8	8	8	
Enrgls C D	500	$9¼	9¼	9¼	
Enfield	3800	$7	6⅞	6⅞	
Ennistel A f	1300	440	440	440	—10
nscor Inc	7500	240	240	240	— 5
Env Sat o	10500	325	320	320	—10
Epic Data o	120	440	440	440	—10
Equty Pres	4983	104	104	104	+ 2
Equty Res	1500	95	95	95	
Equty Svr A	4700	425	415	415	—10
Equity Svr p	100	$16⅞	16⅞	16⅞	
Etac Sals	5892	$8¼	8	8¼	+ ¼
Etac A w	4500	20	20	20	— 7
Euro Nev o	1300	360	350	350	—10
Exodor o	4450	6	6	6	— 1
Exall o	6000	35	35	35	+ ½
Excel o	3000	107	107	107	
Exco Tec	2990	125	125	125	+ 5
FCA Intl	500500	$8⅞	8⅝	8⅞	+ ¼
FPI Ltd	18350	$7⅜	7⅛	7¼	— ¼
Fairfax f	191	$15⅛	15⅛	15⅛	
Flcnbrd G	3273	190	190	190	
Flcnbrdge	136203	$32⅜	32⅛	32¼	— ⅛
Flcnbrdg w	32500	$8¾	8⅝	8¾	
Far West	1700	245	240	240	—10
Farady R	220	430	430	430	
Fathm Ocn	1500	200	200	200	—20
Fed Ind A	1174	$15⅜	15⅜	15⅜	— ⅛
Fed Ind C	400	$25	25	25	
Fed Plan	1900	$13⅞	13⅞	13⅞	
Fin Truco	13100	33	32	32	— 3
F Trsco 1p	1000	45	45	45	— 5
Finning L	10868	$11¼	11⅛	11⅛	
Firan	15500	420	400	420	+ 25

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Laidlaw A	161800	$16⅞	16⅜	16⅞	+ ⅛
Laidlw B f	538074	$16⅛	15¾	16⅛	+ ⅜
Laidlaw G	12233	$22¼	21¾	22⅛	+ ¼
Landmrk f	6000	25	22	22	+ 2
Laramid o	3000	70	70	70	— 2
Lasmo Can	6000	260	260	260	
Laurasia o	2275	14	14	14	
Laurasi w	9000	1½	1½	1½	
Laur Bk	300	$14½	14½	14½	+ ¼
Laur Bk p	100	$26½	26½	26½	+ ¼
Laur Gr B	3850	$7½	7⅜	7⅜	+ ⅛
Laur Gr 1	1150	$22¾	22⅝	22¾	
Laur Life p	500	$25	25	25	+ ¼
Lawsn M Af	6200	$12⅝	12½	12⅝	
Lencourt o	500	31	31	31	— 1
Leons Frn	400	$26½	26½	26½	+ ¼
Levon o	7500	54	52	54	
Lidco Ind o	36500	56	50	53	— 4
Linamar	11850	$5⅛	495	5⅛	+ 17
Linear T	600	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Loblaw Co	24077	$12	11⅞	12	+ ¼
Lob Co pr	500	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
Lob 370 p	100	$41	41	41	
Loewn Gr	2100	$12¾	12⅝	12⅝	— ⅛
Loewen A p	800	$17½	17¼	17½	+ ¼
Lwen Ondl	58950	$5	5	5	
Lonvest	3940	$21¾	21⅛	21⅜	+ ⅛
Lumonics	405	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Lyngld w	4000	33	33	33	— 7
Lynx Can	23000	11	11	11	
Lytton M o	9000	9	9	9	+ 1

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MDC A of	500	60	60	60	— 5
MDS H A	937	$24¼	24½	24½	— ½
MDS B f	1443	$22⅝	22⅜	22⅝	¼
ICC	1500	$14	14⅜	14½	+ ⅛
MSR Exp	2100	155	155	155	— 9
MVP Cap o	60554	40	38	40	
MVP C w	2000	15	15	15	
Mackenzie	32780	$6⅛	6	6⅛	
Mclan H X	62362	$13⅛	13	13⅛	
Mcln HY f	8900	$11½	11¼	11½	+ ⅛
Macmilan	521556	$18¾	18	18¼	
Mcmiin 8 p	300	$22¾	22⅜	22⅜	+ ⅜
Madelin o	7707	360	345	345	—20
Magna A f	33250	$13¼	12⅞	13¼	+ ⅜
Maistc Con	500	490	490	490	+ 5
Maistc El	27000	185	180	185	
Malette f	3400	$11½	11⅜	11½	+ ⅛
Manitoba p	11050	$25½	25⅜	25½	
Manville	4200	340	315	340	+ 20
Manridg o	4000	14	14	14	+ 2
anson C o	18400	32	30	30	— 1
M Lf Gard	993	$43⅞	43⅜	43⅞	+ ⅜
Mrtme Lf p	650	$22	22	22	
Maritime f	2964	$16⅞	16⅞	16⅞	
Mark Res	39490	$9	8⅞	8⅞	+ ⅛
Mark Wrk	110200	155	147	155	+ 5
Mavtech	2200	155	155	155	
McAdam o	15600	50	50	50	
McFinley o	600	50	50	50	+ 5
McNelen o	34100	150	145	145	—15
Memotec	1500	$10½	10½	10½	+ ¼
Mentor	100	$6¼	6¼	6¼	
Meridian	23600	295	290	290	— 5
Meta C o	8000	8	8	8	— 2
Metal Mng	11150	$12⅛	12	12	— ⅛
Metalore	183	$30	30	30	
Midas M o	7500	48	47	48	— 3
Minrl Res	3750	$5¼	5¼	5¼

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*
200-299 *Immobilier — Commercial*
300-399 *Marchandises diverses*
400-499 *Offres d'emploi*
500-599 *Services*
600-699 *Véhicules automobiles*
900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE
286-1200

101 Propriétés à vendre

★★ **BOISBRIAND/ILE DE MAI** ★★ Chaleureuse résidence. Terrain 19,000 pi.ca., $240,000. Tél.: 437-9754.

A BERTHIERVILLE: Près Autoroute 40. Maison luxueuse avec piscine, construction neuve, terrain 44,000 pi.car. 1-836-4349 — 1-836-2727

ACTON VALE: Vous aimez la campagne, maison pré-fabriquée, 2 chambres, 54,271 pi.ca. boisé, faut voir, jour: 1-546-3076.

AHUNTSIC Grand cottage semi-détaché, sous-sol fini, bon état. $225,000. Vente privée. 7½ pièces. 381-0594.

ATTENTION Nouveau-Bordeaux 2610 Bohlé, bas libre, 1er juillet 844-0770

BROSSARD 1650 Rigaud, section « R », cottage 4 chambres, 2½ salles de bains, thermopompe, aspirateur central, beaucoup d'extra. $295,000. Pas d'agents. 466-6017.

BROSSARD, 8 pces, 4 c.c., 2 garages, s/sol fini. Libre. $128,000. **Visite libre dim. de 13h. à 16h. 447-0264.**

CANDIAC Bord de l'eau, construction neuve, mur de pierre antique, foyer, thermopompe, plan d'architecte, sous-sol loué. 72A, Principale. $210,000. **767-6510.**

KIRKLAND 37 Lacy Green, 3 chambres, 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise élect., air central, garage double, terrain 11,500 pi.ca., $164,000. 695-1973.

LAURENTIDES - HYPO. 10% pour 2 ans. Idéal pour professionnel. Cottage climatisé, + + + M. Paré, **495-2625 — 340-9311.** Century 21 Impérial Crtr.

N.D.G. Wilson, superbe cottage détaché, près métro, école, boiseries, foyer, tout rénové, cuisine, salle de bains et serre, très éclairé, faut voir, sans intermédiaires, 483-3799.

PARC LAFONTAINE. Appartement à vendre dans triplex, 4225 Chambord. 5½ rénové (1 an), $105,000. Pas d'agents: 522-3259.

ST-HILAIRE Résidence somptueuse de 18 pièces, coût de construction plus de $850,000. Doit ABSOLUMENT être vendue cette semaine. Faites une offre! S. Bachir: 688-4581, 386-3591. Trans-Action Nova crtr.

ST-LAURENT Bungalow. Rue tranquille. Bus, métro. s./b. principale rénovée. 4 c.c., foyer pierre, cuisine rédécorée. Fournaise neuve. Par propriétaire. 334-9233, 289-6880.

STE-ROSE, bungalow 40 X 30, 5 pièces, 3 c.c., piscine creusée, 16 X 30, garage, terrain 8,300 pi.ca. $97,000., 628-3910

105 Propriétés à louer

BORD DE L'EAU 15 minutes centre-ville. 3 s./bains, 3 chambres, foyer, semi-meublée. Pédalo, quai. 1er juin. $950. 932-3303 ou 659-9090.

BROSSARD: Bungalow de 8 pièces, avec 4 chambres à coucher, 3 s./bains, foyer, air climatisé et salle à diner fermée. $975./mois. **671-7094**

CHOMEDEY, Domaine Renaud, centre-ville de Laval, 5½, 1er étage, avec piscine intérieure, libre 1er juillet, $1,200.: 669-8600.

STE-ADÈLE 3 chambres à coucher, foyer, terrain; À l'année. $470./mois. 733-2284.

VIEUX ST-LAMBERT: À louer. Bas duplex, 7½, garage, terrasse. Libre imm. **466-2934, après 18h.**

105 Propriétés à louer

ST-ANTOINE SUR RICHELIEU Vue superbe sur Richelieu. 5½ non-chauffée, à électricité. Bonnes réf. seul. $450. 1-787-3385.

STE-ADÈLE: Cottage neuf. Vue sur golf, ski Chanteclerc. $3,500. saison d'été (5 mois). À vendre $118,000., meublé. **623-2282**

113 Propriétés à revenus à vendre

CHOMEDEY, duplex, excel. emplacement, Jenn-Air, foyer, excel. cond. de fin.: $210,000. à 11% jusqu'en 1990. 682-1987 jour seul.

QUÉBEC: (Secteur Beauport). 16 X 4½, $485,000. Rentabilité exceptionnelle. Financement, $352,000. 10% garanti 3 ans par vendeur. **418-692-0949**

117 Copropriétés à louer

P-A-T - 5½: terrasse, près services, $630., frais inclus, juin ou juillet. **Soir, w-end: 498-1875. Jour: 521-6999**

121 Condos à louer

OCCASION UNIQUE!
R.D.P. Très grand 4½ rénové, neuf, luxueux, tapis, foyer, stationnement, près de tout: autobus, métro... Libre de suite. $580. Possibilité d'achat. A VOIR ABSOLUMENT.
648-1774

22-05-89

121 Condos à louer

15,000 O. BOUL. GOUIN Près St-Jean, condo 5½, foyer, bain tourbillon, sécurité vidéo, face au bord de l'eau, $650./mois, 634-1787.

ADJ. OUTREMONT À louer. 2840 Van Horne. 4½, cuisinière, frigo, lav.-vaisselle. **744-5312 — 597-4342.**

ANJOU Condo luxueux, 5½, près Galeries d'Anjou. 1er juil. 89. Garage int., stores verticaux, tapis. 352-1053 après 17h.

BORD DE L'EAU - PIERREFONDS: Rive boisée, 4½ neuf, garage, près des services. Juillet, $775. **254-7741**

BORD DE L'EAU Gouin Est. Luxueux, très grand 4½ côté Ouest. Terrasse vers rivière, piscine, sauna, garage intérieur, équipé. 1er juillet, $700./mois, 254-3642, 324-4582 soir et fin de sem.

122 Condos à vendre

AVE. DE L'ESPLANADE, condo aire ouverte, 1 chambre, foyer, face à la montagne. $98,500. 286-9016.

D.D.O.: Condo 3 c.c., garage, stationnement. Pas d'agents S.V.P. **626-7345,** après 19h00., pour rendez-vous.

DORVAL condos à vendre, 833 Lakeshores, app. 1. Entre 10h. et 16h. **636-9960, 325-3067.**

ILE DES SOEURS Penthouse avec foyer, vue sur le fleuve, sécurité 24h00., cours de tennis, racquetball, piscine int., sauna, bain tourbillon. Prix réduit, nouvelle l. Rens: Michel Malarni, Perma-Pro Crtr. **646-2010 — 766-6652**

LAURENTIDES St-Jérôme, condo 4½, foyer, piscine extérieure, édifice en béton, bien insonorisé, près de tout. Prix: $83,000., frais de condo $75. 842-8401 Mme Plante, 1-789-2637.

PLATEAU 5½, 2 c.c., $77,000. libre juillet **495-9022.**

LA MÉTÉO

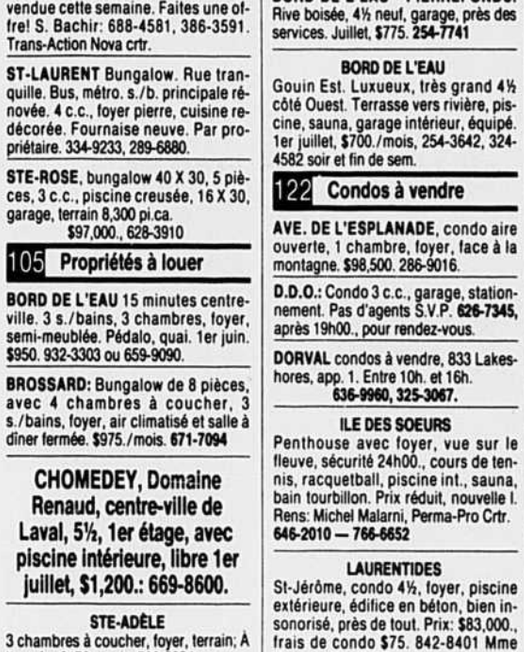

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: les conditions météorologiques changent très lentement et on peut s'attendre à du temps chaud sur tout le sud du Québec aujourd'hui et demain.

Seules, les régions côtières de la côte nord et de la Gaspésie auront du brouillard et des températures saisonnières.

MONTRÉAL

Généralement ensoleillé et chaud. Max.: 30. Demain: généralement ensoleillé et chaud.
LEVER DU SOLEIL 5 h 20
COUCHER: 20 h 22

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: généralement ensoleillé et chaud. Max.: 28. Demain: généralement ensoleillé et chaud. Ennuagement en fin de journée.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: généralement ensoleillé et chaud. Max.: 28. Demain: généralement ensoleillé et chaud.

Ottawa-Hull-Cornwall: généralement ensoleillé et chaud. Max.: 30. Demain: généralement ensoleillé et chaud.

Trois-Rivières et Drummondville: généralement ensoleillé et chaud. Max.: 28 sauf 20 près du fleuve. Demain: généralement ensoleillé et chaud.

Québec: généralement ensoleillé et chaud. Brumeux par endroits tôt en matinée. Max.: 26 sauf 18 près du fleuve. Demain: généralement ensoleillé et chaud.

Estrie-Beauce: généralement ensoleillé et chaud. Max.: 28. Demain: généralement ensoleillé et chaud.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: généralement ensoleillé et chaud. Max.: 28 sauf près 20 près du lac St-Jean. Demain: généralement ensoleillé et chaud.

Charlevoix et Rivière-du-loup, Rimouski-Matapédia: ensoleillé avec passages nuageux. Brumeux près de la côte en matinée. Max.: 22 sauf près de 12 le long du littoral. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Ste-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: ensoleillé avec passages nuageux. Brumeux près de la côte. Max.: 24 sauf près de 12 le long du littoral. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Baie-Comeau: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Brumeux en matinée. Max.: 12. Demain: ensoleillé avec fréquents passages nuageux.

Sept-Iles: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Brumeux en matinée. Max.: 10. Demain: ensoleillé avec fréquents passages nuageux.

Basse Côte-Nord, Anticosti: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: 10. Demain: des nuages.

122 Condos à vendre

AVENUE MONT-ROYAL, 1,125 pi. ca., dernier étage, grand balcon, coin sud-ouest, très ensoleillé et tranquille, 2 chambres, boiseries en chêne, construction en béton, alarme, vue splendide sur Mont-Royal, centre-ville et parc Olympique, $130,000. 597-2218.

CASTEL VAN HORNE: Outremont, 4½ neuf, balcon, garage, voisin du métro. **279-0192 — 594-3300**

CENTRE-EST: Face Radio-Canada. Beau 4½ en béton, $125,000. Hypothèque $90,000. **937-1796**

CÔTE-DES-NEIGES
5845 Place Decelles
1 et 2 c.c., incluant cuisinière et frigo. Rue paisible et paysagée, près de U. de M., hôpitaux, centre d'achats. 15 min. du centre-ville, hypothèques 10¾ de $65,000. à $84,000. Prix réduit. Visite en tout temps sur rendez-vous. **Visite libre samedi/dimanche, de 15h00 à 17h30. M. Langlais, 342-0500**

SHERBROOKE coin Atwater, 3 ch.c., 2 garages, 10è étage, vue splendide. 10400 L'ACADIE, 3 ch.c., 2 garages, 1650 pi.ca., immeuble moderne. RENS: 9h à 5h, 333-4567 et après 7h 334-0955.

VILLAGE OLYMPIQUE. Superbe condo neuf de luxe, Tour Méritas, dernière phase au 11è étage. Grand 3½ près Village Olympique & métro. Entrée, cuisine & s/bains principale en marbre, s/dîner, s/lavage, salon foyer, tapis, a/c, s/d'alarme, garage & piscine int., prêt juillet, sans agent à vendre $210,000. ou à louer $1,500. 321-3639, M. Lacaille.

125 Chalets à louer

AU LAC GÉMONT Grande maison meublée. Literie, vaisselle, électricité. $3,500. 665-7425, 1-226-8059.

BROMONT: Bord lac. 3 cc. foyer, chaloupe pour pêche, pédalo, pl.à voile, voilier. 20 juin-20 oct. $5,500. **466-1898**

CHALET Domaine Trudeau à Val Morin. 4 c.c., 2 s./b., piscine creusée. Vue panoramique. 968-0666.

ST-SAUVEUR - 242, DUDAYEN Domaine privé, 2 et 3 c.c., face aux activités aquatiques. Libre imm. **1-514-436-9602**

ST-SAUVEUR Suisse neuf, moderne, 4 chambres, meublé, foyer, lac, pédalo. Année ou saison. **622-8921**

STE-ADÈLE Pour vacances formidables, luxueux chalets neufs, 5 ch., 3 s/bains, foyer, ensoleillement maximum, accès tennis, lac, piscine, golf, boisé pour votre tranquillité, location à partir mois d'août, sem./f. sem./ saison. 1-819-372-9811.

129 Chalets à vendre

AU BORD riv. St-François, près Drummondville, $32,000., grand terrain, à vendre ou échanger pour maison mobile ou autres: (819) 477-3131.

BORD DE L'EAU Lac Ouareau. S./s., 2 étages, pces de pin, style Patriote. $85,000. Terr. 1,500 p.c., 145 ch. Domaine Mousseau. Soir: 819-424-1349.

CHALET EN BOIS ROND
3 chambres, foyer, tranquille.
À Eastman. (514)297-2438.

ST-DONAT Au pied Centre de ski Mont Garceau, sur bord Lac Ouareau, plage. Meublé, 3 ch., foyers. $125,000. nég. jour: 389-5916, soir: 384-7596, f.s.: (819)424-5269.

137 Maisons de campagne à louer

BEAULAC: Près Rawdon. Spacieuse, grand terrain. Juillet - août. 1-882-1857 sem. après 18h.

ENTRELAC: En montagne, 2 c.c., piano. Saison, $2,500. Année: $550. /mois. **523-5396 — 1-228-3201**

141 Maisons de campagne à vendre

A 20 MIN. PONT CHAMPLAIN, cottage 1875, rénové, paysager, 1½ arpent, $78,000. 1-460-4358.

MAISON CENTENAIRE, 10 pièces, 15 min. de Victoriaville, Cantons de l'Est, région pittoresque, $50,000. 418-523-6126.

ROXTON FALLS, maison de campagne, 3 chambres, s/sol semi-fini, chauffage électrique/huile, terrain 2,798 pi.ca., garage 20 X 30, soir après 6h, 1-514-548-2396.

ST-CALIXTE, château 4 foyers, piscine creusée/chauffée extérieure, terrasse, $155,000. 527-5442.

STE-AGATHE, condo tour du lac, 3 c.c. spacieuses, 2 s.b., tout meublé, plafond cathéd., foyer, lav./séch., sauna, piscine chauffée, quai, impeccable et prêt à être habité, 487-1617.

145 Terres, fermes à vendre

FERME 147 ACRES À LAMBTON Estrie, Beauce. Bord lac St-Francois. (418)486-2677, entre 17h et 21h.

FERME 550 ARPENTS, 100 arpents cultivables, érablière, grange. Beaucoup de potentiel. A. Velosa, 744-1454. Le Permanent Crtr.

ST-JEAN-DE-MATHA Domaine écologique et forestier, 325 acres (avec lac, rivière, maison) Jean-Pierre 886-3780, 886-2603.

STE-SOPHIE, près de Plessisville, 150 acres, environ 3,000 cordes de bois prêtes à couper plus plantation de 40,000 pins, $125,000.: 1-418-338-8821.

149 Terrains à vendre

A LAVAL
Terrains bungalow et duplex
Avec services, 669-3841

BELOEIL: Terrain industriel, bord de la route 20, nous pouvons aussi ériger une bâtisse selon vos besoins. 649-5786.

BORD DE LAC
Lac l'Orignal, plage sablonneuse, terrains 43,000 pi.ca. minimum, $0.45 à $1.50 pi.ca. 1(819) 326-3240.

LAKE WILLIAM, Lakefield, terrains boisés sur le bord du lac. 15 min. Mirabel, 20 min. ski Morin Heights, 1-562-2947, 1-537-3129, 1-562-4719.

TERRAINS BOISÉS (10) 200 X 200, entre Wodburn/Lac Mégantic, près futur Mt-Malamuth, Route 161 donnant accès lac. + Hotel-motel-restaurant à vendre. **(819)544-4582**

149 Terrains à vendre

INVESTISSEZ
COTEAU DU LAC, 45 min. centre-ville de Mtl par Aut. 20. Terrains résidentiels, prêts à construire. Services égouts et oqueduc. Taxes basses.
ST-ZOTIQUE. Bordure terrain de golf, proche lac St-François. Sites exceptionnels.
Jour: 514-373-1414
Soir: 514-429-7606

16-06-89

149 Terrains à vendre

MEMPHRÉMAGOG Terrain 2 acres, près du lac, $65,000. Rens: 1-819-847-3788, 1-819-847-3777.

ST-BRUNO: Pour résidences luxueuses. Prêts à construire. Au sommet de la montagne. $6./pi.ca. **441-0918**

ST-JEAN-DE-MATHA 150 X 170. Électricité installée. $5,000. Prix avantageux. 365-2326.

STE-DOROTHÉE Terrain prêt à construire. Lots 2, 5,300 pi.ca. et plus. $6,50/pi.ca. + services. Pour info., appeler au 334-9317 ou 339-9724.

160 App. et log. à louer

À ST-HUBERT: Rocheleau. 5½, 4½. Libres juill. Élect. locataires, stat. $585., $425. **671-9628, de 9h. à 20h.**

ADJ. OUTREMONT: 7 pièces, chauffé, haut duplex, balcon, près U.de M. et Col. Brébeuf. $950./mois. **739-8379**

ANJOU Haut duplex, 6 pièces. Idéal professionnel. Moderne, tranquille, près de tout. Juillet. $575. **493-1118**

APPARTEMENT LUXUEUX sur Dr. Penfield, 2 chambres à coucher, 2 garages intérieurs, 2 balcons avec vue, air climatisé, piscine, entreposage, bail de 2 ans disponible, 844-4585.

AU MOIS Métro Sauvé. 1½, 2½, meublés, redécorés, tout compris. 387-1629.

BÉLANGER 1253 Très grand 8½, non-chauffé, 2e étage au dessus de commerce. Très éclairé, s./b. neuve, entrée lav./séch., stat. $750. **Résidentiel ou commercial.** 694-3085.

BOUL. ST-JOSEPH: 2250, Est. 3½ meublé, semi-chauffé, $325./mois. Libre 1er. juillet. **255-2645**

C.D.N. Haut duplex, 6 pces, élect., entrée lav./séch., tranquille. 1 rue du métro. Libre 1er juil. 737-8861 après 18h.

C.D.N., très grand 3½, personne tranquille, étudiant ou professionnel préféré, près U.de M. et hôp. rénové/neuf. poêle/frigo, asc., libre imm. poss. rabais. 739-9850. Bur: 9h30 à 17h. 748-9955.

C.D.N.: (près Oratoire St-Joseph). 7½, haut duplex, chauffage + eau chaude inclus, grand balcon, stat., foyer. 1er. juill. $900. **388-6935**

CARRÉ ST-LOUIS 4½, foyer, cour int., remise, poêle, frigo, lav./séch., lavevais. inclus. Non-chauffé. $925. Réf. **Visite sur rendez-vous.** 521-7391.

CENTRE-VILLE, vaste 3½, moderne, climatisé, semi-meublé. St-Laurent /Ontario, 1er juin, $700. 842-9576.

CHAMBORD: Bas, 6½, coquet, terrain, métro Jean-Talon ou Fabre. $600. /mois. 1er juillet. Garage dispo. Après 18h. **733-5687**

EDOUARD MONTPETIT Face U. de M., 1½, 2½, 3½, 4½, meublés ou semi-meublés. Tout compris. Piscine int., buanderie. Inf.: 737-3998.

GRAND 3½ à sous-louer, rue tranquille sur montagne. Balcon, très ensoleillé, arrêt d'autobus à la porte. Loyer raisonnable. Sous-loc.: 1er juin au 1er oct. app.: 342-8723.

LONGUEUIL 1½ meublé, 5½ non-meublé, 1er juillet. non-chauffés. Références. **670-3300 — 445-3089**

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons. Tout inclus. De 3 à 12 mois. **TROC-VACANCES — 288-4194.**

N. BORDEAUX, bord de l'eau, spacieux 10½ chauffé, 2e, garage, stationnement, $1,200. 334-9050.

N.D.G. - 5391, BRODEUR: Métro Villa-Maria. Bas duplex, grand 6½, $850. /mois. **281-1511**

N.D.G. Draper, haut duplex 5½, à quelques pas de Monkland, $730./mois non-chauffé, 1er juillet, 485-1122 après 18h, lundi au vendredi.

N.D.G.-EST: Haut duplex détaché. Grand 7½, 2 s/bains, 4 c.c. fermées, très propre, lumière. Idéal 4 personnes. $830./mois, non- chauffé. 1er. juillet. **481-5062. Bur: 392-1437**

NOTRE-DAME OUEST, 4½, trois terrasses, logement neuf, $750./mois. Après 6h: 288-8959.

OUTREMONT Grand 6 pces, chauffé, cuisine + s./b. ent. rénovées. Van Horne & Rockland. Rens.: 271-4640.

OUTREMONT superbe 3½, meublé, libre du 20 juin au 20 août, $500./mois. **872-6867, 279-9127**

OUTREMONT ADJ: Côte Ste-Catherine. Grand 7½, haut duplex, ensoleillé, chauf. élect., garage, cuisine, s/bains rénov. Libre. $900. **731-5275**

OUTREMONT ADJ: Près Laurier. Charmant condo rénov. 5½, rdc., avec jardinet, stat. $790. **272-7378 — 272-1261**

OUTREMONT Métro. Rez-de-chaussée, 6½ + sous-sol (idéal atelier). Chauffé, eau chaude. $985. 273-3981.

OUTREMONT: Hutchison. 8½, transformé en loft, 3e étage, 1,300 pi.ca., 2 c.c., ensoleillé, puits de lumière. $925. chauf. 1er juill. **273-3198**

OUTREMONT: ROYAL YORK. Grand 5½, chauffé, équipé, foyer naturel, ascenseur, vue magnifique. $1,050. /mois. Juill. **274-4102 — 271-1317**

PENTHOUSE EN BÉTON 420 Victoria, 8 pièces. Foyer, piscine, sauna privés au penthouse. **672-8950, 672-8505.**

PLATEAU MONT-ROYAL: Beau 7½, rénové, lav./séch., non-chauffé. $685. /mois. Après 19h. **521-7716**

PLATEAU: Beau 5½, rénové, impeccable, r-d-c., cour. $695. 1er. juillet. Références. **495-9876 — 598-9378**

PRÈS U.de M.: Rue Jean-Brillant. Superbe grand bas duplex, 8½/9, tout équipé, chauffé, garage. **277-7836**

QUÉBEC - APPS. MEUBLÉS: Tout compris. Service d'hôtellerie. TV couleur. Demander Arnauld: **418-694-0537**

160 App. et log. à louer

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★
1½, 2½, 4½
meublés ou non
St-Germain entre Sherbrooke et Hochelaga près métro
522-5071

18-05-89

160 App. et log. à louer

PRÈS U.de M. & HÔPITAUX: Beau grand 4½ ensoleillé, balcon, dans bel imm. aéré et tranquille, près de toutes commodités. Linton et Hudson. $550. /mois chauffé. **273-2599**

SHERBROOKE Près St-Denis. Condos neufs, conception originale. 1 c.c., mezz. Court terme possible. Stat. int. 695-9604.

ST-DENIS: 3½ — 4½, neufs, très spacieux, $475. - $575. insonorisés, près métro Beaubien. **273-8378**

ST-LAMBERT 6½, haut duplex, très lumineux et calme. $550./mois. non-chauffé. Libre 1er juillet. 672-4394.

V. ST-LAURENT: 5½, haut duplex, clair, calme, rénové, cour, s/sol, métro. **819-686-3444, frais virés.**

VICTORIA, 4955 Adj. Westmount. Grand bas duplex, foyer, 2 cc., 1½ s/b., boiseries, planchers chêne, s/sol s-fini. $900. chauf. **381-2348 dem. Armand, 748-6658, après 18h.**

VIEUX-MONTRÉAL: Très bien éclairé, loft, 1,000 pi.ca. terrasse sur le toit, $800./mois. **845-1435**

VILLE MONT-ROYAL
BEAU 3½ - $475., GRAND 4½ - $595.
LUXUEUX 7½ - $1,250.
Chauffés, équipés, peints, planchers sablés, près métro, centre d'achats. 955, Plymouth.
738-5820 — 481-5597

WESTMOUNT: Le Château Westmount Square. Un espace de vie qui porte la griffe de l'exclusivité. Une nouvelle construction offrant en location, quelques unités. Prix à partir de $2,840. Visite tous les jours de 9h. à 20h. Samedi et dimanche de 10h. à 18h. Salle de montre, Promenade Carré Westmount. **937-6313**

WESTMOUNT
CHÂTEAU MAISONNEUVE
Grands 4½, 3½ disponibles, air clim., sauna, piscine, portier 24 hres. Métro Vendôme, 489-5720.

163 App. et log. demandés

ANGUS - ROSEMONT: Luxueux 4½ neuf, ensoleillé, entrées lav./séch. $525./mois. **354-0880**

164 App. et log. à partager

CHERCHE ÉTUDIANT pour partager appartement. Face métro Outremont. $250. tout compris. Tél.: 733-2075.

167 À louer hors frontières

BRETAGNE «LA BAULE»: 5½, 3 c.c., meublé, ensoleillé, calme, garage, prox. plage. À partir de $250./sem. Tel: **514-524-1798 — 613-233-9541**

UN PARADIS Maison neuve, Beaverly Beach, près Daytona, meublée, toutes util., 5 min. mer, 2 min. riv. Halifax pour pêche, 3 min. de belle piscine. $300.US/sem./2. 24 avril-1er mai & 17 juin-10 déc. 514-430-2422, 430-0052

171 Hôtel à louer

WEST-ISLAND
Condo 4½, tout fourni, disponible,. Style hôtel. 3 mois et plus.
636-9960, 325-3067.

173 Maisons repos/retraite

NOUVEAU PROJET
Résidence pour préretraités et retraités autonomes située dans le nouveau développement des terrains Angus. Occupation juin 89. 3½ et 4½ disponibles à compter de 660$/mois.
521-3420
3535 Rachel E.

19-05-89

251 Bureaux à louer

BOUL. ST-JOSEPH EST Rez-de-chaussée, professionnel, 2,100 pi.ca. 287-7167.

BUREAUX Professionnels, à LaSalle. 7920 Lefebvre, prix réduit 300 pi.ca. et 600 pi.ca. 256-2988.

CENTRE-VILLE
Sherbrooke & Université
Espaces de bureaux à louer
1,000 à 2,000 pi.ca.
845-6393

CENTRE-VILLE Idéal professionnel. 20,000 pi.ca. et plus. Peut être subdivisé. De 9h. à 17h.: 939-1418.

CHERRIER R.d.c. Suite de 10 pièces, 2 climatiseurs, murs finis en bois. 1er juillet. **523-7969.**

ESPACES de bureaux rénovés à louer de 300 à 5,000 pi.ca., dans vieux Montréal, rue St-Paul, libre imm. 849-2772.

251 Bureaux à louer

RIVE-SUD
Édifice moderne
Qualité supérieure
Secteur progression + moy.
Idéal pour professionnels
JEAN CARETTE
443-3636

23-05-89

251 Bureaux à louer

IMMEUBLE DE PRESTIGE
600 - 900 - 1,500 pi.ca.
Près Hôpital St-Luc, 849-0616.

LOCAL IDÉAL pour professionnel ou clinique médicale. Au 4554 St-Denis, un secteur en effervescence, 849-4646.

MÉTRO BEAUBIEN
Idéal professionnel
250 à 4,000 pi.ca.
270-6141

OUTREMONT 450 pi.ca. de bureau. Idéal professionnel. Libre, tout rénové. 1er. étage. 271-2104

OUTREMONT
Van Horne & Rockland. 500 pi.ca.
Rens: 271-4640

PLACE MONTRÉAL-OUEST 2000 pi.ca., 4 bureaux. Pour renseignements: Appelez Joe: 341-0016.

RUE SHERBROOKE/ST-HUBERT, 2,200 pi.ca., 4 bureaux fermés, s/réunions, cuisinette. Idéal professionnels ou associations. $1,900./mois. 525-9625, 521-5746.

VIEUX-MONTRÉAL Rénovation unique, a-c.,clé en main, près tat./métro, 1,000 à 2,600 pi.ca. **845-1435.**

259 Espaces commerciaux à louer

1799, SAUVÉ EST
700 pi.ca. Disponible immédiatement.
384-6299

AHUNTSIC, 9357 Vianney, local 2e étage, environ 2,000 pi.ca. $500./mois, 387-3990.

ESPACE COMMERCIAL À LOUER (4274 Papineau, suite 200). Bien situé. 4,252 pi.ca. Pour de plus d'informations, Claude Benoit: 527-4171.

LAVAL: Commercial à louer, rue Sherbrooke-est, 1,600 à 4,600 pi.ca. avec stationnement. Richard, **471-2982, 9h00 à 17h00.**

263 Espaces commerciaux à vendre

A MTL-NORD: À vendre ou à louer. Bâtisse commerciale, 19,000 pi.ca., air climatisé, pour magasin ou bureau. **337-9881 — 381-4702**

268 Espaces industriels à louer

A BOISBRIAND, local industriel à louer, avec bureau, près des autoroutes, 2,750 pi.ca. Jour: 433-1053, soir: 622-2758.

DÉCARIE & DE LA SAVANNE 1,000 p.c. à 18,000 p.c., rdc. Centre commercial. Prêt juil. août. **DÉCARIE & JEAN TALON** Jusqu'à 15,000 p.c. Courtier protégé. 738-5858 — 733-1991

ROSEMONT Espace vitré, moderne, 1,000, 2,000 pi.ca. et plus, idéal pour P.M.E. ou concepteur. **525-2275**

TERREBONNE 2,500 pi. et plus. Hauteur 24 pi. Possibilité de mezzanine et bureau. Près de la 640 et la 25. **477-5900 ou 471-1780.**

269 Propriétés commerciales

ÉDIFICE À BUREAUX
Rénové. 781 William, coin Duke.
À louer ou à vendre. 276-8579.

275 Locaux à louer

2239 BEAUBIEN EST
Approx. 450 pi.ca. + s/sol, r.d.c., libre imm. Après 16h: 663-3037, 663-9469.

A SUTTON: Espaces. Idéal bureau ou commerce, différentes grandeurs, bien situé. **1-552-1351.**
Après 18h. 514-538-3637

P.A.T.: Sur Sherbrooke-est. Local commercial, 1,642 pi.ca., à louer. Libre immédiatement. Idéal commerce détail. **494-3087**

STE-JULIE Voie de service route 20, locaux 750 pi.ca. à 2,000 pi.ca. Encore quelques uns de disponibles. 649-4608.

VILLE ST-MICHEL 4250 47e rue. 2 locaux, 720 pi.ca. $700./mois. Jour: 321-2887, soir: 323-6857.

283 Commerces à vendre

A VENDRE Centre-ville, station service, 2 portes, gaz, mécanique, gros chiffre. Clientèle établie. Équipement, inventaire. (514)489-0786.

COMMERCE EN ALIMENTATION 4000 pi.ca. de surface de vente plus s/sol complet plus 2 logements au 2ème étage. Près du LAC BLUE SEA, HAUTE-GATINEAU. Bonne clientèle touristique. 819-465-2367.

CORDONNERIE
dans centre d'achats:
349-5656 ou 358-3720

GARAGE: Bon potentiel. Très bien équipé, mécanique générale, avec résidence séparée. Amos (Abitibi). **(819)732-9438**

283 Commerces à vendre

KIOSQUE DE COSMÉTIQUES à vendre, très bonne affaire, produits disponibles: 270-4921.

351 Ameublements

RAMASSONS VOS VIEUX MEUBLES Gratuitement, de la cave au grenier. **Aussi petits déménagements. Demandez Robert: 270-0487.**

359 Téléviseurs, stéréos, vidéos

SIMA PRÉ-AMPLI: 2001 Mark II, ampli 3050. $1,350., comme neuf. Jacques, **651-1884**

367 Photos, cinés et accessoires

ACHETONS Tout équipement photographique. Aussi échange et réparation. N.D.G. Photo, 1108 de Maisonneuve ouest. **844-1766.**

375 Instruments de musique

PIANO DROIT
« Miller ». Rénové, belle apparence. $2,000. 866-8674, 276-8885.

PIANO NORDHEIMER à queue. Belle sonorité! Style Reine Anne. Particulier, 482-3399.

391 Antiquités

ACHAT à prix élevé. Achetons gravures Icart, tableaux anciens, bijoux or, argent, tapis, laliques, statues bronze et marbre. Successions complètes. M. Raphaël: 2325, Guy. 935-3600.

ACHETONS ANTIQUITÉS ET OEUVRES D'ART. Payons bon prix: **521-4447**

PIANO DE TABLE Fisher 1850, pattes sculptées + bureau de chambre, secrétaire et autres antiquités, 588-5431, 843-8186.

399 Divers

A bas prix (HAIES DE CÈDRE, PLANS) Pour mieux vous servir (avec leurs spéciaux) les Cèdres Blancs sont déménagés. **Informations: 591-3086.**

407 Offres d'emploi

LILI - LINGERIE FINE
Cherche vendeuse, rue St-Denis.
25-40 ans. **845-8938**

TRAVAIL DISPONIBLE à temps plein ou partiel. Revenus intéressants. Travail à domicile ou au bureau. Envoyer enveloppe affranchie à: M. Favron, C.P. 3072, Succ. D'Youville, Mtl, H2P 2Y8.

451 Postes cadres, et professionnels

COMPTABLE DEMANDÉ
Avec expérience. Tenue de livre, état financier, collection, un peu de fiscalité. Pour développeur en immobilier. Demander Anna, **849-4737**

455 Secteur Assurances

LA MÉTROPOLITAINE Assureur-vie recherché, avec ou sans exp. Programme de formation. Revenu moy. $38,000. Sec.V requis, dynamique et ambitieux(se). Rendez-vous: Richard Beauregard: 251-8654.

467 Hospitalier, santé, médical

MASSOTHÉRAPIE, chinois, européen. Douleur, relaxation, sportif, 3 Avenue Cornwall, V.M.R. 738-7917.

471 Personnel de bureau

SECRÉTAIRE, excellent français écrit, anglais parlé. Position permanente, 60 mm minimum, connaissance du PC Multimate un atout, sens de l'organisation. Pour entrevue, S.V.P. téléphonez, 844-4585.

510 Cours

ANGLAIS COURS PRIVÉS
Ancien prof. Berlitz. Immersion. $25./1½h. **481-9474**

DEVENEZ AGENT DE VOYAGES
L'Institut du Voyage
939-3355.

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

DISPONIBLE Tout temps. Petits & gros. Emballage, entreposage, local, longue distance. Assurances. 253-3275.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

LE PLUS BAS PRIX Transport général et déménagement. Assurances comprise. Visa et M.C. 878-3639.

559 Entretien, réparations, rénovations

A BAS PRIX! Peinture, lavage de murs, réparation de plâtre, menuiserie, démolition. Stéphane: 524-9773.

A PRIX COMPÉTITIF Électricité, plomberie, menuiserie, gyproc, joint, céramique, peinture, etc... INF. 381-0075

ENT.-ELECTRICIEN Entrée chauffage, rénovations, entretien tous genres. **Service 24 heures. 383-4468.**

RÉPARATION générale et aussi service de peinture. Estimation gratuite. M. Simoneau: 277-4957.

587 Comptabilité

P.A. CONSEILS
Etats financiers, rapports d'impots corporatifs et individuels sur informatique. Fait par professionnels de la fiscalité.
738-4042

LE SOUS-DISTRIBUTEUR DU JOURNAL LE DEVOIR RECHERCHE

camelots

secteurs	contacts
Châteauguay	**Daniel Gauthier: 273-0750**
Ile-Des-Soeurs	**Robert Clément: 498-1424**
Outremont	**Claude Gilbert: 629-9017**

SPORTS

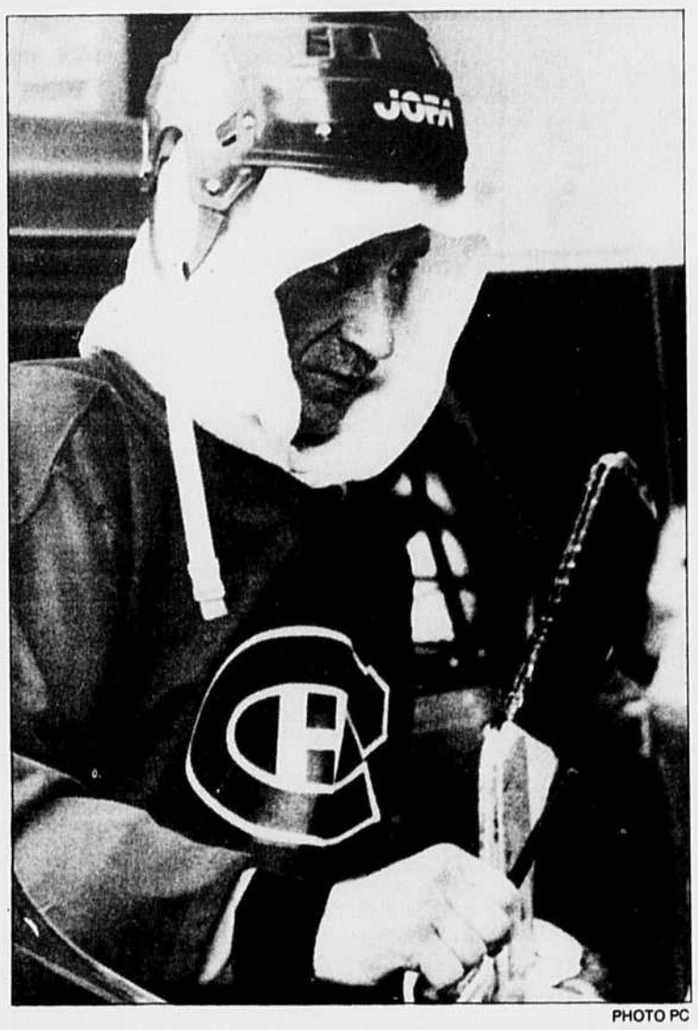

PHOTO PC

Toujours prêt à faire plaisir aux amateurs, Bob Gainey signe un autographe à l'issue d'un exercice du Tricolore, avant de rendre à l'autobus.

BRIAN HOLMAN AURA TOUT DE MÊME UNE AUTRE CHANCE

Pas facile le rôle de cinquième partant

Michel Lajeunesse
de la Presse Canadienne

CE N'EST PAS facile pour un jeune lanceur de jouer le rôle de cinquième partant pour une équipe des ligues majeures. Le grand Randy Johnson n'a pas su s'adapter à ce rôle et il se retrouve maintenant dans les ligues mineures.

Est-ce le chemin qu'empruntera bientôt Brian Holman ? C'est une question que l'on peut poser puisque les Expos, en raison des congés au cours des prochaines semaines, n'auront pas besoin d'un cinquième partant avant le 27 mai, à San Diego, et cet artilleur ne lancera vraisemblablement que deux fois en un mois.

Holman mentionnait après le match de mardi soir qu'il avait besoin de lancer pour retrouver son rythme et son aplomb. Il lui faudra sans doute patienter encore quelque temps.

« Holman a connu deux départs bien ordinaires, a dit Buck Rodgers. Il n'a été ni bon, ni mauvais. Il aurait pu connaître un meilleur sort et il aurait aussi bien pu connaître encore plus de difficultés. Ses deux départs se ressemblaient. »

Dès le mois de juin cependant, les choses pourraient changer. Les Expos joueront alors tous les jours et il faudra un cinquième partant qui offre des performances plus solides.

« Ce n'est pas une inquiétude majeure pour nous présentement, a dit Rodgers. Mais la question du cinquième partant deviendra importante d'ici un mois. Mark Gardner aura alors lancé en relève plus souvent et Holman aura obtenu un ou deux départs et nous pourrons mieux juger de la situation. »

Par contre, il semble toujours peu probable que Gardner soit préféré à Holman dans le rôle de cinquième partant, même s'il dominait l'Association américaine avec un dossier de 5-0 et qu'il est essentiellement un lanceur partant.

« Non, les chances sont minces pour que je change d'avis et que je décide d'utiliser Gardner à San Diego le 27 mai, a mentionné Rodgers. Il faudrait que beaucoup de choses changent d'ici là pour que je prenne une telle décision. »

Holman devrait donc obtenir un autre départ. Mais celui-là pourrait être déterminant pour son avenir immédiat.

« Je peux dire une chose, a admis Rodgers. Pour garder ce poste de partant, Holman devra faire beaucoup mieux que ce qu'il a fait jusqu'à présent. »

■ Nelson Santovenia n'est à l'écart du jeu que depuis quatre jours que déjà l'inactivité lui pèse. Hier, il s'est retrouvé sur le terrain quelques heures avant le match et il a reçu les offrandes de Dennis Martinez qui a lancé pendant une quinzaine de minutes le long des lignes de côté. Hier, on lui a posé une éclisse à l'index de la main droite et on lui a demandé de bouger le doigt le plus possible. « Je devrai porter cette éclisse pendant sept jours. Il m'a dit que je pourrais recommencer à lancer la balle par la suite et à frapper un peu. Je devrais être prêt à revenir au jeu quand ma période de 15 jours sur la liste des blessés sera terminée. » Santovenia, qui fait de la bicyclette stationnaire tous les jours pour garder la forme, a eu l'index fracturé en deux endroits. Il a même des fragments d'os près de la première jointure et c'est ce qui l'inquiète le plus présentement. « Le docteur ma dit de faire bouger le doigt pour que ces fragments se replacent, a dit le receveur. J'espère que je docteur a raison. Sinon, on devra m'opérer pour les enlever et cela signifiera au moins un mois d'inactivité. »

■ Pour la première fois depuis son arrivée avec les Expos, le gérant Buck Rodgers manquera un match de son équipe. En effet, le 27 mai, quand les Expos affronteront les Padres à San Diego, Rodgers sera à Anaheim où une de ses filles se mariera. C'est Jackie Moore qui devrait alors diriger les Expos.

L'AFFAIRE PETE ROSE

Un journaliste obtient une copie du rapport

NEW YORK (AP) — Le journaliste à la pige qui avait révélé les détails de la liaison amoureuse entre Wade Boggs et Margo Adams prétend qu'il dispose d'une copie du rapport confidentiel remis au bureau du commissaire du baseball majeur concernant les présumés liens de Pete Rose avec le monde du gambling.

David D. Shumacher a refusé de dire par quel moyen le dossier lui était parvenu entre les mains, mais il a déclaré qu'il ne le vendrait pas . . . sous les conseils de son avocat. Il a affirmé par contre avoir déjà reçu une offre de $ 20,000.

« On m'a demandé de prendre une décision aujourd'hui (hier) », a déclaré Shumacher, qui a précisé qu'il avait été inondé d'appels à ce sujet.

Le document, qui comporte 225 pages, est le résultat d'une longue enquête sur les habitudes de gambling du gérant des Reds de Cincinnati.

Shumacher a précisé qu'il vivait présentement un dilemme : « Je ne veux pas porter préjudice à Pete Rose. Si je perçois que la publication prématurée du document pourrait biaiser ou nuire à l'enquête, je vais m'abstenir de le vendre. »

EN BREF...

Ito s'inflige une entorse à une cheville

TOKYO (AP) — La Japonaise Midori Ito, la championne du monde de patinage artistique, s'est fait une entorse à la cheville gauche, et sera indisponible pour trois semaines. « Ito s'est fait une entorse à la cheville gauche lors d'un entraînement à Nagoya, mais aucun os n'est brisé. Son état nécessite cependant un arrêt total de l'entraînement pendant trois jours », a précisé Kashio Takizawa, le secrétaire général de la Fédération japonaise de patinage artistique.

Gustavo Thoeni entraînera Alberto Tomba

VAL SENALES, Italie (AP) — Alberto Tomba, la vedette masculine du ski alpin italien, aura un entraîneur personnel pour sa préparation durant l'été pour éviter les fautes et le laisser-aller qui ont amené les contre-performances endurées par le double champion olympique cet hiver. C'est Gustavo Thoeni, ancien champion olympique et du monde qui prendra en charge les destinées de Tomba, a annoncé hier la Fédération italienne. Tomba surnommée « La Bombe » pour ses deux titres olympiques à Calgary et ses neuf victoires en coupe du monde en 1988, n'avait pas remporté la moindre médaille l'hiver dernier lors des championnats du monde à Vail.

Steffi Graf a eu froid . . .

BERLIN-OUEST (AFP) — L'Allemande de l'Ouest Steffi Graf, tête de série numéro un des Internationaux de tennis de RFA, comptant pour le circuit féminin et dotés de $ 300,000, pourrait être contrainte de déclarer forfait pour la suite de cette épreuve qui se déroule à Berlin-Ouest, à cause d'un refroidissement contracté lors du double avec l'Argentine Gabriela Sabatini. Son père et entraîneur Peter Graf a indiqué qu'il devait emmener sa fille chez le médecin. Cette maladie expliquerait le score modeste (7-5, 6-4) réussi la veille au deuxième tour par la meilleure joueuse du monde face à la Danoise Tine Scheuer-Larsen, 94e joueuse mondiale.

Jeannie Longo enlève la première étape

DIEULEFIT, France (AFP) — La Française Jeannie Longo, qui avait annoncé quelques heures auparavant qu'elle mettrait un terme à sa carrière en fin de saison, a nettement dominé hier la première étape du Tour de la Drôme cycliste féminin, reléguant notamment sa grande rivale italienne Maria Canins à plus de cinq minutes. Vainqueur la veille du prologue, Longo a attaqué dès le 10e kilomètre de l'étape Saint-Paul-Trois-Châteaux Dieulefit (sud de la France), en compagnie de son équipière Cécile Odin. Piégée tactiquement et s'épuisant dans une vaine course poursuite, Maria Canins concédait finalement 5 minutes et 15 secondes de retard sur la ligne d'arrivée.

ABC diffusera les Panam à Cuba

NEW YORK (AP) — Le réseau de télévision américain ABC, qui monopolise la couverture des Jeux olympiques depuis deux décennies, télédiffusera les Jeux panaméricains depuis La Havane s'il obtient la permission du gouvernement des États-Unis de passer outre à l'embargo économique décrété contre Cuba. Barry Frank, vice-président senior de Trans World International, a confirmé hier la nouvelle publiée dans le *New York Times* selon laquelle ABC aurait acheté contre $ 9 millions, les droits de télévision que détient sa compagnie au nom du gouvernement cubain. Le réseau CBS avait déboursé quelque $ 3 millions pour la diffusion des jeux présentés à Indianapolis en 1987.

Probert: les accusations seraient maintenues

DETROIT (AP) — Des accusations pour importation de drogues devraient être maintenues contre l'ex-attaquant des Red Wings de Detroit, Bob Probert, peu importe ce qu'il désirait faire avec la cocaïne qui aurait été trouvée dans ses sous-vêtements, a fait savoir le procureur fédéral. Le procureur-adjoint Thomas Ziolkowski fait valoir, dans des documents déposés, mardi, en cour fédérale, que la loi ne fait pas de distinction quant à l'utilisation ultérieure de drogues illicites. L'avocat de Probert, Harold Fried, a déjà déclaré que les accusations d'importation devraient être abandonnées parce que la demi-once de cocaïne trouvée sur son client, au moment où il traversait la frontière américaine venant du Canada, était en fait pour son usage personnel.

35 golfeurs au tournoi de la Fondation Cité de la Santé

(PC) — Quelque 35 golfeurs professionnels prendront part au troisième tournoi de golf pro-am de la Fondation Cité de la Santé qui aura lieu le 5 juin prochain sur le parcours du club de Rosemère.

« C'est dans le cadre de la campagne de financement, a déclaré M. André Auclair, que ce tournoi a été mis sur pied afin d'aider à recueillir les fonds nécessaires pour l'achat d'un tomodensitomètre axial (scanner) pour la Cité de la Santé de Laval. C'est devenu une tradition pour ces professionnels de golf du Québec que de s'impliquer dans cette oeuvre humanitaire en vue de donner aux Lavallois des services de santé de grande qualité. »

Gilles Gareau, professionnel au club Rosemère, a, au nom de ses collègues, souligné l'importance de l'implication des professionnels dans la cause sociale et humanitaire qu'est la Fondation Cité de la Santé.

« C'est à l'instar des professionnels de golf américain qui appuient certaines oeuvres de bienfaisance, que les professionnels du Québec participeront, pour la troisième année et en si grand nombre, au pro-am de Rosemère. »

Tous les professionnels participeront bénévolement à cette journée de golf. Après le brunch de 10 h 30, Andrien Bigras et Raymond Richer prendront la responsabilité d'une clinique de golf pour les amateurs, avant les départs simultanés prévus pour 12 h 30.

Wilander à nouveau accroché à Rome

ROME (AFP) — Mats Wilander a obtenu une bien difficile qualification pour les huitièmes de finale des Internationaux d'Italie de tennis, comptant pour le Nabisco Grand Prix et dotés de $ 807,500, hier, au Foro Italico de Rome.

Très à l'ouvrage lors du premier tour face à l'Argentin Javier Frana, le Suédois, favori numéro un du tournoi, a été à nouveau accroché par le jeune Espagnol Javier Sanchez (20 ans), 59e joueur mondial, qui s'inclina en trois sets (4-6, 6-4, 6-3), à l'issue d'une partie de près de 2 heures.

Visiblement mal à l'aise sur la surface du court central rendue lourde par la pluie matinale et qui avait considérablement retardé le programme de la journée, Wilander laissait filer la première manche 6-4, en répétant les erreurs de la veille au service et au fond du court.

Dans le deuxième set, le Suédois, aux prises avec ses problèmes d'adaptation à sa nouvelle raquette, se retrouvait mené 2-0 sur son propre service, mais tout comme mardi, il serrait alors son jeu, allongeait son tir et redressait la situation 6-4.

Bien remis en selle, le tenant du titre de Roland-Garros prenait la direction des échanges dans la manche décisive avec son service en partie retrouvé et s'imposait sur la balle de match, après avoir connu un problème à son oeil droit touché par un mauvais rebond de la balle au sixième jeu.

Parmi les autres parties d'une journée en partie tronquée en raison de la pluie, il faut citer la victoire de l'Argentin Guillermo Perez-Roldan (no 8) sur le Français Jérôme Potier qui lui opposa cependant une farouche résistance 7-6 (8-6), 6-4, et celle de l'Australien Darren Cahill (no 10), 26e joueur du monde, sur le Tchécoslovaque Martin Strelba 6-3, 2-6, 6-2.

Enfin, Jordi Arrese, 70e mondial, autre élément de la nouvelle vague du tennis espagnol, ne laissa aucune chance à l'Américain Aaron Krickstein (no 7), 14e joueur à l'ATP, 6-4, 7-5, lui aussi très décevant, un peu à l'image de tous ses pairs présents à Rome.

Blessure au genou, moyenne de .114

Gary Carter en arrache

NEW YORK (AP) — L'amour-propre de Gary Carter le fait souffrir davantage que son genou droit.

La direction des Mets de New York ne cesse de parler de la carrière de Gary Carter et de dire qu'il sera élu au Temple de la renommée. Mais Carter n'est pas encore prêt à voir son nom gravé sur une plaque à Cooperstown.

Il a agi comme receveur durant 1,799 matchs pour occuper le sixième rang à ce chapitre dans l'histoire du baseball et il a frappé 303 circuits. Mais ses genoux et son sourire souffrent du fait d'avoir travaillé durant 15 ans derrière le marbre.

Le nom de Carter, 35 ans, a été placé sur la liste des blessés à cause d'une blessure au genou et les Mets ne savent trop à quoi s'attendre de lui quand il reviendra au jeu.

En 79 présences, Carter a réussi neuf coups sûrs et il affiche une moyenne de .114. Il a claqué un circuit et produit cinq points.

« Je sais qu'on a beaucoup parlé de tout cela, de dire Carter. Mais j'ai moins de 100 présences au marbre. Il est encore tôt. »

Carter a claqué sept circuits en avril l'an dernier. Mais il n'a réussi que quatre autres coups de quatre buts en 1988. Sa production de points produits a chuté à 46 alors qu'il en avait totalisé 83 en 1987 et 105 en 1986.

Comme receveur, Carter totalise 279 circuits. Il occupe la quatrième place dans l'histoire derrière Johnny Bench, 327, Yogi Berra, 304, et Carlton Fisk, 305.

« Gary est très exigeant pour lui-même et il se met beaucoup de pression sur les épaules. Je n'ai jamais connu un joueur qui veut autant que lui. »

Carter a tout essayé pour mettre fin à sa léthargie mais la balle ne sort plus de son bâton comme avant. Les longs coups qu'il frappe deviennent de longs retraits.

« C'est un peu un problème mécanique, dit Carter. J'ai le sentiment que je fais bon contact. »

Depuis que son nom est sur la liste des blessés, Carter passe la majorité de son temps dans la salle d'exercice.

« Je veux tellement bien faire que je suis le plus dur critique de moi-même et je mets trop de pression sur mes épaules, dit Carter. Si j'avais une personnalité comme Gary Templeton, par exemple, que je me présentais sur le terrain et oubliait le reste, ce serait probablement plus facile.

« Mais je ne suis pas comme cela. Je prends les choses avec tellement de sérieux et veut faire tellement bien. Parfois, cela nuit à mes performances. »

Pour la première fois depuis qu'il s'est joint aux Mets en 1985, Carter a été hué au Stade Shea.

Lors d'un match, il a semblé qu'il n'a pas couru de toutes ses forces sur un roulant et il a entendu les huées. Mais il avait perdu l'équilibre en sortant du rectangle des frappeurs.

De son côté, Kirk Gibson semble en belle forme à l'entraînement. Il frappe la balle d'aplomb et il court bien au champ. Mais lorsque l'arbitre crie *Play Ball*, Gibson, héros de la dernière Série mondiale et joueur par excellence de la Ligue nationale, se contente de regarder, impuissant, ses coéquipiers fendre l'air à la plaque.

Gibson se remet actuellement d'une élongation musculaire à un mollet subie le 25 avril dernier et, chaque jour à l'entraînement, il espère que la blessure est suffisamment guérie pour lui permettre de renouer avec la compétition.

« Personne ne souhaite plus que moi mon retour au jeu », a affirmé Gibson lors d'une entrevue qu'il accordait mardi soir pendant que la pluie retardait le début du match entre les Dodgers de Los Angeles et les Mets de New York.

HOCKEY

Séries éliminatoires
(Finale quatre-de-sept)
Dimanche
Calgary 3, **Montréal** 2
Hier
Montréal à Calgary (21 h 05)
Demain
Calgary à **Montréal** (19 h 30)
Dimanche
Calgary à **Montréal** (19 h 05)
Mardi
Montréal à Calgary (21 h 05)
(si nécessaire)
Jeudi
Calgary à **Montréal** (19 h 30)
(si nécessaire)
Samedi
Montréal à Calgary (20 h 05)
(si nécessaire)

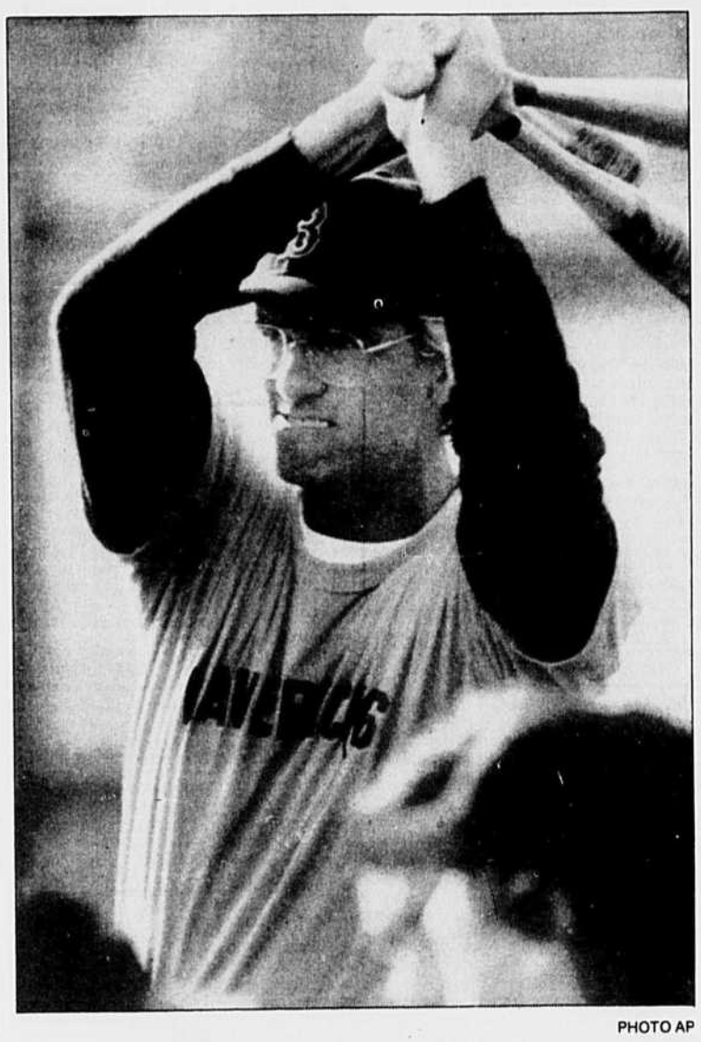

PHOTO AP

Bill Lee reprend du service

Bill Lee s'élance au bâton avant d'aller frapper un de ses deux coups sûrs en quatre présences à la plaque, mardi. L'ancien as-lanceur des Red Sox de Boston et des Expos a joué au champ gauche lors du match inaugural des Mavericks. Lee demeure maintenant dans l'État du Vermont.

BASEBALL

Ligue nationale
Mardi
Atlanta 4, Chicago 3
Pittsburgh 5, Cincinnati 0
San Diego 5, **Montréal** 2
S. Francisco 13, Phil'phie 5
Houston 8, St. Louis 7
Los Angeles à New York, remis, pluie
Hier
Pittsburgh à Cincinnati
San Diego à **Montréal**
Los Angeles à New York
S. Francisco à Phil'phie
Atlanta à Chicago
St. Louis à Houston
Aujourd'hui
Los Angeles, Leary (2-3) à New York, Gooden (5-1), 19 h 35
St. Louis, Power (0-1) à Houston, Knepper (2-5), 20 h 35

Ligue américaine
Mardi
Detroit 9, Chicago 7
Toronto 7, Cleveland 6
K. City 8, Minnesota 1
New York 3, Oakland 2
Californie 7, Boston 2
Seattle 6, Milwaukee 5
Baltimore au Texas, pluie
Hier
Chicago à Detroit
Cleveland à Toronto
K. City au Minnesota
Baltimore au Texas
New York à Oakland
Milwaukee à Seattle
Boston en Californie
Aujourd'hui
New York, John (2-6) à Oakland, Welch (5-2), 15 h 15
Cleveland, Swindell (4-0) à Baltimore, Milacki (1-4), 19 h 35
Minnesota, Rawley (3-4) au Texas, Witt (3-3), 20 h 35
Milwaukee, Bosio (5-2) à Seattle, Swift (1-0), 22 h 05
Boston, Dopson (4-2) en Californie, Witt (3-3), 22 h 35

Les frappeurs
Match d'hier non inclus

	pb	cs	pp	cc	moy.
Aldrete	36	6	2	0	.167
Brooks	141	38	14	4	.270
Fi'gerald	57	13	8	2	.228
Foley	109	26	15	2	.239
Galarraga	129	33	27	6	.256
Garcia	62	15	6	0	.242
Hudler	21	7	1	0	.333
Johnson	36	10	10	1	.278
Martinez	82	20	6	0	.244
Nixon	78	20	8	0	.256
Noboa	2	1	0	0	.500
Owen	110	29	16	3	.264
Pevey	4	0	0	0	.000
Raines	133	36	22	2	.271
San'venia	88	24	9	2	.273
Wallach	137	40	15	2	.292

Buts volés: Nixon 13; Raines 9; Hudler 6; Galarraga, Martinez 5; Garcia, Wallach 3; Brooks, Fitzgerald, Owen 2; Foley, Santovenia 1.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Burke	4-1	23.1	11	17	4.24
Frey	0-0	1.2	0	2	0.00
Gardner	0-0	2.0	0	2	0.00
Gross	4-2	53.0	22	44	3.73
Hesketh	3-1	16.0	17	10	9.56
Holman	1-1	24.2	13	21	4.74
Martinez	3-1	58.0	21	27	3.26
McGaffigan	1-2	24.2	11	11	4.01
Perez	0-5	48.1	28	32	5.21
B.Smith	3-1	44.2	12	19	2.42

Victoires préservées: Burke 8; Hesketh, McGaffigan 1.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	20	15	.571	—
ST. LOUIS	19	17	.528	1 ½
CHICAGO	19	18	.514	2
MONTRÉAL	**20**	**19**	**.513**	**2**
PHILADELPHIE	16	20	.444	4 ½
PITTSBURGH	15	21	.417	5 ½
Section Ouest				
CINCINNATI	21	16	.568	—
SAN FRANCISCO	20	18	.526	1 ½
SAN DIEGO	20	21	.488	3
HOUSTON	18	19	.486	3
LOS ANGELES	17	18	.486	3
ATLANTA	18	21	.462	4

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

BOSTON	17	18	.486	—
NEW YORK	18	19	.486	—
CLEVELAND	17	19	.472	½
BALTIMORE	15	19	.441	1 ½
MILWAUKEE	15	21	.417	2 ½
TORONTO	14	24	.368	4 ½
DETROIT	13	23	.361	4 ½
Section Ouest				
KANSAS CITY	25	13	.658	—
OAKLAND	25	13	.658	—
CALIFORNIE	25	13	.649	—
TEXAS	20	15	.571	3
SEATTLE	21	18	.538	4 ½
MINNESOTA	16	20	.444	8
CHICAGO	16	22	.421	9